



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2009

*Avançons en confiance

Move Forward with Confidence*



**BUREAU
VERITAS**

page

1 Présentation du Groupe 3

1.1. Présentation générale	4
1.2. Informations financières sélectionnées	4
1.3. Historique	7
1.4. Aperçu des activités du Groupe	9
1.5. Présentation des activités du Groupe	24
1.6. Accréditations, agréments et autorisations	56
1.7. Systèmes d'information et de pilotage	58
1.8. Facteurs de risques	58
1.9. Assurances	65

2 Gouvernement d'entreprise 67

2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	68
2.2. Rapport du Président du Conseil d'administration	78
2.3. Rémunération des dirigeants	93

3 Rapport de gestion sur la Société et sur le Groupe 103

3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe	104
3.2. Résumé des principes comptables significatifs du Groupe	108
3.3. Faits marquants de l'exercice	111
3.4. Analyse des comptes consolidés en 2009	113
3.5. Événements postérieurs à la clôture	128
3.6. Perspectives	129
3.7. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)	130
3.8. Ressources humaines	141
3.9. Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas	146
3.10. Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2009	153

4 États financiers consolidés 2009 159

4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2009	160
4.2. Notes aux états financiers consolidés	165
4.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	224

page

5 Comptes sociaux 2009 225

5.1. Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2009	226
5.2. Notes annexes aux comptes sociaux de Bureau Veritas SA	229
5.3. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	253

6 Informations sur la Société et le capital 255

6.1. Renseignements de caractère général	256
6.2. Organigramme	257
6.3. Filiales et participations	258
6.4. Contrats intra-groupe	260
6.5. Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir-faire	261
6.6. Capital social et droits de vote	261
6.7. Principaux actionnaires	267
6.8. Politique de distribution de dividendes	270
6.9. Opérations avec les apparentés	270
6.10. Actes constitutifs et statuts	274

7 Informations complémentaires 281

7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires	282
7.2. Documents accessibles au public	285
7.3. Contrats importants	285
7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	285
7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	286
7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	287
7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	287
7.8. Recherche et développement, brevets et licences	288
7.9. Date des dernières informations financières	288
7.10. Informations financières intermédiaires et autres	288
7.11. Personnes responsables	289
7.12. Contrôleurs légaux des comptes	290
7.13. Tables de concordance	292

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

2009



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent Document de référence le 12 avril 2010, sous le numéro R.10-019. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent Document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Bureau Veritas, 67-71 boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France. Il peut également être consulté sur le site Internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2008 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 97 à 148, 149 à 215 et 215-216 du Document de référence enregistré auprès de l'AMF en date du 23 avril 2009 sous le numéro R.09-026 ;
- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2007 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 128 à 182, 183 à 248 et 248-249 du Document de référence enregistré auprès de l'AMF en date du 21 avril 2008 sous le numéro R.08-028.

1

1

Présentation du Groupe

	<i>page</i>
1.1. Présentation générale	4
1.2. Informations financières sélectionnées	4
1.3. Historique	7
1.4. Aperçu des activités du Groupe	9
1.5. Présentation des activités du Groupe	24
1.6. Accréditations, agréments et autorisations	56
1.7. Systèmes d'information et de pilotage	58
1.8. Facteurs de risques	58
1.9. Assurances	65

1.1. Présentation générale

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2009) de services d'évaluation, de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »), et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières. L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (division Marine) ;
- les services à l'industrie (division Industrie) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (division Inspection & Vérification en Service – IVS) ;

- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (division Hygiène, Sécurité & Environnement – HSE) ;
- les services à la construction (division Construction) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (division Certification) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (division Biens de consommation) ; et
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (division Services aux gouvernements & Commerce international – GSIT).

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau d'environ 900 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 39 000 personnes et dispose d'un portefeuille de plus de 370 000 clients.

1.2. Informations financières sélectionnées

Les tableaux ci-dessous présentent des extraits des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 2008 et 2009 préparés conformément aux normes IFRS et audités.

Ces éléments doivent être lus et appréciés au regard des comptes audités du Groupe et de leurs notes annexes figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 ainsi que du chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

■ PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT DE BUREAU VERITAS

(millions d'euros courants)	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	2 647,8	2 549,4	2 066,9
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	433,2	387,6	312,1
Marge opérationnelle ajustée (en %)	16,4%	15,2%	15,1%
Résultat financier	(61,1)	(69,7)	(47,7)
Résultat net part du Groupe	252,7	217,2	158,4
Résultat net ajusté part du Groupe ^{(a) (b)}	273,5	231,4	193,2

(a) Avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents.

(b) Le calcul du résultat net ajusté part du Groupe est détaillé dans le paragraphe 3.4.1 du chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

■ RÉCONCILIATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

(millions d'euros courants)	2009	2008	2007
Résultat opérationnel	405,4	368,5	265,5
Dotations aux amortissements des allocations d'écarts d'acquisition	19,8	17,9	9,6
Perte de valeur des écarts d'acquisition	1,9	1,2	0,3
Cessions et arrêts d'activités	6,1	-	-
Honoraires de gestion versés à l'actionnaire	-	-	1,6
Frais liés à l'introduction en bourse	-	-	35,1
Résultat opérationnel ajusté	433,2	387,6	312,1

■ PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BUREAU VERITAS

(millions d'euros courants)	2009	2008	2007
Résultat net	257,7	223,6	163,5
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	46,6	(62,5)	(10,1)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	418,6	315,4	217,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(65,3)	(88,1)	(51,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,6	2,0	1,5
Dividendes reçus	-	-	1,3
Intérêts payés	(43,8)	(40,0)	(35,5)
Cash flow libre ^(a)	310,1	189,3	133,6

(a) Flux net de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

■ PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU BILAN

(millions d'euros courants)	2009	2008	2007
Total actif non courant	1 310,3	1 258,8	898,9
Total actif courant	987,8	1 009,4	910,3
Capitaux propres	501,2	283,8	165,5
Passifs financiers non courants	742,7	978,6	742,2
Autres passifs non courants	226,0	246,6	190,3
Passifs courants	828,2	756,3	716,7
Endettement net total ^(a)	679,3	907,7	667,3

(a) L'endettement net total est défini comme l'endettement brut total du Groupe duquel sont déduites les valeurs mobilières et créances assimilées ainsi que les disponibilités.

■ CHIFFRE D'AFFAIRES 2007-2009 PAR DIVISION

(millions d'euros courants)	2009	2008 ^(a)	2007
Marine	316,5	293,5	247,2
Industrie	535,8	482,0	311,1
Inspection & Vérification en Service	334,8	330,2	267,8
Hygiène, Sécurité & Environnement	232,2	242,4	206,1
Construction	429,9	469,4	391,7
Certification	289,4	274,1	243,6
Biens de consommation	359,1	306,4	259,2
Services aux gouvernements & Commerce international	150,1	151,4	140,2
Chiffre d'affaires consolidé	2 647,8	2 549,4	2 066,9

(a) Le Groupe a procédé à quelques réaffectations d'activités individuelles entre certaines divisions. Bien que non significatifs en soi, les données 2008 ont été retraitées selon cette nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

■ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ 2007-2009 PAR DIVISION

(millions d'euros courants)	2009	2008 ^(a)	2007
Marine	98,6	87,5	70,1
Industrie	68,6	62,3	35,7
Inspection & Vérification en Service	39,4	36,8	25,1
Hygiène, Sécurité & Environnement	10,0	11,1	12,7
Construction	41,5	48,5	45,9
Certification	56,7	51,0	45,3
Biens de consommation	98,6	70,8	56,6
Services aux gouvernements & Commerce international	19,8	19,6	20,7
Résultat opérationnel ajusté consolidé	433,2	387,6	312,1

(a) Le Groupe a procédé à quelques réaffectations d'activités individuelles entre certaines divisions. Bien que non significatifs en soi, les données 2008 ont été retraitées selon cette nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

1.3. Historique

Bureau Veritas a été fondé en 1828 à Anvers en Belgique, avec pour mission initiale de collecter, vérifier et fournir aux assureurs du monde maritime des informations précises et à jour sur l'état des navires et de leurs équipements dans le monde entier. Le siège de Bureau Veritas fut transféré à Paris en 1833, et un réseau international fut très rapidement constitué pour suivre les navires classés par l'entreprise, d'abord en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, puis dans les principaux ports du reste du monde.

Au début du vingtième siècle, l'entreprise s'est engagée dans de nouvelles activités comme l'inspection de pièces et d'équipements métalliques pour l'industrie ferroviaire, puis pour l'industrie en général. En 1922, le Gouvernement français confia à Bureau Veritas le contrôle de navigabilité des avions civils. Puis, en 1927, l'entreprise créa un département chargé de l'inspection des camions et autocars.

En 1929, Bureau Veritas créa un département de contrôle construction et ouvrit ses premiers laboratoires près de Paris, pour fournir à ses clients des analyses métallurgiques et chimiques et des essais de matériaux de construction.

De 1980 à 1990, deux activités nouvelles furent lancées à l'échelon mondial, permettant au Groupe de changer de dimension :

- en 1984, le Gouvernement du Nigeria confia à Bureau Veritas la mise en place d'un système d'inspection avant expédition des marchandises importées dans le pays. Ce fut l'occasion de développer une nouvelle activité à l'échelle mondiale, dénommée Contrats de Gouvernement. De nombreux pays, en Afrique, en Amérique latine et en Asie ont depuis lors confié à Bureau Veritas la mise en place de programmes d'inspections avant expédition des produits qu'ils importent ; et
- en 1988, alors que le management de la qualité devenait une priorité dans les entreprises, Bureau Veritas créa une filiale dénommée BVQI (rebaptisée aujourd'hui Bureau Veritas Certification) afin d'accompagner les entreprises et organisations clientes dans l'obtention de la certification qualité ISO 9001. Une stratégie de déploiement mondial de cette activité fut mise en œuvre dès l'origine et Bureau Veritas Certification est aujourd'hui le leader mondial de la certification de systèmes.

En 1995, CGIP (devenu depuis Wendel) et Poincaré Investissements acquièrent ensemble la majorité du capital de Bureau Veritas, donnant à son développement une nouvelle impulsion, alors que plusieurs évolutions du marché favorisent les métiers de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoires : forte croissance du commerce mondial, sophistication et globalisation des chaînes d'approvisionnement, renforcement de l'environnement réglementaire en matière d'hygiène et santé, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale sous la pression de l'opinion publique et des organisations non gouvernementales et, plus récemment, redémarrage des investissements mondiaux dans le domaine de la production et du transport de l'énergie et des matières premières.

Le Groupe a mis en place une stratégie dynamique de croissance, à la fois organique et externe, visant à devenir le leader mondial du marché des services d'évaluation de conformité et de certification, renforcer sa position de leadership dans chacune de ses huit divisions et acquérir la taille critique dans chacune de ses implantations. Parmi toutes les initiatives lancées depuis 10 ans, quelques-unes sont particulièrement significatives :

- en 1996, le Groupe a acquis 100% du capital de CEP en France, devenant ainsi le leader de l'évaluation de conformité dans le domaine de la construction en France ;
- l'acquisition puis la fusion des sociétés américaines ACTS (en 1998) et MTL (en 2001), toutes deux spécialisées dans les tests en laboratoire de biens de consommation, ont permis d'ajouter une nouvelle activité au portefeuille du Groupe, devenu ainsi en quelques années l'un des principaux acteurs mondiaux des tests en laboratoire et des inspections pour l'ensemble des produits de consommation fabriqués en Asie et vendus par les grands distributeurs aux États-Unis et en Europe. À cela s'est ajouté plus récemment le développement d'une présence solide sur le marché des tests en laboratoire de produits électriques et électroniques, grâce notamment au rachat de laboratoires spécialisés en France, aux États-Unis, en Chine et à Taïwan ;
- aux États-Unis, le Groupe est devenu un acteur clé dans le domaine des services à la construction, avec les acquisitions successives d'US Laboratories en 2003, puis de Berryman & Henigar (côte Ouest et Floride), Graham Marcus (Texas) et LP2A (Californie du Nord). Il en a été de même pour les services HSE (Hygiène, Sécurité & Environnement) avec le rachat de Clayton Group Services, complété ensuite par l'intégration de NATLSCO. Enfin, un pôle inspections industrielles a été constitué à partir des compétences des sociétés Hunt, Unitek et de la division Inspections du groupe d'assurance OneBeacon ;
- au Royaume-Uni, l'acquisition en 2002 du groupe Weeks a permis de constituer un pôle d'inspection et de conseil dans les domaines de l'environnement et de capitaliser sur de fortes compétences en essais de matériaux de construction et en chimie analytique. La reprise des activités d'inspection de la société d'assurances Norwich Union, et plus récemment, l'intégration de Casella ont permis d'établir une division IVS (Inspection & Vérification en Service), et un pôle de services HSE ;
- en Australie, Bureau Veritas a constitué une plate-forme par des acquisitions successives en 2006 et 2007 dans les domaines HSE, services à l'industrie (plus particulièrement pour l'industrie minière) et l'analyse en laboratoires de charbon. Trois sociétés (Kilpatrick, Intico et IRC) ont été acquises en 2006. En juin 2007, Bureau Veritas a acquis CCI Holdings, le deuxième groupe de services d'inspection et le leader des analyses en laboratoires de charbon en Australie. Cette acquisition a permis à Bureau Veritas de doubler sa taille en Australie, en renforçant sa position dans les services d'inspection pour l'industrie minière et en complétant son offre de services dans les tests de minéraux ;

- en Espagne, Bureau Veritas, qui détenait déjà 43% du capital de la société espagnole ECA Global, a acquis le solde du capital de cette société, portant ainsi sa participation à 100% en octobre 2007. Suite à cette acquisition, Bureau Veritas a plus que triplé de taille en Espagne, avec une position de leader dans le domaine des services à l'industrie, des inspections d'équipements en service, de la certification et du contrôle technique de construction. L'Espagne est désormais le second pays d'implantation pour le Groupe (après la France) ; et
- en 2008, Bureau Veritas a constitué une plateforme mondiale de services pour l'industrie minière, principalement avec l'acquisition d'Amdel, le leader australien des analyses de minerais en laboratoire (tests géochimiques, minéralogiques et métallurgiques). Les sociétés Cesmec (Chili) et Geoanalitica (Chili) acquises en cours d'année sont également venues compléter cette plateforme en Amérique latine.

Acquisition de Bureau Veritas par Wendel

Le groupe Wendel, co-actionnaire de Bureau Veritas depuis 1995 avec le groupe Poincaré Investissements a, courant 2004, pris par étapes le contrôle de la Société.

En 2004 le groupe Wendel et Poincaré Investissements détenaient respectivement 33,8% et 32,1% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas, le solde étant détenu par des actionnaires personnes physiques. Le 10 septembre 2004, le groupe Wendel et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord prévoyant la cession au groupe Wendel de 100% du capital de la société Poincaré Investissements. À la suite de la réalisation de cette opération fin 2004, le groupe Wendel détenait 65,9% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas ; l'acquisition de la participation détenue par Poincaré Investissements a représenté un investissement de 660 millions d'euros pour Wendel.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe Wendel a proposé aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas de céder leurs

titres dans des conditions comparables à celles proposées pour l'acquisition du contrôle. Cette offre privée d'achat et d'échange (l'« Offre ») comportait deux branches :

- une offre en numéraire d'achat des actions Bureau Veritas à 140 euros par titre ; et
- une offre en actions d'échange de 10 actions Bureau Veritas contre 27 actions Wendel. L'offre en numéraire a été présentée par SOFU Participations, filiale à 100% du groupe Wendel, et l'offre en actions par le groupe Wendel directement.

L'Offre a permis de porter la participation du groupe Wendel à 99% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Globalement, le prix de revient consolidé pour Wendel de son investissement dans Bureau Veritas est de 1,41 milliard d'euros.

Introduction en bourse

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007. L'introduction en bourse a rencontré un grand succès auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux ainsi qu'auprès des particuliers. La grande qualité de la demande et le taux élevé de souscription institutionnelle, supérieur à 10 fois la taille de l'offre initiale, ont permis de fixer le prix de l'introduction en bourse en haut de la fourchette, à 37,75 euros par action.

L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le groupe Wendel, s'est élevée à 1 240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Ainsi, au 31 décembre 2008, Wendel détenait 62% du capital de Bureau Veritas (hors actions auto-détenues).

Cession de 10% du capital de Bureau Veritas

Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé 11 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé avec construction accélérée d'un livre

d'ordres. À l'issue de cette opération le groupe Wendel a réduit sa participation au capital de Bureau Veritas de 62% à 52%.

1.4. Aperçu des activités du Groupe

Ce chapitre contient des informations relatives aux marchés et au positionnement du Groupe sur ses marchés, et notamment des informations relatives à la taille du marché et aux parts de marché. Le Groupe définit son activité comme le marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »).

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun rapport exhaustif couvrant ou traitant du marché des services d'évaluation de conformité et de certification. En conséquence, et sauf indication contraire, les informations figurant dans le présent chapitre relatives aux parts de marché et à la taille du marché et des segments du marché des services d'évaluation de conformité et de certification sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. De plus, les concurrents du Groupe pourraient définir ces marchés d'une façon différente. Dans la mesure où les données relatives aux parts de marché et aux tailles de marché figurant dans le présent chapitre ne sont que des estimations du Groupe, elles ne constituent pas des données officielles.

1.4.1. Présentation générale

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2009) de services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE ») et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières.

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de plus de 900 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 39 000 personnes et dispose d'un portefeuille de plus de 370 000 clients.

L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires. Le Groupe fournit à ses clients des rapports établis par ses experts ou spécialistes qui présentent les résultats de ses observations et de ses analyses, et qui mesurent les écarts avec la référence, la réglementation et/ou la norme. Dans certains cas précis, le Groupe peut proposer des solutions visant à permettre à ses clients d'améliorer leur performance QHSE ou de respecter les références et réglementations concernées. Le Groupe dispose également d'une gamme de services de conseil et de formation.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (Marine) ;
- les services à l'industrie (Industrie) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (Inspection & Vérification en Service – IVS) ;
- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (Hygiène, Sécurité & Environnement – HSE) ;
- les services à la construction (Construction) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (Certification) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (Biens de consommation) ; et
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (Services aux gouvernements & Commerce international – GSIT).

Les divisions Marine, Biens de consommation et GSIT ont été organisées dès l'origine sur le plan mondial compte tenu de la nature de leurs activités. En revanche, les divisions Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification, qui s'adressent à des clients similaires et dont le portefeuille de services est très complémentaire, sont regroupées dans un ensemble organisationnel plus large, le pôle « Industrie et Infrastructures » (69% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2009), qui a notamment vocation à favoriser le développement de ventes croisées et à bénéficier d'effets d'échelle.

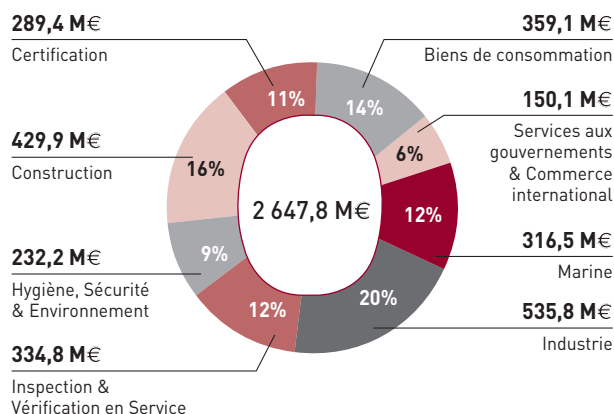
PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

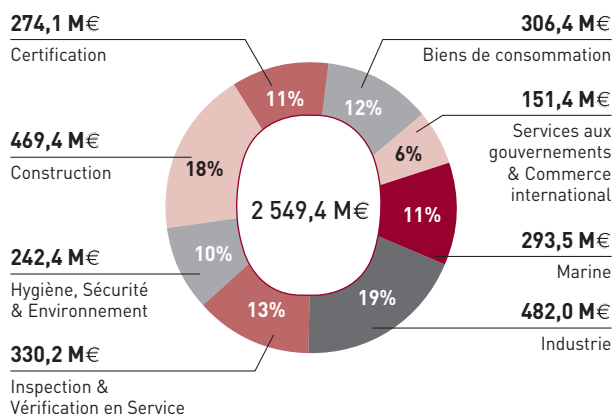
Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par division et par zone géographique en 2008 et en 2009. La répartition du chiffre d'affaires pour l'exercice 2007 figure à la page 10 du Document de référence 2008 enregistré auprès de l'AMF en date du 23 avril 2009 sous le numéro R.09-026.

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a procédé à quelques réaffectations d'activités individuelles entre certaines divisions. Bien que non significatifs en soi, les données 2008 ont été retraitées selon cette nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

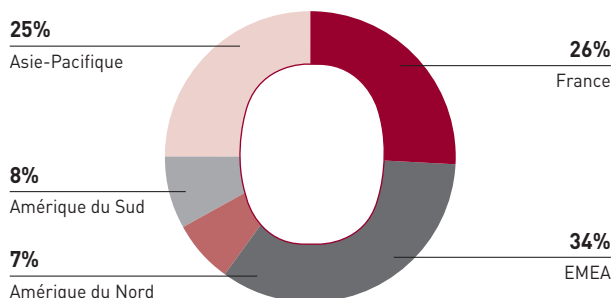
■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR DIVISION



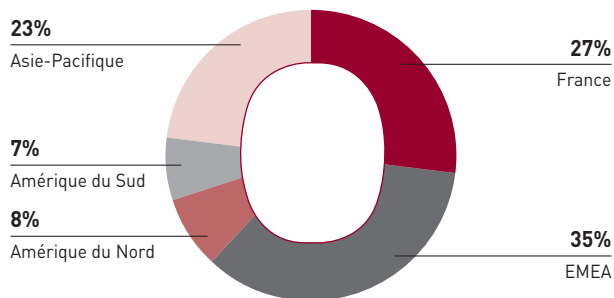
■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2008 PAR DIVISION



■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2008 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



En 2009, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2 647,8 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 252,7 millions d'euros. Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats financiers du Groupe au cours des trois derniers exercices :

(millions d'euros courants)	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	2 647,8	2 549,4	2 066,9
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	433,2	387,6	312,1
Résultat net part du Groupe	252,7	217,2	158,4
Flux net de trésorerie généré par l'activité	418,6	315,4	217,3
Endettement net total	679,3	907,7	667,3
Cash flow libre ^(b)	310,1	189,3	133,6

(a) Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents.

(b) Flux net de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

1.4.2. Le marché

DES MARCHÉS PORTÉS PAR DES TENDANCES FAVORABLES À LONG TERME

Le Groupe estime que les marchés sur lesquels il est actif représentent un chiffre d'affaires accessible cumulé de plus de 50 milliards d'euros. Il considère que son marché accessible inclut ses ventes, les ventes de ses concurrents ainsi que les activités similaires réalisées en interne par les clients du Groupe ou de ses concurrents et qui pourraient être externalisées auprès du Groupe ou ses concurrents.

Au total, la Société estime que le marché accessible du Groupe dans son ensemble devrait croître à moyen terme (hors effet de conjoncture) à un rythme de 5 à 7% par an (hors externalisation et privatisation), d'importantes disparités pouvant toutefois exister en fonction des marchés et des zones géographiques.

Ces marchés sont portés par des tendances favorables à long terme, et en particulier :

- la multiplication et le renforcement des réglementations et standards QHSE :

la sensibilité croissante de l'opinion publique à la maîtrise des risques QHSE conduit à une multiplication, à un durcissement et à la convergence des réglementations QHSE, ainsi qu'au développement de référentiels non réglementaires et de labels qualité dans les pays industrialisés. De même, l'industrie maritime est en train de mettre en œuvre de nouvelles réglementations liées à la gestion des eaux de ballast ou à la mise en place d'un « Passeport Vert » destiné à renforcer le contrôle des matériaux dangereux utilisés à bord des navires, pendant leur exploitation et lors de leur démantèlement. Aux États-Unis, les rappels de jouets effectués par de nombreux groupes de distribution ont amené le Congrès à voter, en août 2008, le *Consumer Product Safety Improvement Act*, qui vise à renforcer les contrôles de matières dangereuses présents dans les produits pour enfants ;

- la privatisation des activités de contrôle et d'inspection :

les autorités publiques ont une tendance croissante à se faire assister ou à déléguer à des sociétés privées, plus réactives et disposant d'un réseau international d'expertise, leurs activités de contrôle. Le Groupe est un précurseur dans ce domaine. À titre d'exemple, au cours des cinq dernières années, les autorités japonaises ont décidé de privatiser les activités de revue de conformité des permis de construire au Code de l'urbanisme pour les nouvelles constructions, ouvrant ainsi un nouveau marché sur lequel le Groupe s'est implanté. En juin 2007, la loi régissant la revue de conformité des permis de construire a été renforcée afin d'étendre le nombre de contrôles que doivent mener les tierces parties ;

- l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection :

les entreprises externalisent de plus en plus leurs activités de contrôle et d'inspection dans les domaines du QHSE à des sociétés spécialisées. En ayant recours à des entreprises telles que Bureau Veritas, qui disposent d'experts, du savoir-faire et de méthodologies homogènes à travers le monde, elles peuvent améliorer leur maîtrise des risques QHSE sur l'ensemble de leurs implantations internationales, à un moindre coût.

Cette tendance croissante à l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection touche la plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe (voir tableau ci-dessous sur les principaux facteurs de croissance des marchés), en particulier les divisions IVS et Construction. À titre d'exemple pour la division IVS, dans certains pays d'Europe, les chefs d'établissement qui ont la responsabilité de procéder à l'inspection périodique de leurs installations (ascenseurs, équipements sous pression, installations électriques ou encore systèmes de sécurité incendie) tendent de manière croissante à confier ces missions à des entreprises comme le Groupe plutôt que de les réaliser en interne. L'externalisation des activités de tests en laboratoires dans le domaine des produits de consommation, des mines, du commerce de matières premières ou du HSE est également une tendance de fond. Ainsi, dans l'activité Mines et Minéraux, les groupes miniers ont une tendance croissante à externaliser leurs activités de tests chimiques destinées à déterminer les teneurs en minerai de leurs gisements, tant pendant les phases d'exploration que pendant la production. Cette externalisation, déjà avancée dans des pays comme l'Australie ou le Canada, devrait se poursuivre, dans ces pays mais également dans les autres pays miniers ;

- les exigences croissantes de maîtrise des risques QHSE :

la préoccupation croissante des opinions publiques et des consommateurs pour la maîtrise des risques QHSE conduit les entreprises à investir davantage dans ce domaine afin d'assurer à leurs clients la qualité de leurs produits et services. De nouveaux labels visant à inscrire la construction de bâtiments neufs dans une logique de développement durable (HQE en France, LEED aux États-Unis, BREEAM au Royaume-Uni) se développent à travers le monde ;

- le développement du management responsable :

au-delà du respect des réglementations et de la volonté d'apparaître comme des entreprises « citoyennes », les entreprises estiment désormais qu'une gestion proactive des problématiques QHSE est une source de création de valeur ainsi qu'une garantie de pérennité. Elles cherchent ainsi de plus en plus à maîtriser l'intégrité de leurs actifs et la qualité de leurs produits tout au long de leur chaîne d'approvisionnement et de distribution, et les questions de maîtrise des risques QHSE sont devenues une priorité des Directions générales ; et

1

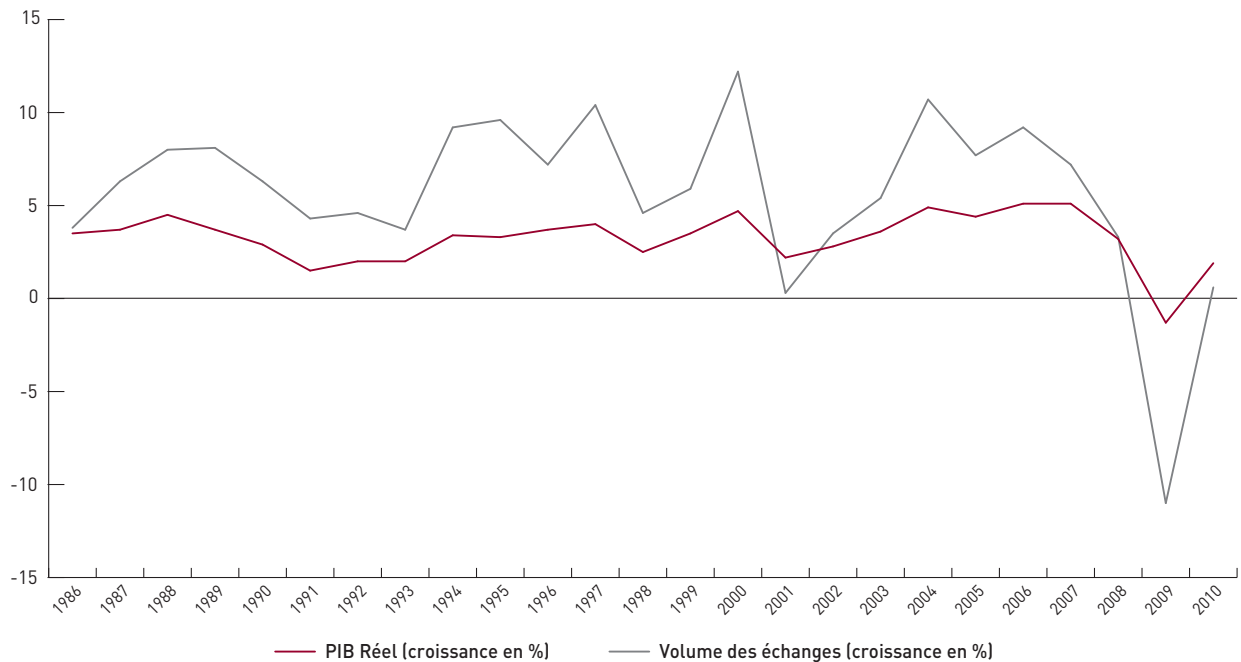
PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

- La globalisation du marché et la croissance du commerce international :

la globalisation des échanges et des marchés ainsi que la délocalisation des activités de production vers les zones à faibles coûts génèrent des besoins croissants de services d'inspection et de vérification de la qualité des produits échangés et du respect des règles en matière de santé, sécurité et environnement lors

de la fabrication des produits ou de la réalisation d'installations. Comme le montre le graphique suivant, la croissance du commerce international a été historiquement supérieure de deux à trois points à la croissance économique mondiale, à l'exception de l'année 2009 qui a connu une chute de plus de 10% du commerce international.



Source : FMI (Fonds Monétaire International) – World Economic Outlook.

Cette globalisation des marchés entraîne par ailleurs une croissance forte des nouveaux pays industrialisés (Brésil, Russie, Inde, Chine, etc.), qui investissent à leur tour dans de larges projets

d'infrastructure et dans l'énergie, et une internationalisation des grands groupes industriels et de services.

Le Groupe considère que les principaux facteurs de croissance des marchés sur lesquels il intervient sont les suivants :

Marchés	Taille estimée du marché ^(a)	Facteurs de croissance	Degré d'externalisation
Marine	Plus de 2 milliards d'euros	Croissance des échanges internationaux. Nouvelles réglementations (par exemple sur le recyclage des navires anciens). Transfert des activités de production en Asie.	Élevé
Industrie	Environ 12 milliards d'euros	Transfert des activités de production en Asie. Croissance des investissements industriels (Pétrole, Gaz, Électricité, Minerais) ou dans certains pays (Chine, Inde, Brésil, Russie). Nouvelles réglementations QHSE et renforcement des réglementations existantes. Demande de minéraux et évolution des prix des minerais.	Moyen
IVS	Plus de 7 milliards d'euros en Europe	Harmonisation des réglementations en Europe. Privatisation. Externalisation des services d'inspection.	Faible
HSE	Entre 10 et 15 milliards d'euros (hors tests en laboratoire)	Risques HSE (réchauffement climatique, risques à l'occupant et risques au travail). Nouvelles réglementations. Développement du management responsable.	Moyen
Construction	Plus de 10 milliards d'euros	Nouvelles réglementations (haute performance, efficacité énergétique). Privatisation. Nouveaux services (assistance à la gestion d'actifs).	Faible
Certification	Plus de 3 milliards d'euros	Globalisation des normes ISO. Nouveaux schémas de certification.	Élevé (sauf pour les audits sur mesure)
Biens de consommation	Environ 4 milliards d'euros (hors tests de produits agroalimentaires)	Raccourcissement du cycle de vie des produits. Externalisation des services d'inspection et de vérification. Nouvelles réglementations. Optimisation des chaînes d'approvisionnement.	Moyen
Services aux gouvernements & Commerce international	Plus de 4 milliards d'euros (hors contrôle technique des véhicules en service)	Croissance du commerce international. Demande croissante d'une plus grande sécurité des échanges commerciaux.	Élevé pour l'activité Services aux gouvernements ; Moyen pour l'activité Commerce international

(a) Source : Société.

UN MARCHÉ CARACTÉRISÉ PAR DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

L'émergence de nouveaux acteurs globaux est rendue difficile par l'existence d'importantes barrières à l'entrée, et notamment :

- la nécessité de disposer des agréments et accréditations dans chaque pays et région du monde pour pouvoir exercer son activité. L'obtention d'un agrément ou d'une accréditation est un processus long qui requiert la mise en place de systèmes performants en vue du contrôle interne de la qualité des

activités d'inspection et de vérification. La constitution d'un large éventail d'autorisations, agréments et accréditations se construit donc sur le long terme ;

- la nécessité de bénéficier d'un réseau géographique dense, tant au niveau local qu'international. La densité du réseau local est notamment importante afin de pouvoir étendre facilement l'offre de services, s'adresser aux clients locaux et bénéficier d'économies d'échelle tandis qu'un réseau international permet d'accompagner ses clients dans l'ensemble de leurs implantations et besoins en services QHSE à travers le monde ;

- la nécessité d'offrir une gamme étendue de services et d'inspections, en particulier pour servir les grands comptes, intervenir sur certains grands contrats, ou se différencier des acteurs locaux qui n'ont pas les ressources ni les compétences nécessaires pour offrir une large gamme de services et des prestations à forte valeur ajoutée. Les distributeurs de biens de consommation demandent ainsi généralement à leurs prestataires de services de tests de leur fournir également des prestations d'inspection de leurs fabricants. De même, les grands groupes pétroliers demandent à leurs prestataires de services QHSE de les assister sur l'ensemble du cycle de vie de leurs installations (services d'audit technique, d'inspection lors de la production d'équipements ou d'assistance à la gestion de la maintenance de leurs installations) ;
- la nécessité de bénéficier d'experts techniques de premier plan. La technicité et le professionnalisme des équipes permettent au Groupe de se différencier de ses concurrents en apportant à ses clients des solutions à forte valeur ajoutée ;
- la nécessité de jouir d'une réputation d'intégrité et d'indépendance afin d'être à même d'établir un partenariat de long terme avec les entreprises dans le cadre de la gestion de leurs risques QHSE ; et
- l'importance de bénéficier d'une marque reconnue au niveau mondial.

Ces fortes barrières à l'entrée expliquent la très forte stabilité des leaders mondiaux de l'industrie des services d'évaluation de conformité et de certification QHSE.

UN MARCHÉ FRAGMENTÉ ENTRÉ EN PHASE DE CONSOLIDATION

La plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe sont très fragmentés, en particulier pour les divisions constituant le pôle Industrie et Infrastructures. Sur ces marchés, il existe plusieurs centaines d'acteurs locaux ou régionaux spécialisés par marché ou par type de prestations de services, ainsi que quelques acteurs globaux (tels que le Suisse SGS, l'Anglais Intertek ou le Norvégien DNV). Certains concurrents sont par ailleurs des organismes publics, parapublics ou à statut associatif (par exemple l'American Bureau of Shipping en Marine, l'Américain Underwriters Laboratories dans le secteur des biens de consommation ou les sociétés allemandes TÜV pour les métiers du pôle Industrie et Infrastructures).

Le Groupe estime que l'environnement concurrentiel dans les différents marchés sur lesquels il évolue peut être synthétisé de la manière suivante :

	Fragmentation du marché	Environnement concurrentiel
Marine	Moyenne	10 membres de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (« IACS »), dont Bureau Veritas, classent environ 90% de la flotte mondiale.
Industrie	Forte, et moyenne pour l'activité Mines et Minéraux	Quelques grands acteurs européens ou mondiaux (Bureau Veritas, DNV, TÜV Süd, TÜV Rheinland, TÜV Nord, SGS, Lloyd's Register, Apave, Moody International). Nombreux acteurs locaux très spécialisés. Pour les Mines et Minéraux : seulement deux acteurs mondiaux (SGS et ALS Chemex), quelques groupes régionaux, et de nombreux acteurs locaux spécialisés.
IVS	Forte	Quelques grands acteurs locaux ou multilocaux en Europe (Bureau Veritas, Apave, Norisko-Dekra, Socotec, TÜV Süd, TÜV Rheinland, Lloyd's Register, compagnies d'assurance). Nombreux acteurs locaux spécialisés.
HSE	Forte	Quelques acteurs globaux (RPS, URS, ERM, Bureau Veritas, Dupont Safety, SGS) aux profils très différents. Multitude d'acteurs locaux ou nationaux.
Construction	Forte	Quelques grands acteurs régionaux (Socotec et Apave en France, PSI et RPS aux États-Unis, Nihon Teri au Japon), nombreux acteurs locaux. Un seul acteur global : Bureau Veritas.
Certification	Forte	Quelques acteurs globaux (Bureau Veritas, SGS, DNV, BSI, Lloyd's Register), des organismes de certification parapublics nationaux et de nombreux acteurs locaux.
Biens de consommation (hors activités de tests de produits agroalimentaires)	Moyenne	Marché relativement concentré pour les jouets, le textile et l'ameublement avec trois leaders mondiaux (Bureau Veritas, SGS, Intertek). Marché plus fragmenté pour les produits électriques et électroniques, où Underwriters Labs. est leader devant Intertek.
Services aux gouvernements & Commerce international	Faible	4 acteurs principaux pour les services aux gouvernements (SGS, Intertek, Bureau Veritas, Cotecna). 4 acteurs principaux dans chacun des marchés de commodités (agroalimentaire, produits pétroliers, minéraux). Ces marchés sont dominés par SGS et Intertek.

Le Groupe considère que la consolidation de l'industrie des services QHSE, en particulier sur les segments de marchés les plus fragmentés, est entrée dans une phase active en raison notamment de la volonté des grands acteurs du secteur de densifier leur présence sur les marchés locaux et d'être en mesure d'accompagner les grands comptes internationaux dans l'ensemble de leurs besoins QHSE à travers le monde.

Compte tenu de sa présence globale, de ses positions de leader mondial sur ses métiers et de son expérience dans la réalisation d'acquisitions, le Groupe considère qu'il est bien positionné pour être un des principaux acteurs de cette consolidation.

1.4.3. Les atouts concurrentiels du Groupe

UN LEADER MONDIAL

Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2009) du marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »), et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières. Il figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur chacun des marchés sur lesquels ses huit divisions sont présentes et considère être le leader sur certains d'entre eux :

- Marine : numéro deux mondial en nombre de navires classés ;
- Industrie : un des trois leaders mondiaux. Des positions fortes en Europe, aux États-Unis, en Australie et sur les marchés de l'Énergie au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine ;
- IVS : un des trois leaders mondiaux, avec des positions clés en France, en Espagne, au Royaume-Uni et au Benelux ;
- HSE : numéro quatre mondial, avec des positions fortes en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Brésil et en Australie ;
- Construction : numéro un mondial, avec de fortes positions en France, en Espagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Japon ;
- Certification : numéro un mondial avec environ 100 000 clients ;
- Biens de consommation : numéro un mondial pour les tests sur les jouets et numéro deux mondial pour les tests sur le textile ; et
- GSIT : un des quatre leaders mondiaux dans les services aux gouvernements et position de niche dans le secteur des *commodities*.

DES POSITIONS SOLIDES SUR DES MARCHÉS À FORT POTENTIEL ET EN CROISSANCE

Le Groupe est un leader mondial sur des segments de marchés importants disposant d'un fort potentiel de développement.

Le Groupe bénéficie de positions de leader sur des segments de marchés qui ont connu récemment des croissances particulièrement élevées tels que la Marine, les Biens de consommation ou l'Énergie. Au cours des trois dernières années, le chiffre d'affaires du Groupe dans la Marine, les Biens de consommation et l'Énergie a augmenté en moyenne de respectivement de 15%, 13% et 21% par an.

Le Groupe est par ailleurs le seul acteur global qui soit positionné sur l'ensemble des domaines de l'industrie et de la construction à travers les cinq divisions de son pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification). Cette présence unique sur des métiers complémentaires permet au Groupe d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs équipements, installations ou infrastructures et lui offre des opportunités importantes de développer les synergies, notamment le *cross-selling*, entre ses différentes divisions. Le Groupe considère que le renforcement de sa présence sur ces cinq marchés devrait lui offrir des perspectives de croissance attractives au cours des prochaines années en raison de leur taille, de leur degré de fragmentation et de la tendance à la privatisation et à l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection.

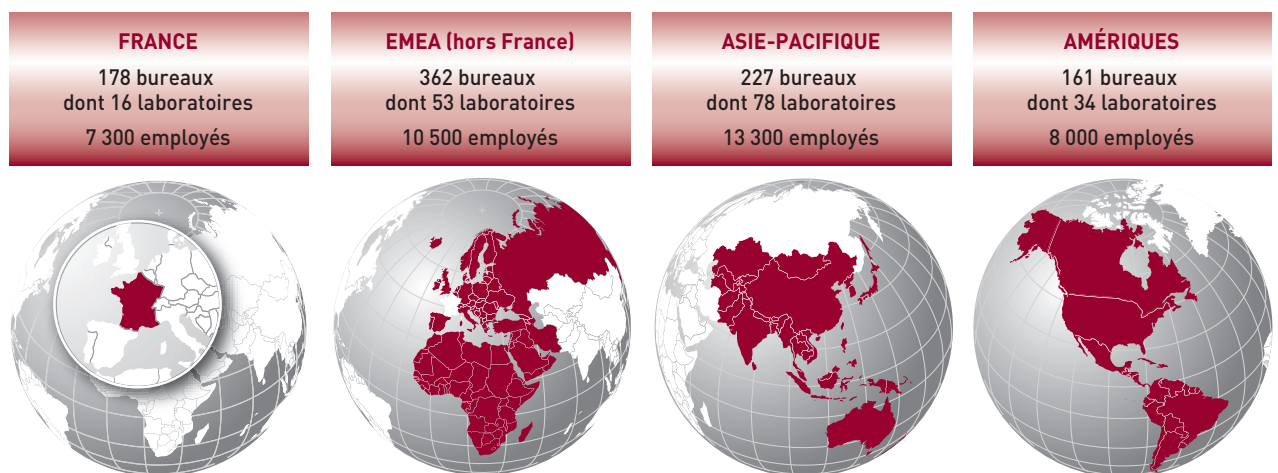
Le Groupe est implanté dans l'ensemble des zones économiques à fort potentiel de croissance (Asie, Moyen-Orient, Inde, Amérique latine, Afrique, Russie et Europe de l'Est) qui représentaient, en 2009, plus de 40% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Dans ces régions, le chiffre d'affaires du Groupe a crû en moyenne de 27% depuis 2006 avec une marge opérationnelle supérieure à la moyenne du Groupe. Le renforcement des positions de chacune de ses huit divisions dans ces régions est un axe majeur de développement du Groupe.

À titre d'exemple, le Groupe, qui a été en 1902 la première société de classification étrangère à s'installer en Chine, y a réalisé 340 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2009 (y compris Taïwan et Hong Kong) et y emploie plus de 7 000 personnes dans ses divisions Marine, Biens de consommation, Industrie, Construction et Certification. Le Groupe entend continuer à étendre sa présence

en Chine par l'ouverture de nouveaux bureaux et laboratoires et en y développant systématiquement ses huit divisions globales, afin de continuer à tirer profit de la croissance de la zone Chine/Hong Kong/Taiwan (croissance annuelle moyenne de 20% du chiffre d'affaires du Groupe sur cette zone entre 2006 et 2009).

UN RÉSEAU INTERNATIONAL PERFORMANT

Avec plus de 900 bureaux et laboratoires couvrant 140 pays, Bureau Veritas est l'un des trois acteurs du marché qui possède un réseau géographique mondial.



Grâce à son réseau mondial, le Groupe bénéficie d'avantages concurrentiels significatifs :

- des positions géographiques clés permettant d'accompagner les grandes multinationales sur l'ensemble de leurs implantations ;
- une connaissance approfondie des réglementations, standards et normes en vigueur dans un très grand nombre de pays (développés et en développement), permettant d'aider ses clients à exporter ou à investir dans de nouveaux marchés en veillant au respect des réglementations locales et en contribuant au développement d'un management responsable ;
- des équipes multiculturelles, des expertises dans un grand nombre de domaines techniques et une connaissance approfondie des marchés industriels, qui permettent de mieux comprendre les enjeux QHSE des entreprises et leur apporter ainsi des solutions différenciantes ; et
- une réputation d'expertise technique dans les principaux pays industrialisés qui lui confère une visibilité importante auprès des clients.

UNE EXPERTISE TECHNIQUE RECONNUE PAR DES AUTORITÉS DÉLÉGATAIRES ET DE MULTIPLES ORGANISMES D'ACCREDITATION

Le Groupe intervient dans la plupart de ses activités en tant que seconde partie (intervention pour le compte du client) ou tierce partie (intervention en tant qu'entité indépendante vis-à-vis de plusieurs parties), pour le compte d'autorités ou d'organismes d'accréditation, afin de vérifier que ses clients respectent leurs obligations réglementaires.

Le Groupe a ainsi acquis au fil des années des compétences et des références dans un grand nombre de domaines techniques ainsi qu'une connaissance étendue des environnements réglementaires QHSE. Le Groupe est aujourd'hui autorisé ou accrédité en tant que seconde ou tierce partie pour le compte d'un très grand nombre d'autorités délégataires nationales et internationales et d'organismes d'accréditation.

À titre d'exemple, dans le cadre des activités de sa division Marine, le Groupe est titulaire de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales pour la certification de navires. Dans le cadre des activités de sa division Certification, le Groupe est accrédité par plus de 30 organismes nationaux de certification. Le Groupe est également accrédité par l'Union européenne en tant qu'organisme notifié afin de réaliser des missions d'inspection visant l'application des directives européennes liées à la certification d'équipements destinés à être utilisés en Europe (« marquage CE »).

Le Groupe veille en permanence à entretenir, renouveler et étendre son portefeuille d'accréditations et de délégations et fait l'objet de contrôles et audits réguliers par les autorités et organismes d'accréditation visant à s'assurer que les procédures, la qualification des collaborateurs et les systèmes de gestion du Groupe sont conformes aux exigences des standards, normes, référentiels ou réglementations concernés.

Par ailleurs, et dans le cadre de ses missions non délégataires, le Groupe bénéficie d'une réputation d'expertise technique et d'indépendance lui conférant une solide position pour être un partenaire de long terme des entreprises qui doivent se conformer aux règles QHSE et obtenir les autorisations nécessaires au plein exercice de leurs activités.

UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE DE CROISSANCE PAR ACQUISITIONS

Pour accélérer sa croissance, renforcer son réseau (tant pour bâtir des nouvelles implantations que pour densifier son réseau existant) et acquérir des compétences nouvelles, le Groupe s'est engagé depuis 10 ans dans une politique d'acquisitions de petites et moyennes

entreprises dont l'activité se situe au cœur de ses huit divisions. Le Groupe a ainsi acquis plus de 70 sociétés sur la période 2001-2009, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 850 millions d'euros. Historiquement, ces acquisitions ont été réalisées principalement dans la division Biens de consommation et le pôle Industrie et Infrastructures. Le Groupe a réalisé à travers l'acquisition de la société CCI, en 2007, sa première opération significative dans l'activité d'inspection et de tests de matières premières complétée en 2008, par l'acquisition d'Amdel, leader australien des analyses de minerais en laboratoire (tests géochimiques, minéralogiques et métallurgiques) et de Geoanaltica au Chili. Ces acquisitions ont permis de déployer les activités d'analyse en laboratoire de minerais dans le réseau Bureau Veritas, en particulier en Afrique et en Amérique latine, et de développer l'ensemble des services d'inspection et de certification QHSE auprès des grands comptes de l'industrie minière.

En raison d'un environnement économique défavorable et afin de réduire son niveau d'endettement, la stratégie de développement par croissance externe du Groupe a été fortement ralentie au cours de l'exercice 2009. Le tableau ci-dessous présente la part de la croissance externe dans la croissance totale du chiffre d'affaires du Groupe depuis 2001 et illustre l'équilibre entre croissance externe (c'est-à-dire par acquisitions) et croissance organique, facteur clé dans la stratégie de développement du Groupe.

	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Croissance organique	2%	13%	10%	7%	6%	10%	12%	7%	10%
Croissance externe	2%	14%	5%	5%	9%	4%	7%	7%	9%
Effet Change	0%	(4)%	(3)%	-	1%	(4)%	(8)%	(4)%	(2)%
Autre ^(a)	-	-	-	-	-	1%	1%	3%	1%
Croissance totale	4%	23%	12%	12%	16%	11%	12%	13%	19%

(a) Impact de l'entrée dans le périmètre de consolidation de sociétés créées par le Groupe.

Le Groupe a mis en œuvre les synergies commerciales et les synergies de coûts qui lui ont permis d'améliorer progressivement la rentabilité des sociétés acquises et de les intégrer dans le cadre du *business model* du Groupe.

À titre d'exemple, le Groupe a créé la division Biens de consommation par acquisitions successives aux États-Unis, en Europe et en Asie. Au sein du pôle Industrie et Infrastructures, les plateformes de croissance aux États-Unis, au Royaume-Uni, et plus récemment en Australie ont été constituées initialement par acquisitions.

UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES ET RÉCURRENTES

La résistance du Groupe aux différents cycles économiques est la conséquence des facteurs suivants :

- le Groupe possède un portefeuille d'activités diversifiées à la fois géographiquement et par division. En 2009, la division Industrie, la plus importante du Groupe, ne représentait que 20% de son chiffre d'affaires consolidé et chacune des sept autres divisions représentait entre 6% et 16% de son chiffre d'affaires. De plus, le

chiffre d'affaires par zone géographique est réparti en 2009 entre la France (26% du chiffre d'affaires consolidé), la zone Europe Moyen-Orient Afrique – EMEA (34%), les Amériques (15%), et la zone Asie-Pacifique (25%). Enfin, chacune des huit divisions globales du Groupe est constituée d'un portefeuille de services qui sont fournis durant tout le cycle d'investissement et le cycle de vie des équipements, infrastructures ou produits ;

- le Groupe bénéficie d'une base de clientèle fragmentée. Avec environ 370 000 clients, le chiffre d'affaires moyen annuel par client est de l'ordre de 7 000 euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 auprès du plus grand client du Groupe représente moins de 2% du chiffre d'affaires consolidé, et le chiffre d'affaires réalisé auprès des dix premiers clients du Groupe représente moins de 8% du chiffre d'affaires consolidé ; et
- le Groupe bénéficie d'une bonne visibilité sur son activité, grâce à une proportion importante d'activités liées à des contrats pluriannuels, en particulier dans les divisions Marine, IVS, Certification et GSIT. Par ailleurs, dans certaines divisions, on observe un taux élevé de renouvellement des contrats existants du fait du fort niveau de fidélisation des clients (« repeat business »).

Le tableau ci-dessous présente une estimation par le Groupe de la proportion de contrats à long terme de ses huit divisions.

Division	Proportion de contrats à long terme	Commentaires
Marine	Très élevée	L'activité d'inspection des navires en service (près de la moitié du chiffre d'affaires de la division) est essentiellement récurrente car un bateau classé sur le registre de Bureau Veritas y reste généralement jusqu'à sa mise hors service. Carnet de commandes donnant une bonne visibilité à moyen terme sur la partie des activités liées aux constructions neuves.
Industrie	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (« <i>repeat business</i> »).
IVS	Élevée	Une proportion élevée des contrats sont signés pour plusieurs années (deux à six ans). Fort taux de reconduction des contrats annuels.
HSE	Moyenne	Chiffre d'affaires récurrent pour les services liés à une obligation réglementaire (par exemple pour le contrôle de la qualité de l'air). Niveau élevé de fidélisation des clients (« <i>repeat business</i> »).
Construction	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (« <i>repeat business</i> »).
Certification	Très élevée	Les contrats de certification sont généralement des contrats de trois ans. De plus, leur taux de renouvellement à l'issue des trois ans est très important.
Biens de consommation	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Services aux gouvernements & Commerce international	Élevée	Contrats de l'activité Services aux gouvernements d'une durée d'un à trois ans. Risques de résiliation unilatérale.

Par ailleurs, le Groupe considère que la tendance de fond à la multiplication des contraintes réglementaires dans le domaine du QHSE est de nature à atténuer l'effet des cycles économiques sur sa performance.

DES FLUX DE TRÉSORERIE ÉLEVÉS

Le Groupe développe un modèle économique de croissance rentable. Au cours de ces dernières années, le Groupe a généré de façon régulière une forte croissance de son chiffre d'affaires. Entre 1996 et 2009, le Groupe a ainsi multiplié son chiffre d'affaires par plus de cinq, soit une croissance annuelle moyenne de 15%. En outre, le Groupe s'efforce de continuer d'améliorer sa profitabilité ; ainsi entre 1996 et 2009, la marge opérationnelle ajustée du Groupe a progressé régulièrement de 7,8% à 16,4%.

Au cours des trois dernières années, le montant moyen annuel des flux nets de trésorerie disponibles après intérêts et investissements

industriels était de 217 millions d'euros. Cette génération de flux de trésorerie provient de trois éléments :

- une marge opérationnelle élevée ;
- un niveau d'investissement (hors acquisitions) maîtrisé lié à la nature des activités du Groupe, centrées sur l'inspection et les audits plutôt que sur les tests en laboratoires : au cours des trois dernières années, les dépenses d'investissement (hors acquisitions) ont représenté en moyenne 2,8% du chiffre d'affaires du Groupe ; et
- une gestion stricte du besoin en fonds de roulement.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'évolution des différents agrégats de *cash flow* générés par l'activité :

(millions d'euros)	2009	2008	2007 ^(b)	TMVA
EBITDA ajusté ^(a)	484,0	431,6	344,5	+ 18,5%
Flux net de trésorerie généré par l'activité ^(c)	418,6	315,4	235,3	+ 33,4%
Cash flow libre ^(d)	310,1	189,3	151,6	+ 43,0%

(a) L'EBITDA ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté augmenté de la dotation aux amortissements.

(b) Avant décaissement de 18 millions d'euros en 2007 liés aux frais d'introduction en bourse.

(c) Flux de trésorerie avant intérêts – impôts – variation du besoin en fonds de roulement.

(d) Flux net de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE

Les membres de l'équipe dirigeante du Groupe (notamment les membres du Comité exécutif) ont, en moyenne, près de 15 années d'expérience dans le secteur. L'actuel Président-Directeur Général, Frank Piedelièvre, dirige le Groupe depuis 1996.

La stabilité et l'expérience de l'équipe dirigeante du Groupe ont permis de développer une forte culture d'entreprise fondée sur le mérite et l'initiative. Cette équipe a permis au Groupe d'enregistrer d'excellentes performances au cours des 13 dernières années : entre 1996 et 2009, le chiffre d'affaires du Groupe a ainsi été multiplié par plus de cinq à 2 648 millions d'euros contre 455 millions d'euros

en 1996, son résultat opérationnel ajusté par plus de douze à 433 millions d'euros contre 36 millions d'euros en 1996, soit une croissance annuelle moyenne de plus de 20%, et le nombre de salariés a été multiplié par plus de quatre.

Les principaux cadres du Groupe (environ 500 personnes) bénéficient par ailleurs depuis 1996 de programmes de *stock-options*. La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou en attribuant des actions gratuites au profit des managers salariés du Groupe et/ou des mandataires sociaux.

1.4.4. Stratégie du Groupe

Le Groupe considère qu'il dispose à travers ses divisions d'un portefeuille d'activités à fort potentiel de croissance, susceptible de résister aux évolutions des cycles économiques et de générer un flux élevé de trésorerie, ce qui devrait lui permettre de continuer à créer de la valeur au cours des prochaines années.

En particulier, le Groupe considère qu'il bénéficie à travers ses divisions :

- d'une solide position sur l'ensemble des services d'évaluation de conformité QHSE, et en particulier des services d'inspection, d'audit et de certification. Cette catégorie de services, qui représente la majorité de son chiffre d'affaires (contre environ 20% pour ses activités de tests en laboratoire), requiert des compétences techniques importantes, est fortement liée à des obligations réglementaires et à ce titre permet au Groupe de bénéficier d'une bonne visibilité sur son chiffre d'affaires, tout en nécessitant des niveaux d'investissement modérés (2% à 3% du chiffre d'affaires) ;
- de métiers complémentaires, en termes de compétences techniques, de présence géographique et de base de clientèle, ce qui devrait permettre au Groupe de développer le *cross-selling* entre ses divisions dans le futur ; et

- d'un portefeuille d'activités équilibré, qui limite la dépendance des résultats du Groupe à la performance d'une division, d'une zone géographique, ou de l'évolution d'un marché donné.

Fort de ses positions actuelles, le Groupe a pour ambition de devenir le leader mondial du marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines du QHSE, de renforcer sa position de leadership dans chacune de ses divisions et d'acquiescer la taille critique dans chacune de ses implantations, tout en continuant à disposer d'un portefeuille d'activités équilibré de nature à lui permettre de résister aux évolutions des cycles économiques.

La stratégie de développement du Groupe consiste ainsi à :

- densifier son réseau géographique ;
- étendre le portefeuille de services de chacune de ses divisions ;
- poursuivre une politique active d'acquisitions ciblées ; et
- conserver et renforcer ses équipes de dirigeants et experts.

Le Groupe cherche par ailleurs constamment à améliorer sa performance opérationnelle et à générer des flux de trésorerie élevés.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU GÉOGRAPHIQUE DE SES HUIT DIVISIONS

Le réseau actuel d'implantations du Groupe a été constitué au fil des années par croissance organique et par acquisitions ; son développement n'est pas encore achevé.

Le Groupe cherche à atteindre la taille critique dans les pays clés de chacune de ses divisions (à la fois en densifiant ses positions existantes et en bâtissant de nouvelles implantations) afin de constituer un réseau mondial dynamique et adapté à l'ensemble de ses métiers. Ces pays clés, que le Groupe appelle « pays plateformes », sont les suivants :

- 12 pour les divisions regroupées au sein du pôle Industrie et Infrastructures (France, Royaume-Uni, Espagne, Italie, États-Unis, Brésil, Chili, Russie, Inde, Chine, Japon, et Australie) ;
- 7 pour la division Biens de consommation (États-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Chine/Taiwan, Inde et Vietnam) ; et
- 12 pour la division Marine (France, Benelux, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Grèce, Turquie, Brésil, Singapour/Malaisie, Chine/Taiwan, Corée du Sud, et Japon).

La division GSIT utilise pour son développement les implantations des autres divisions et vise en particulier les pays bénéficiant d'un faible niveau d'infrastructures, les principaux pays producteurs de matières premières et les pays où la division bénéficie de contrats de gouvernement.

Au cours des prochaines années, le Groupe entend développer en priorité ses investissements sur ces pays plateformes afin de renforcer son réseau mondial sur chacune de ses divisions. Le Groupe considère que l'expansion (tant en nombre qu'en taille des implantations) du réseau géographique du Groupe devrait permettre :

- de générer un niveau élevé de croissance à long terme, notamment par un meilleur accès aux clients locaux, une extension de l'offre de services fournis dans chaque pays et une meilleure couverture des grands comptes au niveau mondial ; la densification du réseau mondial devrait par ailleurs favoriser le *cross-selling* entre ses divisions ; et
- d'améliorer la marge opérationnelle en générant des économies d'échelle provenant en particulier de partages des bureaux, mise en commun des fonctions de back-office, partage des investissements en outils informatiques, et mutualisation des coûts pour le développement de nouveaux services. Par ailleurs, la densification du réseau devrait permettre une répliquabilité et une industrialisation accrue du processus d'inspection.

MAINTENIR UNE CROISSANCE ORGANIQUE ÉLEVÉE

Afin de maintenir une croissance organique élevée à long terme et profiter pleinement des opportunités des marchés sur lesquels il intervient et de la tendance croissante à l'externalisation, le Groupe a entrepris les actions suivantes :

Améliorer la dynamique commerciale

Jusqu'à un passé récent, l'effort commercial du Groupe était uniquement supporté par les dirigeants opérationnels.

Depuis cinq ans, le Groupe a décidé de renforcer son effort commercial à travers la mise en place dans chaque pays plateforme

d'équipes dédiées uniquement aux fonctions commerciales. Ces équipes commerciales peuvent être mises en place dans chaque organisation géographique ou à travers le renforcement des *business lines* en fonction des spécificités des divisions, des marchés et des implantations géographiques.

Depuis 2007, le Groupe a renforcé les équipes commerciales de sa division Biens de consommation en Chine continentale afin de mieux couvrir les fabricants locaux. Le pôle Industrie et Infrastructures a mis en place un suivi central de 7 grands comptes globaux et poursuivi la dissémination d'un outil de CRM qui est maintenant implanté dans l'ensemble des « pays plateformes ».

Le Groupe entend poursuivre la croissance de ses investissements dans la formation commerciale des collaborateurs, la mise en place d'outils de suivi de la relation client et de mesure d'indicateurs de performance commerciale et la mise en œuvre de processus commerciaux distincts, qu'il s'agisse de grands comptes, de clients de taille moyenne ou des marchés de masse.

La mise en place de ces structures commerciales est une priorité stratégique pour l'ensemble des pays plateformes des huit divisions globales du Groupe.

Optimiser chaque année le portefeuille d'activités et concentrer les investissements sur les activités et les zones géographiques à fort potentiel

Le Groupe souhaite investir en priorité dans les segments de marché et les zones géographiques offrant le plus fort potentiel de croissance.

Afin de répondre aux évolutions de ses marchés et des réglementations, le Groupe conduit une revue annuelle de son portefeuille d'activités, par unité opérationnelle, pays et division afin de définir les priorités d'investissements et les objectifs de croissance. Au cours des dernières années, le Groupe a ainsi décidé d'investir plus particulièrement dans les divisions Marine, Biens de consommation, dans les services spécialisés pour les industries pétrolières et gazières, ainsi que l'électricité (en particulier le nucléaire).

À l'avenir, le Groupe entend continuer à définir annuellement ses priorités d'investissements de façon à :

- investir dans les segments de marchés et zones géographiques à fort potentiel et en particulier les pays émergents clés, tels que le Brésil, la Chine, l'Inde, la Russie et l'Afrique ;
- saisir les opportunités de marché liées à la mise en place de nouvelles réglementations ou à la privatisation d'activités de contrôle et d'inspection QHSE ; et
- étendre son offre de services dans les pays bénéficiant de la taille critique.

Créer des offres de service différenciantes et à forte valeur ajoutée

Le Groupe développe des offres de services spécifiques dans chacune de ses huit divisions afin de différencier son offre et augmenter la part de son chiffre d'affaires réalisée sur des prestations à plus forte valeur ajoutée. Il met ainsi en œuvre des solutions techniques et des méthodologies adaptées aux besoins spécifiques des clients.

À titre d'exemple, le Groupe a lancé au cours des trois dernières années des services de certification sur mesure pour ses grands clients afin de leur permettre d'auditer leurs fournisseurs ou leurs réseaux de distribution. Le Groupe a également lancé pour ses

clients des divisions Construction, IVS et Industrie des services d'assistance à la gestion de la maintenance de leurs équipements et installations afin d'étendre leur durée de vie. Le Groupe a enfin lancé en France une palette de services d'assistance technique autour de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'impact environnemental des bâtiments (eau, air, déchets, gaz à effet de serre) qu'il étend aujourd'hui à travers son réseau.

À l'avenir, le Groupe entend poursuivre son effort de développement de nouveaux services, plus adaptés aux besoins particuliers de ses clients, en fonction de leur taille, de leur activité et de leurs implantations géographiques.

Développer l'activité auprès des grands comptes internationaux

Certaines divisions du Groupe ont depuis longtemps mis en place des organisations commerciales dédiées aux grands comptes internationaux. C'est par exemple le cas des divisions Marine (armateurs, chantiers navals) et Biens de consommation (distributeurs généralistes ou spécialisés). La division Marine compte ainsi actuellement plus de 100 personnes chargées du suivi d'un ou plusieurs grands comptes (existants ou potentiels).

Plus récemment, le Groupe a décidé de mettre en place une organisation « grands comptes » au sein de son pôle Industrie et Infrastructures. Dans cette optique, le Groupe a identifié dans chacune de ses implantations et de ses métiers des grands comptes cibles, pour lesquels il a investi dans des ressources commerciales et techniques dédiées afin de leur assurer un suivi personnalisé et leur proposer l'ensemble des services fournis par le Groupe.

De manière générale, le Groupe entend multiplier les initiatives avec les grands comptes et ainsi accélérer la mise en œuvre de *cross-selling* et de synergies entre ses différentes divisions, en s'appuyant sur son réseau international, son organisation matricielle et son savoir-faire en matière de dissémination des meilleures pratiques.

À titre d'exemple, le Groupe propose ainsi aux grands groupes pétroliers l'ensemble des services de son portefeuille d'activités. Ainsi, dans le secteur pétrolier *offshore*, la classification et la certification d'une unité nouvelle de production et de stockage (« FPSO » ou « *floating production and storage offshore unit* ») met en jeu les compétences de la division Marine pour la classification de la structure et les compétences de la division Industrie pour la certification des équipements de process et des pipelines sous-marins. Une fois construite et certifiée, cette unité de production et de stockage va requérir tout au long de sa vie les compétences des divisions IVS et HSE pour répondre à des besoins d'inspections annuelles réglementaires ou volontaires de sécurité et de performance.

POURUIVRE UNE POLITIQUE ACTIVE D'ACQUISITIONS CIBLÉES

Le Groupe a acquis depuis 2001 plus de 70 sociétés, qui lui ont permis d'accélérer la construction de son réseau opérationnel global et d'élargir progressivement son offre de services pour constituer ses huit divisions globales. Depuis 2001, le Groupe a investi en moyenne environ 130 millions d'euros par an pour ses acquisitions. Ces 70 acquisitions ont été réalisées principalement dans la division Biens de consommation et dans le pôle Industrie et Infrastructures, et ont représenté un chiffre d'affaires additionnel de plus de 850 millions d'euros. En raison du manque de visibilité sur l'environnement

économique et afin de réduire son niveau d'endettement, la stratégie de développement par croissance externe du Groupe a été fortement ralentie au cours de l'exercice 2009.

À l'avenir, la réalisation d'acquisitions ciblées restera une composante importante de la stratégie de croissance du Groupe, en cherchant en priorité à réaliser des acquisitions de sociétés de taille petite et moyenne afin d'élargir son potentiel de croissance et de disposer d'un portefeuille unique de services, en particulier dans le pôle Industrie et Infrastructures qui demeure extrêmement fragmenté.

Pour cela, le Groupe a mis en place un processus méthodique de recherche et d'identification de cibles potentielles et analyse les opportunités de croissance externe pour s'assurer que l'acquisition :

- renforce la présence du Groupe dans les zones à fort potentiel de croissance ;
- augmente sa part de marché dans certaines divisions ;
- complète son portefeuille d'activités ;
- lui permet d'élargir ses compétences techniques ; et
- est créatrice de valeur pour le Groupe, notamment par la mise en œuvre de synergies commerciales et de synergies de coûts.

Le Groupe envisage notamment de procéder à des acquisitions de taille petite et moyenne :

- dans les divisions de son pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification), dans les activités de tests de produits électriques et électroniques de sa division Biens de consommation ; et
- dans les principaux pays développés et dans certains pays où les cibles bénéficieraient de positions de leader local de nature à compléter le portefeuille d'activités du Groupe (Europe de l'Est, Asie-Pacifique, Amérique latine).

Le Groupe poursuit également l'analyse d'opportunités d'acquisitions de taille plus importante (chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros), qui lui permettraient d'accélérer la globalisation de son réseau géographique ou de se renforcer dans certains marchés à fort potentiel.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Entre 1996 et 2009, la marge opérationnelle ajustée du Groupe est passée de 7,8% à 16,4%.

En 2008 et en 2009, la progression de la marge consolidée à périmètre constant (hors impact des acquisitions) a été respectivement de 50 et 120 points de base.

Cette progression a été le résultat :

- d'une amélioration continue des processus de production, notamment à travers la planification centralisée des inspections, la standardisation et la simplification des méthodes d'inspection et de *reporting* et l'amélioration des processus de facturation ;
- de l'amélioration de la rentabilité des unités sous-performantes. Les unités sous-performantes sont identifiées et analysées chaque année lors de la revue budgétaire et font l'objet d'un plan d'action annuel, revu chaque trimestre, qui donne lieu à la mise en place d'indicateurs de performances spécifiques et la mobilisation d'une équipe dédiée à l'amélioration de la rentabilité de l'unité concernée ;

- de l'utilisation d'outils informatiques performants et la mise en place du travail en réseau ; et
- de la réalisation d'économies d'échelles et de l'optimisation des coûts, notamment la centralisation des fonctions supports et l'optimisation des achats.

Au cours des prochaines années, le Groupe entend poursuivre les initiatives décrites ci-dessus, notamment en augmentant ses investissements dans l'intégration de ses systèmes d'information. Les divisions Certification, Industrie, IVS et Construction bénéficieront de la mise en place des nouveaux outils de production.

CONSERVER ET RENFORCER UNE ÉQUIPE DE DIRIGEANTS ET D'EXPERTS DE PREMIER PLAN

La performance et la croissance future du Groupe dépendent de sa capacité à recruter, former et conserver des dirigeants et experts disposant de l'expérience et des compétences nécessaires afin d'occuper les postes clés à travers son réseau et réaliser avec succès les missions qui lui sont confiées par ses clients.

Le Groupe a mis en place un certain nombre d'initiatives afin de bénéficier d'un réservoir de compétences pour soutenir sa croissance :

- création de programmes de formation destinés soit aux dirigeants clés du Groupe soit aux collaborateurs, ingénieurs, techniciens

et membres des fonctions support, afin de leur permettre de s'adapter aux évolutions techniques de leurs métiers ou de leurs marchés ;

- partage des meilleures pratiques, tant techniques que managériales, par la mise en place de communautés de pratique (ou « tribus ») réunissant des experts ou des dirigeants du monde entier disposant d'une connaissance approfondie d'une activité ou d'un marché donné ; et
- gestion proactive de ses talents afin d'identifier, de former et de faire progresser les futurs dirigeants du Groupe.

À l'avenir, le Groupe continuera à lancer des programmes pour la formation et le développement de ses collaborateurs afin de générer en interne les compétences qui seront nécessaires à la réalisation de ses objectifs de croissance.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre sa politique de rémunération incitative afin d'encourager l'esprit d'entreprise, motiver et retenir ses collaborateurs, grâce à :

- une politique salariale adaptée à ses différents métiers et une politique de bonus généralisée à l'ensemble des dirigeants du Groupe ; et
- des plans de *stock-options* ou d'actions gratuites, mis en place depuis plus de dix ans, dont bénéficient actuellement environ 500 cadres du Groupe.

1.4.5. Organisation

UNE ORGANISATION ADAPTÉE À SES MÉTIERS ET À SA STRATÉGIE

Afin de mieux répondre aux spécificités de certains marchés et mieux gérer son réseau géographique, le Groupe a organisé ses activités à travers huit divisions opérationnelles mondiales dont cinq regroupées au sein du pôle Industrie et Infrastructures.

Marine

La division Marine dispose d'implantations à proximité de la plupart des grands centres de construction et de réparation navale du monde entier ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime, regroupées en deux zones : la zone Ouest, qui couvre l'Europe et les Amériques, et la zone Est, qui couvre le Moyen-Orient et l'Asie.

Elle dispose de quatre Directions centrales :

- la Direction Technique, qui est en charge des relations avec les organisations internationales (États de pavillons, Organisation Maritime Internationale (OMI), etc.), de l'élaboration de règles de classification Bureau Veritas, du contrôle de la qualité interne et du développement d'outils informatiques, et supervise les activités « constructions neuves » et « certification des équipements » ;
- la Direction en charge de l'activité « navires en service » ;
- la Direction en charge des activités « assistance technique et conseil » ; et

- la Direction Grands Comptes, qui coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

Industrie et Infrastructures

Les cinq divisions Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification, qui s'adressent à une clientèle similaire et proposent des services complémentaires, sont gérées au sein d'un même ensemble, le pôle Industrie et Infrastructures, et partagent le même réseau. Dans le cadre d'une réflexion stratégique menée en 2009 par le Groupe, l'organisation de ce pôle Industrie et Infrastructures a été repensée et s'organise depuis le 1^{er} janvier 2010 de la façon suivante :

- le pôle Industrie et Infrastructures est géré en matrice avec d'une part sept zones géographiques (Europe du Sud, Europe du Nord & Europe Centrale, Asie, Pacifique, Amérique du Nord, Amérique latine, Moyen-Orient-Inde-Russie-Afrique) qui regroupent les principaux pays dans lesquels le Groupe est implanté et, d'autre part, les Directions centrales des quatre divisions (Industrie – y compris Mines et Minéraux, IVS, Construction, Certification), les activités HSE étant désormais rattachées à ces quatre divisions ;
- la responsabilité du compte de résultat est généralement portée par l'entité géographique ;
- les Directions centrales des quatre divisions sont en charge de favoriser le partage des bonnes pratiques à travers le réseau, de définir et proposer des nouvelles offres de services et de nouveaux outils informatiques de pointe, d'assurer une gouvernance

technique des activités qu'elles supervisent, et de faciliter au sein du réseau le déploiement des grands contrats et la couverture des grands comptes. Les Directions centrales des divisions assurent également un support au business développement des pays pour la détection, la préparation d'offres commerciales et l'exécution de grands contrats. Les divisions disposent de relais dans chacun des « pays plateformes », ce qui conduit à constituer des matrices nationales.

- le pôle Industrie et Infrastructures dispose également de quatre directions de support global : (i) Ventes et Marketing, (ii) Contrôle Financier, (iii) Coordination Globale des Activités HSE, et (iv) Technique, Qualité et gestion des Risques (« TQR »). Cette dernière est en charge de la définition des méthodologies et des procédures d'inspection. Elle veille à leur application à travers la conduite d'audits dans le réseau et supervise la formation et la qualification des inspecteurs. Elle veille également au maintien du portefeuille d'accréditations du Groupe et à l'obtention des nouvelles accréditations et habilitations nécessaires à la poursuite de son activité. Plus généralement, la Direction TQR est en charge du contrôle des risques liés à la délivrance des services et est relayée à ce titre par un réseau de Directeurs Technique, Qualité et Gestion des Risques dans les zones géographiques, qu'elle anime et coordonne.

Biens de consommation

L'organisation de la division Biens de consommation a également fait l'objet d'une réorganisation en 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2010, son organisation s'articule autour de deux directions stratégiques :

- une direction globale du *Business Développement*, en charge de la gestion du portefeuille de clients existants, de l'acquisition de nouveaux clients et du lancement de nouveaux services. Elle coordonne également la mise en place d'organisations commerciales dans les principales zones géographiques ;
- une direction globale des Opérations, responsable de la qualité des services fournis dans l'ensemble des centres de production (laboratoires et centres d'inspection). Elle est en charge de la planification des besoins en capacité à travers le réseau, de la standardisation des services au niveau global, de l'amélioration des méthodes de tests, de la précision des rapports, et du coût de production des rapports ;

Les implantations géographiques (laboratoires, centres d'inspection) de la division sont, elles, organisées désormais en six régions : Hong Kong, Chine, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Europe et Amériques.

Services aux gouvernements & Commerce international

La division Services aux gouvernements & Commerce international est organisée de façon décentralisée à travers quatre niveaux d'implantations.

Pour l'activité Services aux gouvernements, il s'agit des centres de relations avec les exportateurs (CRE), des centres d'inspections dépendant des CRE et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement et qui émettent localement l'ensemble des certificats d'importation.

Pour l'activité Commerce international, il s'agit de centres d'inspections et des laboratoires dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de quatre directions :

- une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs aux contrats gouvernementaux ;

- une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement ;
- une Direction Commerce international, responsable du développement des lignes de produits Commodités, Automobile et *General Trade* ; et
- une Direction Nouveaux Produits chargée de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché, et de la définition et de la révision périodique des méthodes d'inspection utilisées par le réseau des unités opérationnelles.

UNE ORGANISATION MATRICIELLE QUI FAVORISE LES SYNERGIES ET LE CROSS-SELLING ET PERMET DE S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DES MARCHÉS

Le Groupe a mis en place au sein du pôle Industrie et Infrastructures et des trois divisions Marine, Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international des organisations matricielles (par ligne de services et zones géographiques). Le Groupe considère que ces organisations matricielles sont un facteur clé de son succès. À titre d'exemple, l'organisation matricielle de son pôle Industrie et Infrastructures lui permet :

- de bénéficier plus facilement des complémentarités entre ses divisions et de favoriser les opportunités de *cross-selling*, grâce au partage du même réseau et des mêmes clients ;
- de disséminer facilement les bonnes pratiques à travers son réseau ;
- de bénéficier plus rapidement d'effets d'échelle pour la définition de nouveaux produits ou la réalisation d'investissement dans des nouveaux outils ; et
- de s'adapter rapidement aux évolutions de ses marchés par la mise en commun de compétences techniques de haut niveau.

En fonction du niveau de développement de ses implantations dans les pays plateformes, le Groupe peut également moduler le fonctionnement des organisations matricielles en place dans ces pays afin de s'adapter au contexte local ou à l'évolution de ses marchés.

UN LEADERSHIP CENTRAL QUI ASSURE LA MISE EN ŒUVRE DES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

Par ailleurs, les fonctions support du Groupe sont organisées au travers de deux pôles principaux :

- les fonctions Finance, Audit interne et Support aux acquisitions, Relations Investisseurs, Compliance, Éthique, Juridique, Gestion des risques et Systèmes d'information sont sous la responsabilité du Directeur financier du Groupe, François Tardan ; et
- les fonctions Ressources humaines, Communication, Formation et partage des connaissances et Qualité-Santé-Sécurité internes sont regroupées au sein du pôle Organisation, Ressources humaines et QHSE dirigé par Arnaud André.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence globale de la stratégie et de la gestion des risques et notamment de bénéficier d'un niveau élevé de contrôle interne tout en maintenant les avantages d'un groupe diversifié et décentralisé à la culture entrepreneuriale.

1.5. Présentation des activités du Groupe

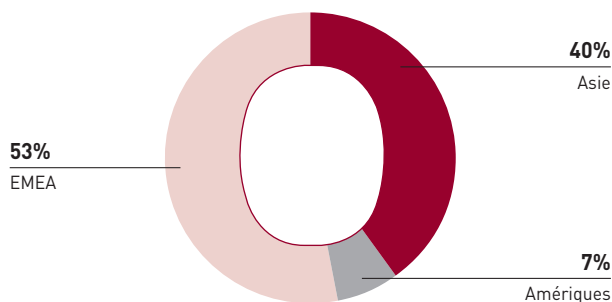
1.5.1. Marine

À travers sa division Marine, Bureau Veritas est une société de classification de navires. L'activité de classification de navires consiste à vérifier la conformité des navires à des règles ou normes de classification édictées par la société de classification. Elle permet d'attester un niveau de référence de la qualité des navires à travers la délivrance d'un « certificat de classe ». L'activité de classification s'exerce le plus souvent conjointement avec une activité de certification réglementaire par délégation des autorités maritimes de l'État de pavillon des navires. En effet, la plupart des États de pavillon souhaitent faire vérifier l'application, à bord des navires, des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime auxquelles ils ont adhéré.

Les certificats de classe et les certificats réglementaires sont essentiels à l'exploitation des navires. Les assureurs maritimes les exigent pour assurer les navires et les autorités portuaires vérifient régulièrement leur validité lors de l'entrée des navires dans les ports.

La division Marine a généré un chiffre d'affaires de 316,5 millions d'euros en 2009 (soit 12% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 31,2%.

■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE OFFRE DE SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE TECHNIQUE AU SERVICE D'UNE CLIENTÈLE FIDÉLISÉE

Des services à forte valeur ajoutée technique

L'activité de classification maritime est fondée sur l'élaboration de règlements destinés à la sécurité des navires et la vérification de leur bonne application au moyen de visites et d'inspections régulières. La classification conserve pour principal objectif d'améliorer la protection du navire et consiste, pour ce faire, à apprécier la conformité du navire et de ses différents éléments constitutifs au référentiel technique publié que constitue le règlement de classification.

Deux domaines sont en principe visés par les règlements de classification : d'une part, la résistance structurelle, l'étanchéité de la coque, la sécurité du navire et la protection contre l'incendie ; d'autre part, la fiabilité des équipements de propulsion et de l'appareil à gouverner ainsi que des machines auxiliaires qui équipent le navire. Ces règlements sont spécifiques à chaque type de navires (navires en acier, unités *offshore*, bateaux de navigation intérieure, sous-marins, yachts, engins à grande vitesse et navires militaires).

Le Groupe est membre de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 10 principales sociétés de classification internationales. La division Marine participe notamment au sein de l'IACS à l'élaboration de certaines règles minimales unifiées communes à l'ensemble de la profession.

Chaque société de classification reste néanmoins maîtresse du contenu de ses règlements de classification. Le Groupe dispose ainsi de son propre référentiel régulièrement approfondi, complété et enrichi, et le révisé selon des procédures établies facilitant, au travers de Comités techniques, la participation des acteurs de l'industrie maritime à l'amélioration des normes (armateurs, chantiers navals, etc.).

Le Groupe intervient à tous les stades de la construction des navires qu'il doit classer. Il examine tout d'abord les plans principaux du navire, soumis par les chantiers navals, au regard des prescriptions techniques de son règlement. Il effectue ensuite l'inspection des divers équipements chez les fabricants afin de s'assurer qu'ils sont bien conformes à ses exigences. Il opère enfin une surveillance de la construction dans les chantiers navals et assiste aux essais du navire. L'ensemble de ces opérations est résumé dans un rapport d'intervention qui permet d'apprécier la conformité globale du navire au règlement et d'établir les certificats de classification correspondants.

Ensuite, le maintien de la classe du navire, après sa mise en service, passe par l'exécution de visites réglementaires, prenant en compte les règles minimales unifiées de l'IACS. La visite la plus importante est la visite spéciale ou visite quinquennale, qui a pour objectif le renouvellement du certificat de classification. Il est également prévu des visites annuelles et des visites intermédiaires à mi-terme. Toutes ces visites consistent exclusivement en des examens par sondage dont la consistance et l'étendue sont définies par le règlement.

En sus de l'activité de classification, la division Marine du Groupe délivre des services de certification de conformité que ce soit dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement ou sur délégation des États de pavillon pour vérifier l'application à bord des navires des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution. Cette dernière activité se traduit par l'inspection physique du navire et par la délivrance des certificats de sécurité correspondants par l'autorité du pavillon sous lequel le navire est opéré (ou par la société de classification agissant sur délégation de ce pavillon).

Par ailleurs, la division Marine du Groupe propose des prestations de conseil et d'assistance auprès de ses clients. Cette activité, réalisée par le réseau de la division Marine ainsi que par l'entité spécialisée Tecnitias, comprend en particulier des prestations de formation et d'assistance technique (expertise, superintendance, *engineering*, analyse de risque appliquée à la maintenance).

Une base de clients fidélisée

La base de clientèle de la division Marine est constituée de quelques milliers de clients dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires de la division et que l'on peut classer en trois catégories :

- les principaux chantiers de construction navale dans le monde, en Europe (notamment les filiales du Groupe STX, Damen, Fincantieri, Barreras, IHC Merwede) et en Asie (notamment Hyundai, DSME, Samsung, STX, Universal, Mitsubishi, IHI, SWS, Dalian, Sungdong) ;
- les fabricants d'équipements et de composants : en Asie il s'agit plus particulièrement d'entreprises du secteur sidérurgie-métallurgie (tels que Bao Steel, Hyundai, POSCO, JFE Holdings, Mitsui, Mittal Steel, Nippon Steel, Kobe Steel) tandis que dans les pays occidentaux, il s'agit essentiellement de fabricants de moteurs, de matériels électriques, électroniques, cryogéniques ou mécaniques divers (tels que Caterpillar, MAN, Wartsilä, Cummins, ABB, Rolls Royce, Reintjes, MTU, Schneider, Vulkan Group) ;
- les armateurs internationaux, notamment : Entreprises Shipping & Trading, Tsakos, Dynacom, Cardiff Maritime, Anangel en Grèce ; CMA-CGM, Louis Dreyfus, Groupe Bourbon et Fouquet Sacop en France ; Broström en Suède ; Boskalis et IHC Merwede aux Pays-Bas ; Exmar, Jan De Nul et le Groupe Deme NV en Belgique ; Nisshin au Japon ; Maersk et Norden au Danemark ; MSC en Suisse ; et
- les compagnies pétrolières actives dans l'exploration – production en mer, notamment : Total, Petrobras, BP, Shell, Exxonmobil, Chevron, Conocophillips et CNOOC.

Une base d'activité récurrente importante

En 2009, le chiffre d'affaires de la division Marine a été généré pour 57% par l'activité de classification et de certification de navires neufs (ou navires en construction) et 43% par l'activité de classification et de certification de navires en services et les activités de consulting et d'*outsourcing*.

L'activité de classification et de certification de navires neufs fait l'objet de contrats spécifiques d'une durée de 12 à 24 mois établis pour chaque navire en construction aussi bien avec le chantier naval qu'avec les fabricants d'équipements et de composants concernés.

L'activité de classification et de certification de navires en service fait l'objet de contrats de longue durée (en règle générale égale ou supérieure à cinq ans) avec les armateurs. Le taux de renouvellement de ces contrats est très élevé et, le plus souvent, les navires en service restent classés par la même société de classification pendant toute la durée de leur exploitation. L'activité de consulting et d'*outsourcing* fait l'objet de contrats spécifiques établis avec différents acteurs du monde maritime : chantiers, armateurs, sociétés d'*engineering* et compagnies pétrolières.

Éléments de différenciation des offres

Plusieurs éléments permettent de différencier l'offre du Groupe en matière de classification et de certification de navires et unités flottantes :

- le niveau élevé de technicité des ingénieurs et experts de la division ;
- l'élaboration et la publication de règles de classification pour tous les types de navires ;
- l'efficacité de l'action commerciale caractérisée par une gestion active des grands comptes, l'accroissement constant de la base de clientèle et une politique tarifaire adaptée ; et
- la qualité du service et la très forte implication des personnels allant de pair avec un réseau très étendu et toujours disponible (jour et nuit, 7 jours sur 7), ainsi qu'une bonne connaissance des métiers de ses clients et de leurs besoins.

UN MARCHÉ PORTEUR SUR LE MOYEN/LONG TERME ET TRÈS SPÉCIALISÉ

Les principaux segments du marché du transport maritime sont, dans l'ordre d'importance, le transport des hydrocarbures, du vrac sec (transport maritime de produits pondéreux non conditionnés par cargaisons unitaires), des conteneurs et des passagers. Au 1^{er} juillet 2009, la répartition de la flotte mondiale par type de navires était la suivante (source : *International Chamber of Shipping*) : cargos (31%) de la flotte mondiale, tankers (27%), vraquiers (15%), passagers (13%), porte-conteneurs (9%) et autres types de navires (5%).

La Société estime que le marché mondial des services de classification et de certification de navires représentait en 2009 un chiffre d'affaires mondial de plus de 2 milliards d'euros.

Une forte croissance de la flotte mondiale sur la période récente

Le transport maritime a bénéficié jusqu'en 2008 de la croissance soutenue de l'économie mondiale, de la multiplication des partenaires économiques (Chine, Brésil, Russie et Inde) et de l'allongement des trajets entre les grands centres de production et de consommation. Le volume du marché du transport maritime a ainsi connu une croissance particulièrement soutenue entre 2000 et 2007, avec une croissance annuelle moyenne de 4,3% du nombre de tonnes transportées, puis a initié un début de ralentissement en 2008 avec une croissance plus modérée de 3,6%. (Source : CNUCED).

L'économie et le commerce mondiaux ont connu un ralentissement historique en fin d'année 2008. La chute de la demande de biens de consommations et de la production industrielle dans les pays développés a provoqué une baisse des volumes transportés qui a touché tous les segments de la flotte mondiale. Conséquence des niveaux historiques de commandes de navires neufs enregistrés en 2007 et 2008, la flotte mondiale continue de croître (7,3% en 2008 selon le CNUCED). Ces commandes contribuent au rajeunissement de la flotte mondiale et à l'amélioration de son efficacité ; mais elles entretiennent le risque de surcapacité de la flotte mondiale. Par exemple, le segment de marché des porte-conteneurs a été plus sensible à ce phénomène en 2009 que le segment des vraquiers.

Plusieurs pays ont connu en 2009 une stabilisation de leur activité, voire une reprise modeste, mais les prévisions restent prudentes soulignant que cette reprise est fragile, lente et éloignée des niveaux connus avant la crise. Ce contexte a conduit les armateurs à reconsidérer le financement et la réalisation de leurs commandes de navires neufs, à désarmer temporairement une partie de leur flotte mais ne semble pas avoir provoqué une accélération des démantèlements en 2009.

Par ailleurs, la communauté maritime internationale poursuit ses initiatives en matière de protection de l'environnement. L'IMO travaille en particulier sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂, NO_x et SO_x) et l'évolution de la réglementation internationale dans ce domaine.

Un environnement réglementaire en évolution continue, facteur de croissance

Le contexte réglementaire international dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement a évolué sensiblement au cours des dix dernières années. Ces nouvelles réglementations ont constitué, dans la plupart des cas, de nouvelles opportunités de développement pour les sociétés de classification et ont donc contribué à soutenir la croissance de la division Marine du Groupe.

Ainsi, le Code ISM (*International Safety Management*), entré en vigueur à partir de 1998 et élaboré dans le cadre de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), a introduit des exigences nouvelles pour la gestion de la sécurité au sein des compagnies maritimes. Ces exigences ont permis de créer une nouvelle activité de certification des systèmes de sécurité, assurée par des auditeurs spécialisés. De plus, le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS), entré en vigueur en juillet 2004 et élaboré dans le cadre de l'OMI, a permis au Groupe d'offrir des services de vérification et de certification dans ce domaine. L'élimination des pétroliers à simple coque, décidée en Europe puis au niveau mondial par l'OMI à la suite des accidents de l'Erika et du Prestige, a par ailleurs entraîné une augmentation des commandes de pétroliers neufs et des visites supplémentaires à bord des

navires existants souhaitant prolonger leur durée d'exploitation dans le cadre des nouvelles réglementations. Enfin, l'adoption de règles minimales communes de structures pour les pétroliers et les vraquiers (CSR – *Common Structural Rules*) par l'IACS en 2005 a placé le Groupe au premier rang des sociétés de classification pour les nouvelles commandes de vraquiers grâce au développement d'outils de calculs performants et à la mise en place d'équipes spécialisées, en particulier en Chine.

Dans les années à venir, la Société estime que quatre nouvelles réglementations devraient apporter des activités supplémentaires pour le Groupe :

- la convention consolidée de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur le travail maritime devrait rendre obligatoire l'obtention d'un certificat de conformité aux normes sociales et à celle du droit du travail pour tous les navires ;
- la convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM – *Ballast Water Management*) de 2004, adoptée dans le cadre de l'OMI, devrait rendre obligatoire l'approbation de système de traitement des eaux de ballast et imposer des modifications dans la conception des navires ;
- la convention internationale de Hong Kong sur le recyclage des navires a été adoptée en mai 2009, son entrée en vigueur étant prévue dans les quatre à cinq années suivantes. Cette convention prévoit la délivrance d'un passeport vert aux navires en même temps qu'un inventaire des matériaux et des équipements potentiellement dangereux à bord ; et
- la réglementation en cours d'élaboration relative à la pollution de l'air par les navires.

Un marché très spécialisé requérant un haut niveau de compétence

Le Groupe est l'un des 10 membres de l'IACS. Ces 10 membres classent 90% du tonnage mondial, les 10% restant étant soit classés par de petites sociétés de classification, opérant essentiellement à l'échelon national, soit non classés (source : IACS). L'IACS impose des conditions strictes de niveau de service et de qualité à ses membres. La réglementation de l'Union européenne subordonne également la reconnaissance des organisations travaillant pour le compte des États membres à des critères qualitatifs (expérience, publication de règles de classification, registre de navires et indépendance) et quantitatifs (en nombre de navires et en tonnage classés). Par ailleurs, la classification et la certification de navires sont des activités très internationales par nature et nécessitent, de la part des principaux acteurs, une couverture mondiale que ce soit pour le suivi des navires en construction, pour l'inspection et la certification des équipements ou les visites des navires en service.

L'activité « constructions neuves » requiert des moyens techniques et commerciaux importants dans les principaux pays constructeurs de navires (Corée du Sud, Chine, Japon, Turquie, Vietnam, Pays-Bas, Croatie, Finlande) : négociation et suivi des contrats, équipes de suivi de construction dans les chantiers et, lorsque le niveau d'activité le justifie, mise en place dans le pays concerné d'un centre technique décentralisé, avec délégations de compétences pour la revue de la conformité des plans et calculs avec les règlements applicables, permettant une plus grande rapidité de réaction et par là même une qualité de service appréciée aussi bien par les chantiers navals que par les armateurs. Dans le domaine de l'inspection et de la certification des équipements destinés aux navires et parties de la classification, l'effet de taille joue également un rôle dans la mesure où il permet, par des implantations plus denses et bien réparties, une meilleure optimisation de l'organisation des inspections.

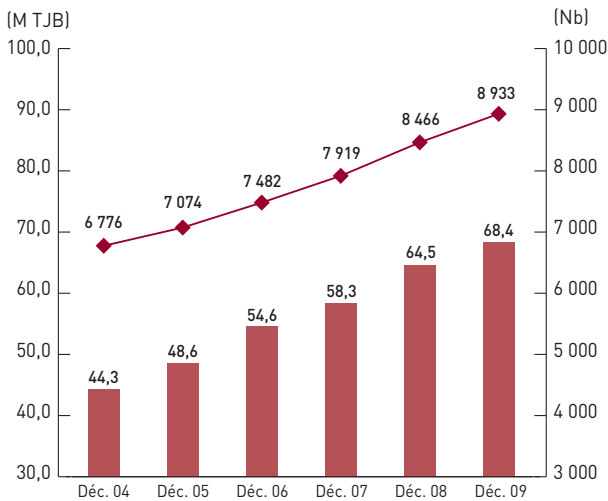
L'activité « navires en service » rend indispensable la présence d'inspecteurs qualifiés dans tous les principaux ports du monde de façon à ce que les visites puissent être effectuées à la demande et sans délais préjudiciables à l'activité du navire et à l'armateur. Là encore, l'effet de taille permet à la fois l'optimisation du réseau, une meilleure efficacité et une bonne perception de la qualité du service. La réussite d'une société de classification est donc intimement liée à sa réputation technique et à l'image de qualité de service qui lui

est associée. De manière générale, la taille critique et le nombre de navires classés contribuent au développement d'un haut niveau de compétence et de service, tout en permettant de disposer de la capacité d'investissements en recherche et développement nécessaire pour se positionner comme un acteur de premier plan parmi les sociétés de classification. Par ailleurs, un navire classé par une société est généralement suivi pour les inspections périodiques par la même société tout au long de la durée d'exploitation du navire.

UNE IMPLANTATION SOLIDE DU GROUPE SUR LE MARCHÉ

Accélération des gains de parts de marché du Groupe

■ ÉVOLUTION DE LA FLOTTE EN SERVICE DE BUREAU VERITAS

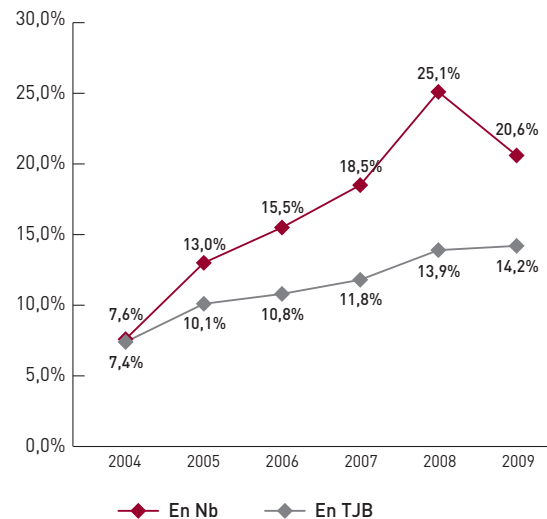


La flotte classée par Bureau Veritas conserve le 2^e rang mondial en nombre de navires et le 6^e en tonnage. Au 31 décembre 2009, elle se composait de 8 933 navires pour 68,4 millions de TJB (contre 38 millions de TJB en 2001). La répartition de la flotte par type de navires (en tonnage TJB) était la suivante : vraquiers 33%, pétroliers 22%, porte-conteneurs 12%, cargos 10%, transporteurs de gaz 8%, navires à passagers 6% et autres types de navires 9%.

En nombre de navires classés, la part de marché du Groupe est passée de 13% en 2001 à 15% tous secteurs confondus en 2009. Cette part varie toutefois selon les différents segments de marché, ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous (sources : flotte IACS selon Seaway, Bureau Veritas) :

- vraquiers : 9% ;
- cargos : 14% ;

■ ÉVOLUTION DE LA PART DE MARCHÉ DE BUREAU VERITAS SUR LES NOUVELLES COMMANDES



- porte-conteneurs : 6% ;
- transporteurs de gaz : 17% ;
- navires transport de passagers : 22% ;
- pétroliers : 11% ; et
- autres : 22%.

En tonnage (TJB), la part de marché du Groupe dans la flotte en service dans le monde a augmenté de façon régulière depuis 1996 et se situe à 8% en 2009, avec une accélération de la croissance depuis 2003.

Le tableau suivant présente la part de marché des principales sociétés de classification (également membres de l'IACS) exprimée en pourcentage du nombre de navires classés au 30 novembre 2009 :

Société	Pays	Part de marché
American Bureau of Shipping	États-Unis	17%
Bureau Veritas	France	15%
Lloyd's Register	Royaume-Uni	13%
Germanischer Lloyd	Allemagne	13%
ClassNK	Japon	12%
DNV	Norvège	10%

Sources : flotte IACS selon Seaway, Bureau Veritas.

Par sa réputation de compétence technique et sa présence sur l'ensemble des segments de marché, Bureau Veritas connaît une croissance régulière de sa part de marché en commandes de constructions neuves en tonnage, qui dépasse les 14% en 2009, ce qui représente plus de 20% du marché en nombre de navires.

Un carnet de commandes diversifié

La forte progression de l'activité « constructions neuves » au cours des dernières années est liée à l'essor du marché et à

l'augmentation des parts de marché de Bureau Veritas. Le carnet de commandes est ainsi passé de 13,5 millions de TJB en 2005 à 31,0 millions de TJB en 2009. Ce carnet de commandes est diversifié par type de navires : les vraquiers comptent pour 55% de ce tonnage, les pétroliers pour 17%, les porte-conteneurs 13%, les navires transporteurs de gaz 4%, les cargos 5% et les navires à passagers 2%. Il est également diversifié par client (plus de 800 armateurs et plus de 500 chantiers navals).

(millions de TJB)	2009	2008	2007	2006	2005
Commandes de l'année	4,6	12,2	18,0	9,7	5,6
Carnet de commandes	31,0	35,6	30,2	17,4	13,5

Un Groupe reconnu comme référence pour les segments les plus techniques

Le Groupe occupe une place de premier plan sur le marché des navires de haute technicité (transporteurs de gaz naturel liquéfié et de gaz de pétrole liquéfié, FPSO/FSO ⁽¹⁾, navires de croisières et ferries, navires spécialisés) qui ne souffrent pas de surcapacité.

Créée en 1828, Bureau Veritas est l'une des plus anciennes sociétés de classification de navires au monde. Le Groupe bénéficie d'une expertise technique reconnue de longue date dans les divers segments du transport maritime : vraquiers, pétroliers, porte-conteneurs, ferries et navires de croisières, unités *offshore* de toutes natures pour l'exploration et l'exploitation des champs pétroliers et gaziers en eaux profondes. Plus récemment, le Groupe s'est également impliqué dans la classification des navires de guerre et le conseil technique aux marines militaires, notamment en France.

La division Marine du Groupe participe à plusieurs programmes de recherche au niveau européen. Elle participe également à bon nombre de projets industriels communs avec l'industrie pétrolière. Grâce à cet effort d'investissement, elle a pu développer des domaines d'excellence tels que l'hydrodynamique, les phénomènes vibratoires, la fatigue des structures et mettre au point des outils de calcul et de simulation permettant d'analyser le comportement des navires et des structures *offshore*. Il lui est ainsi possible de reproduire les effets de mer sur le mouvement des liquides dans les cuves des transporteurs de gaz naturel liquéfié, sur les efforts supportés par les systèmes d'amarrage ainsi que les phénomènes

d'hydro-élasticité et de réponse des structures aux sollicitations engendrées par différents spectres de houle. Dans d'autres domaines, divers outils de simulation et d'études ont également été développés portant par exemple sur la propagation du feu à bord des navires, la lutte contre l'incendie ou l'évacuation des passagers.

Avec le réchauffement climatique, de nouvelles routes maritimes vont s'ouvrir. En passant par le nord de la Russie, le Japon ne sera plus qu'à 7 000 miles nautiques des ports de la mer du Nord au lieu des 11 000 nécessaires en passant par le canal de Suez. Le département recherche et développement de la division Marine a fortement investi dans ce domaine, avec la mise en place d'une équipe dédiée, la participation à des Groupes de travail au sein de l'IACS (élaboration des mentions POLAR CLASS) ou encore une collaboration avec les autorités finlandaises pour la mise à jour de leur réglementation. Ces recherches portent sur l'interaction entre la glace et la coque d'un navire et la maîtrise de tous les paramètres pouvant affecter la résistance et donc la sécurité du navire ou encore le développement de règlements sur la propulsion azimutale dans la glace. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'une mention COLD prémunissant l'opération des navires dans des conditions climatiques très froides et d'une note guide procurant aux armateurs ou concepteurs des conseils pour déterminer la mention de renforcement la mieux adaptée à leur navire en fonction de la zone et de l'époque d'opération. Ces recherches trouveront également leur application dans l'*offshore*, compte tenu de l'importance des réserves prouvées d'hydrocarbures dans les eaux arctiques et le développement des mises en production de ces gisements.

(1) *Floating Production, Storage and Offloading/Floating, Storage and Offloading.*

Le réchauffement climatique a également un impact sur l'amélioration de la performance énergétique des navires, avec la création d'un index CO₂ par l'IMO et le développement d'unités *offshore* de production d'électricité utilisant les énergies renouvelables (vent, vagues, courant). La division Marine investit dans ces domaines en participant dans des projets industriels et de recherche et développement et en développant de nouveaux règlements.

De nombreuses synergies et opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

Les synergies avec les autres divisions du Groupe sont nombreuses :

- des synergies commerciales sont mises en œuvre pour les grands comptes ;
- la division Marine bénéficie notamment du savoir-faire et de l'expérience des autres divisions du Groupe en matière de santé et d'environnement qui peuvent être transposés pour enrichir son offre de services aux navires et aux armateurs. C'est le cas notamment des programmes Air Propre/Mer Propre, destinés à permettre aux armateurs de répondre aux nouvelles exigences de la réglementation internationale en matière de lutte contre la pollution, ou du programme *Health*, à l'intention plus particulièrement de l'industrie de la croisière pour se prémunir contre les risques d'atteinte à la santé des passagers, définissant entre autres les mesures de prévention à prendre à l'égard de la légionellose, développées initialement pour l'industrie hôtelière mais applicables aux navires de croisière ; et
- l'expertise technique ainsi que les outils et moyens de calcul de la division Marine sont utilisés par d'autres divisions du Groupe dans divers domaines tels que des projets industriels faisant intervenir des calculs de structures complexes ou des projets de génie civil maritime tels que par exemple la construction d'un port, où les études hydrodynamiques prennent une place importante.

Une stratégie fondée sur la qualité de service, la réactivité, la technicité et une forte présence auprès des armateurs et des chantiers navals

Deux éléments clés sont à noter concernant la nature du marché : (i) le choix de la société de classification relève habituellement de l'armateur, propriétaire et responsable du navire, et (ii) les activités « constructions neuves », « certification des équipements » et « navires en services » sont intimement liées aussi bien sur le plan technique que sur le plan commercial à la relation client. La décision de l'armateur de faire appel à une société de classification, plutôt qu'à une autre, pour la construction de son navire est le plus souvent guidée par l'expérience qu'il a de la pratique de cette société pour ses navires en service. De la même façon, lorsqu'un armateur décide de retenir une société de classification pour la construction d'un nouveau navire en raison des compétences techniques et de la qualité de service particuliers à cette société, il aura dans la plupart des cas tendance à la conserver lors de la mise en service de son navire. Quant aux équipements classés, éléments constitutifs du navire, le choix de la société de classification découle généralement de celui fait pour le navire.

Au cours des dernières années, dans un marché de la construction navale stimulé par une forte demande, l'influence des chantiers navals, en tant que recommandataires, dans le choix de la société de classification pour la construction des navires est devenu un

facteur très important. Aujourd'hui cette tendance s'est rééquilibrée fortement en faveur des armateurs.

La stratégie de croissance interne du Groupe est ainsi conduite selon plusieurs axes :

- l'expansion géographique : renforcement de la présence du Groupe dans les principaux pays constructeurs de navires et développement des implantations dans les régions émergentes (Asie du Sud-Est et Inde) afin d'apporter aux chantiers et aux armateurs un service de proximité de qualité ;
- l'adaptation de la stratégie commerciale et des prestations techniques au positionnement des chantiers navals et des armateurs et à leur rôle de prescripteurs dans le choix de la société de classification en intervenant très en amont dans les projets avec des équipes locales dédiées, travaillant en collaboration étroite avec les chantiers, les armateurs et les bureaux d'études qu'ils emploient ;
- le développement de services à l'intention des armateurs visant à attirer et à fidéliser la clientèle ;
- la poursuite de l'effort d'investissement dans les outils informatiques afin d'être en mesure de répondre aux attentes des chantiers navals et des armateurs et d'apporter une assistance technique de haut niveau dans le développement de solutions innovantes ;
- l'allocation de moyens spécifiques aux marchés les plus importants : pétroliers, vraquiers, porte-conteneurs, navires spécialisés, unités *offshore* ; et
- le développement de la base de clientèle armateur par des actions commerciales ciblées.

L'objectif du Groupe demeure d'accroître sa part de la flotte mondiale classée en s'appuyant sur son activité « constructions neuves » et sur la qualité de ses services offerts aux armateurs après la livraison de leurs navires.

Ces différentes actions et la croissance de l'activité s'accompagnent des investissements nécessaires en Ressources humaines (recrutement et formation).

La politique de la division Marine relative à l'entrée en vigueur des nouvelles règles applicables aux vraquiers et aux pétroliers développées par l'IACS (CSR) pour élargir sa présence auprès des principaux chantiers navals chinois, sud-coréens et japonais, en s'appuyant sur des outils de calculs adaptés, développés dans un laps de temps très court, et grâce à la mise à disposition des chantiers navals d'équipes d'assistance spécialisées est maintenue.

Accélération de l'automatisation et de l'utilisation de l'outil informatique

L'activité de classification et de certification des navires est soumise à une forte concurrence en matière de prix avec toutefois une prise en compte constante du niveau technique des prestations et de la qualité de service. Dans ce contexte, l'efficacité de l'organisation, l'automatisation des procédures et l'effet d'échelle jouent un rôle particulièrement important dans le maintien d'un bon niveau de profitabilité.

À cet égard, la division Marine a su se doter très tôt d'outils informatiques de gestion et d'automatisation des tâches et de suivi en temps réel de la flotte classée par Bureau Veritas tels

que les systèmes Neptune et ASMS pour les navires en service (caractéristiques et statut des navires, visites effectuées et rapports, facturation, etc.), VeriSTAR *Project Management* pour les constructions neuves et la certification des équipements, ou le portail VeriSTAR Info pour l'accès des clients aux informations relatives à leurs navires et aux réglementations en vigueur. Ces outils et l'organisation mise en place ont permis de bénéficier au mieux de l'effet d'échelle pour maintenir le niveau de profitabilité de la division à un niveau élevé.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

D'une façon générale, l'organisation opérationnelle mise en place est très décentralisée et les moyens sont répartis dans le monde, près des grands centres de construction et de réparation navale ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime.

La division Marine dispose de 15 bureaux locaux d'approbation de plans implantés à proximité des clients, permettant ainsi de répondre rapidement à leurs demandes : Paris, Nantes, Rotterdam, Hambourg, Copenhague, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Dubaï, Rio de Janeiro, Busan, Kobe, Shanghai, Singapour et Turku.

Les navires en service sont suivis à partir de 10 centres marine principaux (Paris, Newcastle, Rotterdam, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Shanghai, Miami, Singapour et Dubaï) et de 330 centres de visites.

Par ailleurs, la division Marine dispose d'une Direction Technique centralisée car l'objectif du Groupe en tant que société de classification est de fournir une prestation identique quel que soit l'endroit du monde où la construction ou l'inspection est réalisée.

Enfin, les activités assistance technique et conseil sont suivies par une division spécifique, et la Direction Grand-Comptes coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

1.5.2. Industrie

L'activité de la division Industrie englobe une gamme de services d'évaluation de conformité (obligatoire et volontaire), de sécurité des procédés, de fiabilité et d'optimisation de la maintenance sur l'ensemble du cycle de vie des actifs. Le cœur de métier consiste à inspecter, tester, vérifier et/ou certifier des produits industriels, des équipements et des installations en fonction des normes nationales, européennes et internationales applicables et/ou des spécifications définies par les clients pour des projets particuliers.

Les segments de marché les plus actifs et à fort potentiel, en termes de croissance du chiffre d'affaires, sont les suivants :

- Pétrole et Gaz, y compris amont, médian, et aval ;
- électricité, y compris nucléaire, fossile (charbon, gaz), hydroélectrique et renouvelable ;
- industries de *process* (pétrochimie, chimie, engrais, sidérurgie et transformation des métaux) ;
- fabricants d'équipements industriels ;
- industries minières.

La division Industrie a généré un chiffre d'affaires de 535,8 millions d'euros en 2009 (20% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 12,8%.

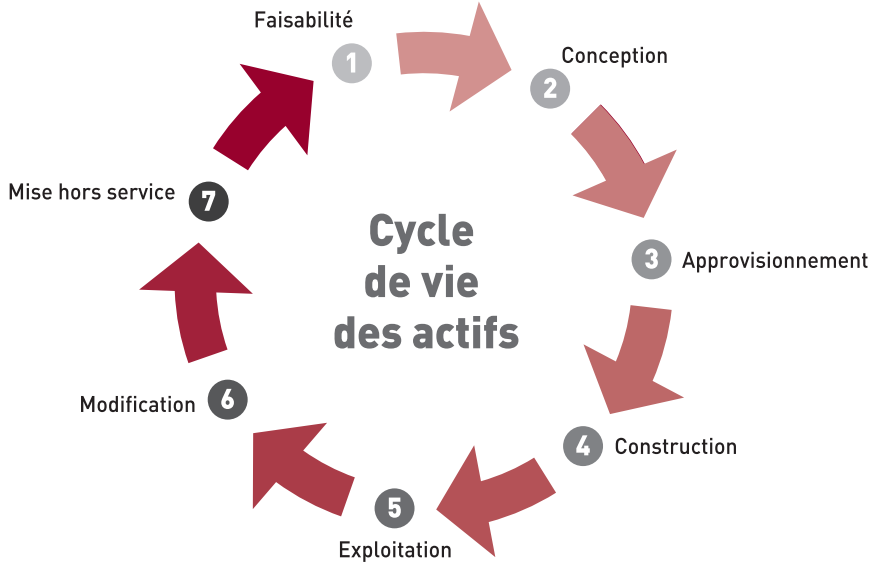
UNE OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉE COUVRANT TOUS LES ASPECTS DE QUALITÉ, D'INTÉGRITÉ, DE FIABILITÉ ET DE SÉCURITÉ DES ACTIFS

Une offre de services complète

Le Groupe intervient à toutes les étapes du cycle économique d'un équipement ou d'une installation (pendant les phases d'investissement – CAPEX et d'exploitation – OPEX), de l'étude de faisabilité à la mise hors service de l'actif.

Le sous-ensemble Mines et Minéraux fournit à ses clients des services d'analyses tout au long du cycle minier.

Actifs Industriels



CAPEX		OPEX	MISE HORS SERVICE
<p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Définition des normes & spécifications ◆ Revue de conception de base ◆ Plans QHSE du projet ◆ Études de faisabilité, disponibilité & maintenance (RAM) ◆ Évaluation de criticité 	<p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sélection des fournisseurs ◆ Certification des équipements ◆ Inspection en usine ◆ Évaluation de conformité de l'approvisionnement 	<p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Services de gestion ◆ Audits QHSE ◆ Vérification ◆ Gestion de l'intégrité des actifs ◆ Élaboration de plans d'urgence ◆ Gestion des comportements ◆ Formation 	<p>7</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse des risques ◆ Sécurité opérationnelle ◆ Évaluation de conformité
<p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyses des risques de procédés (PHA) ◆ Audits des concepteurs ◆ Évaluation des risques ◆ Revue et validation de la conception ◆ Études de niveau d'intégrité de sécurité (SIL) / ATEX* 	<p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluation de conformité de la construction ◆ Évaluation des performances 	<p>6</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Aptitude à l'emploi ◆ Études des vibrations (déblocage) ◆ Revue de conception 	

* ATEX : Atmosphère Explosible.

Les services réalisés pendant la phase d'investissement (CAPEX) représentent environ deux tiers du chiffre d'affaires, avec une importance croissante des services réalisés pendant la phase d'exploitation (OPEX). Ces derniers augmentent au sein des dépenses industrielles globales, non seulement en raison du

vieillessement d'un plus grand nombre d'actifs mais aussi parce que les producteurs souhaitent gérer leurs risques technologiques en envisageant la sécurité et la criticité commerciale de leurs actifs comme indicateur de performance clé.

Mines et Minéraux

Le sous-ensemble Mines et Minéraux fournit un large éventail de services d'inspection et d'analyses en laboratoires à l'industrie minière, et ce depuis l'acquisition de quatre sociétés à partir de 2007 :

- juin 2007 – acquisition de CCI, le premier prestataire de services d'inspection et d'analyses en laboratoire de charbon en Australie ;
- avril 2008 – acquisition de Cesium, l'un des plus importants prestataires de services de préparation d'échantillons et de tests géochimiques au Chili ;
- mai 2008 – acquisition d'Amdel, le leader des analyses géochimiques et métallurgiques de minerai (hors charbon) en Australie ; et
- décembre 2008 – acquisition de GeoaAnalytica, l'un des plus importants prestataires de tests géochimiques au Chili.

Les services fournis par le sous-ensemble Mines et Minéraux peuvent être scindés en deux principales catégories : les services d'analyses liés à l'exploration et la production et les services d'inspection et d'analyses liés au commerce international de minerais.

Les services liés à l'exploration et la production comportent des services d'analyses en laboratoires qui fournissent aux compagnies minières des informations critiques pendant toute la durée de vie d'une exploitation minière. Ils sont fournis pour tous les types de minéraux, du charbon au minerai de fer en passant par les métaux de base, l'uranium, la bauxite, les terres rares, etc. et se divisent en trois catégories :

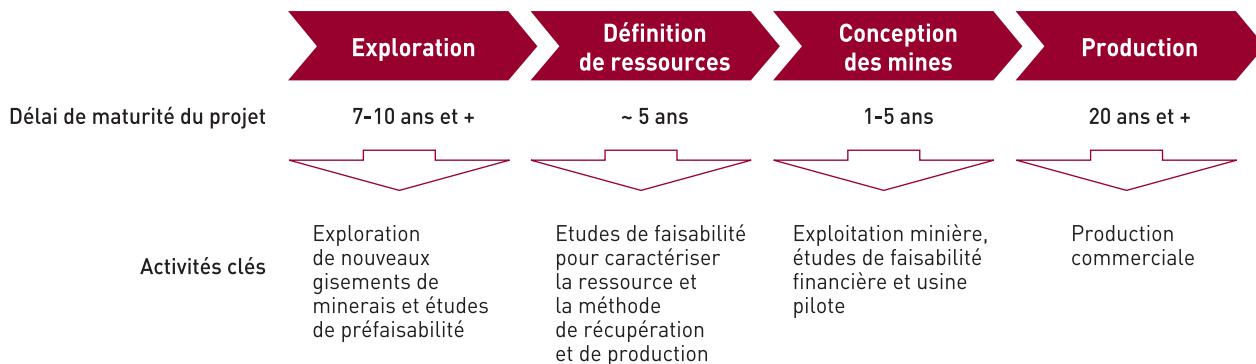
- la **préparation d'échantillons** au moyen du concassage, broyage et pulvérisation des carottes de sondage ou autre forme de minerai

brut afin d'obtenir des échantillons homogènes représentatifs du gisement à analyser ;

- les **tests géoanalytiques** consistent en l'évaluation de la teneur en minerai des gisements par analyse chimique. Ils sont principalement liés aux phases d'exploration et de production de minerai ; et
- les **tests métallurgiques et minéralogiques** visent à aider les clients à améliorer et à définir les procédés d'enrichissement, de séparation et de transformation du minerai et sont généralement liés aux études de faisabilité, de définition des ressources et à l'optimisation des procédés.

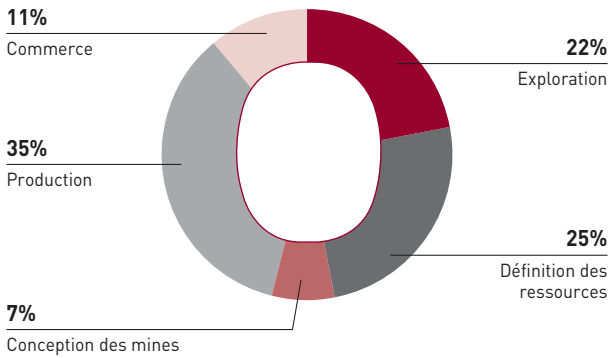
Les services d'inspection et d'analyses liés au commerce sont principalement proposés à l'industrie du charbon et comprennent une inspection sur le lieu de chargement du minerai (gare, port) pour déterminer la propreté et/ou la contamination des wagons ou navires utilisés pour le transport, une inspection de la quantité et la qualité des matières premières au déchargement des camions et trains et au chargement des cargaisons à l'exportation, un contrôle/une surveillance des dépôts, un contrôle de la température, une analyse de l'humidité, des tests des propriétés physiques et une analyse chimique.

Bureau Veritas fournit des services d'analyses à ses clients sur l'ensemble du cycle minier, de l'exploration des couches superficielles à la production minière pour aider les clients à vérifier la teneur en minéraux de leurs ressources extraites et à améliorer leurs procédés d'extraction. Les services liés au commerce des matières premières ont pour but de vérifier et certifier la valeur des cargaisons en évaluant la quantité et la qualité des matières premières au fur et à mesure de leur expédition. Les étapes clés d'un cycle minier sont résumées dans le tableau ci-dessous.

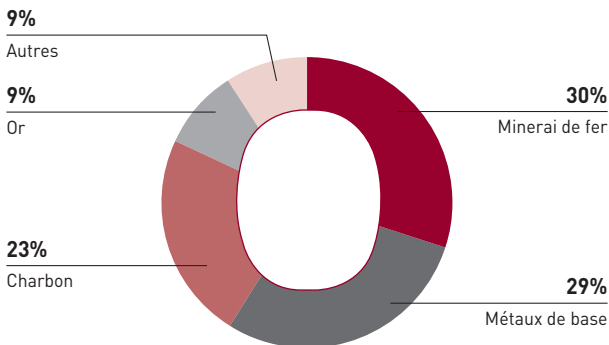


Bureau Veritas a pour stratégie d'exploiter les opportunités sur le marché attractif des analyses de minerais, tout en préservant une bonne diversification de son chiffre d'affaires sur la totalité du cycle de vie minier et sur une gamme variée de matières premières.

■ CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 DU SOUS-ENSEMBLE MINES ET MINÉRAUX PAR STADE DU CYCLE MINIER



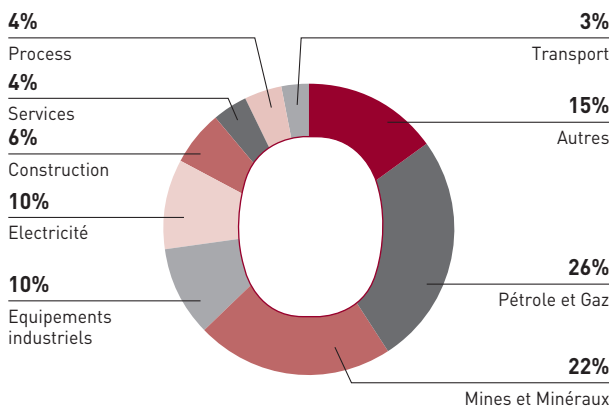
■ CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 DU SOUS-ENSEMBLE MINES ET MINÉRAUX PAR MATIÈRE PREMIÈRE



Des secteurs d'intervention variés

Le Groupe est présent notamment dans le secteur énergétique (pétrole, gaz, électricité), les industries de transformation, le secteur des équipements industriels et le secteur des transports, et plus récemment dans le secteur de l'industrie minière.

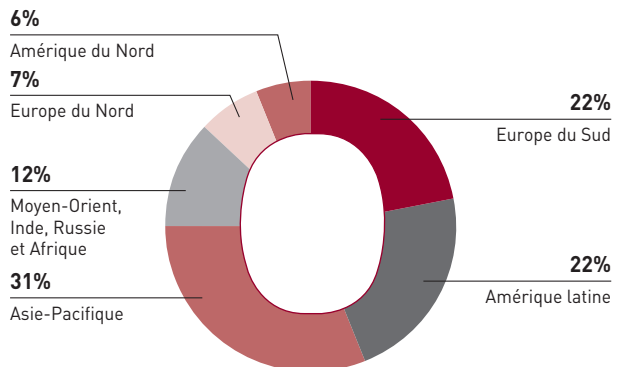
Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division Industrie en 2009 par secteur d'intervention :



Une large couverture géographique

La division Industrie est présente sur tous les grands pays industriels (France, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, États-Unis, Japon et Australie) comme sur les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et d'autres zones à forte croissance (Afrique, Moyen-Orient et mer Caspienne).

En 2009, le chiffre d'affaires de la division était réparti de manière relativement homogène entre les différentes zones géographiques comme le présente le graphique ci-dessous.



Une clientèle relativement concentrée

La clientèle de la division Industrie est relativement concentrée : les 20 clients les plus importants représentaient en effet 30% du chiffre d'affaires en 2009. Parmi les principaux clients, on relève des producteurs de pétrole et de gaz (Petrobras, Total, ENI, Shell, ADNOC, PEMEX), des groupes énergétiques (Areva, EDF, Suez), des compagnies minières de premier plan (BHP Billiton, Rio Tinto, Codelco et Xstrata) ainsi que des sociétés d'ingénierie & EPC (Saipem, Technip, ACERGY). Le Groupe conclut cependant généralement un grand nombre de contrats avec chacun de ses clients, recouvrant des tailles variables (des petits contrats d'inspection jusqu'aux projets d'inspection multisites et accords-cadres).

LE GROUPE SE DÉVELOPPE SUR UN MARCHÉ ATTRAYANT

Un marché en croissance soutenue

La division Industrie évolue sur un marché mondial actuellement extrêmement dynamique, dont la valeur est estimée par le Groupe à plus de 12 milliards d'euros (dont 2 milliards d'euros pour le segment Mines et Minéraux). Plusieurs facteurs contribuent à cette croissance solide :

- des facteurs communs à l'ensemble des segments industriels tels que :
 - l'importance grandissante de la fiabilité des actifs existants en raison de pressions financières,
 - l'importance grandissante des inspections indépendantes en raison de la diversification de l'approvisionnement et du *sourcing* dans les pays à bas coût,
 - le renforcement des réglementations QHSE,
 - la prise de conscience grandissante de la gravité de certains risques industriels,

- le vieillissement de certaines infrastructures industrielles dans les pays industrialisés et la volonté de prolonger leur durée de vie et de les mettre en conformité avec les nouvelles normes, et
- la complexité croissante des projets et des opérations mettant en œuvre des pays, des acteurs et des disciplines différents en forte interaction ;

• **des facteurs propres aux segments de l'énergie :**

- la croissance des investissements en infrastructures (pétrole, gaz et électricité), qui devrait se poursuivre mais à un rythme moins soutenu en raison de la crise financière,
- le Groupe profite de la transformation du marché qui se caractérise par le vieillissement du parc existant des installations qui sont utilisées à leur maximum et même au-delà de leur durée de vie initiale, par l'émergence de l'approche intégrée dite de la « gestion de l'intégrité des actifs » ainsi que par la tendance des clients à externaliser la fonction QHSE. Il profite également de la nouvelle demande de certification générée par la réglementation des émissions de dioxyde de carbone ;

• **des facteurs propres à l'industrie minière :**

- la croissance à long terme de la demande en matières premières de la part des économies BRIC. Le Groupe estime que les niveaux croissants de consommation de matières premières en Chine et au sein d'autres économies BRIC, qui sont toujours largement inférieurs à ceux des pays développés, continueront d'augmenter à long terme parallèlement au développement de ces pays. Ceci stimulera les activités d'exploration et de production pour l'industrie minière,
- la poursuite de la tendance à l'externalisation des activités de tests en laboratoire. Compte tenu de leur degré élevé de spécialisation, les tests en laboratoire de minerais sont de plus en plus considérés comme une activité critique mais qui ne fait pas partie du cœur de métier des compagnies minières, et ainsi la majorité de ces analyses sont externalisées auprès de prestataires de services tiers tels que Bureau Veritas, et
- la complexité de plus en plus grande des procédés d'extraction de minerais de plus en plus complexes (par ex. latérites de nickel ou magnétite pour le fer) à mesure qu'ils deviennent économiquement viables. Ces minerais demandent des analyses plus complètes.

Malgré ces moteurs de croissance attractifs sur le long terme, le sous-ensemble Mines et Minéraux a souffert de la crise financière en 2009, notamment en Australie. Parmi les facteurs négatifs nés de la crise figurent :

- la diminution des dépenses d'exploration sur la plupart des marchés ;
- la baisse des prix des matières premières, notamment du nickel, du zinc et de la bauxite ; et
- la diminution des lignes de financement à la disposition des petites entreprises, qui ont alors du mal à financer leurs projets d'exploration et de définition des ressources, surtout pour les échantillons en provenance de pays émergents (Afrique).

En revanche, les secteurs du minerai de fer, du charbon, de l'or et du cuivre ont dégagé des performances satisfaisantes, avec notamment une hausse généralisée des volumes d'exploration de minerai de fer et de charbon en Australie et le maintien de gros programmes d'investissement de la part de grands groupes miniers au Chili.

Un marché caractérisé par de fortes barrières à l'entrée pour les grands contrats internationaux

Le Groupe estime que le domaine des services QHSE à l'industrie pour les grands contrats internationaux requiert des exigences critiques, qui constituent autant de barrières à l'entrée :

- un portefeuille étendu d'accréditations ;
- un réseau global d'experts présent sur tous les grands sites industriels mondiaux ; et
- un savoir-faire technique et une réputation d'experts techniques de premier plan.

Plus particulièrement, le sous-ensemble Mines et Minéraux est présent sur un marché protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

- l'obligation de crédibilité et du respect des délais de livraison, les compagnies minières exigeant une continuité et une intégrité des données pour minimiser les risques des projets ;
- la capacité à gérer les contraintes liées à la main-d'œuvre – des employés qualifiés, tels que des spécialistes de la chimie minérale et des métallurgistes, sont indispensables pour la crédibilité et la cohérence des données et l'offre reste limitée ;
- le coût d'investissement pour construire des laboratoires d'analyses ; une grande certitude à l'égard de la demande de la part de la clientèle est nécessaire pour justifier l'investissement de capitaux requis pour la construction d'un nouveau laboratoire ;
- la nécessité d'être accrédité à l'échelle locale (*National Association of Testing Authorities* – NATA en Australie) et par les associations industrielles.

UNE POSITION DE PREMIER PLAN CONFORTÉE PAR DE SOLIDES ATOUTS CONCURRENTIELS ET UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE AMBITIEUSE

Une position de leader sur un marché fragmenté

Le marché des services QHSE destinés aux activités industrielles est particulièrement fragmenté en raison du grand nombre d'acteurs locaux aux côtés de quelques grands acteurs mondiaux. Le Groupe est l'un des trois leaders mondiaux de l'inspection et de la certification industrielle. Les principaux concurrents du Groupe, en termes de chiffre d'affaires, de diversité des zones géographiques, de secteurs d'intervention et de types de services, sont la société suisse SGS, la société basée au Royaume-Uni Lloyd's Register, les sociétés allemandes GL, TÜV Süd, TÜV Nord et TÜV Rheinland, ainsi que la société norvégienne DNV. D'autres acteurs, de moindre envergure et disposant d'un panel moins large de secteurs d'intervention et de types de services offerts, concurrencent néanmoins le Groupe dans des segments précis (par exemple Moody International dans le domaine des inspections en usine) ou encore dans des zones géographiques spécifiques (par exemple Apave en France).

Suite aux acquisitions de CCI et d'Amdel, Bureau Veritas est la première plateforme d'analyses de minerais en Australie, et ce pour tous les types de minerais. Parmi les autres acteurs clés d'Australie figurent SGS, ALS, Amtec, Intertek et Inspicio. Au Chili, Bureau Veritas a devancé CIMM et est désormais le plus important prestataire de services de préparation d'échantillons et de services géochimiques.



En dehors de l'Australie, SGS et ALS sont les seuls acteurs proposant des services d'inspection, de test et d'analyses géochimiques à l'échelle mondiale.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les atouts concurrentiels suivants lui permettent de conforter sa position parmi les leaders mondiaux du marché des services QHSE liés à l'industrie :

- son réseau mondial couvrant 140 pays ;
- un très haut degré d'expertise technique interne (réseau de centres techniques) ;
- une position de leader sur les segments clés du marché : Pétrole et Gaz, Électricité, Industrie minière et Transports ;
- un éventail d'offre de services complet, des études de faisabilité à la mise hors service en passant par l'exploitation ;
- un portefeuille unique d'accréditations, permettant au Groupe de délivrer l'ensemble des certifications requises ; et
- des outils informatiques performants de gestion des contrats et de *reporting* au client.

Dans les domaines de l'industrie minière, Bureau Veritas est l'un des seuls acteurs sur le marché à offrir à sa clientèle une offre complète de services géoanalytiques et métallurgiques. De plus, Amdel est le leader dans le développement d'équipements robotisés pour la préparation et l'analyse d'échantillons. Amdel s'est forgé au fil des ans une solide réputation en matière de qualité, d'excellence technique et d'innovation. Cette réputation constituera un facteur clé de réussite pour le développement de la plateforme Mines et Minéraux hors des frontières australiennes au cours des années à venir.

Une stratégie de croissance ambitieuse

La stratégie de la division Industrie s'articule autour des axes suivants :

- l'extension géographique de l'offre : le Groupe continuera à renforcer son réseau afin de constituer une plateforme d'intervention totalement globale, en s'appuyant sur les multiples implantations déjà existantes ;
- le développement des services liés à l'approvisionnement (inspection en usine et expédition) dans le monde entier. Le Groupe a dégagé une solide croissance dans ce domaine en 2009, obtenant plusieurs gros contrats ou accords-cadres sur des sites clés au Brésil (Petrobras), aux États-Unis (Dow Chemicals et Worksley Parsons), en France (Saipem) et dans les Émirats Arabes Unis ;
- le développement de l'offre de services sur le marché nucléaire et sur celui de l'énergie renouvelable ;
- le développement des services d'inspections volontaires (en tant que tierce partie et seconde partie) pour les installations industrielles, en s'appuyant sur la possibilité qu'a le Groupe d'offrir mondialement ses services en certifications européennes et ASME. Le Groupe a remporté de très gros contrats de vérification indépendante en 2009, sur des marchés très variés, notamment auprès de Antofagasta Minerals au Chili, auprès de Shtockman Development AG en Russie et auprès de Chevron pour le projet Chuandongbei Gas Project en Chine ;

- le développement de services à haute valeur ajoutée, tels que la gestion de l'intégrité des actifs (*Asset Integrity Management*), la maintenance basée sur la fiabilité (*Reliability Centered Maintenance*) et l'extension du cycle de vie (*Life Cycle Extension*) ; et
- l'amélioration continue de la position commerciale du Groupe dans ses principaux marchés (pétrole, gaz, électricité et industries de transformation) et l'acquisition d'une position significative dans d'autres marchés prioritaires (secteur minier, matériaux de construction, chimie, sidérurgie).

La stratégie du Groupe sur le marché clé de l'industrie minière vise en premier lieu à générer de la croissance organique :

- en exploitant les positions locales occupées en Australie et au Chili afin de pénétrer davantage les marchés existants et mieux servir la clientèle existante dans le cadre de leurs plans d'expansion internationale ;
- en élargissant géographiquement le réseau de laboratoires, notamment dans des régions émergentes comme l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie. Le Groupe a ouvert son premier laboratoire géoanalytique au Brésil en 2009. Bureau Veritas compte également ouvrir deux nouveaux laboratoires géochimiques en Afrique et un en Australie en 2010 ;
- à long terme, cette stratégie permettra à Bureau Veritas de mieux servir les grandes compagnies minières du monde entier en leur offrant une gamme de services complète pour tous les projets d'exploration, quels qu'ils soient.

Dans un marché encore très fragmenté, le Groupe entend par ailleurs étudier certaines opportunités d'acquisitions qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement dans une zone géographique particulière et/ou un segment de marché spécifique. En décembre 2008, l'acquisition de la société chilienne Geoanalitica a permis à Bureau Veritas de renforcer ses compétences techniques sur ce marché afin de servir une gamme plus variée de grandes compagnies minières.

Un potentiel d'amélioration des marges

La marge opérationnelle de la division Industrie devrait augmenter au cours des prochaines années grâce :

- au redressement de certaines unités commerciales existantes sous-performantes et à une efficacité accrue au sein du réseau mondial d'inspections en usine ; et
- à l'accroissement de la part des services à plus forte valeur ajoutée dans la facturation (inspections basées sur l'évaluation des risques, gestion de l'intégrité des actifs, maintenance basée sur la fiabilité).

Bureau Veritas recherche également des opportunités d'amélioration des marges au sein du sous-ensemble Mines et Minéraux en mettant en œuvre un certain nombre d'initiatives, dont :

- la reproduction du savoir-faire d'Amdel en matière d'automatisation des activités de préparation et d'analyses d'échantillons au sein des laboratoires clés du réseau Mines et Minéraux ;
- la normalisation des procédures d'analyses sur l'ensemble du réseau ; et
- un meilleur partage de la charge de travail au sein du réseau de laboratoires, notamment au Chili et en Australie, à travers une optimisation et une gestion plus efficace des acheminements d'échantillons.

En 2009, la baisse des volumes d'échantillons constatée en Australie a pesé sur la marge opérationnelle du sous-ensemble Mines et Minéraux. Le Groupe a maintenant adapté ses effectifs à la demande du marché et table sur une amélioration des marges en 2010, au fur et à mesure de la reprise des volumes.

De solides opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

La division Industrie développe de nombreuses synergies commerciales avec les autres divisions globales du Groupe, plus particulièrement les divisions IVS, HSE, Certification, Marine et Construction. Par exemple, l'association des capacités des divisions Industrie et Certification permet d'offrir des services complets d'évaluation des fournisseurs, englobant les aspects techniques ainsi que ceux liés aux systèmes de gestion de la qualité. Dans le secteur pétrolier *offshore*, la classification et la certification d'une unité nouvelle de production et de stockage (« FPSO » ou « *floating production, storage and offloading* ») met en jeu les compétences Marine pour la classification de la structure et les compétences Industrie pour la certification des équipements de process et des pipelines sous-marins. Une fois construite et certifiée, cette unité de production et de stockage va requérir tout au long de sa vie les compétences des divisions Industrie, IVS et HSE pour répondre à des besoins d'inspections annuelles réglementaires ou volontaires de sécurité et de performance.

Le Groupe a mené une réflexion stratégique qui a conduit à repenser l'organisation des services HSE dans le but de mieux adresser les secteurs de l'industrie, en renforçant la fertilisation croisée aux niveaux commercial et technique. Dans ce cadre, il a été décidé qu'une partie des activités HSE (41% du chiffre d'affaires de la division HSE en 2009) serait désormais rattachée à la division Industrie. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2010, l'offre de la division Industrie sera complétée des services HSE relatifs aux risques industriels, aux études d'impact environnemental, au conseil en santé et sécurité au travail et aux risques chimiques. Ces missions sont stratégiques pour les projets et opérations industriels et plus particulièrement dans les secteurs attractifs comme l'électricité, le Pétrole et Gaz et chez les grands comptes.

L'investissement dans Amdel avait notamment pour objectif d'accéder à l'industrie minière, où Bureau Veritas peut fournir une

gamme complète de services, et plus particulièrement des services offerts par la division HSE (par exemple : tests environnementaux, études d'évaluation de l'impact sur l'environnement), par la division Industrie (par exemple : services d'inspection en usine, de contrôle de la qualité et d'assurance de la qualité, tests non destructifs) et par la division Certification. À l'avenir, le Groupe a l'intention de renforcer les liens entre le sous-ensemble Mines et Minéraux et les autres divisions du Groupe.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, l'organisation mondiale de la division Industrie est décentralisée. Elle repose sur 15 pays/régions clés abritant des ressources techniques et commerciales particulières. Ces pays/régions clés sont la France, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les États-Unis, l'Australie, la Chine, le Brésil, le Mexique, le Moyen-Orient, l'Inde, la Russie, Singapour et l'Afrique du Sud.

Ces pays principaux sont appuyés par une organisation centrale (*Business Line*) et un groupe de direction (*Leadership Group*, composé de Directeurs représentant les pays clés) consacrés au développement de nouveaux produits, à leur diffusion sur le réseau ainsi qu'au déploiement de plateformes informatiques de production de nos services. Cette organisation assiste également les pays dans l'élaboration des grands appels d'offres internationaux.

Le sous-ensemble Mines et Minéraux exploite 28 laboratoires en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Chili, au Brésil et en Ukraine et est géré sous forme de structure matricielle. Les pays sont responsables du développement et de la performance opérationnelle de leurs activités locales. De plus, les laboratoires situés au Chili et en Australie feront office de centres de compétences pour, respectivement, l'Amérique du Sud et le reste du monde.

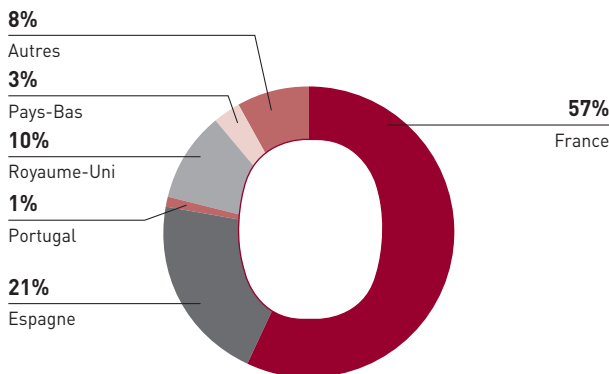
Le sous-ensemble Mines et Minéraux est appuyé par une organisation centrale focalisée sur le développement international du réseau de l'industrie minière, à travers la mise en œuvre d'une gestion efficace des grands comptes, la fourniture d'une assistance en vue de l'ouverture de nouveaux laboratoires et le transfert du savoir-faire technique d'Amdel au reste du réseau.

1.5.3. Inspection & Vérification en Service

L'activité de la division Inspection & Vérification en Service (IVS) consiste à vérifier la conformité aux exigences réglementaires en vigueur d'installations techniques (électricité, ascenseurs, appareils de levage, équipements sous pression, sécurité incendie) équipant bâtiments et infrastructures.

Cette division a généré en 2009 un chiffre d'affaires de 334,8 millions d'euros (soit 12% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 11,8%. Le Groupe est un des leaders européens sur ce marché. La division IVS dispose de positions historiques clés en France, en Espagne, au Portugal et au Royaume-Uni et s'est plus récemment développée au Benelux, en Europe de l'Est et en Italie.

■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE OFFRE GLOBALE D'INSPECTION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Le Groupe propose une gamme complète de services permettant à ses clients de répondre à leurs obligations réglementaires d'inspections périodiques.

Les installations techniques couvertes par les missions d'inspection de la division incluent :

- les installations électriques ;
- les appareils de levage et autres équipements de travail ;
- les équipements sous pression de gaz et de vapeur ;
- les installations d'incendie (moyens de secours, systèmes de sécurité incendie) ;
- les ascenseurs ;
- les installations thermiques (notamment chaufferies et aérothermes) ;
- les portes automatiques ; et
- les appareils à rayonnement ionisant.

En France, principal marché de la division, les missions concernent en majorité des installations électriques, le solde se répartissant entre appareils de levage, équipements de sécurité incendie, ascenseurs, machines, équipements sous pression et les installations thermiques.

En Espagne au travers de l'acquisition d'ECA, les missions concernent l'ensemble des domaines techniques cités ci-dessus, avec un développement important des vérifications des installations électriques à basse tension.

Au Royaume-Uni, les missions concernent en majorité les installations fixes électriques et de levage, les ascenseurs et les équipements sous pression.

Aux Pays-Bas, elles portent essentiellement sur les installations électriques, les systèmes de sécurité incendie, les ascenseurs, les équipements sous pression et les installations thermiques de chauffage.

Aux États-Unis, les missions concernent les ascenseurs et autres équipements de transports de personnes.

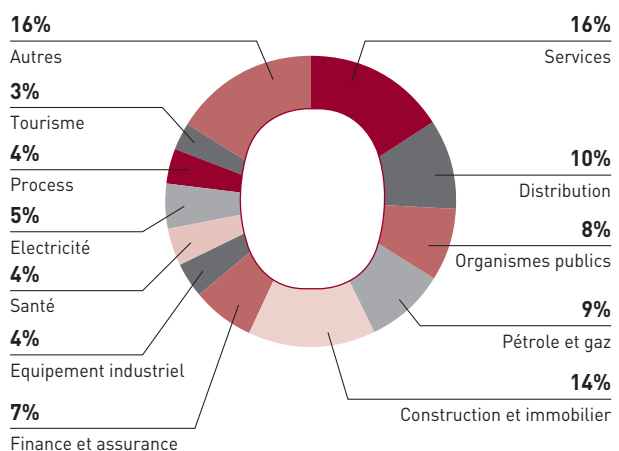
Ces missions de vérification de conformité s'effectuent au cours de visites d'inspection initiale (avant la mise en service des équipements) ou périodique (durant la vie de l'équipement).

Le Groupe propose également à ses clients des services complémentaires aux missions principales d'inspection en service :

- assistance technique pour la mise en conformité à la suite des visites réglementaires (connexion aux systèmes de gestion de maintenance assistée par ordinateur) et audits de conformité ; et
- gestion de la conformité d'un parc de bâtiments : suivi des périodicités de contrôle et du traitement des actions correctives, élaboration de synthèses et de statistiques.

UNE ACTIVITÉ À FORTE RÉCURRENCE

La base de clientèle du Groupe, présentée dans le graphique ci-dessous, est large et inclut des sociétés de segments divers au premier rang desquels les sociétés issues des services, de la distribution, de la construction et de l'immobilier, ainsi que de Pétrole et Gaz.



En France, environ 70% du chiffre d'affaires de la division sont considérés comme récurrents et correspondent aux contrats pluriannuels et aux contrats annuels renouvelés de façon automatique (notamment pour les inspections réglementaires). La proportion de contrats de longue durée varie toutefois selon les pays. Elle est élevée en France, au Royaume-Uni et en Espagne et est

plus limitée en Italie, où la part de marché du Groupe est en phase de construction. La plus forte récurrence de l'activité en France s'explique par des habitudes de marché (les clients changent peu de fournisseurs), par l'importance des grands comptes qui contractent ce type de services pour une durée de 2 à 6 ans et par la notoriété de la marque Bureau Veritas sur le marché français. Par ailleurs, les clients font généralement appel aux services de la division pour la vérification de conformité de plusieurs installations techniques (entre 2 et 4 selon les pays).

De manière générale, la taille moyenne des facturations de la division est faible, en particulier en Espagne (350 euros), le maximum étant atteint au Royaume-Uni (3 000 euros), avec une moyenne de 1 200 euros en France. Toutefois, les contrats avec les grands comptes (sociétés multinationales) représentent des montants plus importants, de 150 000 euros à 5 millions d'euros par contrat, et sont le plus souvent conclus pour une durée supérieure à 3 ans.

À titre d'exemple, le Groupe détient des contrats longue durée (entre 3 et 6 ans) notamment avec les clients suivants : Carrefour, CEA, France Telecom, BNP, RTE, SUEZ, Caisse d'Épargne en France ; ENI, SANOFI AVENTIS en Italie ; Royal Bank of Scotland, Norwich Union, Tarmac Group et Rolls Royce au Royaume-Uni ; Generalidad de Catalogne, ENDESA ou Gas Natural en Espagne.

L'ensemble de ces activités a démontré sa résistance face à la crise économique constatée dans les principaux pays d'implantation, en générant une croissance organique de près de 3% en 2009.

DES MARCHÉS DONT LA DYNAMIQUE EST LIÉE À L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET À L'OUVERTURE PROGRESSIVE À LA CONCURRENCE

Le marché de l'inspection en service, qui est aujourd'hui principalement européen, est estimé par le Groupe à plus de 7 milliards d'euros en Europe. Les pays dans lesquels la division IVS opère présentent certaines caractéristiques communes qui déterminent la dynamique du marché :

- l'environnement réglementaire (sécurité du public dans les établissements recevant du public, Codes du travail locaux) est de plus en plus contraignant et la responsabilité pénale des chefs d'établissement est de plus en plus souvent mise en jeu. À cela s'ajoute une uniformisation des exigences réglementaires en Europe avec par exemple la mise en place en Espagne de l'obligation d'inspection des installations électriques selon le modèle de la réglementation française en 2008 ;
- les exigences réglementaires locales en termes de compétence initiale, de formation continue, de méthodologie et d'outils informatiques renforcent la tendance à l'externalisation de ces activités par les entreprises auprès de sociétés spécialisées dans l'inspection ;
- les États se désengagent des activités d'inspection réglementaire au profit de sociétés qu'ils accréditent ou agréent (Italie, Chine, Europe Centrale et de l'Est) ;
- les assureurs ont eux aussi tendance à se désengager de leurs activités traditionnelles d'inspection liées à l'émission de polices dommages. Dans ce cas, ils externalisent ces activités auprès des sociétés d'inspections.

Les marchés ont des degrés d'ouverture très différents et peuvent être classés de la manière suivante :

- des marchés largement ouverts à la concurrence du secteur privé (France, Espagne, Portugal, Benelux) ;

- des monopoles publics qui s'ouvrent très progressivement à l'initiative privée (Chine, Russie, Europe de l'Est, États-Unis, Turquie...) dans certains domaines (équipements de sécurité incendie par exemple) ;
- des monopoles de fait dominés par des structures associatives professionnelles ou semi-publiques (Allemagne) ou par les filiales d'inspection des compagnies d'assurance, ces dernières proposant une prestation combinée d'inspection et d'assurance (Royaume-Uni). L'application des directives européennes (en particulier la Directive Services) va permettre à court terme l'ouverture à la concurrence des marchés monopolistiques (tels que l'Allemagne par exemple) par le renforcement des mesures antidiscrimination.

UNE POSITION DE LEADER EN EUROPE ET UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE GLOBALE

Une position de leader en Europe confortée par de multiples avantages concurrentiels

Le Groupe estime être l'un des principaux acteurs du marché de l'inspection en service en Europe, avec notamment une position de leader en France, à égalité avec Apave pour certaines installations techniques, et devant Dekra et Socotec. Sur le marché espagnol, très fragmenté, le Groupe suite au rachat d'ECA figure parmi les principaux acteurs. En Italie, le marché reste contrôlé par un nombre restreint d'acteurs semi-publics (ASL et ISPEL). Au Royaume-Uni, les compagnies d'assurance (Royal Sun Alliance, Zurich, Allianz, HSB) détiennent environ 80% du marché, mais le Groupe dispose néanmoins d'une présence importante.

Le Groupe estime détenir de multiples avantages lui permettant d'asseoir sa position concurrentielle sur le marché de l'inspection et vérification en service :

- le Groupe est en mesure de proposer une offre globale tant aux clients locaux qu'aux clients internationaux (grands comptes, clients multisites), grâce à sa large couverture géographique ainsi qu'à la polyvalence technique de ses équipes locales, qui permet de délivrer la totalité des prestations obligatoires ; et
- le Groupe dispose d'une expertise technique unique, fondée sur des outils méthodologiques et technologiques de pointe, notamment : rapports ergonomiques permettant de tracer tous les points essentiels de l'inspection, outils informatiques « embarqués » permettant de délivrer les rapports en temps réel, outils d'optimisation de la planification des inspecteurs (déploiement d'outils informatiques en France, au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays-Bas).

Une stratégie de croissance globale déclinée en fonction des spécificités pays

La stratégie globale de croissance et de consolidation du Groupe dans le domaine de l'inspection en service s'articule autour de plusieurs axes :

- consolider et compléter le réseau européen par l'obtention d'autorisations d'exercer dans les principaux pays et par des partenariats avec des acteurs locaux de référence dans les autres pays. En particulier, le Groupe entend compléter son réseau européen d'accréditations sur les principaux marchés suivants : sécurité-incendie (Royaume-Uni, Allemagne, Scandinavie et Europe de l'Est), équipements sous pression (Allemagne et

Scandinavie), appareils de levage (Italie, Allemagne et Europe de l'Est) et installations électriques (Allemagne et Suède) ;

- consolider les marchés en cours d'ouverture par une politique d'acquisitions ciblées pour atteindre la taille critique (Europe de l'Est, Italie, États-Unis, Scandinavie, pays baltes) ;
- renforcer une offre de prestations homogènes pour les grands comptes internationaux leur assurant un suivi du niveau de sécurité de leurs équipements et installations équivalent sur tous leurs sites ; et
- lancer de nouveaux services en utilisant les compétences de cette division (tels que le suivi de la maintenance externalisée).

Cette stratégie se décline différemment selon les zones géographiques cibles de la division :

- France : continuer la mise en place d'outils de fidélisation des clients (portails dédiés) et améliorer la rentabilité des prestations en généralisant les outils de nomadisme des inspecteurs (rapports informatisés, équipements portables) et en simplifiant les méthodologies techniques ;
- Espagne : conforter la position de leader du marché à la fois d'un point de vue commercial (réseau dense, couverture complète de l'offre) mais aussi technique (outils de production optimisés, portail client) ;
- Pays-Bas : mener une politique d'acquisitions ciblées afin d'étendre l'offre de services sur l'ensemble du marché local et améliorer les coûts de revient des prestations par la mise en place d'outils informatiques appropriés ;
- Royaume-Uni : développer une action commerciale principalement ciblée sur les grands comptes, améliorer les coûts de revient des prestations par la mise en place d'outils informatiques appropriés et mettre en place de nouvelles offres s'appuyant sur l'appartenance au réseau du Groupe (offres globales multisites, offres combinant les prestations de plusieurs divisions) ;
- talie : consolider le marché fragmenté en devenant le leader par une politique d'acquisitions ciblées, et développer les ventes en s'appuyant sur les structures régionales des ventes mises en place ;
- Allemagne : pénétrer le marché oligopolistique des TÜVs une fois obtenu les accréditations nécessaires ;
- États-Unis : consolider la position de leader sur le marché de la vérification des ascenseurs et des élévateurs, étendre la gamme de services aux équipements de sécurité incendie et aux installations de chauffage et de ventilation ; et
- Chine : profiter de l'ouverture du marché sur les équipements de sécurité incendie pour constituer une plateforme couvrant plusieurs provinces chinoises (Pékin et Shanghai).

Des synergies importantes avec certaines divisions du Groupe

La division IVS bénéficie de synergies importantes avec certaines des autres divisions du Groupe, au premier rang desquelles, les divisions Construction et HSE. Ainsi, dans le cas d'un bâtiment neuf contrôlé par la division Construction, une offre d'inspection-vérification en service est systématiquement proposée dès la mise en exploitation du bâtiment. Par ailleurs, lorsqu'un client a confié au Groupe les missions d'inspection et de vérification en service de ses installations, le Groupe, du fait de l'information technique dont

il dispose au titre de ces missions, est très bien positionné pour toute mission d'inspection ou d'audit HSE que ce client pourrait rechercher.

À compter du 1^{er} janvier 2010, dans le cadre du projet de réorganisation des activités HSE (cf. paragraphe Hygiène, Sécurité & Environnement du présent chapitre), la division IVS consolidera les activités d'inspection HSE, à savoir, le contrôle et la mesure des rejets aqueux et gazeux, le contrôle de l'exposition des travailleurs aux polluants et la qualité de l'air intérieur. En effet, ces activités se caractérisent par leur récurrence, l'influence prédominante de l'environnement réglementaire et s'organisent selon le schéma opérationnel des inspections. Les synergies commerciales sont également importantes puisque les décideurs au sein des clients sont les mêmes et qu'ils demandent de plus en plus souvent une offre globale incluant ces services HSE et les activités traditionnelles IVS.

C'est ainsi, 29% du chiffre d'affaires 2009 de la division HSE (soit 68 millions d'euros) qui viendra renforcer la division IVS.

Des leviers d'amélioration de la marge opérationnelle

Les principaux leviers actuellement mis en œuvre en France sont la planification centralisée des visites d'inspection et l'optimisation des tournées des inspecteurs, la standardisation et la simplification des méthodes d'inspection, ainsi que l'informatisation des rapports. En 2008, le Groupe a lancé un projet de rénovation de l'ensemble de systèmes informatiques de production, couvrant le périmètre de la planification des ressources et de la gestion des interventions, de la création des rapports, de la gestion des documents ainsi que de la gestion des interfaces avec les clients et les partenaires. La solution pour la division IVS devrait être opérationnelle en 2010 et mise en place progressivement d'ici à 2011 dans les pays clés. Les progrès attendus en matière de productivité sont significatifs et devraient contribuer à l'amélioration de la marge opérationnelle de la division.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division IVS est structurée autour de quelques grands pays et zones géographiques clés :

- les pays européens, avec en priorité la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Pologne et les Pays-Bas ;
- la Turquie, les États-Unis, l'Amérique latine, l'Australie, le Moyen-Orient, la Chine et l'Inde.

Une Direction Métier centrale (en lien avec la Direction Technique du pôle Industrie et Infrastructures) assure la coordination opérationnelle du réseau et intervient en support des équipes implantées localement :

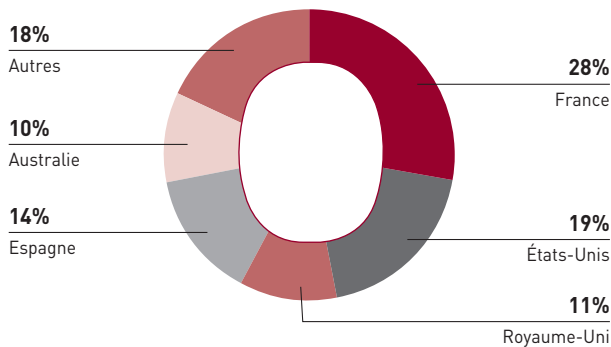
- support à l'obtention des accréditations et agréments nationaux nécessaires pays par pays ;
- support à la qualité technique des prestations (mise en place des outils méthodologiques et technologiques, processus de formation des inspecteurs) ; et
- support aux processus de *reengineering* et d'optimisation des processus de production.

1.5.4. Hygiène, Sécurité & Environnement

L'activité de la division Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) consiste à évaluer, mesurer et maîtriser les risques générés par les activités des clients sur l'environnement et la santé, que ces risques soient d'ordre chronique ou continu, (pollutions des sols, de l'air et de l'eau, risques sanitaires, maladies professionnelles) ou qu'ils soient d'ordre accidentel (accidents de travail, risques industriels). Cette activité se décline en missions de tests, d'inspection, d'audit et d'assistance technique ou en solutions intégrées.

En 2009, la division HSE a généré un chiffre d'affaires de 232,2 millions d'euros (soit 9% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 4,3%.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division HSE en 2009 par zone géographique.



UNE OFFRE COUVRANT L'ENSEMBLE DU SPECTRE DES RISQUES SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE

Une offre globale couvrant la totalité du spectre des risques HSE

Dans un contexte d'accroissement et de complexification des réglementations liées à la santé, la sécurité et l'environnement, la préoccupation des entreprises est d'assurer la conformité à des obligations légales. Elles cherchent aussi à mettre en place des démarches volontaires pour maîtriser les risques HSE, améliorer leur performance et ainsi démontrer leur contribution positive en matière de développement durable.

La division HSE offre à ses clients des prestations de veille réglementaire, analyse des risques, audit de conformité et évaluation de la performance HSE qui peuvent couvrir l'ensemble des sites ou filiales dans tous les pays d'implantation du Groupe. Elle apporte également à ses grands clients une assistance pour élaborer leur stratégie globale de responsabilité sociale et de cartographie des risques HSE.

L'offre de services HSE proposée par le Groupe permet donc de couvrir la majeure partie des besoins de ses clients à l'aide d'outils et de méthodes homogènes en s'appuyant sur un réseau d'experts mondial.

On distingue deux grands champs techniques dans le déploiement de ces services :

- **Environnement** : services visant à contrôler et améliorer les effets de l'activité des entreprises sur l'environnement, qui couvrent les prestations de mesure des émissions atmosphériques ou aqueuses et de pollution des sols, l'assistance au montage des dossiers administratifs (études d'impact, autorisations de rejets, installations classées, identification-gestion-élimination des déchets, etc.). Parmi ces derniers, le Groupe a décidé de mettre l'accent sur les prestations de maîtrise des risques industriels, de recherche d'efficacité énergétique des bâtiments et des processus industriels et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, segments qui offrent des potentiels de croissance importants ; et
- **Hygiène, santé, sécurité** : services visant à assurer la protection de la santé et de la sécurité des employés et du public qui couvrent les prestations de contrôle des différents polluants à l'intérieur des bâtiments, de mesure des niveaux sonores et de recherche et gestion d'agents toxiques ou pathogènes (amiante, légionellose, plomb), d'analyse des risques liés au processus industriel et de conseil visant à diminuer les accidents de travail.

Un portefeuille de clients diversifié et équilibré

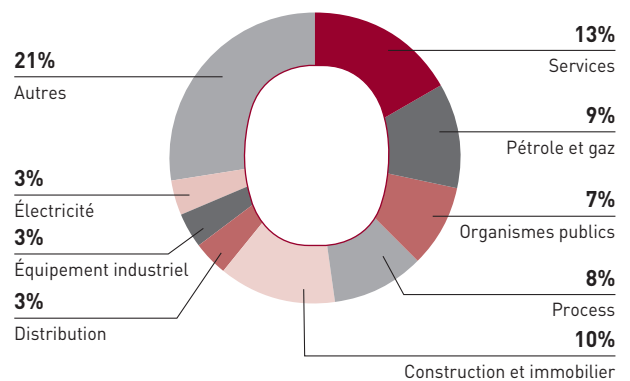
L'offre de la division HSE s'adresse à une base de clientèle très diversifiée à la fois en termes de secteur d'activité et de taille.

En effet, les clients de la division appartiennent à des secteurs d'activité aussi variés que l'immobilier, les services, les administrations, le Pétrole et Gaz ou la production d'électricité.

Cette base de clients est constituée de grands comptes internationaux (GDF-Suez, Sonatrach, Gas Natural, Total, Petrobras, Schindler, Alstom, GE, AREVA, MAN, Atisreal, Kingfisher) ainsi que de petites et moyennes entreprises souhaitant principalement :

- répondre à des exigences réglementaires en termes de santé, de sécurité au travail et d'environnement ; et
- mettre en place, sur une base volontaire, des grands programmes spécifiques ou des standards universels applicables à l'ensemble de leurs filiales.

■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



UN MARCHÉ EN REDÉFINITION ENTRE IMPACT DE LA CRISE ET MULTIPLICATION DE NOUVEAUX LEVIERS DE CROISSANCE

Le marché adressé par la division HSE au niveau mondial représente un montant compris entre 10 et 15 milliards d'euros (hors tests en laboratoires). Ce marché a subi la dégradation des conditions économiques qui a affecté les prestations HSE non réglementaires et celles liées à la construction ou aux grands projets, surtout aux États-Unis. Malgré l'impact de la crise, des tendances nettes s'affirment et permettent de confirmer le renouvellement du marché :

- la multiplication des opportunités de croissance liées à l'attention accrue portée à la gestion des risques sanitaires et environnementaux ;
- la demande croissante des services traditionnels offerts par Bureau Veritas dans le cadre de contrats globaux portant sur de multiples sites et des géographies différentes ;
- la demande croissante des secteurs industriels, notamment le Pétrole et Gaz et l'électricité.

La multiplication des opportunités de croissance

Au niveau international (Protocole de Kyoto, sommet de Copenhague), européen (Règlement 1272/2008 sur la classification des substances chimiques, Directive 2004/35 CE sur la responsabilité environnementale...) et national (lois dérivant du Grenelle de l'environnement en France par exemple), l'intensification des exigences environnementales oblige les sociétés européennes à une veille constante de la réglementation et de ses impacts sur leurs activités, et conduit souvent à recourir à l'expertise externe. En outre, les entreprises s'inscrivent toujours plus dans des démarches volontaires pour réaliser et démontrer leur responsabilité sociale et leur engagement en faveur d'un développement durable.

Ainsi, pour répondre à ces tendances, le Groupe a développé des nouvelles lignes de services autour :

- **de l'énergie et du *climate change*** : le développement de la demande concerne à la fois les diagnostics énergétiques réglementaires mais également les diagnostics volontaires conduisant soit à l'identification et la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie soit à la mesure des émissions carbone en vue de leur réduction. De nouvelles réglementations vont entrer en vigueur en 2010 avec d'ambitieux objectifs de performance énergétique (*Carbon Reduction Commitment* au Royaume-Uni par exemple). Ces prestations viennent enrichir les prestations traditionnelles de mesures des émissions et de la performance énergétique des équipements et installations industrielles ;
- **du risque chimique**, où la gamme de services s'étend depuis les démarches de conseil liées au règlement REACH, jusqu'à la réalisation de prélèvements et de tests en ambiance du travail. En effet le Règlement REACH (*Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals*) concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques, entré en vigueur en juin 2007, exige que les fabricants ou distributeurs de produits en Europe tracent, identifient et enregistrent les substances chimiques présentes dans les produits distribués en Europe. Il a pour objectif d'offrir une meilleure protection de la santé humaine et de l'environnement par une évaluation approfondie des risques liés à ces substances. L'application de ce règlement offre de nouveaux débouchés pour le Groupe

qu'il s'agisse de conseil pour la mise en place d'une politique, de formations dédiées ou de prestations d'assistance technique pour mener à bien les évaluations des risques désormais à la charge des industriels ;

- **de l'impact environnemental des bâtiments**, à travers les missions d'assistance sur la qualité environnementale des nouveaux bâtiments ou les missions de diagnostic environnemental des bâtiments existants sur la base du référentiel Green Rating. Une très forte demande existe sur les certifications Green building (HQE en France, LEED aux États-Unis, BREEAM au Royaume-Uni) pour les constructions neuves, le marché anticipant une dévalorisation financière importante des bâtiments non performants au niveau environnemental.

La mutation des services HSE traditionnels

Bien que la crise ait provoqué une réduction du volume des prestations volontaires, elle a aussi accéléré des tendances qui se dessinaient préalablement dans les services HSE traditionnels, à savoir leur internationalisation et l'accroissement du poids du secteur industriel (Pétrole et Gaz et électricité notamment).

L'atonie sur les marchés occidentaux a conduit en effet à accentuer le redéploiement des études d'impact environnemental et de risques industriels vers les pays émergents, notamment sur les marchés de l'électricité et du Pétrole et Gaz.

Les entreprises internationales cherchent à optimiser et harmoniser leur approche en hygiène et sécurité au travail entre les différents pays où elles exercent leurs activités, notamment pour réduire le coût lié aux accidents et maladies professionnelles. Dans cette optique, la recherche de partenaires disposant d'un réseau international est une composante clé. De plus, ces services évoluent vers des préoccupations plus nouvelles comme l'intégration de la santé ou des approches comportementales.

Globalement, dans les services de conseil en sécurité et de santé au travail ainsi que les études liées à l'environnement, le poids relatif de l'industrie s'est accru au détriment de celui de la construction, reflétant l'impact de la crise sur ce dernier secteur. Les compétences techniques sur ces lignes de services étant très spécifiques au marché, cette tendance conduit à faire évoluer les ressources, qualitativement et quantitativement, en direction de l'industrie.

Enfin, les entreprises recherchent à travers leurs objectifs en environnement et en santé au travail avant tout la conformité (« compliance ») aux réglementations en vigueur, la continuité et la performance des opérations. Cela renforce naturellement le poids des prestations réglementaires de mise en conformité, de vérification ou de certification, une stratégie de développement en prise avec le marché.

UNE POSITION DE LEADER DANS UN PAYSAGE CONCURRENTIEL TRÈS FRAGMENTÉ

Après les dernières années qui ont été marquées par l'acquisition d'une dizaine de sociétés en particulier aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en Italie et en Australie, 2009 fut une année de consolidation. Le Groupe estime être en 2009 le quatrième acteur mondial sur ce marché en termes de chiffre d'affaires.

Le marché encore très fragmenté se compose de trois catégories d'acteurs :

- une douzaine de grands acteurs globaux (notamment les Américains URS, ERM et Dupont Safety, le Britannique RPS, le Danois DNV et le Suisse SGS), dont fait partie le Groupe, qui représentent environ 20% du marché ;
- les grands acteurs locaux comme les TÜVs en Allemagne, National Britannia au Royaume-Uni, Tetratex aux États-Unis ou Coffey en Australie, qui représentent environ 20% du marché ; et
- les petites sociétés locales qui représentent plus de la moitié du marché.

Bureau Veritas : un positionnement adapté aux besoins des clients

Sur ce marché et dans ces conditions économiques dégradées, le Groupe s'est concentré sur de solides avantages concurrentiels qui lui permettent de répondre aux besoins des clients et de se démarquer de la concurrence :

- il est accrédité par de nombreuses autorités publiques et organisations professionnelles ;
- il offre des services divers couvrant l'ensemble des services HSE aussi bien pour les phases d'investissement que pour les phases d'exploitation ;
- il dispose d'un réseau mondial lui permettant de répondre à des contrats nécessitant une intervention sur plusieurs sites à travers le monde ; et
- il a développé un haut niveau de compétence technique.

Enfin, le Groupe a engagé un mouvement de réorganisation des services HSE dans le but de mieux adresser les secteurs de l'Industrie ou de la construction, en renforçant la fertilisation croisée aux niveaux commercial et technique.

Une stratégie d'intégration du portefeuille de services en prise avec le marché

Le Groupe a mené une réflexion stratégique qui a conduit à repenser l'organisation des services HSE selon une double logique commerciale et opérationnelle. Dans ce cadre, il a été décidé que les activités HSE seraient désormais rattachées aux divisions Industrie, Inspection & Vérification en Service et Construction. Cette réorganisation s'articule autour de 3 principaux piliers :

- tenir compte de l'importance de la composante sectorielle (pétrole, industrie manufacturière, nucléaire, construction...) dans la spécificité des compétences techniques et la connaissance des processus industriels à mettre à disposition de chaque secteur ;
- optimiser les synergies commerciales en permettant aux divisions Industrie et Construction d'offrir des solutions globales à forte valeur ajoutée destinées à leurs clients internationaux

et à proposer une large gamme de services pour leurs clients locaux ; et

- appliquer les modèles opérationnels et commerciaux adaptés au métier de l'inspection (*pricing*, base de coût, *process* commercial et de production, service client) à la famille des services HSE de type inspection périodique ou réglementaire.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2010, 41% de l'activité HSE seront désormais rattachés à la division Industrie, 29% à la division IVS et 16% à la division Construction.

L'offre de la division Industrie sera complétée des services HSE relatifs aux risques industriels, aux études d'impact environnemental, au conseil en santé et sécurité au travail et aux risques chimiques. Ces missions sont stratégiques pour les projets et opérations industriels et plus particulièrement dans les secteurs attractifs comme l'électricité, le Pétrole et Gaz et chez les grands comptes.

Suivant une logique, cette fois opérationnelle, la division Inspection & Vérification en Service consolidera les activités d'inspection HSE à savoir le contrôle et la mesure des rejets, le contrôle de l'exposition des travailleurs aux polluants ou de la qualité de l'air intérieur. En effet, quel que soit le secteur d'activité (Industrie ou Construction), ces prestations HSE se caractérisent par leur récurrence, l'influence prédominante de l'environnement réglementaire et s'organisent sur le schéma opérationnel des inspections.

La division Construction recevra les services offrant une synergie forte avec les prestations classiques de ce secteur, en particulier, les missions de due diligence HSE, les missions d'assistance aux certifications *Green Building*, mesure de la performance environnementale de bâtiments existants – *Green Rating*, ou encore l'efficacité énergétique. Cette évolution devrait permettre d'enrichir et renouveler le portefeuille de services de la division. La division Construction bénéficiera en outre de l'apport des activités HSE réalisées aux États-Unis, soit les activités liées à l'environnement (décontamination, audits de sites) et les activités de sécurité au travail.

Par ailleurs, plusieurs unités non stratégiques et déficitaires ont été cédées ou fermées représentant un chiffre d'affaires total d'environ 20 millions d'euros (8% du chiffre d'affaires de la division) principalement en Espagne et en Australie.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

À compter du 1^{er} janvier 2010, les activités opérationnelles HSE seront rattachées aux divisions Industrie, IVS et Construction.

Dans le cadre de ces divisions, les pays auront à charge de développer les synergies commerciales et opérationnelles selon la stratégie présentée ci-avant. Le support central sera organisé par les équipes centrales des divisions respectives, avec, sur les questions stratégiques et commerciales, une expertise dédiée à ces services.

1.5.5. Construction

L'activité de la division Construction consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à construire (bâtiment, génie civil, ouvrage d'art, etc.) à différents référentiels techniques de solidité, d'étanchéité, de sécurité, de confort ou d'urbanisme. Cette vérification s'effectue au moyen de la réalisation, lors de la conception de l'ouvrage, de missions de revue et d'approbation de plans, des missions de mise en place et de suivi d'organisation qualité spécifique à chaque affaire et lors de la construction de l'ouvrage, de missions d'inspection, de test et/ou de qualification de produits. La division Construction propose également des services complémentaires à ses missions principales (suivi de patrimoine immobilier, audits techniques), ainsi que des services liés aux phases post-construction de l'ouvrage (maintenance, adaptation, réhabilitation, démolition), permettant à ses clients de maîtriser l'ensemble des aspects Qualité/Sécurité/Environnement de leurs actifs immobiliers en construction ou en exploitation.

La division Construction a généré en 2009 un chiffre d'affaires de 429,9 millions d'euros (soit 16% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 9,7%. Le Groupe occupe une position de leader mondial sur le marché de la vérification de conformité appliquée au domaine de la construction, avec des positions clés en France, aux États-Unis, en Espagne et au Japon.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE COUVRANT L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE DES ACTIFS

Une offre exhaustive couvrant l'ensemble du cycle de vie d'un ouvrage

L'offre du Groupe permet de répondre de manière exhaustive à toutes les exigences réglementaires ou contractuelles de la construction. Elle consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à construire (bâtiment, génie civil, ouvrage d'art) à différents référentiels techniques :

- de solidité (structure, séisme, géotechnique) ;
- d'étanchéité (façade, toiture, sous-sol) ;
- de sécurité (intrusion, incendie, chutes de hauteur) ;
- de confort (acoustique, thermique, qualité de l'air) ; et
- d'urbanisme (respect des codes en vigueur).

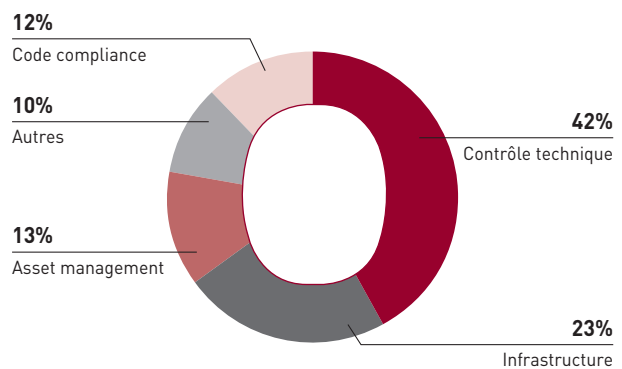
Le Groupe aide ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects de leurs projets de construction et intervient donc sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'une installation industrielle : conception (projets neufs ou réhabilitation), réalisation (risques, qualité), réception (assistance à l'ouverture, participation aux commissions de sécurité), exploitation (maintenance, préparation des visites) et le cas échéant transaction (cession ou acquisition).

L'offre de la division peut être définie par quatre grandes typologies de services :

- la vérification de conformité aux Codes de l'urbanisme et à certains codes techniques des permis de construire (*code compliance*) ;
- le contrôle technique des bâtiments et infrastructures obligatoire et défini par la loi (France) ou incité par les assureurs et réassureurs (Espagne, Italie, Japon) ;

- l'inspection, la mise en place et le suivi de plans de qualité des grands projets d'infrastructures (ports, rails, routes, ouvrages hydrauliques), associés à des missions de suivi de planning et de contrôle de coût ; et
- les services d'assistance à la gestion technique d'actifs et à la supervision de la maintenance des installations en service et les diagnostics contractuels préalables à l'achat et à la vente de patrimoines (*technical due diligence*).

■ CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR CATÉGORIE DE SERVICES



Un caractère cyclique amorti par la diversité des débouchés et une montée en puissance de l'Asset management

De manière générale, la récurrence des revenus de la division Construction est moins élevée que la moyenne du Groupe, une part prépondérante de l'activité étant liée aux phases de conception et construction d'ouvrages.

Ce caractère cyclique est partiellement amorti par une base stable de clients, une diversité des segments de marchés sur lesquels le Groupe intervient et la montée en puissance des activités portant sur les actifs existants.

En effet, le Groupe est bien positionné sur les marchés publics (infrastructures, établissements de santé), moins sensibles aux cycles que les bâtiments privés (résidentiel, bureaux), car ils dépendent des politiques d'investissement des États.

Par ailleurs, la proportion des services concernant l'assistance à la gestion des actifs existants représente désormais 13% du chiffre d'affaires en 2009 (à comparer à 10% en 2008). Cette montée en puissance résulte de la nécessité pour les détenteurs d'actifs d'optimiser la qualité et la valeur de leur patrimoine en période de bas de cycle et de la capacité des équipes de Bureau Veritas notamment en France de s'adapter aux évolutions de marché (évolution des équipes vers les services en croissance liés à l'asset management et au *Green Building*).

Les principaux clients de la division Construction incluent :

- les promoteurs immobiliers ;
- les grands acteurs des services privés (hôtels, loisirs, banques, assurances, loueurs) ;
- les établissements recevant du public (hôpitaux, écoles, infrastructures routières, ferroviaires et maritimes...) ;

- les investisseurs immobiliers et les gestionnaires de grands patrimoines immobiliers internationaux ;
- les grandes sociétés de distribution ; et
- les industriels qui se rapprochent de leurs marchés ou délocalisent (secteur automobile, énergie, services collectifs).

UN MARCHÉ CYCLIQUE MAIS QUI BÉNÉFICIE DE LA PRIVATISATION ET DU RENFORCEMENT DES RÉGLEMENTATIONS

Le marché de la division Construction, que la Société estime au niveau mondial à plus de 10 milliards d'euros, se répartit entre marchés à caractère domestique et à caractère international.

La composante externalisée et privatisée de ce marché enregistre une croissance importante au vu de la tendance accrue à l'externalisation et à la privatisation, avec des variantes selon les pays et l'état des réglementations.

Marchés à caractère domestique

Les marchés à caractère domestique regroupent les services fournis à des sociétés privées (promoteurs, industriels, ingénierie) et à des administrations publiques (administrations d'État et administrations locales). Ces marchés présentent différents types de barrières à l'entrée :

- barrière réglementaire : agréments et accréditations nécessaires pour certains types de constructions ;
- barrière incitative : reconnaissance par les assureurs (ou réassureurs) de la capacité à délivrer des certificats de conformité ; et
- barrière des qualifications personnelles : nécessité de recourir à des professionnels qualifiés et/ou certifiés par une autorité réglementaire.

Marchés à caractère international

Les marchés à caractère international regroupent les services fournis à de grands acteurs internationaux construisant, acquérant ou gérant des actifs dans de nombreux pays. Il s'agit principalement des sociétés concessionnaires de services publics, des sociétés gérant des réseaux internationaux de service (loisirs, hôtels, assurances, banques...), des investisseurs et gestionnaires de patrimoine immobilier existant, des sociétés de distribution et des industriels qui se rapprochent de leurs marchés ou qui délocalisent.

Des tendances globales porteuses sous l'effet des nouvelles réglementations et de nouvelles demandes des marchés

Sur chacun des grands marchés sur lesquels la société intervient, l'évolution du marché de services d'évaluation de conformité est fonction :

- du marché de la construction de bâtiments neufs et notamment, des deux segments principaux que sont le logement collectif et les bureaux ;
- de l'activité des investisseurs et plus généralement du volume des transactions de patrimoines immobiliers ;
- de l'apparition de nouvelles réglementations (normes sismiques, amiante, plomb, etc.) ;

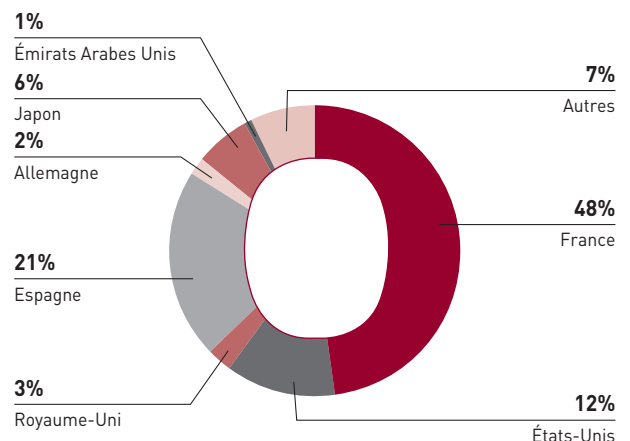
- de la création de nouveaux labels générant des demandes de certification (haute qualité environnementale, performance énergétique) ;
- de l'ouverture du marché du contrôle qualité et du suivi des infrastructures suite aux désengagements des services de l'État (routes, ponts, barrages...) ;
- de la volonté croissante de la part des sociétés de gestion de patrimoines immobiliers ainsi que des sociétés du secteur industriel ou de la grande distribution, d'externaliser le suivi et la gestion des aspects techniques et administratifs de la conformité réglementaire de leurs parcs d'immeubles ou d'installations ; et
- de l'évolution d'un certain nombre d'administrations nationales ou locales, en faveur de la délégation à des sociétés privées accréditées d'un nombre croissant de tâches d'évaluation de conformité des constructions existantes ou nouvelles. Cette évolution est notamment visible depuis plus de cinq ans au Japon, dans les pays du Golfe (Abu Dhabi, Arabie Saoudite) et la plupart des états de l'Ouest et du Sud des États-Unis.

L'intérêt accru porté par les constructeurs, les gestionnaires d'actifs immobiliers à la performance des biens a considérablement renforcé la demande de services :

- dans le domaine de la performance énergétique (audits et diagnostics, plans d'action, certificats d'économie d'énergie...) ;
- dans les marques de reconnaissance de la performance globale du bâtiment (énergie, maintenance économique, utilisation durable des utilités...) telles que le Green Rating ou les labels plus institutionnels (LEED, BREAM...) ; et
- dans l'accompagnement des gestionnaires pour bâtir et suivre des programmes de mise à niveau de leur patrimoine.

DES CARACTÉRISTIQUES DIFFÉRENTES SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES D'ACTIVITÉ

■ CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



En France, Bureau Veritas intervient sur les trois segments de marché suivants :

- le contrôle technique de construction, qui correspond aux services de prévention des aléas techniques pouvant survenir lors de la construction d'un ouvrage, activité encadrée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 dite « Loi Spinetta » ;



- la Sécurité-Protection de la Santé, qui regroupe les services de gestion de la sécurité pendant les travaux : plans de prévention et vérifications réglementaires (échafaudages, grues, installations de chantier, machines) dont le développement est supporté dans tous les pays d'Europe par une directive ; et
- l'Assistance à la Gestion d'Actifs, qui demeure fragmentée mais qui connaît une croissance supérieure aux deux autres. Ce segment inclut les services d'assistance technique à la construction : audit sécurité, solidité du clos couvert, fonctionnement en vue ou en fin de travaux, assistance à ouverture d'établissements recevant du public, assistance à la maîtrise d'ouvrage de systèmes de sécurité incendie et accompagnement à la labellisation et certification des ouvrages.

En France, la diminution du nombre d'opérations de construction neuve de bâtiments privés en 2009, qui s'est accompagnée d'une contraction des prix, a été partiellement compensée par le dynamisme de l'offre de missions d'assistance à la gestion des actifs existants.

En Espagne, Bureau Veritas propose également une gamme étendue de services :

- le contrôle technique des bâtiments privés, mission requise par les assureurs pour les nouveaux projets de construction ;
- les missions de surveillance de la gestion de la sécurité pendant les travaux ;
- l'inspection, la mise en place et le suivi de plans qualité dans les grands projets d'infrastructures (ports, rails, routes, ouvrages hydrauliques...) ;
- l'Assistance à la Gestion d'Actifs, qui demeure un marché fragmenté comme en France et qui connaît une croissance soutenue ; et
- les tests de qualification des matériaux de construction.

En 2009, le positionnement sur le marché de l'inspection des infrastructures (79% du chiffre d'affaires de la construction réalisé en Espagne en 2009) et l'adaptation de l'offre vers des services d'assistance à la gestion d'actifs existants, ont permis de limiter la baisse d'activité liée à l'effondrement du marché du bâtiment privé.

Le marché américain est potentiellement le plus important du monde. Toutefois, le degré d'ouverture de ce marché est très variable selon les segments et les zones géographiques. Bureau Veritas intervient principalement sur deux segments :

- l'approbation des plans en conformité avec les Codes de la construction, secteur qui reste encore majoritairement sous le contrôle public des municipalités et des comtés. Toutefois, l'externalisation au profit du secteur privé, initiée il y a une dizaine d'années (essentiellement dans les états de l'Ouest et du Sud), reste une tendance de fonds. Les débouchés concernent non seulement l'immobilier résidentiel et commercial mais également les infrastructures (développement de l'activité de *code compliance* pour la construction de centrales électriques en Californie) ; et
- les tests de qualification des matériaux de construction, marché totalement ouvert à l'initiative privée.

En 2009, l'activité aux États-Unis a continué à être pénalisée par la baisse du nombre des permis de construire qui a plus particulièrement affecté l'activité de tests des matériaux de construction.

Au Japon, Bureau Veritas intervient principalement sur :

- le marché de l'approbation des plans en conformité avec les Codes d'urbanisme et de construction qui s'est ouvert à la privatisation depuis plus de cinq ans ;

- le contrôle technique des constructions, nouveau débouché important pour le Groupe depuis la mise en place en 2008 de la loi sur l'assurance décennale.

Malgré la contraction du marché immobilier au Japon en 2009, la baisse de l'activité de Bureau Veritas a été limitée grâce à la poursuite de la privatisation.

L'activité au Royaume-Uni a été cédée en fin d'année 2009. Elle concernait l'analyse des matériaux de construction, activité très concurrentielle et à faible valeur ajoutée pour le Groupe.

Le Groupe intervient également de façon plus limitée en Allemagne et en Italie, marchés peu ouverts à la concurrence extra-nationale.

L'expertise sur ces principaux pays industrialisés a permis à Bureau Veritas de remporter d'importants succès commerciaux dans des pays émergents (Moyen-Orient, Afrique, Chine, Chili, Inde et Europe de l'Est).

Ainsi, par exemple, grâce à l'expertise et aux références acquises aux États-Unis, le Groupe a remporté des contrats d'externalisation des activités d'approbation de plans de municipalités aux Émirats Arabes Unis (Abu Dhabi). De même, l'expertise sur le segment des infrastructures a permis de remporter des contrats en Arabie Saoudite (projet de train à grande vitesse) et en Afrique du Sud (centrales électriques).

UNE POSITION DE LEADER MONDIAL SOUTENUE PAR UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE CIBLÉE SELON LES PAYS ET LES SEGMENTS

Une position de leader sur le marché de la construction

Sur le marché français, le Groupe occupe une place de co-leader avec Socotec et devant Apave. Sur le marché espagnol, le Groupe occupe une position de leader depuis l'acquisition de la société ECA.

Aux États-Unis, le Groupe est leader sur le marché de l'approbation des plans en conformité avec les Codes d'urbanisme et de construction. Il n'est en revanche qu'un acteur de moyenne taille sur le segment des tests de qualification des matériaux de construction.

Au Japon, le Groupe occupe la place de numéro deux derrière Nihon Teri.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe est le seul acteur sur ce marché rassemblant :

- une présence sur l'ensemble des segments du marché ;
- une couverture géographique étendue ; et
- une reconnaissance internationale unique de société tierce partie indépendante.

L'existence d'un réseau mondial présente des avantages d'ordre commercial et d'ordre organisationnel. Commercialement, le Groupe peut ainsi se positionner vis-à-vis d'acteurs globaux tels que les groupes de l'hôtellerie et de la distribution ou les grands fonds d'investissements dédiés à l'acquisition et à la revente de patrimoines immobiliers dans toutes les grandes régions urbanisées et industrielles du monde. Sur le plan organisationnel, le Groupe est en mesure de développer et de spécialiser des centres de compétences techniques à vocation continentale ou régionale (compétences en matière sismique et géotechnique, en

matière d'efficacité énergétique et de performance des matériaux de construction).

Une stratégie de croissance ciblée selon les pays et les segments

Le Groupe entend mettre en œuvre les principaux axes stratégiques suivants afin d'asseoir sa position de leader :

- développer la présence du Groupe dans tous les pays clés où le marché du contrôle technique se privatise et où les réglementations se renforcent ; ce développement est facilité par la reconnaissance des assureurs et ré-assureurs, et par les références et le savoir-faire construits dans le cadre des réglementations européennes ;
- consolider son réseau de compétences techniques de haut niveau et développer un réseau mondial homogène partageant des méthodologies communes ;
- gagner des parts de marché et s'implanter dans de nouveaux pays, grâce à des compétences, des références et des équipes agissant dans le marché des grandes infrastructures ferroviaires, routières et hydrauliques ;
- accroître l'activité du Groupe avec les grands comptes clés de l'hôtellerie, la distribution et des loisirs ; et
- renforcer la couverture géographique du Groupe afin d'accompagner les grands clients internationaux, notamment en Europe de l'Est, Asie, Moyen-Orient et Amérique latine.

Dans un marché encore très fragmenté, le Groupe entend par ailleurs étudier les opportunités d'acquisition qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement selon les axes précédemment évoqués.

De réelles opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

Le Groupe entend mettre à profit les opportunités de *cross-selling* avec la division IVS. À titre d'exemple, en France, tous les ouvrages neufs contrôlés par la division Construction font l'objet d'une offre pour le suivi « en-service ». Le taux de transformation est très élevé et de l'ordre de 90%.

À compter du 1^{er} janvier 2010, dans le cadre de la refonte de l'organisation des services HSE (cf. paragraphe Hygiène, Sécurité & Environnement du présent chapitre) le Groupe a décidé d'intégrer à la division Construction tous les services HSE offrant une synergie forte avec les marchés travaillés et une complémentarité avec les services offerts. Il s'agit des missions de due diligence SE, des missions d'assistance aux certifications Green Building, des mesures de la performance environnementale de bâtiments existants (Green Rating) ou encore des missions d'amélioration de l'efficacité énergétique. La demande pour ces services est importante, le patrimoine immobilier existant sur lequel ces

services s'appliquent est également considérable et les principaux acteurs nationaux ou globaux sont pour la plupart déjà des clients. La division Construction bénéficiera en outre de l'apport des activités HSE réalisées aux États-Unis, à savoir les activités liées à l'environnement (décontamination, audits de sites) et les activités de sécurité au travail.

Des leviers d'amélioration de la marge opérationnelle

En 2009, dans un contexte de sévère crise du marché immobilier, qui s'est traduit par une baisse des volumes, la division a pu maintenir un niveau de marge satisfaisant, proche de 10% du chiffre d'affaires, grâce au repositionnement de l'offre de services et aux mesures d'adaptation prises en Espagne et aux États-Unis. Toute amélioration des conditions du marché immobilier devrait permettre de retrouver des niveaux de marge significativement plus élevés.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division Construction est structurée autour de quelques grands pays en Europe de l'Ouest (la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie), aux États-Unis ainsi qu'au Japon.

À cette organisation par zone géographique s'ajoute une présence diffuse dans certains pays d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie, pour lesquels l'implantation du Groupe en France sert de centre de compétences techniques.

Cette organisation décentralisée s'appuie sur une équipe centrale basée à Paris et dédiée à deux segments particuliers : les grands comptes (hôtellerie et distribution), et les grands investisseurs prescripteurs de travaux d'audit technique sur de larges portefeuilles d'actifs immobiliers.

Dans le cadre de la structure matricielle, une communauté transversale de pratiques et de connaissances a été créée pour fédérer les principales entités géographiques de la division afin de :

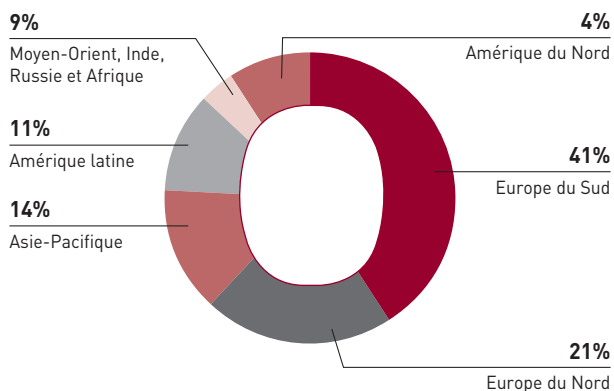
- partager les bonnes pratiques, les références et les outils ;
- recenser et partager les compétences techniques de haut niveau ;
- rédiger des notes techniques pour chaque pays (risques, environnement juridique, méthodologies de travail) ; et
- gérer les grands projets multinationaux de gestion d'actifs et d'audits techniques.

Une structure centrale a été créée, totalement dédiée à l'animation de cette communauté de pratiques, permettant en sus de détecter les managers compétents dans ces métiers, mobiles géographiquement et capables d'apporter aux pays cibles une aide dans le développement de ces services et une pertinence dans l'élaboration et la mise en place rapide des stratégies locales.

1.5.6. Certification

L'activité de la division Certification consiste principalement à certifier que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement, utilisés par les clients du Groupe sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO) ou à des référentiels nationaux et/ou sectoriels. S'y ajoutent les services de certification auprès des grandes entreprises qui souhaitent auditer et/ou certifier certaines composantes de leur organisation (notamment leurs fournisseurs et réseaux de franchisés).

La division Certification a généré un chiffre d'affaires de 289,4 millions d'euros (soit 11% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 19,6% en 2009. Le Groupe est leader sur le marché mondial de la certification avec des positions clés notamment en France, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Turquie, au Brésil, en Inde, au Japon, en Chine et en Thaïlande. Au total, la division Certification est présente dans 78 pays. La répartition géographique de son chiffre d'affaires en 2009 est présentée dans le graphique suivant :



UNE OFFRE COMPLÈTE ET INTÉGRÉE DE CERTIFICATION ET D'AUDITS SUR MESURE

Une offre couvrant une large gamme de référentiels sur la base de missions classiques ou sur mesure

L'offre de services de la division Certification est une offre globale et intégrée. Dédiée à l'évaluation et à la certification des systèmes de gestion, de produits, de services et de personnes, elle couvre toutes les normes qualité, environnement, santé-sécurité et responsabilité sociale nationales et internationales, générales et sectorielles ainsi que les référentiels privés.

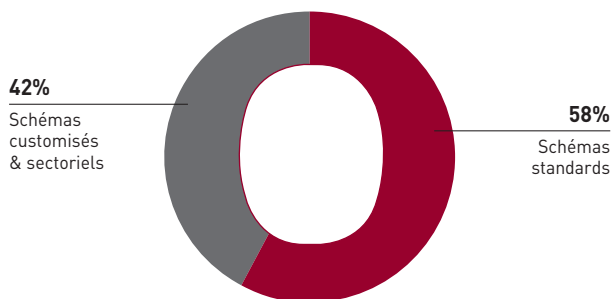
Cette offre de services se compose :

- de missions classiques de certification de systèmes de management, fondées sur les principaux standards publics applicables à chaque segment de marché : Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Santé et Sécurité (OHSAS 18001) ;
- de solutions sectorielles spécifiques au secteur industriel dans lequel opère le client notamment dans les domaines de l'industrie automobile (ISO TS16949), aéronautique (AS9100), ferroviaire (IRIS), agroalimentaire (ISO 22000, HACCP – gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire), forêt/bois (FSC/PEFC...), santé, etc. En France, elle offre également des services de certification de labels

dans la filière agroalimentaire (6% du chiffre d'affaires total de la division), ainsi que des services de certification de navigabilité des avions opérant sous pavillon français (délégation de la Direction Générale de l'Aviation Civile – DGAC pour les activités de vérification des systèmes de management, la qualification des personnels...) ; et

- de services dédiés au management des risques (*Risk management*) et à la gestion de la chaîne d'approvisionnement *supply chain* : audits de fournisseurs et de franchises, audits internes, services dédiés à la sécurité des échanges (ISO 28000, TAPA – *Transported Asset Protection Association*) et à la sécurité de l'information (ISO 27000...).

■ CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR SCHEMA DE CERTIFICATION



Ces missions peuvent être réalisées selon un référentiel élaboré par le client lui-même ou avec Bureau Veritas Certification. Ce type de services correspond spécialement aux besoins des grandes entreprises.

La division Certification propose également une offre « Développement durable et Responsabilité sociale » particulièrement adaptée aux grandes entreprises qui souhaitent mieux intégrer ces nouveaux enjeux dans leur stratégie et leurs opérations et crédibiliser cette stratégie auprès de leurs parties prenantes. Parmi ces services : rapport de développement durable, Code d'éthique, responsabilité sociale (SA 8000, ISO 26000), Gaz à effet de serre (ISO 14064, *Clean Development Mechanism/CDM, Joint Implementation/JI, Emission Trading Scheme/ETS, Voluntary Carbon Standard, Gold standards*).

Accréditée par l'IRCA (*International Registered of Certificated auditors*), la division Certification propose des formations Qualité, Santé et sécurité, Environnement Responsabilité sociale, Sécurité alimentaire, Sécurité des systèmes d'information et continuité des affaires.

L'approche innovante VeriCert contribue à augmenter la valeur ajoutée apportée aux clients grâce à la possibilité de bâtir pour chaque entreprise un référentiel d'audit sur mesure intégrant les risques ou processus clés identifiés.

La démarche s'appuie sur un outil qui permet d'adapter et de focaliser l'audit sur les risques propres au secteur d'activité de l'entreprise et à son organisation afin d'en évaluer la conformité et la performance avec une approche par système de notation (*scoring*). Cette approche permet de capitaliser sur le savoir faire international développé par la division Certification dans tous les secteurs d'activités et autour de l'ensemble des schémas de certification.

Elle permet d'élargir le champ de la relation client au-delà de la simple certification. L'accueil des clients est extrêmement positif et cette approche novatrice suscite un réel intérêt. Des clients comme PSA Finance ou Finmeccanica ont ainsi choisi cette démarche pour réaliser leurs audits internes ou externes.

L'offre de la division Certification permet donc au Groupe de couvrir l'ensemble des besoins de ses clients avec une large gamme de services de certification et d'audits dans les domaines de la Qualité, de la Santé et Sécurité, de l'Environnement et de la Responsabilité sociale.

Un portefeuille de clients diversifié

La base de clientèle de la division Certification, qui compte près de 100 000 clients, se divise en trois catégories :

- les grandes sociétés internationales comme IBM, Nestlé, Areva, Tata Motors, Osram, Bekaert, Bombardier, Barilla. Ces entreprises, recherchent une certification externe de leurs systèmes de gestion de la qualité, sécurité et environnement pour l'ensemble de leurs sites dans le monde leur garantissant une approche d'audits homogènes et une gestion intégrée de l'ensemble des interventions à travers le monde. Ces sociétés peuvent également rechercher une certification spécifique sur la base de standards définis par elles-mêmes de leurs réseaux de franchisés, de revendeurs, d'enseignes ou de fournisseurs ;
- les grandes sociétés nationales comme Thai Airways, Omron, Legrand, City of Dallas qui cherchent également à certifier leurs systèmes de gestion selon les référentiels standards de qualité, sécurité et environnement ou selon des référentiels sectoriels. À travers cette démarche d'amélioration continue de leurs procédures et de leur organisation, ces entreprises visent également à atteindre des niveaux de performance supérieurs. La certification est également un moyen d'améliorer l'image de l'entreprise ; et
- des petites et moyennes entreprises pour lesquelles la certification de leurs systèmes de gestion peut être une condition d'accès à leurs principaux marchés : marchés à l'export, marchés publics, marchés de grands donneurs d'ordres tels que notamment, les industries pétrolière, automobile, aéronautique, pharmaceutique.

Une forte récurrence des revenus

Les revenus de la division Certification sont récurrents dans la mesure où environ 90% des contrats sont pluriannuels. Grâce au portefeuille de contrats long terme, en tenant compte des nouveaux contrats gagnés chaque année et de la croissance de la division, le Groupe considère qu'il a une visibilité forte sur 70% du chiffre d'affaires qui sera réalisé l'année suivante dans la division Certification. Les services de certification sont en effet fournis sur la base d'un cycle correspondant généralement à trois ans, avec une première phase d'audit initial durant la première année, puis des audits renouvelés à travers des visites de surveillance annuelles ou semestrielles durant les deux années suivantes. Le processus de certification est généralement renouvelé par le client à l'issue de ces trois années pour un nouveau cycle. Le taux d'attrition moyen observé lors de ces recertifications triennales est extrêmement faible. Il varie selon les pays de 1% à 5% maximum et correspond le plus souvent à des clients ayant cessé leur activité ou ayant cessé de s'intéresser à certains marchés pour lesquels une certification leur était imposée ou s'étant regroupés. Cependant la conjoncture économique difficile de l'année 2009 a entraîné une augmentation du taux d'attrition, notamment aux États-Unis, en Espagne et au

Japon. Celle-ci a également contraint certains clients à décaler leur recertification de quelques mois.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE PRÉSENTANT DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

Un marché qui reste en croissance et présente encore des opportunités

L'achat par un client d'un service de certification est effectué sur une base volontaire, dans la mesure où aucune réglementation n'impose de certification, mais il existe des facteurs incitatifs pour les entreprises :

- certains pays octroient des avantages aux entreprises qui initient des procédures de certification (subventions, réductions d'impôt) ; et
- l'obtention d'une certification est souvent requise pour participer à des appels d'offres publics et/ou pour être référencé par certains clients.

Pour les petites et moyennes entreprises, la certification représente un avantage concurrentiel, la garantie de bénéficier des standards de la profession, voire une exigence de leurs clients et donneurs d'ordre.

Pour les grandes entreprises internationales disposant d'implantations réparties sur plusieurs pays et continents, elle est le moyen de rationaliser les processus et de généraliser les bonnes pratiques dans le monde entier en se mobilisant autour d'enjeux et de schémas partagés mondialement.

Des profils de croissance différents selon les segments du marché

Le marché adressé par la division Certification est estimé par la Société à plus de 3 milliards d'euros en 2009 et se répartit en trois principaux segments ayant des profils de croissance différents :

- le segment Qualité, Santé-Sécurité et Environnement représente environ 65% du marché mondial de la certification de systèmes. Il devrait connaître une croissance modérée durant les prochaines années qui devrait être fortement portée par les pays émergents. Ce segment est principalement constitué des services de certification fondés sur les normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 ;
- le segment des besoins sectoriels spécifiques représente environ 25% du marché mondial. La croissance rapide de ce segment est portée par l'utilisation accrue des normes de sécurité alimentaire, des référentiels de la filière Forêt/Bois, ou encore les référentiels sur la sécurité de la gestion de l'information (ISO 27000), en plus des normes plus traditionnelles telles que celles des filières automobiles, aéronautiques ou ferroviaires ; et
- le segment des services de certification adaptés aux besoins propres des grandes entreprises multisites et internationales représente selon le Groupe environ 10% du marché. Ce segment connaît lui aussi une croissance rapide, qui devrait être soutenue par le souhait des grandes entreprises internationales de tirer parti des démarches de développement durable et de responsabilité sociale, ainsi que d'externaliser la supervision de leur chaîne d'approvisionnement (fournisseurs) et de leur chaîne de distribution (distributeurs, agents, succursales ou franchisés) afin d'être moins vulnérables en termes économiques

et financiers comme en termes de qualité et de réputation. Enfin, le recours par ces grandes entreprises à des programmes de certification internationaux (certification multisite et/ou intégrée avec plusieurs standards) leur permet d'avoir une meilleure visibilité sur leurs opérations, de rationaliser leurs processus et de mettre en place des démarches d'amélioration continue.

Ces certifications se font à partir de référentiels et de méthodologies d'audits adaptés à chaque client, à ses priorités, ainsi qu'aux objectifs qu'il poursuit.

De fortes barrières à l'entrée prévenant l'émergence de nouveaux acteurs

L'émergence de nouveaux acteurs sur le marché de la Certification est rendue difficile par l'existence de fortes barrières à l'entrée :

- nécessité d'obtenir et de maintenir un dispositif d'accréditations mondiales, fondé sur des règles et procédures internes validées par les organismes accréditeurs. Le Groupe est ainsi accrédité par plus de 40 organismes nationaux et internationaux de certification. Certaines de ces accréditations peuvent être utilisées sur une base mondiale, par exemple les accréditations UKAS (Royaume-Uni) et ANAB (États-Unis) ;
- volonté de toutes les parties prenantes de maintenir la valeur ajoutée apportée par le processus de certification qui se traduit par un durcissement des exigences des organismes d'accréditation ;
- nécessité de disposer d'un réseau d'auditeurs qualifiés dans les différents produits et disposant d'une expérience appropriée dans chaque secteur industriel couvert ; et
- nécessité d'atteindre une taille critique au niveau local, une part de marché minimale étant nécessaire afin d'être rentable dans les grands pays.

UNE POSITION DE LEADER MONDIAL DU MARCHÉ DE LA CERTIFICATION EN TERMES DE CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2009, le Groupe estime être le principal acteur aux côtés de quelques autres acteurs globaux (SGS, DNV, BSI et Lloyd's Register), d'un marché qui demeure fragmenté, plus des deux tiers de l'activité certification mondiale étant réalisés par des acteurs locaux et/ou de petite taille.

En particulier, le Groupe estime être le premier acteur du marché au Brésil, aux Pays-Bas, au Danemark, en Espagne, en Belgique et en Thaïlande, et est la principale entreprise du secteur derrière les organismes nationaux de certification en France, au Japon, en Turquie, en Pologne et en Russie.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe dispose de solides atouts concurrentiels :

- une offre élargie et diversifiée couvrant l'ensemble des services de certification, offrant des réponses spécifiques aux grands secteurs d'activité et proposant des solutions innovantes et sur mesure aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs performances ;
- un réseau mondial d'auditeurs qualifiés dans les principales zones géographiques qui assure au Groupe une taille critique sur les marchés locaux ;

- des compétences universellement reconnues par plus de 40 organismes d'accréditation nationaux et internationaux ;
- un « guichet unique » : grâce à son spectre d'expertise très large, Bureau Veritas Certification simplifie la gestion des projets les plus complexes (certifications multiples, problématiques internationales...) ;
- des outils de gestion des rapports performants permettant aux clients de consulter leurs résultats d'audits pour l'ensemble de leurs sites dans le monde et d'établir des tableaux de bord d'indicateurs clé tels que, le nombre d'audits déjà planifiés, les non-conformités, les certificats attribués et la facturation ;
- une marque de certification connue et reconnue dans le monde entier comme un symbole de savoir-faire et de professionnalisme, permettant aux clients d'améliorer l'image de leur entreprise et de s'assurer la confiance de leurs clients et partenaires ; et
- de nombreuses synergies avec les autres pôles du Groupe offrant à la fois des opportunités de ventes croisées (*cross-selling*), des synergies entre les équipes commerciales sur les grands comptes (clients multisites et disposant d'un réseau international) et un partage des *back-offices* et des outils de marketing.

Une stratégie de croissance ciblée

Le Groupe entend mettre en œuvre une stratégie de croissance fondée sur les principaux axes suivants :

- concentrer les efforts commerciaux sur les grands comptes dans des secteurs industriels clés (aéronautique, automobile, électronique, transport, Pétrole et Gaz) et sur l'ensemble des opérateurs dans certaines filières (agroalimentaire, bois-papier-ameublement) ;
- saisir les opportunités créées par l'émergence de nouveaux schémas de certification. Dans certains cas, ces nouveaux schémas peuvent être liés à la mise en place de nouvelles réglementations (locales ou internationales). C'est le cas par exemple de la certification des organismes utilisant des fluides frigorigènes, rendue obligatoire par le règlement européen sur les fluides frigorigènes pour la poursuite de leur activité. En France, Bureau Veritas Certification est l'acteur de référence pour la certification de ces organismes (entreprises et collectivités) ;
- poursuivre la pénétration du marché de masse (*mass market*) en exploitant l'activité liée aux normes ISO 9000, ISO 14000 et OHSAS 18000 dans des zones où le potentiel de croissance demeure important et en accompagnant les clients existants dans leur évolution vers des besoins sectoriels spécifiques ;
- mener une politique d'acquisitions ciblées dans certains pays industrialisés (États-Unis, Canada, Allemagne, Royaume-Uni, Japon) dès lors que ces acquisitions peuvent apporter un complément de couverture du marché local en termes de segments industriels ou de filières spécifiques ; et
- maintenir la rentabilité de la division à un niveau élevé grâce à des investissements des systèmes d'information performants pour la planification des auditeurs et la production des rapports d'audits qui permettent de générer des économies d'échelle et d'optimiser la productivité. Les programmes d'amélioration de la performance des années précédentes ont permis l'amélioration du taux d'utilisation des auditeurs salariés (niveau supérieur à 75%) et l'optimisation de la répartition entre auditeurs salariés et auditeurs sous-traitants afin de mieux faire face à la saisonnalité de la production.

Des opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

Le Groupe entend par ailleurs mettre à profit les opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de consommation (audits des fournisseurs ou sites de productions des fabricants et distributeurs, audits des services clientèles des réseaux de constructeurs automobiles, audits sociaux), Industrie et IVS (programmes d'audits internes pour le compte de clients internationaux cherchant à vérifier que leurs sites appliquent les systèmes internes de gestion souvent basés sur un mix de référentiels ISO et d'autres exigences QHSE) ainsi que Marine (certification ISO d'équipementiers à la demande des chantiers navals) et Services aux gouvernements (accompagnement des entreprises dans leur démarche d'agrément douanes pour le commerce international – *Authorized Economic Operator/AEO, Customs Trade Partnership Against Terrorism/C-TPAT...*).

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, la division repose sur une structure décentralisée d'environ 70 unités opérationnelles supportées par une Direction Métier centrale basée à Paris. Cette Direction Métier a quatre responsabilités : la supervision des grands contrats internationaux, le développement de nouveaux produits adaptés aux nouveaux standards ou à l'évolution des standards internationaux, la Direction Technique et la maintenance de l'ensemble des accréditations existantes dans le monde, le lancement et la supervision des plans d'amélioration de la performance opérationnelle (POP) dans les unités décentralisées.

1.5.7. Biens de consommation

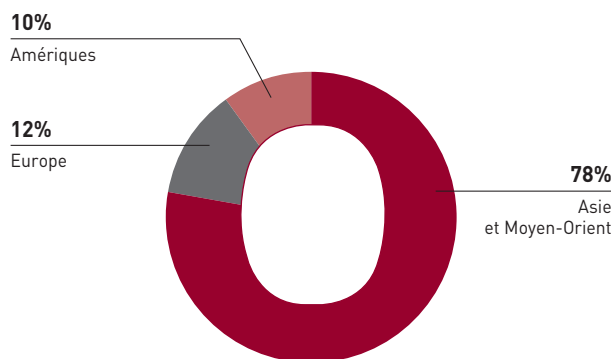
La division Biens de consommation fournit des services d'inspection, de tests en laboratoires et de certification aux distributeurs et aux fabricants de biens de consommation.

Ces services sont fournis tout au long de la chaîne de production ou d'approvisionnement des clients afin que les produits qu'ils mettent sur le marché soient conformes aux normes réglementaires de sécurité ou à des normes volontaires de qualité et de performance.

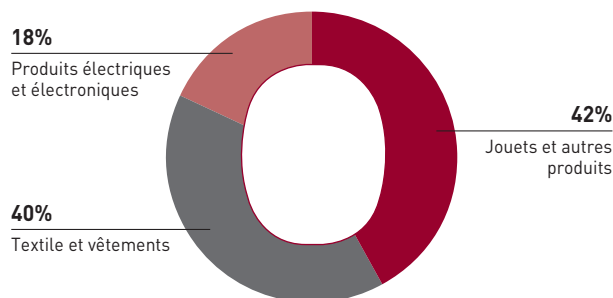
La division Biens de consommation a généré un chiffre d'affaires de 359,1 millions d'euros en 2009 (14% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 27,5%.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires de la division Biens de consommation en 2009 par zone géographique et par catégorie de biens de consommation.

■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



■ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 PAR CATÉGORIE DE BIENS DE CONSOMMATION



UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE ET COHÉRENTE COUVRANT L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DES BIENS DE CONSOMMATION

Une offre de services tout au long du cycle d'approvisionnement

Le Groupe fournit des services d'inspection, de test en laboratoires et de certification de produits ainsi que des prestations d'audit des sites de production et d'audit social.

Les principales catégories de produits concernées sont les jouets et autres produits pour enfants, le textile et l'habillement, le cuir et les chaussures, l'ameublement, les accessoires de sport et de loisirs, le matériel et les fournitures de bureau, les produits électriques et électroniques (électroménager, électronique grand public) et les produits de santé, de beauté et d'entretien.

Le Groupe fournit des services tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de production et de distribution :

- au stade du *design* et du développement du produit : conseil sur les réglementations et les standards applicables dans tous les pays du monde, assistance pour la définition du programme d'assurance-qualité ;
- au stade du *sourcing* des matériaux et des composants : inspections et tests de contrôle de la qualité des matériaux et composants entrant dans la fabrication du produit ;
- au stade de la fabrication : inspections et tests en vue de vérifier la conformité réglementaire et la performance du produit ainsi que la conformité de l'emballage, audits des sites de fabrication centrés sur les systèmes qualité et les standards de responsabilité sociale ; et
- au stade de la distribution – tests et analyses de conformité au cahier des charges, tests de comparaison entre produits équivalents.

Une base de clientèle concentrée mais fidèle

Le principal segment de marché sur lequel le Groupe fournit des services est celui de la grande distribution ou fabricants de marque, principalement aux États-Unis mais également en Europe pour leurs produits d'origine asiatique. L'activité du Groupe se développe également auprès des fabricants asiatiques.

Le chiffre d'affaires de la division est traditionnellement généré en grande partie par quelques douzaines de grands comptes, essentiellement des grands groupes américains et européens (grande distribution, textile, biens de grande consommation). Ces grands comptes incluent notamment les groupes américains Target, Toys R Us, Wal-Mart et Gap, ainsi que Lidl en Allemagne, H&M en Suède ou le groupe Auchan en France. Toutefois, la concentration du portefeuille client est moins marquée aujourd'hui qu'il y a quelques années. Ainsi les 20 premiers clients ont représenté 38% du chiffre d'affaires de la division en 2009 contre 49% en 2004. Cette évolution témoigne du dynamisme commercial de la division qui a été capable d'acquiescer un nombre significatif de nouveaux grands comptes au cours des quelques dernières années.

Les relations contractuelles avec les clients sont de trois types :

- le Groupe peut être choisi par un client-distributeur comme fournisseur exclusif de services d'inspections et de tests. Dans ce cas, tous les fabricants qui veulent vendre leurs produits à ce distributeur doivent soumettre leurs produits au réseau d'inspecteurs et de laboratoires du Groupe ;

- le Groupe peut être accrédité par un client-distributeur parmi deux ou trois sociétés d'inspections et de tests (généralement ses deux grands concurrents SGS et Intertek). Dans ce cas, les fabricants auront le choix de recourir à l'une ou l'autre société pour inspecter et tester leurs produits ; et

- le Groupe peut contracter directement avec un fabricant, celui-ci estimant que la réputation du Groupe lui assure que les inspections et les tests réalisés seront acceptés par l'ensemble de ses clients-distributeurs.

Aucun de ces trois types de relation n'est actuellement prépondérant. D'une manière générale, les clients existants sont très fidèles. Ainsi, 39 des 40 premiers clients de la division en 2001 sont toujours clients de la division à ce jour.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE CARACTÉRISÉ PAR DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

Un marché dynamique

Le Groupe estime que le marché de la division Biens de consommation représente environ 4 milliards d'euros (hors tests de produits alimentaires) et devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- le renforcement des standards et des réglementations relatives à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement ;
- l'exigence des consommateurs pour des produits plus sûrs et de meilleure qualité ;
- la diminution de la durée de vie des produits ;
- le raccourcissement des temps de mise sur le marché des produits ;
- la migration continue des capacités de production en Asie ;
- le nombre croissant de labels de distributeurs ; et
- la tendance continue des distributeurs à externaliser le contrôle de qualité et de conformité des produits.

En août 2008, une nouvelle loi a été votée aux États-Unis, le CPSIA (*Consumer Product Safety Improvement Act*), qui a radicalisé les conditions de test et de certification applicables aux fabricants, aux importateurs et aux labels de distributeur. Cette loi comporte deux volets principaux. Un certificat de conformité générale (*General Conformity Certificate – GCC*) est désormais requis pour tous les produits qui font l'objet d'une réglementation, d'une interdiction ou d'un standard selon la CPSC (*Consumer Products Safety Commission*). De plus, cette loi exige que des audits soient réalisés par des laboratoires tiers accrédités pour les jouets, les vêtements et autres produits destinés aux enfants, et a fixé des seuils pour les substances dangereuses contenues dans ces articles telles que le plomb et les phtalates. La mise en application de cette réglementation est définie selon un calendrier précis débuté en décembre 2008. Le Groupe a constaté un impact positif de la nouvelle réglementation en 2009, avec un effet accru au cours du premier trimestre en raison de l'obligation pour les distributeurs de tester également leurs stocks de produits. Les directives émises par la CPSC en 2009 prévoient un sursis d'exécution d'un an pour certains produits et exigences. La levée de ce sursis d'exécution, ainsi que plusieurs exigences qu'il est proposé d'appliquer aux contrôles de la chaîne d'approvisionnement, pourrait continuer de favoriser le secteur des tests de tierce partie sans pour autant avoir un impact aussi important qu'en 2009.

À l'avenir, le secteur des tests de tierce partie pourrait profiter de mesures de sécurité semblables qu'il est proposé de mettre en œuvre en Europe et en Chine.

De fortes barrières à l'entrée

La division Biens de consommation est présente sur un marché protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

- la nécessité de disposer d'un réseau de laboratoires et de centres d'inspections dans tous les pays exportateurs ;
- la nécessité de disposer des licences d'exercer en Chine ; et
- la nécessité de disposer d'un large réseau d'accréditations. La division possède les principales accréditations suivantes : *American Association for Laboratory Accreditation (A2LA)*, Comité Français d'Accréditation (COFRAC), *Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme (HOKLAS)*, *IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE)*, *National Environmental Laboratory Accreditation Program (NELAP)*, *Singapore Laboratory Accreditation Scheme (SINGLAS)*, *United Kingdom Accreditation Services (UKAS)* et *Chinese National Laboratory Accreditation Council (CNLA)*.

DES POSITIONS CLÉS SUR CERTAINS SEGMENTS DE MARCHÉ

Une présence particulièrement solide aux États-Unis

Le Groupe se distingue de ses concurrents par sa présence aux États-Unis et sa forte pénétration du marché américain de la grande distribution héritées de l'intégration réussie de deux acquisitions : ACTS, leader américain du test des jouets et produits pour enfants, acquis en 1998, et MTL, numéro un aux États-Unis du test des tissus et vêtements, acquis en 2001.

La solide implantation de départ du Groupe aux États-Unis résultant de ces deux acquisitions a été continuellement renforcée grâce à :

- une gestion performante des grands comptes incluant souvent la présence de responsables de programmes du Groupe, sur place, chez les principaux clients ;
- des experts techniques de réputation dans les différents segments de produits ; et
- des systèmes et des portails d'information dédiés pour chaque client important.

Un accroissement de la part de marché en Europe

Les activités en Europe ont progressé de manière satisfaisante depuis les dernières années, principalement grâce au marché allemand qui a redoublé d'importance et décuplé le chiffre d'affaires de la division Biens de consommation. Le Groupe entend poursuivre le développement de ses activités en Europe.

Une présence accrue dans le segment des tests analytiques

Les investissements réalisés par le Groupe en matière de tests analytiques, ainsi que les projets de développement initiés dans ce segment, ont fortement dopé la croissance de ces activités. Les tests

analytiques, plus sophistiqués que les tests physiques car visant la composition même du produit, représentent 37% du chiffre d'affaires en 2009 contre 29% en 2008. Cette augmentation s'explique principalement par la mise en œuvre du CPSIA, qui a impacté les tests analytiques non seulement sur les jouets mais également sur les autres catégories de produits (*softlines* et *hardlines*).

Des positions clés acquises récemment dans l'électrique et l'électronique

Grâce à l'acquisition en 2005 de la société Curtis-Straus aux États-Unis et de la société ADT à Taïwan, la division Biens de consommation a acquis des positions clés sur le segment électrique et électronique. Le Groupe estime ainsi être devenu le leader mondial dans les tests et la certification des produits incorporant les technologies Wifi et Wimax. En 2007, ADT a été élu meilleur laboratoire pour la technologie Wimax par le forum Wimax de Taïwan. La division a renforcé en 2008 son positionnement sur la technologie Wimax en étant reconnue comme organisme de certification et laboratoire de validation Wimax CB lui permettant ainsi d'avoir une offre complète de services de tests pour cette technologie. En 2009, le Groupe a également renforcé son positionnement dans le segment électrique et électronique, en acquérant les actifs de SPD afin d'exploiter sa présence en Allemagne et en achetant les 20% restants du capital de la société française Codde (dont il avait acquis 80% en 2008).

Sur le segment de l'électrique et de l'électronique, le Groupe figure parmi les dix principaux acteurs mondiaux d'un marché dominé par Underwriters Laboratories (États-Unis) et Intertek (Royaume-Uni). Le Groupe estime être le principal acteur sur le segment des jouets et des produits *hardlines* (bricolage, équipement de la maison...) devant Intertek et SGS, et le deuxième acteur sur le segment *softlines* (textile, habillement) derrière Intertek.

Une stratégie de croissance ambitieuse

En 2009, le Groupe a dépassé ses prévisions de croissance du chiffre d'affaires grâce à l'impact inattendu du CPSIA. Ces tests réglementaires n'auront plus le même impact à l'avenir. La stratégie du Groupe vise en premier lieu à générer une croissance organique forte en exploitant les opportunités suivantes :

- l'extension des compétences et du champ d'application des activités de test européennes, permettant au Groupe d'augmenter sa clientèle et d'optimiser sa position suite à l'introduction de la directive sur la sécurité des jouets en 2011 ;
- le développement des activités de test sur de nouveaux marchés locaux chinois, notamment pour les produits *softlines* ;
- l'extension dans de nouvelles lignes de produits (agroalimentaire et cosmétiques) et zones géographiques (Allemagne et Japon) ;
- la mise à contribution des compétences et des expertises de la plateforme de produits électriques et électroniques, notamment pour le développement de nouveaux marchés ou nouvelles régions et pour l'intégration continue d'autres activités de test (comme par exemple les jouets) ; et
- le développement continu des compétences sur la chaîne d'approvisionnement mais aussi en matière de gestion des connaissances et de responsabilité sociale des entreprises au niveau mondial.

La stratégie de la division repose également sur l'identification et la réalisation d'acquisitions complémentaires permettant soit un accès à de nouveaux segments de marché soit un accès à de nouveaux marchés géographiques.

Des leviers d'améliorations de la productivité

Le marché sur lequel est présente la division Biens de consommation est très concurrentiel et les grands clients de la distribution exigent constamment une baisse de leurs coûts d'assurance-qualité, de tests en laboratoires, d'inspection et de certification. Face à cette pression sur les prix de vente, la division recherche en permanence des gains de productivité qui lui permettent de maintenir ses marges à leur niveau actuel, avec même l'objectif de les faire progresser modérément.

Deux initiatives majeures débutées fin 2007 ont été poursuivies en 2009 :

- le transfert de certaines capacités de tests et d'analyses de Hong Kong vers de nouveaux sites à coûts opérationnels plus réduits, en Chine du Sud (textile-habillement et jouets), à Shenzhen et à Panyu ; et
- la poursuite du processus de *reengineering* des opérations, pour améliorer la productivité et les délais.

Des opportunités de synergies avec les autres divisions du Groupe

Les synergies de réseaux et de ressources avec d'autres divisions seront privilégiées à l'avenir :

- proposer une offre de services complète pour les clients de l'agroalimentaire (sécurité des produits et de la chaîne d'approvisionnement) ;

- partager le réseau d'auditeurs mondial avec la division Certification, en particulier pour ce qui concerne les audits de responsabilité sociale ; et
- s'associer aux divisions Certification et GSIT afin de développer des solutions de durabilité intégrées sur toute la chaîne d'approvisionnement des distributeurs.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

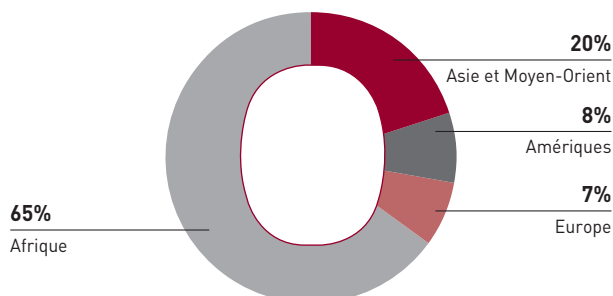
La division Biens de consommation dispose d'unités opérationnelles (laboratoires, centres d'inspection) dans 24 pays. À la fin 2009, elle s'est réorganisée autour de deux plateformes stratégiques : « *Global Service Delivery* » (prestation de services à l'international) et « *Global Business Development* » (développement commercial à l'international). Les fonctions de gestion des programmes seront retirées du processus de développement commercial et intégrées aux opérations. Ainsi, les deux plateformes pourront mieux répondre aux besoins de leurs clients et assurer la bonne exécution du plan de développement stratégique du Groupe. Sur le plan géographique, la division sera restructurée dans les régions suivantes : Hong Kong, Chine, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Europe et Amériques.

1.5.8. Services aux gouvernements & Commerce international

L'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT) consiste à fournir des services d'inspection de marchandises (produits finis, biens d'équipements, matières premières) dans le cadre d'opérations de commerce international. Ces services sont destinés aux gouvernements (autorités douanières), aux exportateurs, importateurs, intermédiaires, banques ainsi qu'aux organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

La division GSIT a généré un chiffre d'affaires de 150,1 millions d'euros (soit 6% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 13,2% en 2009.

Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires de la division en 2009 :



UNE OFFRE DE SERVICES MAJORITAIREMENT DESTINÉE AUX GOUVERNEMENTS DES PAYS ÉMERGENTS, NOTAMMENT À LEURS AUTORITÉS DOUANIÈRES

La division GSIT recouvre trois segments : les services aux gouvernements, les services au commerce de matières premières et de produits agricoles (« *Commodities* ») et les services liés aux réseaux de la chaîne de distribution du commerce international (« *Supply Chain* ») et de l'industrie automobile.

Services aux gouvernements

La division GSIT offre aux gouvernements un ensemble de services visant à inspecter et vérifier l'ensemble de leurs opérations d'importations, qu'il s'agisse de systèmes d'inspection avant expédition et de vérifications par scanner ou de vérifications de conformité (ces activités représentent 78% du chiffre d'affaires de la division) :

- *Pre-shipment Inspection (PSI)* : les contrats d'inspections avant expédition visent à garantir le bon recouvrement des droits et taxes d'importation, en conformité avec la réglementation en vigueur. Les clients sont des services de douanes, des ministères des finances, et des ministères du commerce. Ces contrats ont une durée moyenne comprise entre un et trois ans ;

- *Scanners* : les contrats d'inspection à destination par *scanners* poursuivent les mêmes objectifs que les contrats PSI et permettent également de lutter contre les importations illégales et le terrorisme. Les clients sont des services de douanes, ministères des finances, ministères du commerce et des autorités portuaires ou aéroportuaires. Les contrats actuels de concession de scanners ont une durée maximale de 10 ans ;
- Vérification de conformité (VOC) : les contrats de vérification de conformité des marchandises importées visent à protéger les consommateurs et l'industrie locale, à prévenir la concurrence déloyale et les importations frauduleuses de produits non conformes aux normes techniques, de qualité et de sécurité requises. Les clients sont des organismes de standardisation et des ministères du Commerce et de l'Industrie. Les contrats de vérification de conformité ont généralement une durée de trois à quatre ans renouvelables ;
- Gestion du Risque *SmartLane* : cette solution de gestion du risque s'appuie sur l'expérience significative de Bureau Veritas dans le domaine du commerce international et des projets mis en place pour les autorités douanières de nombreux pays. *SmartLane* permet le ciblage des expéditions à risques en termes de fraude sur les prix, la qualité et la quantité des marchandises déclarées, la codification douanière et tout autre type de fraude mesurable.
- Plate-forme *Verinet* : ce service vise à faciliter et optimiser le flux des transactions Import-Export et Transit, il comprend un Guichet Unique intégré, un système informatique douanier et un système communautaire d'interface ; il est destiné aux infrastructures portuaires, aéroportuaires et frontalières.

En 2009, la division gère des contrats de gouvernement (PSI/DI/Xrays) en Afrique (Angola, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, République Démocratique du Congo, Mali, Bénin, Libéria, Tchad, Somalie et République Centrafricaine) ainsi qu'en Asie-Moyen-Orient (Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Iran) et en Amérique latine (Équateur, Mexique), et des programmes de Vérification de Conformité (Algérie, Arabie Saoudite, Égypte, Équateur, Iran, Koweït, Liban, Russie, Yémen).

Services "Commodities"

Ces services offrent une inspection indépendante par un tiers, afin de fournir des assurances sur la qualité et quantité des cargaisons ainsi que sur les spécifications précises des produits.

Les clients sont des producteurs, des importateurs, des exportateurs et des traders de produits pétroliers, minerais et autres matières premières, céréales, riz, café, cacao et autres produits agricoles.

Services automobile et Sécurité de la Chaîne Logistique

Ces services recouvrent principalement les domaines suivants :

- services d'inspection des véhicules d'occasion importés ou en circulation (contrôle technique périodique sur la base de contrats ou concessions de 10 à 20 ans). Les clients sont les autorités douanières et les ministères des transports ;
- contrôle des dommages aux véhicules : cette activité recouvre la recherche des dommages aux véhicules par inspection visuelle des véhicules neufs le long de l'ensemble de la chaîne logistique pour identifier les responsabilités. Les clients sont des grands groupes automobiles ;
- contrôle des stocks de véhicules : le Groupe assiste les groupes automobiles afin de mieux contrôler les stocks de véhicules chez leurs concessionnaires. Cette activité comprend la mise à jour des stocks en temps réel. Les clients sont les groupes automobiles et/ou les organismes qui financent les stocks des concessionnaires ;
- services de *Tracking* des Conteneurs et sécurisation des corridors de transit afin de limiter les risques de pertes de droits et taxes pour les autorités ; et
- services de conformité des Opérateurs économiques dans le cadre des réglementations douanières européennes (AEO : *Authorised Economic Operator*).

DES DYNAMIQUES DIFFÉRENTES EN FONCTION DES SEGMENTS DE MARCHÉ

Le marché est estimé par la Société à plus de 4 milliards d'euros (hors contrôle technique des véhicules en service), dont environ 500 millions d'euros pour les Services aux gouvernements.

Services aux gouvernements : des profils de croissance différents selon le segment d'activité

L'augmentation du commerce international depuis 1980 génère un besoin important et croissant d'inspections et de vérifications.

À titre d'exemple, l'Organisation Mondiale de la Santé estime que 10% des médicaments sont des contrefaçons – ce chiffre pouvant atteindre jusqu'à 60% dans les pays en développement. Les attentats du 11 septembre 2001 et la création aux États-Unis du *Department of Homeland Security*, sont à l'origine de nouvelles réglementations telles que la *Container Security Initiative* et le Code ISPS (*International Ship and Port Security* – Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires) qui créent des besoins accrus de surveillance des échanges commerciaux.

L'activité traditionnelle en matière de services aux gouvernements consiste à inspecter avant expédition des marchandises (PSI). Du fait des nouvelles règles de libéralisation édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce et de la réduction des droits de douane dans la plupart des pays, le contrôle traditionnel PSI apparaît moins stratégique pour les États concernés. Le Groupe estime que ce marché ne devrait pas progresser dans les années à venir.

En revanche, le marché de l'inspection des conteneurs à l'arrivée au moyen de *scanners* devrait connaître une croissance rapide, de même que les programmes de vérification de conformité (VOC). Ces deux types d'activité requièrent néanmoins des investissements importants : plusieurs millions d'euros pour un *scanner* ou pour un laboratoire de VOC.

Dans le cadre de son développement sur ce type d'activités, Bureau Veritas intervient depuis mars 2009 pour délivrer les certificats de conformité des produits importés ; certificats requis par la nouvelle réglementation à l'import édictée par la note de la Banque d'Algérie n° 16/DGC/2009.

Commodities : une présence encore relativement faible

Le segment services aux *Commodities* comprend deux principaux secteurs d'activité : agroalimentaire et pétrole. La présence du Groupe sur ce marché demeure encore relativement limitée par rapport à ses principaux concurrents.



Même si la présence du Groupe demeure encore limitée par rapport à ses principaux concurrents, l'année 2009 a été marquée par une volonté de pénétration de nouveaux marchés dans le domaine agricole (Inde, Russie) ainsi que la mise en place de 11 nouveaux laboratoires (sucre, grains, soja, riz). Les synergies régionales dans les pays de la mer Noire, en Europe Centrale et au Moyen-Orient ont permis de renforcer les capacités du Groupe et d'accroître ses parts de marchés.

Automobile : un secteur en devenir

Ce segment de services comprend deux principaux secteurs d'activité : d'une part l'inspection des véhicules neufs tout au long de la chaîne logistique depuis le lieu de fabrication jusqu'au concessionnaire, afin de vérifier l'état des véhicules lors de chaque transfert de responsabilité.

Le deuxième sous-segment concerne le contrôle périodique des véhicules : la division GSIT a participé à des appels d'offres pour des marchés ciblés dans les pays émergents ou en développement : la division a gagné en 2009 un appel d'offres au Sénégal pour la reprise d'une station de contrôle technique à Dakar.

Sécurité de la chaîne logistique : un potentiel à confirmer

Cette activité très récente souffre encore d'une définition floue de la réglementation européenne par chaque pays membre mais pourrait générer un volume d'inspections non négligeable.

DE SOLIDES ATOUTS CONCURRENTIELS À L'APPUI D'UNE STRATÉGIE DE MARCHÉ ADAPTÉE À UN MARCHÉ CONCURRENTIEL

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les principaux avantages concurrentiels dont il dispose à l'appui de sa stratégie de croissance sont les suivants :

- un savoir-faire et une expertise reconnus sur le marché depuis plus de vingt ans ;
- une forte capacité à mettre en place très rapidement de nouveaux programmes partout dans le monde ;
- de fortes synergies avec les autres divisions du Groupe, notamment avec la division Industrie (synergies commerciales dans les secteurs Pétrole et Gaz) et la division Biens de consommation. Ces deux divisions offrent en effet aux mêmes clients (groupes pétroliers, distributeurs) des services de *testing* de leurs produits (pétrole, produits de consommation) et des services d'inspection et de certification de leurs installations de production, de stockage et de distribution. Il existe également des synergies importantes avec la division Biens de consommation au niveau du partage du réseau mondial de laboratoires de tests et d'analyses de cette division dans le cadre des contrats de vérification de conformité (VOC) ; et
- un réseau dense d'inspecteurs, de laboratoires et de centres de test (permettant de réduire les coûts et les délais).

En 2009, le Groupe figure parmi les quatre principaux acteurs mondiaux dans le secteur des services aux gouvernements et occupe une position de niche dans le secteur des *Commodities*.

Les principaux concurrents du Groupe sont les sociétés suisses SGS et Cotecna et la société britannique Intertek. Sur le marché des Services aux gouvernements, les parts de marché au niveau mondial sont relativement équilibrées, SGS et le Groupe étant leaders sur le segment principal des contrats PSI. Sur le marché de l'inspection et du *testing* des matières premières, SGS et Intertek ont une position dominante, suivis par des sociétés plus spécialisées telles que Saybolt (pétrole) ou encore Control Union (produits agricoles), le Groupe n'ayant qu'une position très limitée. Sur le marché des services automobiles, il existe de nombreux acteurs puissants tels que les Allemands TÜV et Dekra, l'espagnol Applus, le suisse SGS, le Groupe n'occupant qu'une position très marginale.

Une stratégie de croissance ciblée

Pour assurer la croissance future de la division GSIT et renforcer sa position dans un marché très concurrentiel, le Groupe a lancé plusieurs initiatives :

- renforcement des équipes commerciales et opérationnelles (laboratoires) ;
- concentration des efforts commerciaux sur les services non gouvernementaux afin de réduire la dépendance à l'égard des services gouvernementaux ;
- création d'un département Produits chargé du développement et de la mise au point de nouveaux services ;
- développement des réseaux d'inspection et de laboratoires sur les *Commodities* (grains, sucre, soja) et l'automobile en tirant profit du réseau existant (Moyen-Orient, Afrique, Chine, Inde, Australie, Amérique latine) ou des relations avec les gouvernements locaux ; ce développement s'accompagne d'une politique d'acquisitions ciblées ; et
- recherche des synergies commerciales et opérationnelles avec le réseau du Groupe, plus particulièrement au Moyen-Orient, en Russie, en Inde, en Chine et Amérique latine.

Des initiatives d'amélioration de la structure des coûts

Afin de compenser la tendance attendue de diminution des revenus liés à l'activité PSI, la division GSIT a constamment revu son organisation et ses processus au cours des cinq dernières années, lui permettant notamment de consolider son réseau de Centres de Relations avec les Exportateurs (CRE), dont le nombre est passé progressivement de 30 en 2002 à 4 depuis 2007. Les gains de productivité significatifs en ayant résulté ont permis à la division de maintenir ses objectifs de marge opérationnelle ajustée d'environ 13%, malgré les coûts de démarrage des nouveaux contrats Algérie, Indonésie et implantation *scanner* au Mali.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division GSIT est présente dans environ 700 sites d'inspections physiques dans le monde, regroupés en 65 unités opérationnelles. Pour l'activité Services aux gouvernements, il s'agit des Centres Régionaux (RC) des centres d'inspections dépendant des RC et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement. Ces bureaux de liaison émettent localement l'ensemble des certificats d'importation. Pour l'activité inspections de matières premières, il s'agit de centres d'inspections dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de quatre Directions basées à Paris : une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs aux contrats de gouvernements ; une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant

un contrat de gouvernement ; une Direction Commerce international, en charge du développement des lignes de produits Commodités, Automobile et « *General Trade* » et une Direction Nouveaux Produits chargé de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché.

1.6. Accréditations, agréments et autorisations

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou *licence to operate* (ci-après les « Autorisations ») qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations, agréments, délégations,

reconnaisances officielles, certifications ou notifications. Ces Autorisations émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Division Marine

Bureau Veritas, société de classification, est un membre certifié de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 10 plus importantes sociétés internationales de classification. Au niveau européen, Bureau Veritas est un « organisme reconnu » dans le cadre de la directive européenne relative aux

sociétés de classification et un « organisme notifié » dans le cadre de la directive européenne relative aux équipements marins. Enfin, Bureau Veritas est actuellement titulaire de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

Pôle Industrie et Infrastructures

Le Groupe bénéficie de plus de 150 accréditations émanant de nombreux organismes d'accréditation internationaux et nationaux dont les principaux sont le COFRAC en France, l'ENAC en Espagne, UKAS et IRCA au Royaume-Uni, ANAB aux États-Unis, JASANZ en Australie et Nouvelle-Zélande, INMETRO au Brésil, SINCERT en Italie, TGA en Allemagne, et RVA aux Pays-Bas. Ces accréditations couvrent tout autant ses activités de certification que celles d'inspection et d'essais. Elles sont régulièrement renouvelées, à l'exception de deux d'entre elles qui ont fait l'objet de suspensions temporaires en 2009

(en Espagne en certification et au Royaume-Uni en inspection). Par ailleurs le Groupe est un organisme notifié (*notified body*) dans le cadre des directives européennes et est titulaire de plus de trois cents agréments, certifications, reconnaissances et habilitations. Les principaux agréments internationaux sont ceux relatifs aux bâtiments, aux équipements sous pression, aux appareils de levage, aux installations électriques, aux équipements de transport de marchandises dangereuses, aux matériaux de construction, aux produits agroalimentaires et aux mesures environnementales.

Division Service aux gouvernements & Commerce International

Le Groupe est membre de l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), qui rassemble les principales sociétés d'inspection internationales. Pour les activités de contrats de gouvernements, les Autorisations d'exercer prennent la forme de délégations ou concessions consenties par les États dans le cadre de contrats conclus avec les autorités.

Au 1^{er} janvier 2010, la Division opère auprès de 37 délégations d'État.

Les activités PSI (*Pre-Shipment Inspection*) et VOC (*Verification of Conformity*) sont accréditées ISO 17020 par *United Kingdom Accreditation Service* (UKAS), pour l'ensemble du réseau mondial propre à ces activités.

La division est accréditée *International Motor Vehicle Inspection Committee* (CITA), pour ses activités d'inspection de véhicules.

Suivant les produits inspectés, les opérations Agroalimentaires sont accréditées : *Federation of Oils, Seeds and Fats Associations* (FOSFA), *Grain & Feed Trade Association* (GAFTA), *Sugar Association of London* (SAL).

Division Biens de consommation

Le Groupe est titulaire des principales accréditations suivantes : *American Association for Laboratory Accreditation* (A2LA), *COFRAC Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme* (HOKLAS), *IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment* (IECEE), *National Environmental Laboratory Accreditation Program* (NELAP), *Singapore Laboratory Accreditation Scheme* (SINGLAS),

United Kingdom Accreditation Services (UKAS), *Chinese National Laboratory Accreditation Council* (CNAS) *Consumer Products*. Par ailleurs les laboratoires disposent d'accréditations dans 20 pays émanant d'organismes reconnus comme HOKLAS, A2LA, UKAS et le COFRAC. Enfin le Groupe a été notifié dans le cadre des directives européennes relatives au matériel électrique et aux jouets.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces Autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces Autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces Autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux sociétés d'inspection EN 4005.

1.7. Systèmes d'information et de pilotage

La Direction des Systèmes d'Information du Groupe a pour mission :

- de déterminer l'architecture technologique du Groupe en définissant les standards applicables à toutes les divisions et à toutes les zones géographiques en matière de développements applicatifs comme en matière d'infrastructures de réseaux ;
- de choisir, d'adapter, de déployer et de maintenir les applications intégrées « *corporate* » qui sont déployées dans l'ensemble des unités opérationnelles (Messagerie, ERP Finance, Gestion de la relation client, Ressources humaines, systèmes de production) ;
- de garantir la disponibilité et la sécurité de l'ensemble des applications utilisées par le Groupe ; et
- de gérer la relation globale du Groupe avec ses principaux fournisseurs d'équipements, d'applicatifs et de télécommunications.

La Direction est basée à Paris et possède trois centres continentaux (« *Continental Shared Services Centers* ») : à Nantes pour la zone Europe - Afrique - Moyen-Orient, à Hong Kong pour la zone Asie-Pacifique et à Buffalo, New York pour la zone Amériques. Ces centres de services partagés gèrent les infrastructures du réseau mondial et offrent différents niveaux de support (« *helpdesks* ») aux pays de leurs continents respectifs.

En 2008, le Groupe a lancé un projet de rénovation de l'ensemble de ses systèmes d'information de production, couvrant le périmètre de la planification des ressources et gestion des interventions, de la création des rapports, gestion des documents, gestion des interactions BtoB avec les clients et partenaires. Ce projet repose sur l'utilisation de logiciels leaders du marché configurés pour

répondre aux besoins des unités. Le programme de déploiement s'étend sur une durée de 3 ans.

2009 a vu ce programme déployé conformément aux plans, avec, pour la Certification le Brésil, le UK, l'Espagne et le Japon ; pour l'Industrie la Chine ; pour la Construction les USA ; pour les laboratoires l'Australie.

En 2010, il est prévu un déploiement à large échelle de l'ensemble des pays majeurs de la division Certification, de l'Espagne et du Royaume-Uni pour la division IVS, ainsi que du Brésil et des États-Unis pour la division Industrie.

La mise en œuvre de ces nouveaux systèmes doit être achevée à fin 2011.

La mise en place de ces solutions doit se traduire par un gain sur le taux de marge opérationnelle des divisions concernées.

En 2009, les dépenses liées aux systèmes d'information du Groupe (hors CAPEX) ont représenté 3,5% du chiffre d'affaires consolidé Groupe. Environ 70% de ces charges ont été allouées aux infrastructures (serveurs, postes de travail et réseaux de télécommunication) et les 30% restant à la maintenance et au développement des applications.

La politique du Groupe est de continuer dans l'avenir à consacrer un pourcentage au moins équivalent de son chiffre d'affaires à ses systèmes d'information en recherchant à diminuer la part consacrée aux coûts d'infrastructure et en augmentant la part consacrée aux coûts de maintenance et de développement des applications.

1.8. Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le présent Document de référence. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date d'enregistrement du présent Document de référence, les principaux risques dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable

significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait entraîner une diminution de la valeur des actions de la Société et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1.8.1. Risques relatifs aux opérations et à l'activité du Groupe

RISQUES LIÉS AUX ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Le Groupe est présent dans plus de 140 pays à travers un réseau de plus de 900 bureaux et laboratoires et propose dans le cadre de ses huit divisions (Marine ; Industrie ; Inspection & Vérification en Service ; Hygiène, Sécurité & Environnement ; Construction ; Certification ; Biens de consommation ; Services aux gouvernements & Commerce international) ses services à des clients dans de très nombreux secteurs de l'économie. Bien que l'activité du Groupe présente un certain niveau de résistance aux différents cycles économiques, elle est également sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales et plus particulièrement à celle du commerce mondial, du niveau de l'investissement et de la consommation ainsi qu'aux éventuels changements dans les politiques économiques, qui affectent ses clients. La demande de services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients, lui-même sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

En outre, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale peut avoir une influence significative sur certaines des huit divisions du Groupe. En particulier, l'évolution du commerce international (pour les divisions Marine et Services aux gouvernements & Commerce international), les investissements du secteur énergétique et miniers (pour la division Industrie), la consommation des ménages (pour la division Biens de consommation) et la construction de bâtiments neufs dans les pays industrialisés (pour la division Construction) peuvent affecter particulièrement certaines de ces divisions.

Ces évolutions de l'environnement macroéconomique, et le ralentissement économique affectant à ce jour plusieurs marchés sur lesquels le Groupe est présent, peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU GROUPE

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait s'accroître à l'avenir.

Les principaux concurrents du Groupe, et notamment les sociétés SGS (Suisse), Intertek (Royaume-Uni), DNV (Norvège), et les TÜVs (Allemagne), présents au niveau national ou au niveau mondial sur un ou plusieurs des marchés du Groupe, pourraient, en raison de leur taille, disposer de ressources financières, commerciales, techniques ou humaines supérieures à celles du Groupe. Ces concurrents pourraient à l'avenir adopter des politiques agressives en termes de prix, diversifier leur offre de services et développer des synergies plus importantes au sein de leur gamme de services, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe.

Le Groupe pourrait ainsi perdre des parts de marché ou encore voir sa rentabilité affectée s'il ne parvenait pas à proposer des prix, des services ou une qualité de prestation au moins comparables à ceux de ses concurrents ou bien à tirer avantage de nouvelles opportunités commerciales. L'intensification de la concurrence sur les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait donc conduire à une diminution de ses ventes, à une diminution de ses parts de marchés et/ou à une baisse de sa rentabilité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En outre, sur certains des marchés du Groupe actuellement fragmentés (notamment les marchés de l'Industrie, de l'IVS, du HSE, de la Construction et de la Certification), la tendance actuelle est à la concentration des acteurs afin de constituer de grands groupes internationaux. À terme, si le Groupe n'était pas capable de participer à ce mouvement de consolidation, cela pourrait également affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs. Dans ce cas, un tel mouvement de concentration, par la concurrence accrue qu'il implique (pression sur les prix, compétition dans les appels d'offres, etc.), pourrait affecter l'activité du Groupe ainsi que sa capacité à conserver et améliorer ses parts de marché.

RISQUES LIÉS À UNE AUGMENTATION DES COÛTS DE PERSONNEL ET À UNE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Dans le secteur des services d'évaluation de conformité et de certification, le personnel est principalement composé de techniciens qualifiés souvent très recherchés sur le marché du travail dans leurs domaines de compétence respectifs (en particulier dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la construction). Le succès continu du Groupe dépend, pour une large part, de sa capacité à attirer, motiver et/ou à retenir du personnel qualifié possédant les compétences et l'expérience nécessaires. Le Groupe est en particulier exposé au risque de voir des clients, à l'issue d'une coopération particulièrement réussie, ou des concurrents offrir à ses employés des opportunités d'emploi intéressantes. L'incapacité à attirer, motiver et/ou retenir un personnel qualifié en nombre suffisant afin de satisfaire les demandes des clients, et à faire face aux changements de leurs besoins ainsi qu'aux évolutions technologiques, pourrait entraîner un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En 2009, les frais de personnel du Groupe ont représenté 50,5% du total de son chiffre d'affaires. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de répercuter, immédiatement ou à terme, les hausses salariales qu'il serait amené à consentir à ses salariés notamment dans le cas d'une modification substantielle des réglementations du travail ou dans un contexte de tensions sur les marchés du travail dans les principaux pays ou secteurs dans lesquels il est présent. Une augmentation des coûts salariaux du Groupe pourrait en conséquence affecter les marges réalisées par le Groupe et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS AU DÉPART DE COLLABORATEURS CLÉS

Les collaborateurs clés du Groupe, notamment les membres du Comité exécutif, comptent en moyenne plus de 12 ans d'ancienneté au sein du Groupe et disposent par conséquent d'une excellente connaissance des activités du Groupe et, plus généralement, de l'ensemble du secteur. Le départ de l'un de ces collaborateurs clés entraînerait la perte d'un savoir-faire et d'une connaissance de la Société et de ses secteurs d'activité ainsi que, le cas échéant, la possibilité pour les concurrents et clients du Groupe d'obtenir des informations sensibles. La perte de collaborateurs clés pourrait également affecter défavorablement la capacité du Groupe à conserver ses clients les plus importants, à poursuivre le développement de ses services ou à mettre en œuvre sa stratégie de croissance. La réussite du Groupe dépend donc en partie de la fidélisation de ses cadres dirigeants et autres salariés clés et de sa capacité à continuer d'attirer, de motiver et de conserver un personnel hautement qualifié. Si le Groupe ne parvenait pas à conserver ses collaborateurs clés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS AU NON-RENOUVELLEMENT, À LA SUSPENSION OU À LA PERTE DE CERTAINES AUTORISATIONS

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'accréditations, d'agrément, d'habilitations, de délégations, de reconnaissances officielles et plus généralement d'autorisations, au niveau local, régional ou mondial, délivrées par des autorités publiques ou des organismes professionnels et octroyées à la suite de procédures d'instruction souvent longues et complexes (ci-après, les « Autorisations »). Certaines de ces Autorisations sont accordées pour des durées limitées et font l'objet périodiquement de renouvellements par les autorités concernées. De plus, pour certaines de ses activités (notamment les activités Marine et Services aux gouvernements & Commerce international) et afin d'être éligible pour certains projets, le Groupe doit être membre de certaines organisations professionnelles.

Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité des prestations réalisées au titre de ces Autorisations ainsi qu'au renouvellement et au maintien de son portefeuille d'Autorisations, un manquement à des obligations professionnelles ou des situations de conflit d'intérêts (réels ou perçus comme tels) pourraient conduire le Groupe à perdre, soit temporairement, soit de manière définitive, une ou plusieurs de ses Autorisations. En outre, il est possible qu'une autorité publique ou une organisation professionnelle ayant octroyé au Groupe une ou plusieurs Autorisations puisse décider d'y mettre fin unilatéralement.

Le non-renouvellement, la suspension ou la perte de certaines de ces Autorisations ou de la qualité de membre de certaines organisations professionnelles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS DU GROUPE

La stratégie de croissance du Groupe repose notamment sur l'acquisition d'acteurs locaux permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées. En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le financement de ces acquisitions à des conditions favorables et choisir alors de financer les acquisitions à l'aide d'une trésorerie qui pourrait être allouée à d'autres fins dans le cadre des activités existantes du Groupe. Par ailleurs, en cas d'acquisitions significatives, le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements externes, notamment aux marchés de capitaux.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures (notamment les systèmes et contrôles comptables) ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, d'une moindre attention de la Direction portée à la gestion quotidienne, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance de son chiffre d'affaires et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUE DE SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT NET ET DES CAPITAUX PROPRES

Une part significative des actifs de la Société est composée d'actifs incorporels et de *goodwill* issus de regroupements d'entreprises. Leur valeur dépend essentiellement des résultats opérationnels futurs des sociétés acquises et des taux d'actualisation retenus qui sont eux-mêmes basés sur l'environnement économique et financier actuel et futur. D'éventuels changements dans les hypothèses sous-tendant leur évaluation pourraient amener le Groupe à déprécier certains de ses actifs à l'avenir, ce qui aurait pour conséquence une dégradation du résultat net part du Groupe et de ses capitaux propres. Une telle réévaluation serait irréversible selon les normes IFRS en vigueur. Elle resterait toutefois sans incidence sur les flux de trésorerie de la période.

RISQUES FINANCIERS, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES AFFECTANT LES MARCHÉS DU GROUPE

Compte tenu de la diversité et du nombre des implantations géographiques du Groupe, qui intervient dans plus de 140 pays, ses activités sont susceptibles d'être affectées par de nombreux facteurs externes de risques, incluant notamment :

- les fluctuations des taux de change (notamment la parité de l'euro contre le dollar américain, le dollar de Hong Kong, la Livre sterling et le dollar australien) et les dévaluations monétaires ;
- les restrictions imposées en matière de transferts de capitaux ;
- les modifications dans les régimes fiscaux y compris dans les réglementations relatives aux prix de transfert et aux retenues à la source sur les versements et autres paiements effectués par les entités du Groupe ;
- l'allongement des cycles de paiement des créances clients et les difficultés à recouvrer des créances clients ;
- l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers ;
- l'augmentation des taux d'intérêt ;
- les catastrophes naturelles qui pourraient interrompre l'activité du Groupe ou celle de ses clients ; et
- l'instabilité politique et le risque de terrorisme et de guerre.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper et de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE LA DIVISION SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

L'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international, en particulier les services visant à inspecter et vérifier les opérations d'importations, repose sur un nombre relativement limité de contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales. À la date d'enregistrement du présent Document de référence, le Groupe est ainsi partie à 14 contrats de gouvernement, dont la plupart sont relatifs à des prestations dans des états d'Afrique et d'Asie. Ces contrats sont généralement d'une durée d'un à trois ans, et la plupart d'entre eux sont résiliables unilatéralement et de manière discrétionnaire par l'autorité concernée et avec un court préavis. Ils sont en outre soumis aux aléas inhérents aux activités dans des pays en développement, dont certains ont connu ou pourraient connaître une instabilité politique. La résiliation ou le non-renouvellement d'un nombre important de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de ces contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales, le Groupe

peut être également confronté à des difficultés de recouvrement, dont le règlement peut s'avérer complexe. Le non-paiement, le paiement tardif ou partiel de sommes importantes dues au titre de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE D'IMAGE

Le succès continu du Groupe dépend de sa capacité à maintenir sa réputation de sérieux, d'intégrité et d'indépendance. Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité de ses prestations, il ne peut garantir qu'il saura se préserver des conséquences dommageables pour sa réputation que pourrait avoir un éventuel accident, désastre, conflit d'intérêt ou litige l'impliquant et qui ferait l'objet d'une couverture médiatique importante, notamment si cet événement devait mettre en évidence des manquements graves, réels ou allégués du Groupe à ses obligations. La survenance de tels événements, susceptibles de nuire gravement à la réputation du Groupe et d'affecter ainsi la capacité du Groupe à conserver la confiance de ses clients et à attirer de nouveaux clients, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE ÉTHIQUE

Bien que le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs éthiques strictes dans le cadre de ses activités, manifestée notamment par le Code d'éthique du Groupe (voir chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence), des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus. La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants. La survenance de tels événements pourrait affecter la réputation du Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE LIÉ AU STATUT DE SOCIÉTÉ COTÉE

La plus grande exposition médiatique de la Société ainsi que l'ensemble des informations circulées dans le cadre de son processus d'introduction en bourse pourraient contribuer à accroître l'exposition aux risques décrits ci-dessus (risque d'atteinte à l'image, à la réputation, à l'éthique).

Par ailleurs l'opération d'admission aux négociations sur un marché réglementé et d'offre au public constitue pour la Société un risque pouvant conduire à la mise en jeu de la responsabilité civile de la personne morale ou de ses dirigeants dans le cadre de la communication financière des résultats et opérations de gestion.

Ces risques pourraient avoir des répercussions sur le cours de bourse et sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE LIÉ À L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

Le principal actionnaire de la Société, Wendel, détient toujours la majorité du capital et droits de vote de la Société. En conséquence, Wendel pourrait influencer de manière significative sur les décisions stratégiques du Groupe, et/ou faire adopter ou rejeter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire et en Assemblée générale extraordinaire, notamment la nomination des membres

du Conseil d'administration, l'approbation des comptes annuels et la distribution de dividendes ainsi que l'autorisation de procéder à des augmentations de capital, les opérations de fusion ou d'apport ou toute autre décision nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société.

En outre, il ne peut être exclu que Wendel soit amené à se retrouver dans une situation où ses propres intérêts et ceux du Groupe ou d'autres actionnaires soient en conflit.

1.8.2. Risques juridiques

RISQUES LIÉS AUX PROCÉDURES CONTENTIEUSES OU PRÉCONTENTIEUSES AUXQUELLES LE GROUPE EST PARTIE

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures contentieuses ou précontentieuses visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires, en particulier dans le cadre des activités de sa division Construction en France, qui se caractérisent par une sinistralité importante et récurrente en raison de la loi Spinetta du 4 janvier 1978 ayant établi une présomption de responsabilité et une garantie in solidum du contrôleur technique. Les autres activités du Groupe ne font pas l'objet d'une telle présomption de responsabilité et les différents litiges auxquels le Groupe doit faire face ne sont pas aussi nombreux que pour la division Construction en France, au regard du nombre de prestations réalisées.

Les différents litiges impliquant le Groupe pourraient donner lieu à des montants de réclamation significatifs, à une éventuelle mise en jeu de la responsabilité pénale de la personne ou de l'entité concernées et/ou avoir un effet négatif sur la réputation et l'image du Groupe (voir paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrages du chapitre 7 – Informations complémentaires).

Les contentieux relatifs à la responsabilité civile professionnelle se caractérisent notamment par le fait qu'un temps considérable peut s'écouler entre la prestation des services et la formulation d'une réclamation contentieuse. Par ailleurs, les réclamations notifiées au Groupe peuvent, initialement, porter sur des montants globaux de réclamation significatifs, dont la part imputée in fine à Bureau Veritas ne peut être clairement identifiée dès l'origine. Dans le passé, les condamnations prononcées à l'encontre de Bureau Veritas ont généralement porté sur des montants significativement inférieurs à ceux initialement réclamés dans les cas de sinistres majeurs.

Il ne peut être exclu qu'à l'avenir de nouvelles réclamations déposées à l'encontre du Groupe puissent entraîner un niveau de responsabilité important pour le Groupe et ainsi avoir un effet

défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée des procédures contentieuses significatives dans lesquelles le Groupe est engagé est présentée au paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage au chapitre 7 – Informations complémentaires du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS À LA COUVERTURE D'ASSURANCE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le Groupe veille à disposer des polices d'assurance nécessaires afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. Néanmoins, le Groupe ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de cette mise en cause. En cas de mise en cause non couverte par les assurances ou excédant significativement le plafond des polices d'assurances, ou encore en cas de demande de remboursement importante par les assurances, les coûts et condamnations y afférents pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance réglées par le Groupe au cours des cinq dernières années, ainsi que les conditions de couverture, sont restées relativement stables et comparables au niveau du Groupe dans son ensemble. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable pour le Groupe, provoquant une augmentation du montant des primes payées ou rendant impossible ou beaucoup plus coûteuse l'obtention d'une couverture adéquate. Ces facteurs pourraient provoquer une augmentation importante de ses coûts d'assurances ou, le cas échéant, conduire le Groupe à se retirer de certains marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Une description détaillée des Assurances est présentée dans le paragraphe Assurances du présent chapitre.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé qui diffère, parfois significativement, selon les pays d'implantation.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions futures qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités (par exemple au titre de conflits d'intérêts réels ou allégués) ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

En particulier, en cas d'évolutions importantes de la réglementation ou de la jurisprudence applicables à ses activités dans les principaux pays où il est présent, entraînant une mise en cause fréquente, voire systématique, de la responsabilité civile professionnelle de ses salariés, de la Société ou de ses filiales, le Groupe pourrait devenir l'objet de recours contentieux multiples et, le cas échéant, être tenu de payer des dommages et intérêts significatifs et donc difficilement assurables alors même que les prestations mises en cause ont été réalisées avant l'évolution du cadre réglementaire. Une telle évolution de l'environnement réglementaire pourrait également, dans des circonstances extrêmes, conduire le Groupe à sortir de certains des marchés dans lesquels il considère que cette réglementation est trop contraignante.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIÉS À L'EXISTENCE DE LÉGISLATIONS DU TRAVAIL RIGOUREUSES DANS CERTAINS PAYS OÙ LE GROUPE EXERCE SON ACTIVITÉ

La législation du travail applicable dans certains pays où le Groupe exerce son activité, notamment en Europe et en Asie, est relativement rigoureuse. Dans de nombreux cas, cette législation assure une forte protection des intérêts des salariés. De plus, dans certains pays, les salariés du Groupe sont membres de syndicats ou, en vertu des réglementations applicables, représentés par un Comité d'entreprise. Dans de nombreux cas, le Groupe est tenu de consulter et de solliciter le consentement ou l'avis des représentants de ces syndicats et/ou Comités d'entreprises dans le cadre de la gestion de ses activités. Ces législations du travail et les procédures de consultation des syndicats ou des Comités d'entreprise pourraient limiter la flexibilité du Groupe dans sa politique de l'emploi et sa réactivité face aux changements du marché.

Par ailleurs, ses salariés bénéficiant dans certains pays de conventions collectives ou d'accords de nature similaire (soit la totalité de ses salariés à plein-temps à la date d'enregistrement du présent Document de référence), le Groupe pourrait ne pas être en mesure de négocier des accords collectifs dans des termes satisfaisants et des actions engagées par les salariés pourraient perturber son activité. Dans le cas où des salariés déclencheraient une grève, un arrêt de travail ou imposeraient tout autre ralentissement d'activité, le Groupe pourrait être confronté à une perturbation significative de son activité, susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

1.8.3. Risques financiers et de marché

RISQUES LIÉS À L'ENDETTEMENT, AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET AUX ENGAGEMENTS DU GROUPE

L'endettement du Groupe comprend, principalement les sommes tirées au titre d'un crédit syndiqué (l'« Emprunt Syndiqué 2006 »), les sommes tirées au titre d'un emprunt multilatéral (le « *Club Deal* 2007 »), les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances (*senior notes*) auprès d'investisseurs américains et britanniques (l'« USPP 2008 ») et les autres emprunts bancaires, concours bancaires et intérêts courus.

L'endettement du Groupe pourrait avoir les conséquences suivantes :

- l'Emprunt Syndiqué 2006, le *Club Deal* 2007 et l'USPP 2008 contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties, à réaliser des opérations d'acquisition, de cession ou de fusion ou de restructuration, et à réaliser certains investissements. En outre, les emprunts font l'objet de covenants

et comprennent des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle en cas de survenance de certains événements et des clauses de changement de contrôle. Ces différentes restrictions pourraient avoir un impact sur la capacité du Groupe :

- à conduire sa politique de croissance externe,
- à adapter ses activités aux pressions concurrentielles, à un ralentissement de ses marchés ou aux conditions économiques générales, et
- à maintenir ses coûts de financement ;
- en cas d'exercice de la clause de changement de contrôle (voir paragraphe Financement figurant au chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence), les établissements ou investisseurs prêteurs pourraient exiger le remboursement anticipé de la totalité de la dette du Groupe et/ou contraindre le Groupe à renégocier ses accords de financement avec des termes et conditions moins favorables ;

- à la différence des autres accords de financement, l'USPP 2008 contient une clause de *make-whole* exerçable notamment en cas de défaut qui viendrait s'ajouter au remboursement anticipé de la dette du Groupe mentionné ci-dessus. Ainsi, le Groupe pourrait être amené à rembourser aux prêteurs de l'USPP 2008 le capital et les intérêts courus et les dédommager sur la base d'un calcul fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État américains sur la même période. Il est précisé que le changement de contrôle n'est pas un cas de défaut au sens de l'USPP 2008 ;
- le Groupe pourrait être amené à consacrer une part significative de ses flux de trésorerie au remboursement du principal et des intérêts de sa dette, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire les fonds disponibles pour financer son activité courante, ses investissements ou sa croissance organique ou externe ; et
- le Groupe pourrait être désavantagé, en particulier dans le cadre de sa stratégie de développement, par rapport à des concurrents qui ne connaîtraient pas une situation d'endettement comparable à celle du Groupe durant la même période.

Le Groupe a toujours respecté les restrictions et remplit ses obligations en vertu de ces contrats. Cependant, la capacité future du Groupe à respecter les restrictions et obligations contractuelles contenues dans certains emprunts ou contrats ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra notamment de ses performances opérationnelles futures et pourrait être affectée par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjoncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.). Le non-respect des engagements contractuels pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des sommes dues au titre de ces crédits, de sorte que le Groupe pourrait être conduit à réduire ou retarder ses dépenses d'investissement, vendre des actifs, chercher à obtenir des capitaux supplémentaires ou encore restructurer sa dette.

Une description détaillée de l'endettement du Groupe est présentée dans le paragraphe Financement figurant au chapitre 3 – Rapport de gestion ainsi que dans la note 22 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de *swaps* et tunnels.

Une description détaillée du risque de taux d'intérêt est présentée dans les notes 3, 22 et 30 annexées aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme et dispose de lignes de crédit non utilisées.

Une description détaillée du risque de liquidité est présentée dans les notes 3, 22 et 30 annexées aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

RISQUE DE CHANGE

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Une description détaillée du risque de change est présentée dans les notes 3, 22 et 30 annexées aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

RISQUE DE CONTREPARTIE ET DE CRÉDIT

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité du fait de la politique du Groupe qui minimise les excédents de trésorerie.

Une description détaillée du risque de contrepartie est présentée dans les notes 2.16 et 3 annexées aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

1.9. Assurances

Le Groupe souscrit différents programmes d'assurance mondiaux et centralisés qui couvrent, la responsabilité civile professionnelle, la responsabilité exploitation et la responsabilité des mandataires sociaux :

- le programme « RCMS » qui couvre la Responsabilité des Mandataires Sociaux. Cette garantie est souscrite auprès de CHARTIS sur la première ligne, NASSAU, AXA CS, Liberty Mutual et HCC Global Financial pour les lignes successives ;
- le programme « Marine », qui couvre les activités de la division Marine. Cette police est placée sur le marché londonien et l'apérateur est ACE Europe ;
- le programme « Aviation » est lié en particulier aux inspections des aéronefs permettant l'obtention de certificats de navigabilité. Cette assurance ne couvre pas l'activité réalisée pour le compte du GSAC en France car le GSAC a souscrit une assurance spécifique depuis le 1^{er} janvier 2007. Cette police est placée sur le marché londonien et l'apérateur est AXA CS ; et
- le programme « Terre » qui couvre les autres activités du Groupe, à l'exception d'une partie de la division Construction. Cette police est placée auprès d'AXA CS pour les trois premières lignes et des couvertures supplémentaires sont fournies par CHARTIS et Swiss Ré International.

Les activités de la division Construction en France et aux États-Unis sont exclues du programme Terre et assurées localement en raison des spécificités du contrôle technique et de la garantie décennale (voir paragraphe Construction du présent chapitre) et des spécificités du marché américain de l'assurance. Il convient aussi de noter qu'il existe des programmes construction locaux en Espagne, Allemagne et au Royaume-Uni pour lesquels la police AXA CS intervient en complément de limites et de conditions.

Pour bénéficier d'une meilleure visibilité sur le long terme et réduire les coûts, le Groupe a constitué une captive de réassurance dédiée

(Soprefira) au Luxembourg en 1990. Cette société, qui intervient sur les premières lignes des programmes Marine et Terre, a permis au Groupe de conserver la maîtrise de ses contentieux et de lisser les évolutions tarifaires du marché de l'assurance. Les activités couvertes par la société captive de réassurance du Groupe représentent environ 90% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le Groupe veille à ce que le montant des engagements annuels de la société captive de réassurance soit plafonné. Au titre de l'exercice 2009, le montant annuel d'engagement de la captive de réassurance, pour le programme Marine, était de 3 millions d'euros par sinistre et de 5 millions d'euros par an. Pour le programme Terre, il était de 3 millions d'euros par sinistre et 4 millions d'euros par an.

Le coût des sinistres de responsabilité civile professionnelle et d'exploitation du Groupe, comprenant les primes d'assurance versées et les montants non supportés par les programmes d'assurance, a représenté, sur la base des informations disponibles à ce jour, respectivement, 1,7%, 1,4% et 1,3% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre des exercices 2007, 2008 et 2009. Ce montant ne prend pas en compte les litiges non significatifs et non déclarés aux assureurs.

D'autres risques courants nécessitent une gestion locale. La souscription de ces contrats d'assurance (tels que ceux relatifs aux immeubles, aux flottes automobiles ou aux accidents du travail dans les pays où ceux-ci relèvent de l'assurance privée) est conduite sur une base nationale en fonction des spécificités et besoins locaux.

Le Groupe considère que les garanties offertes par ces programmes sont généralement similaires à celles souscrites par des entreprises mondiales de même taille présentes dans le même secteur. Le Groupe à l'intention de poursuivre sa politique consistant à souscrire des polices d'assurances mondiales quand cela est possible, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en réduisant les coûts par le biais de l'auto-assurance lorsqu'il le juge opportun.

Gouvernement d'entreprise

	<i>page</i>
2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	68
2.1.1. Directoire et Conseil de surveillance	69
2.1.2. Conseil d'administration	69
2.1.3. Direction générale	75
2.1.4. Comité exécutif	77
2.2. Rapport du Président du Conseil d'administration	78
2.2.1. Code de gouvernement d'entreprise	78
2.2.2. Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil	79
2.2.3. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Groupe	86
2.2.4. Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée	91
2.2.5. Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique (en application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce)	91
2.2.6. Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la Société Bureau Veritas	92
2.3. Rémunération des dirigeants	93
2.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux	93
2.3.2. Contrats de services entre les dirigeants mandataires sociaux ou les Administrateurs et Bureau Veritas ou l'une de ses filiales	101

2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

L'Assemblée générale mixte du 3 juin 2009 a approuvé le changement de mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule à Conseil d'administration en lieu et place de la formule à Conseil de surveillance et Directoire et nommé dix Administrateurs.

Le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale précitée a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général et décidé de confier ces fonctions à Monsieur Frank Piedelièvre. Lors de sa réunion du 3 juin 2009, le Conseil a également nommé Messieurs Philippe Donche-Gay et François Tardan en qualité de Directeurs Généraux Délégués.

Ce nouveau mode de gouvernance semble désormais plus adapté à la gestion d'un groupe international et décentralisé de l'ampleur de Bureau Veritas et mieux convenir à l'organisation opérationnelle matricielle actuelle, reproduite dans les grands pays, compte tenu des opérations de croissance externe réalisées ces dernières années. Ce mode de gouvernance permet de mettre en place une organisation simplifiée, réactive et efficace et d'accélérer le processus de décision.

2.1.1. Directoire et Conseil de surveillance

Jusqu'au 3 juin 2009, Bureau Veritas était une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Le Directoire était composé de trois membres :

- **Frank Piedelièvre** : Président du Directoire ;
- **François Tardan** : membre du Directoire ; et
- **Philippe Donche-Gay** : membre du Directoire.

Le Conseil de surveillance était composé de neuf membres et d'un censeur :

- **Frédéric Lemoine** : Président* ;
- **Pierre Hessler** : Vice-Président ;
- **Patrick Buffet** : membre ;

- **Jérôme Charruau** : membre ;
- **Philippe Louis-Dreyfus** : membre ;
- **Stéphane Bacquaert** : membre ;
- **Bernard Renard** : membre ;
- **Jean-Michel Ropert** : membre ;
- **Ernest-Antoine Seillière** : membre ; et
- **Aldo Cardoso** : censeur.

Les informations relatives notamment aux âges, adresse professionnelle, principale fonction, date de début et d'expiration des mandats, des membres du Conseil de surveillance figurent dans le tableau ci-après relatif à la composition du Conseil d'administration.

2.1.2. Conseil d'administration

Depuis le 3 juin 2009 la Société, tout en conservant sa forme juridique de Société Anonyme, s'est dotée d'un Conseil d'administration en lieu et place du Directoire et du Conseil de surveillance.

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration peut être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Ces membres sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et la durée de leur mandat est de quatre années. Toutefois, afin de permettre un renouvellement par moitié des Administrateurs, parmi les Administrateurs dont la nomination était soumise à l'Assemblée générale du 3 juin 2009, cinq Administrateurs

ont été nommés pour une période de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Le nombre de membres du Conseil d'administration, âgés de plus de 70 ans, ne pourra, à l'issue de chaque Assemblée générale ordinaire annuelle, dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration en exercice.

À la date d'enregistrement du présent Document de référence, le Conseil d'administration est composé de dix membres (neuf issus du Conseil de surveillance et un du Directoire).

* Monsieur Frédéric Lemoine a été coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président du Conseil de surveillance lors la réunion du Conseil du 14 avril 2009, en remplacement de Monsieur Jean-Bernard Lafonta, démissionnaire.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Nom	Âge ^(c)	Adresse professionnelle principale	Poste actuel au sein de la Société	Principales fonctions
Frank Piedelièvre	54 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Président-Directeur Général	Président-Directeur Général de Bureau Veritas
Frédéric Lemoine	44 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Vice-Président du Conseil d'administration	Président du Directoire de Wendel
Stéphane Bacquaert	38 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	<i>Managing Director</i> de Wendel
Patrick Buffet ^(a)	56 ans	Eramet Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général d'Eramet
Aldo Cardoso ^(a)	53 ans	45, boulevard de Beauséjour 75016 Paris	Membre du Conseil d'administration	Administrateur de sociétés
Jérôme Charruau ^(a)	53 ans	EADS Sogerma Zone industrielle de l'Arsenal BP 60109 17303 Rochefort cedex	Membre du Conseil d'administration	Directeur financier de Sogerma (EADS Sogerma)
Pierre Hessler	66 ans	23, rue Oudinot 75007 Paris	Membre du Conseil d'administration	Consultant, Chercheur
Philippe Louis-Dreyfus ^(a)	64 ans	Louis-Dreyfus Armateurs Les Écluses 28, quai Gallieni 92158 Suresnes cedex	Membre du Conseil d'administration	Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS
Jean-Michel Ropert	43 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur financier de Wendel
Ernest-Antoine Seillière	72 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Président du Conseil de surveillance de Wendel

(a) Administrateur indépendant.

(b) Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

(c) Au 31 décembre 2009.

Début de mandat	Échéance du mandat	Comité d'audit et des risques	Comité des nominations et des rémunérations	Comité stratégique	Actions détenues au 31/12/2009
Nommé en qualité de Président du Directoire le 16 septembre 1999 Nommé Président-Directeur Général le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013				496 700
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président le 14 avril 2009 Nommé Vice-Président du Conseil d'administration le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013		Membre	Président	100
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013	Membre			100
Nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance le 18 juin 2007 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011			Membre	100
Nommé en qualité de Censeur en juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011	Président			3 000
Coopté en qualité d'Administrateur le 16 septembre 1997 Nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance le 16 septembre 1999 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011	Membre			2 100
Nommé Membre du Conseil de surveillance le 19 juin 2002 Nommé Vice-Président du Conseil le 27 juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011		Président	Membre	100
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2011		Membre		101
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 21 décembre 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013	Membre			100
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 mars 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013				200

EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Frank Piedelièvre

Frank Piedelièvre, Président du Directoire de la Société depuis le 16 septembre 1999, a été nommé Président-Directeur Général le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. Il a commencé sa carrière en 1979 en qualité de Secrétaire Général, puis de Directeur Général Adjoint d'une PMI spécialisée dans la fabrication d'appareils médicaux. De 1982 à 1992, il occupa diverses fonctions dans le groupe Chantiers Modernes, entreprise de construction et de services techniques liés au bâtiment et à l'industrie, d'abord comme Chef de service des marchés extérieurs, Directeur du Développement puis Directeur Général. À cette occasion, il a assuré la Direction opérationnelle de la division Services et Environnement et de la division Route. De 1993 à 1996, il a occupé le poste de Président-Directeur Général de CMR, société de travaux routiers, de réseaux et d'assainissement et de Président du Directoire de Poincaré Investissements. En juin 1996, Frank Piedelièvre devient Vice Président-Directeur Général de Bureau Veritas et prend la Direction de la Division Internationale du Groupe en 1997. Il a été nommé Président du Directoire en 1999. Frank Piedelièvre est diplômé de l'École des hautes études commerciales (HEC).

Mandats actuels

Président du Conseil de surveillance de la SAS groupe CM-EXEDRA

Président de Saint George Participations

Président de la SAS Saint George

Administrateur de la société DTZ Plc.

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Gérant de SAM CMR

Président du Directoire de SA Poincaré Investissements

Frédéric Lemoine

Frédéric Lemoine, Président du Conseil de surveillance de la Société depuis le 14 avril 2009, a été nommé Administrateur et Vice-Président du Conseil d'administration le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. En 1992-1993, il dirige pendant un an l'Institut du Cœur d'Ho Chin Minh Ville au Vietnam et devient, en 2004, Secrétaire général de la Fondation Alain Carpentier qui a soutenu cet hôpital. De 1995 à 1997, il est Directeur Adjoint du cabinet du ministre du Travail et des Affaires sociales (Jacques Barrot), chargé de la coordination de la réforme de la sécurité sociale et de la réforme hospitalière ; il est parallèlement chargé de mission auprès du secrétaire d'État à la Santé et à la Sécurité sociale (Hervé Gaymard). De 1997 à 2002, il est, auprès de Serge Kampf et du Directoire de Capgemini, Directeur Délégué puis Directeur financier du groupe avant d'être nommé Directeur Général Adjoint en charge des finances de Capgemini Ernst & Young. De mai 2002 à juin 2004, il est Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République auprès de Jacques Chirac, notamment en charge des affaires économiques et financières. D'octobre 2004 à mai 2008, il est Senior Advisor auprès de McKinsey. Depuis mars 2005, il est Président du Comité d'audit et des comptes de Groupama SA et membre puis censeur du Conseil de surveillance de Générale de Santé depuis 2006. De mars 2005 à avril 2009, il était Président du

Conseil de surveillance d'Areva. De juin 2008 à avril 2009, il était membre du Conseil de surveillance de Wendel et depuis le 7 avril 2009, il est Président du Directoire de Wendel. Frédéric Lemoine est diplômé de l'École des hautes études commerciales (1986) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1987). Ancien élève de l'École nationale d'administration, il est inspecteur des finances.

Mandats actuels

Président du Directoire de Wendel

Administrateur de la Compagnie Saint-Gobain, de Legrand, de Groupama SA et de Flamel Technologies

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de surveillance d'Areva

Censeur auprès du Conseil de surveillance de Générale de Santé

Stéphane Bacquaert

Stéphane Bacquaert, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis juin 2008, a été nommé Administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. Stéphane Bacquaert a commencé sa carrière comme consultant en stratégie chez Bain & Company en Europe et en Amérique Latine. Il a ensuite rejoint Netscapital, banque d'affaires spécialisée dans les médias et technologies de l'information, en tant que Directeur Général. Puis, il a été Partner en charge du bureau de Paris de Atlas Venture, fonds de capital-risque international. Il a rejoint le groupe Wendel en juin 2005, et est Managing Director depuis juin 2008. Stéphane Bacquaert est diplômé de l'École centrale Paris et de l'Institut d'études politiques de Paris, et titulaire d'un MBA de la *Harvard Business School*.

Mandats actuels

Membre du Conseil de la Gérance de Materis Parent SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil d'administration de Sporever, de Jaluna et de Soisic

Patrick Buffet

Patrick Buffet, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 18 juin 2007, a été nommé Administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. Ingénieur du Corps des Mines, il a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie dans le domaine de l'énergie et des matières premières. En 1986, il rejoint l'Entreprise Minière et Chimique, en tant que Directeur du Plan, du Développement et du Contrôle de gestion, puis il devient Président-Directeur Général de la société agroalimentaire Sanders. De 1991 à 1994, il est Conseiller Industriel à la Présidence de la République. En 1994, il rejoint le Groupe Suez, d'abord en Belgique en tant que Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie de la Société Générale de Belgique, puis à partir de 1998 comme Directeur Général Adjoint et enfin, dès 2001, comme Délégué Général, Membre du Comité exécutif du Groupe Suez. Depuis avril 2007, il est Président-Directeur Général du groupe métallurgique et minier Eramet.

Mandats actuels

Président-Directeur Général d'Eramet et de la société Le Nickel (groupe Eramet)

Membre du Conseil de surveillance d'Arcole Industries

Administrateur de Banimmo (Belgique), de Comilog (groupe Eramet) et de Rhodia

Censeur de Caravelle

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil de surveillance d'Areva et d'Astorg-partners

Administrateur de CDC Ixis, Suez Energy Services, Tractebel (Belgique), Electrabel (Belgique), de la société Générale de Belgique et de Fluxys (Belgique)

Aldo Cardoso

Aldo Cardoso, censeur de la Société depuis juin 2005, a été nommé Administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. De 1979 à 2003 il a exercé plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant associé (1989), Président France (1994), membre du Conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1998), Président du Conseil d'administration non exécutif d'Andersen Worldwide (2000) et Directeur Général d'Andersen Worldwide (2002-2003). Depuis 2003, il est Administrateur de sociétés françaises et étrangères. Aldo Cardoso est diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable.

Mandats actuels

Administrateur de GDF SUEZ, Rhodia, Imerys, Gecina et de Mobistar
Censeur d'Axa Investment Manager

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'Accor, Orange et Penauille Polyservices

Jérôme Charruau

Jérôme Charruau, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis septembre 1999, a été nommé Administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il a effectué toute sa carrière chez EADS. Il débute en 1982 chez Airbus au contrôle de gestion puis comme responsable du service de gestion générale. Il rejoint le GIE ATR en 1988 comme responsable du contrôle de gestion. En 1994, il devient Directeur financier d'American Eurocopter Corporation à Dallas, puis Directeur du Contrôle de gestion du groupe Eurocopter en 1998. Depuis 2005, il occupe le poste de Directeur financier du groupe Sogerma (EADS Sogerma). Il est également Administrateur au sein de plusieurs sociétés du groupe EADS Sogerma. Jérôme Charruau est diplômé de l'École des hautes études commerciales (HEC).

Mandats actuels

Administrateur d'EADS Maroc Aviation, EADS Composites Atlantic, EADS Sogerma et d'EADS Composites Aquitaine
Président d'EADS SECA

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'EADS Sogerma Tunisie et d'EADS Sogerma Barfield
Président de SOGERMA SERVICES

Représentant permanent de SOGERMA au Conseil d'administration d'EADS Revima

Pierre Hessler

Pierre Hessler, Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas de 2002 à 2005 et Vice-Président du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé Administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Pierre Hessler a commencé sa carrière chez IBM où il est resté environ vingt-sept ans, occupant des fonctions respectivement au sein d'IBM Suisse (de 1965 à 1980) où il a accédé aux fonctions de Directeur des Agences du domaine informatique, puis d'IBM Europe de 1980 à 1993 où il a occupé les fonctions de Directeur des Opérations, Directeur du Marketing et des Services, Directeur Général de région, Président d'IBM France et Directeur Général des Opérations, du Marketing et des Services. De 1982 à 1984, il a occupé des positions de Directeur dans le développement au sein d'IBM Corporation, puis a été Directeur « Corporate marketing » de 1989 à 1991, et enfin « IBM Vice President ». En 1993, il a intégré Caggemini où il a occupé diverses fonctions de direction générale, dont celle de Président et Directeur Général de Gemini Consulting, membre du Directoire et celle de Directeur Général Délégué, puis d'Administrateur en 2000. Pierre Hessler est actuellement gérant d'Actideas, membre du collège des censeurs du Conseil d'administration de Caggemini, conseiller de Caggemini, outre divers mandats qu'il occupe dans d'autres sociétés. Pierre Hessler est licencié en droit et économie politique de l'Université de Lausanne, en Suisse.

Mandats actuels

Censeur de Caggemini SA

Administrateur de A Novo Paris et de sociétés du groupe Caggemini aux États-Unis

Gérant de Actideas SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de surveillance de Caggemini Sd&m (Allemagne)

Administrateur de diverses sociétés du groupe Caggemini

Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas

Gérant de Médias holding SARL et Médias SARL

Philippe Louis-Dreyfus

Philippe Louis-Dreyfus, membre du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé Administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est Président de Louis-Dreyfus Armateurs SAS depuis 2003. Monsieur Louis-Dreyfus a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire, d'abord comme Membre du Comité exécutif de la Banque Louis-Dreyfus puis de la Banque Pallas France, en charge de la Direction Entreprises. Il est ensuite Président-Directeur Général du Crédit Naval. Monsieur Louis-Dreyfus a rejoint le Groupe Louis-Dreyfus pour devenir en 1996 le Président de sa branche maritime, Louis-Dreyfus Armateurs. Dès 1998, Monsieur Louis-Dreyfus a participé activement à la création de LD Com devenue aujourd'hui Neuf Cegetel. Par ailleurs, il est Président de l'ECSA (Association des armateurs européens), Vice-Président d'Armateurs de France et Administrateur des Conseillers du Commerce extérieur de la France et de MEDEF International. Philippe Louis-Dreyfus est officier de la Légion d'honneur, officier du Mérite national et Officier de l'Empire Britannique (OBE). Monsieur Louis-Dreyfus est titulaire d'une maîtrise de sciences économiques de la faculté de droit de Paris.



Mandats actuels

Président de Louis-Dreyfus Armateurs SAS, Pacemar et de l'ASLDA

Administrateur Stags SAS, de Drop Quinze SC, Grimaldi et Louis Dreyfus Lines SpA, Orchard Maritime Services Pte Ltd, Cetrappa Asia Pte Limited, UK Club (P&I), Cluster Maritime Français, Institut Français de la Mer, Cetrabulk Maritime PTE Ltd, Magseas Maritime Services PTE Ltd, MEDEF International, European Community Shipowners Association, et du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Membre du Conseil de surveillance de Kurosawa BV

Membre du Comité exécutif de Armateurs de France

Représentant permanent du Gérant de Cetrappa SNC et Methane Transport SNC

Représentant permanent du Président de Louis-Dreyfus Cargo SAS, de Louis-Dreyfus Ferry SAS, de Louis-Dreyfus Maritime SAS, Louis-Dreyfus Saget SAS, Louis-Dreyfus Transmanche Ferries SAS, Louis-Dreyfus Bulk SAS, de Louis-Dreyfus Ports & Logistics SAS et de Cherbourg Terminal Vrac SAS

Représentant permanent de l'Administrateur de France Euro Tramp SA et de ALDA Maritime SAS

Représentant permanent du Directeur de Louis-Dreyfus Offshore Services BP, Louis-Dreyfus Fairmount BV et de Louis-Dreyfus Channel Ferries.

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Saget SAS et de l'ECSA

Membre du Conseil d'administration de Louis Dreyfus Asia Pte, Louis Dreyfus Comunicaciones Espana, Banque Chabrieres (Groupe Intermarché), Louis Dreyfus & Co. Limited et de Louis Dreyfus Marine Corporation

Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus Commodities Holding

Membre du Conseil stratégique de Florentz

Directeur Général et Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus SAS

Administrateur de Neuf Cegetel, de ECSA

Représentant permanent du Président, de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Citrus SAS, du Président, la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Technologies SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Materis SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de la Société d'Études et de Commerce SAS

Jean-Michel Ropert

Jean-Michel Ropert membre du Conseil de surveillance depuis décembre 2005 a été nommé Administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est entré dans le groupe Wendel en 1989 où il a successivement exercé des fonctions au sein des équipes comptables, de consolidation et de trésorerie. Depuis 2002, il exerce les fonctions de Directeur financier de Wendel. Jean-Michel Ropert est titulaire d'un Diplôme d'Études Comptables et Financières (DECF).

Mandats actuels

Président de Winvest 11

Président du Conseil d'administration de Grauggen, Hourggen, Ireggen, Jeurggen, Winvest Part 4 et de Winsecurisation

Directeur Général Délégué et Administrateur de Cobra

Directeur Général et Administrateur de Sofiservice

Représentant légal de Sofiservice, Président de Sofe

Membre du Conseil de Gérance de Materis Parent SARL (Luxembourg)

Administrateur de Helikos SE

Président du Conseil de surveillance d'Oranje Nassau Groep BV (Pays-Bas)

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Solfur

Directeur Général Délégué et Membre du Directoire de Poincaré Investissements

Directeur Général Délégué et Administrateur de Poincaré Participations et de SOFU

Président de la Compagnie de l'Audon

Membre du Conseil de surveillance d'Editis Holding

Liquidateur de Lormetal

Ernest-Antoine Seillière

Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de surveillance depuis mars 2005, a été nommé Administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Ernest-Antoine Seillière a été conseiller des affaires étrangères. Après une année au *Center for International Affairs* de Harvard, il a rejoint le groupe Wendel en 1976. Il en est devenu le Président-Directeur Général en 1987. Administrateur de Wendel Investissement de 1985 à 2005, il est Président du Conseil de surveillance de Wendel depuis le 31 mai 2005. Ernest-Antoine Seillière est ancien élève de l'École nationale d'administration et commandeur de la légion d'honneur.

Mandats actuels

Président du Conseil de surveillance de Wendel

Administrateur et Président d'honneur de Wendel Participations

Administrateur de Legrand et de Sofisamc (Suisse)

Membre du Conseil de surveillance d'Hermès International et Peugeot SA

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de surveillance d'Oranje Nassau Groep BV (Pays-Bas)

Membre du Conseil de surveillance de Gras Savoye & Cie

Gérant de ASEAS Participations et d'ODYSSAS

Président-Directeur Général de Wendel Investissement (ex CGIP) et de la Société Lorraine de Participations Sidérurgiques

Président du Conseil d'administration de Legrand et de Lumina Parent

Président du Conseil de surveillance de Trader Classified Media

Vice-Président du Conseil de surveillance de BioMerieux, Pierre-Fabre et de Valeo

Vice-Président du Conseil d'administration de Capgemini

Membre du Conseil de surveillance d'Editis Holding

Représentant permanent de Sofiservice, puis Orange-Nassau Groep au Conseil de surveillance de Bureau Veritas

2.1.3. Direction générale

La Direction générale de la Société est assurée par Monsieur Frank Piedelièvre nommé en qualité de Président-Directeur Général par le Conseil d'administration du 3 juin 2009.

Monsieur Piedelièvre est assisté par deux Directeurs Généraux Délégués nommés lors du Conseil d'administration du 3 juin 2009 : Messieurs François Tardan et Philippe Donche-Gay.

Monsieur François Tardan est en charge de la Direction financière du Groupe et assure à ce titre, la direction, le contrôle et la responsabilité des domaines couverts par celle-ci, notamment :

- la comptabilité ;
- le reporting et le budget ;
- le contrôle de gestion ;
- la trésorerie et le financement ;
- l'Audit interne ;

- la communication financière ;
- les affaires fiscales ;
- les affaires juridiques ;
- le Risk Management et les assurances de responsabilité ;
- l'éthique ; et
- les systèmes d'information.

En ce qui concerne les acquisitions, il est en charge de la supervision et du suivi des opérations d'acquisition, dans les domaines cités ci-dessus, tant au stade de l'analyse, que de la négociation puis de l'intégration des entités acquises.

Monsieur Philippe Donche-Gay a quant à lui en charge la tâche d'anticiper et de planifier les initiatives d'amélioration opérationnelle du Groupe pour le maintenir aux meilleurs niveaux. Monsieur Philippe Donche-Gay est par ailleurs Directeur des Opérations.

Nom	Âge	Adresse professionnelle principale	Mandat	Fonctions	Début de mandat et renouvellement	Échéance du mandat	Actions détenues au 31/12/2009
François Tardan	57 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur Général Délégué	Directeur financier de Bureau Veritas	Nommé membre du Directoire le 19 juin 2002 Nommé Directeur Général Délégué le 3 juin 2009	AGOA ^(a) 2013	457 014
Philippe Donche-Gay	52 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur Général Délégué	Directeur des Opérations de Bureau Veritas	Nommé membre du Directoire le 27 août 2008 Nommé Directeur Général Délégué le 3 juin 2009	AGOA ^(a) 2013	-

(a) Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET MANDATS HORS GROUPE EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

François Tardan

François Tardan, membre du Directoire de la Société depuis le 19 juin 2002, a été nommé Directeur Général Délégué le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il a commencé sa carrière en 1980 en tant qu'Administrateur Civil au ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire à la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI). De 1985 à 1994, il a exercé la fonction de Directeur du Développement au sein du groupe Chantiers Modernes où il était chargé de la croissance externe notamment dans le secteur de la gestion de l'énergie et de l'ingénierie de

l'environnement en France et aux USA. De 1995 à 1998, il a été Président-Directeur Général de Fondasol SA, société d'ingénierie et de conseil géotechnique. En 1998, il a rejoint la Société en qualité de Directeur financier du Groupe. Il a été nommé membre du Directoire en 2002. La Direction juridique des Risques et de l'Éthique, la Direction de l'Audit interne et Support aux Acquisitions et la Direction des Systèmes d'Information lui rapportent. François Tardan est diplômé de l'École des hautes études commerciales, de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale d'administration.

Mandats actuels

Président du Conseil d'administration de la société Financière Saint Géran – FSG

Administrateur de la société DTZ Plc

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de la société Concept Group HK Ltd

Philippe Donche-Gay

Philippe Donche-Gay, membre du Directoire de la Société depuis le 27 août 2008, a été nommé Directeur Général Délégué le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il a commencé sa carrière chez IBM en 1982 où il exerce diverses fonctions de direction en France et aux États-Unis. En 1994, il rejoint la Direction internationale de Cpgemini et participe, à partir de 1996, à la construction d'une entité mondiale dédiée au marché des Télécommunications, dont il devient Directeur Général en 2001. En 2004, il est nommé Directeur Général de Cpgemini France. En janvier 2007, il est Directeur Général de Cpgemini pour l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Sud. Membre du Comité exécutif du Groupe Cpgemini, il est également chargé de la coordination mondiale de la discipline de « *Technology Services* ». En 2008, il rejoint la Société en qualité de Directeur des Opérations et de membre du Directoire. Philippe Donche-Gay est diplômé de l'École polytechnique et de l'université de Stanford en Californie.

Mandats actuels

Néant

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Directeur Général de Cpgemini France SAS

Président de Cpgemini Consulting SAS, Cpgemini Industrie et Distribution SAS, Cpgemini Finance et Services SAS, Cpgemini Est SAS, Cpgemini Ouest SAS, Cpgemini Sud SAS

Président-Directeur Général de Cpgemini Telecom SA

Président du Conseil d'administration de Cpgemini España SLU, CGTMN US, CGTMN UK Ltd, CGTMN Ireland Ltd, CGTMN Sweden AB, CGTMN Norge AS, CGTMN Finland Oy, CGTMN Nederland BV, CGTMN España SA

Administrateur de CGTMN Belgium N.V., CGTMN Deutschland GmbH, CGTMN Italia SpA et CGTMN Singapore Pte Ltd

Membre du Comité de surveillance de Synaxio

ABSENCE DE CONDAMNATION POUR FRAUDE, D'INCRIMINATION ET/OU SANCTION PUBLIQUE, OU DE RESPONSABILITÉ POUR FAILLITE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

À la connaissance de la Société, aucun membre du Directoire ou du Conseil de surveillance, Administrateur ou Directeur Général

Délégué n'a, au cours des cinq dernières années, (i) fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités judiciaires ou administratives, à l'exception de Monsieur Frank Piedelièvre qui a été condamné en janvier 2007 à une amende avec sursis pour entrave portée au fonctionnement régulier du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Société en 2002 et en 2003 ; (ii) été associé à une « faillite », mise sous séquestre ou liquidation ; (iii) été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial ni entre les Administrateurs, ni entre les membres du Directoire et/ou du Conseil de surveillance.

CONVENTIONS AUXQUELLES LES ADMINISTRATEURS ET LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS SONT INTÉRESSÉS ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les Administrateurs et les Directeurs Généraux Délégués sont tenus de communiquer sans délai au Président-Directeur Général les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont directement intéressés et la Société. Les Administrateurs et les Directeurs Généraux Délégués doivent ainsi notamment communiquer au Conseil toute convention visée aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce à conclure entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes conclues à des conditions normales.

À l'exception des conventions réglementées poursuivies au cours de l'exercice 2009 présentées au paragraphe Opérations avec les apparentés figurant au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence et à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de Bureau Veritas, des Administrateurs et des Directeurs Généraux Délégués de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

À l'exception de l'obligation, prévue par les statuts de la Société, de détenir un minimum de 100 actions pendant la durée de leur mandat, les membres du Conseil d'administration ne sont soumis à aucune restriction contractuelle concernant les actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, hormis les fenêtres négatives telles que définies dans la Charte de déontologie boursière.

2.1.4. Comité exécutif

Le Comité exécutif constitue l'instance de pilotage du Groupe. Il rassemble, autour du Président-Directeur Général, les responsables des divisions opérationnelles verticalisées du Groupe (Marine, Services aux gouvernements & Commerce international, et Biens de consommation), les responsables des grandes zones géographiques et des cinq divisions composant le pôle Industrie et Infrastructures et les fonctions support.

Le Comité exécutif examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation générale du Groupe. Il adopte les politiques et procédures qui sont d'application générale pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, chacune des trois divisions verticalisées du Groupe ainsi que le pôle Industrie et Infrastructures est doté de son propre Comité exécutif.

À la date de publication du présent Document de référence, le Comité exécutif est composé de 15 membres, dont le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués :

- **Frank Piedelièvre**, Président-Directeur Général ;
- **François Tardan**, Directeur Général Délégué, Directeur financier ;
- **Philippe Donche-Gay**, Directeur Général Délégué, Directeur des Opérations ;
- **Arnaud André**, en charge des Ressources humaines, de la Qualité, de la Communication et de l'Organisation ;
- **Andrew Hibbert**, en charge du Juridique, des Risques et de la Compliance ;
- **Patrick Aubry**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Sud et des divisions Construction et Inspection & Vérification en Service ;
- **Laurent Bermejo**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Nord et de l'Est ;
- **Pedro Paulo Guimarães**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amérique du Nord et Amérique latine ;
- **Laurent Clavel**, responsable de la division Industrie et de la zone Pacifique du pôle Industrie et Infrastructures ;
- **Jacques Lubetzki**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone France ;
- **Philippe Lanternier**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Asie ;
- **Eduardo Camargo**, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amérique latine ;
- **Kevin O'Brien**, responsable de la division Biens de consommation ;
- **Bernard Anne**, responsable de la division Marine ; et
- **Tony Mouawad**, responsable de la division GSIT et du pôle Industrie et Infrastructures pour les zones Moyen-Orient, Inde, Russie et Afrique.

2.2. Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

En application de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce tel que modifié par la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, le présent rapport rend compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil au cours de l'année 2009 ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

En outre, le présent rapport précise les principes et règles arrêtés par le Conseil pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale, le Code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société et enfin mentionne la publication des informations prévues par l'article L. 225-100-3.

La Société a changé de mode d'administration et de direction lors de l'Assemblée générale mixte du 3 juin 2009. Tout en conservant sa forme juridique de Société Anonyme, Bureau Veritas s'est doté

d'un Conseil d'administration en lieu et place du Directoire et du Conseil de surveillance. Par conséquent, le présent rapport rend compte dans un premier temps des éléments relatifs à la formule à Directoire et à Conseil de surveillance pour la période du 1^{er} janvier au 3 juin 2009 puis, dans un second temps, des éléments relatifs au Conseil d'administration pour la période allant du 3 juin au 31 décembre 2009.

Le présent rapport, établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, a été préparé avec l'appui de la Direction de l'Audit interne et de la Direction des Risques. Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit et des risques lors de ses réunions du 3 février et du 1^{er} mars 2010 et par le Comité des nominations et des rémunérations lors de ses séances du 2 février et du 2 mars 2010. IL a été examiné sous forme de projet par le Conseil d'administration du 3 février puis approuvé lors de la réunion du 2 mars 2010.

2.2.1. Code de gouvernement d'entreprise

À l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a engagé en 2007 une réflexion d'ensemble relative aux pratiques de gouvernement d'entreprise, et a, dans ce cadre, mis en place un certain nombre de mesures lui permettant notamment de suivre les recommandations en matière de gouvernement d'entreprise définies par l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) en date du 20 octobre 2003, intitulées « Principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints de l'AFEP et du MEDEF de 1995, 1999 et 2002 ».

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de la Société a considéré que les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées s'inscrivaient dans la démarche de

gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé que le Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se référerait serait « le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP et le MEDEF, dont la version de décembre 2008 consolide les principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003 et les recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007 et octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants.

Ce Code est disponible sur le site Internet du MEDEF : www.medef.fr et au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce le présent rapport mentionne les dispositions du Code AFEP/MEDEF qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

2.2.2. Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

CONSEIL DE SURVEILLANCE (1^{ER} JANVIER AU 3 JUIN 2009)

Composition du Conseil de surveillance

Du 1^{er} janvier au 3 juin 2009, date d'adoption de la formule à Conseil d'administration, le Conseil de surveillance était composé de neuf membres et d'un censeur. La composition du Conseil de surveillance a évolué au cours de cette période avec la cooptation et la nomination en qualité de Président du Conseil de surveillance de Monsieur Frédéric Lemoine le 14 avril 2009, en remplacement de Monsieur Jean-Bernard Lafonta, démissionnaire.

Les neuf membres du Conseil de surveillance étaient Messieurs Frédéric Lemoine, Président, Pierre Hessler, Vice-Président, Patrick Buffet, Jérôme Charruau, Philippe Louis-Dreyfus, Stéphane Bacquaert, Bernard Renard, Jean-Michel Ropert et Ernest-Antoine Seillière. Monsieur Aldo Cardoso, occupait les fonctions de Censeur.

La qualification de membre indépendant a été débattue par le Comité des nominations et des rémunérations et revue par le Conseil de surveillance sur la base de la définition mentionnée dans le Code de gouvernance AFEP/MEDEF de décembre 2008 à savoir « un Administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » et conformément aux critères qui sous-tendent cette définition détaillés dans le Règlement intérieur du Conseil de surveillance de la Société.

Sur la base de cette définition, quatre des neuf membres du Conseil ont été qualifiés d'indépendants : Messieurs Patrick Buffet, Bernard Renard, Jérôme Charruau, et Philippe Louis-Dreyfus.

Les informations détaillées (notamment âges, adresses professionnelles, principales fonctions, dates de début et d'expiration des mandats) concernant les membres du Conseil de surveillance figurent dans le paragraphe Mandataires sociaux du présent chapitre.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance

Cadre des travaux du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance se réunissait aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exigeait, et au moins une fois par trimestre.

Le Président du Conseil de surveillance était chargé de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats. En cas d'empêchement du Président, cette tâche incombait au Vice-Président.

L'agenda annuel prévisionnel des dates de réunions des Conseils de surveillance (hors séance extraordinaire) était communiqué à chaque membre au plus tard au début de chaque exercice social.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêtés des comptes annuels et semestriels) s'ajoutaient les séances dont la tenue était justifiée par la marche des affaires (rapports trimestriels du Directoire, projets d'acquisitions, cautions, avals et garantie) ou les autorisations à donner au Directoire en application des règles internes de gouvernance figurant à l'article 23 des statuts de la Société.

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance étaient précisées dans son Règlement intérieur, dont la première version a été adoptée le 18 juin 2007. Ce Règlement constituait la Charte de gouvernance des membres du Conseil de surveillance.

Règlement intérieur et Charte de déontologie boursière

Le Règlement intérieur du Conseil de surveillance régissait les relations entre les membres du Conseil de surveillance et le Directoire afin d'assurer, dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires, la fluidité des échanges entre les organes sociaux.

Il précisait également :

- les règles relatives à la convocation, la préparation et la tenue de réunions (notamment par des moyens de télécommunication) ;
- les critères retenus pour qualifier l'indépendance des membres ;
- le rôle des Comités et des censeurs ; et
- les règles de déontologie s'appliquant à tout membre du Conseil de surveillance (loyauté et bonne foi, professionnalisme et implication, indépendance et conflits d'intérêt, respect du Code d'éthique du Groupe).

Le Règlement intérieur du Conseil de surveillance était complété sur ce dernier point par la Charte de déontologie boursière du Groupe, adressée à chacun des membres du Conseil de surveillance dont l'objet était de rappeler la réglementation applicable aux mandataires sociaux, et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en matière de délit d'initiés, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres Bureau Veritas tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

Travaux du Conseil de surveillance

Du 1^{er} janvier au 3 juin 2009, le Conseil de surveillance de la Société s'est réuni à cinq reprises avec un taux de participation de 87%. Les réunions ont duré en moyenne deux heures trente.

S'agissant des questions financières, le Conseil a revu les comptes sociaux et consolidés du Groupe de l'exercice 2008, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2008 et du premier trimestre 2009 ainsi que la communication financière y afférente. Il a examiné l'activité et la marche des affaires sur la base des rapports trimestriels du Directoire ainsi que les documents de gestion prévisionnelle, la situation financière et l'endettement de la Société. Il a par ailleurs délégué au Directoire des pouvoirs en matière de cautions, avals et garanties. Le Conseil a également approuvé le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

S'agissant des questions de gouvernance, le Conseil a examiné les recommandations AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des mandataires sociaux, étudié le projet de changement de mode d'administration et de direction de la Société, déterminé la rémunération des membres du Directoire, et défini les modalités de répartition des jetons de présence entre les membres. Par ailleurs, le 25 mars 2009 le Conseil a constaté, sur la base

des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la réalisation des conditions de performance des plans d'attributions gratuites d'actions du 13 décembre 2007.

Comités du Conseil de surveillance

Du 1^{er} janvier au 3 juin 2009, le Conseil de surveillance a été épaulé dans l'exercice de ses missions par trois Comités spécialisés permanents : le Comité d'audit, le Comité des risques et le Comité des nominations et des rémunérations.

Comité d'audit

Le Comité d'audit a préparé et facilité le travail du Conseil de surveillance sur le contrôle de la gestion et la vérification de la fiabilité et de la clarté des informations qui sont fournies aux actionnaires et au marché. Du 1^{er} janvier au 3 juin 2009 le Comité d'audit était composé de quatre membres : Messieurs Jérôme Charruau, Président, Jean-Michel Ropert, Patrick Buffet et Aldo Cardoso et s'est réuni à trois reprises avec un taux de participation de 92%.

Le Comité d'audit a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008, du chiffre d'affaires du premier trimestre 2009 et du communiqué financier correspondant. Les Commissaires aux comptes ont assisté à ces réunions et ont présenté leurs travaux et les options comptables retenues.

Le Comité d'audit a également examiné le projet de distribution de dividende au titre de l'exercice 2008, l'évolution de la dette et les opportunités de financement du Groupe.

Comité des risques

Le Comité des risques était chargé d'assister le Conseil de surveillance dans son rôle de contrôle et de surveillance du *Risk Management* au sein du Groupe. Ce rôle était centré sur le risque de mise en jeu de la responsabilité professionnelle du Groupe. Du 1^{er} janvier au 3 juin 2009 le Comité des risques était composé de trois membres : Messieurs Pierre Hessler, Président, Stéphane Bacquaert et Bernard Renard et s'est réuni à deux reprises avec un taux de participation de 100%.

Les travaux du Comité pendant la période allant du 1^{er} janvier au 3 juin 2009 ont porté sur les objectifs et les réalisations en matière de *Risk Management*, les contentieux significatifs et les couvertures d'assurance du Groupe.

Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations était chargé de faire des propositions au Conseil de surveillance sur la sélection des membres du Directoire, la sélection des membres indépendants du Conseil de surveillance, la succession des mandataires sociaux et la rémunération des membres du Directoire ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Du 1^{er} janvier au 3 juin 2009 le Comité était composé de trois membres : Monsieur Jean-Bernard Lafonta, Président, remplacé par Monsieur Frédéric Lemoine à compter du 14 avril et Messieurs Pierre Hessler et Philippe Louis-Dreyfus.

Le Comité s'est réuni à six reprises entre le 1^{er} janvier et le 3 juin 2009 avec un taux de participation de 89%.

Début 2009, le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni à quatre reprises afin de procéder à l'analyse exhaustive des recommandations consolidées AFEP/MEDEF. Il a examiné en particulier les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées à la lumière des mesures mises en place au sein de

la Société en ce domaine et a présenté au Conseil de surveillance les résultats de son évaluation de conformité. Il a étudié le projet de modification du mode d'administration et de direction de la Société et les modalités d'exercice de la Direction générale. Par ailleurs, il a examiné les rémunérations des mandataires sociaux et des dirigeants clés du Groupe et les objectifs permettant de déterminer les parties variables de ces rémunérations, et a recommandé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions et d'un plan de *stock-options*, approuvés par le Conseil d'administration du 3 juillet 2009. Enfin, il a étudié la réorganisation des Comités du Conseil et la modification des règles de répartition des jetons de présence entre les Administrateurs.

Répartition des pouvoirs entre le Directoire et le Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance exerçait le contrôle permanent de la gestion de la Société effectuée par le Directoire, en opérant les vérifications et les contrôles qu'il jugeait opportuns et en se faisant communiquer les documents qu'il estimait nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Conformément aux obligations légales, le Conseil de surveillance accordait au Directoire les autorisations préalables à l'octroi de cautions, avals et garanties (y compris pour les sociétés du Groupe), aux cessions d'immeubles par nature, aux cessions totales ou partielles de participations et aux constitutions de sûretés.

Par ailleurs, en application des statuts de la Société les décisions suivantes étaient soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance :

1. toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe ;
2. toute mise en œuvre d'une délégation de l'Assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social, annuler des titres ou à procéder à l'attribution gratuite d'actions ;
3. toute mise en place de plans d'options et toute attribution aux dirigeants clés de la Société d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ou d'actions gratuites ;
4. l'affectation du résultat et la distribution de dividende ainsi que toute distribution d'acompte sur dividende au sein de la Société ;
5. toute opération de fusion ou de scission à laquelle la Société serait partie ;
6. tout accord d'endettement, financement ou tout engagement hors bilan de la Société, supérieur à un montant global annuel ou par opération de 40 millions d'euros ;
7. toute opération d'acquisition d'actifs notamment de participations ou d'investissement dans le cadre d'un partenariat, pour un montant d'investissement par la Société supérieur à 5 millions d'euros par opération ;
8. toute cession d'actifs dès lors que le montant de l'opération dépasse 5 millions d'euros ;
9. tout changement ou première désignation des Commissaires aux Comptes dans toutes sociétés françaises ou étrangères, dans laquelle la Société détient une participation d'une valeur en fonds propres au moins égale à 20 millions d'euros ;
10. ainsi que toute autorisation ou instruction à des sociétés ou entités contrôlées directement ou indirectement par la Société de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes 6, 7 et 8 ci-dessus.

Pour certaines de ces opérations, le Conseil de surveillance avait fixé des montants excédant les montants ci-dessus et en deçà desquels son autorisation n'était pas nécessaire.

Enfin, les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce étaient soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance.

Principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux membres du Conseil de surveillance et du Directoire

Rémunération des membres du Conseil de surveillance

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2008 a été fixé à 300 000 euros par l'Assemblée générale du 2 juin 2008. Le montant alloué pour la période du 1^{er} janvier au 3 juin 2009 a été calculé *pro rata temporis* et s'élève à 126 666,67 euros.

Le Conseil de surveillance a décidé que la répartition des jetons de présence pour la période du 1^{er} janvier au 3 juin 2009, serait effectuée à part égale entre chacun des membres y compris le censeur.

Le montant des jetons de présence d'un membre coopté en cours d'exercice est calculé *pro rata temporis*.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance est détaillé dans le paragraphe Rémunération des mandataires sociaux du présent chapitre.

Aucune autre rémunération n'a été versée par la Société au Président ou au Vice-Président du Conseil de surveillance au titre de cette période.

Rémunération des membres du Directoire

La rémunération des membres du Directoire se compose d'une partie fixe et d'une partie variable.

Le détail des principes et règles arrêtées pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux membres du Directoire ainsi que le détail des rémunérations versées aux membres du Directoire du 1^{er} janvier au 3 juin 2009 est mentionné dans le paragraphe Rémunération des mandataires sociaux du présent chapitre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (3 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2009)

Composition du Conseil d'administration

L'Assemblée générale mixte du 3 juin 2009 a approuvé le changement de mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule à Conseil d'administration en lieu et place de la formule à Conseil de surveillance et Directoire et nommé dix Administrateurs.

Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa première réunion, tenue à l'issue de l'Assemblée du 3 juin 2009, d'opter pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général. À ce titre, Monsieur Frank Piedelièvre, anciennement Président du Directoire, a été nommé Président-Directeur Général. Monsieur Frédéric Lemoine, anciennement Président du Conseil de surveillance a été appelé à exercer les fonctions de Vice-Président du Conseil d'administration.

Par ailleurs, Messieurs Philippe Donche-Gay et François Tardan ont été nommés Directeurs Généraux Délégués.

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'administration de la Société était composé de dix membres : Messieurs Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général, Frédéric Lemoine, Vice-Président, Stéphane Bacquaert, Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Jérôme Charruau, Pierre Hessler, Philippe Louis-Dreyfus, Jean-Michel Ropert et Ernest-Antoine Seillière.

Lors de sa réunion du 3 février 2010, le Conseil d'administration a examiné, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations réuni le 2 février 2010, le caractère indépendant ou non de ses membres au regard (i) de la définition mentionnée dans le Code de gouvernance AFEP/MEDEF de décembre 2008 à savoir « un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » et (ii) des critères suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq dernières années ;
- ne pas être mandataire social de l'entreprise depuis plus de douze ans ; et
- ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance.

Sur la base de la définition et des critères mentionnés dans le Code de gouvernance AFEP/MEDEF précité quatre des dix Administrateurs ont été qualifiés d'indépendants : Messieurs Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Jérôme Charruau, et Philippe Louis-Dreyfus.

Lors de cette même réunion, le Conseil a constaté que Monsieur Pierre Hessler, qui était Président du Conseil de surveillance jusqu'au 27 juin 2005, pourrait de nouveau être qualifié d'indépendant à compter du 27 juin 2010, le critère AFEP/MEDEF qui recommande de ne pas être mandataire social au cours des cinq années précédentes ne s'appliquant plus à lui.

La composition du Conseil d'administration est détaillée dans le paragraphe Conseil d'administration du présent chapitre. Cette section comprend notamment des informations relatives aux âge, adresse professionnelle, mandat au sein de la Société, principale fonction, date de début et d'expiration des mandats, biographie et liste des mandats exercés au cours des cinq dernières années.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Cadre des travaux du Conseil d'administration

Les conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'administration sont régies par un Règlement intérieur dont les principes fondamentaux sont largement inspirés du Règlement intérieur du Conseil de surveillance de la Société avant son changement de mode de gouvernance.

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, de son Vice-Président.

L'agenda annuel prévisionnel des dates de réunions des Conseils d'administration (hors séance extraordinaire) est arrêté à la fin de chaque exercice et communiqué à chaque membre au plus tard au début de chaque exercice social.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêtés des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires (projets d'acquisitions, cautions, avals et garantie) ou les autorisations à donner en application des règles internes de gouvernance figurant à l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration qui examinent les comptes annuels ou semestriels.

Chaque séance donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire couvrant l'essentiel des points à l'ordre du jour et remis à chaque membre plusieurs jours avant la réunion, afin de permettre un examen préalable des documents par les Administrateurs.

En cours de séance, une présentation détaillée des points à l'ordre du jour est réalisée par les membres de la Direction générale. De manière générale, chaque Administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par le Président tous les documents utiles. Les Commissaires aux comptes sont également entendus lors des séances d'examen des comptes. Les présentations font l'objet de questions et sont suivies de débats avant la mise au vote des résolutions. Un projet de procès-verbal détaillé est ensuite transmis aux membres pour examen et commentaires avant d'être approuvé formellement en séance par le Conseil d'administration.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a adopté lors de sa réunion du 3 juin 2009 un Règlement intérieur, destiné notamment à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires. Le Règlement intérieur a été actualisé lors de la réunion du Conseil d'administration du 14 décembre 2009 afin de tenir compte des modifications apportées au Règlement intérieur du Comité des nominations et des rémunérations.

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration constitue également la Charte de gouvernance des Administrateurs.

Le Règlement intérieur précise que le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires la concernant.

Le Règlement intérieur est divisé en cinq chapitres, dont les principales dispositions sont les suivantes :

- le premier chapitre est consacré en particulier à la mission du Conseil d'administration, à la description des modalités de réunion du Conseil notamment la tenue de réunions par des moyens de télécommunication, à la déontologie et à la Charte des Administrateurs, et à la rémunération des Administrateurs ;
- le second chapitre est consacré aux règles d'indépendance des Administrateurs ;
- les troisième et le quatrième chapitres sont consacrés aux censeurs et aux Comité du conseil ; et
- le dernier chapitre est consacré aux modalités de modification, d'entrée en vigueur et de publication du Règlement intérieur et à l'évaluation du Conseil.

Le Règlement intérieur prévoit également des limitations de pouvoirs qui sont détaillées au paragraphe Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués du présent chapitre.

Charte de déontologie boursière

L'objectif de la Société est de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées.

Dans ce contexte, La Société a établi une Charte de déontologie boursière et désigné un « *Compliance Officer* ». Cette Charte de déontologie boursière, qui a été actualisée à la suite du changement de mode d'administration et de gouvernance, a pour objet de rappeler la réglementation applicable aux mandataires sociaux, personnes assimilées et cadres informés ainsi qu'aux initiés occasionnels et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en la matière, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres Bureau Veritas tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

Le Conseil d'administration de la Société a modifié la Charte de déontologie boursière lors de sa réunion du 3 février 2010 afin d'étendre les périodes d'abstentions de 15 jours à 1 mois avant les publications financières.

Travaux du Conseil d'administration du 3 juin au 31 décembre 2009

À la suite de l'approbation du changement de mode d'administration et de direction de la Société par l'Assemblée générale du 3 juin 2009, le Conseil a revu les modalités d'exercice de la Direction générale, nommé deux Directeurs Généraux Délégués, organisé son mode de fonctionnement et dans ce cadre constitué trois Comités spécialisés, revu la rémunération des mandataires sociaux et déterminé les règles de répartition des jetons de présence entre les Administrateurs.

Depuis sa création le 3 juin 2009, le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises avec un taux de participation de 95%.

S'agissant des questions financières, le Conseil a revu les comptes sociaux et consolidés du Groupe du premier semestre 2009, les chiffres d'affaires trimestriels des deuxième et troisième trimestres 2009 ainsi que les communiqués y afférents et examiné

le financement à long terme du Groupe. Il a délégué au Président-Directeur Général lors de sa séance du 3 juin 2009 des pouvoirs en matière de cautions, avals et garanties. Enfin, en décembre 2009, le Conseil a revu le budget du Groupe pour l'exercice 2010.

Les discussions du Conseil ont également porté sur les orientations stratégiques du Groupe et les différentes opportunités d'acquisition ou de cession.

Le Conseil d'administration faisant usage des délégations accordées par l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé la mise en œuvre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et d'un plan de *stock-options* au bénéfice des managers. Il a également autorisé le Président-Directeur Général à mettre en œuvre le programme de rachat d'actions et à reconduire le contrat de liquidité.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF de décembre 2008 et en application de l'article 5.4 de son Règlement intérieur, la Société a procédé à l'évaluation de la composition, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses Comités, pour leurs sept premiers mois d'exercice.

Cette évaluation, confiée au Président du Comité des nominations et des rémunérations, a été réalisée au moyen d'entretiens téléphoniques individuels avec les Administrateurs.

Les résultats de cette évaluation ont été obtenus par l'analyse et la synthèse des réponses apportées et ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors du Comité des nominations et des rémunérations du 7 décembre puis lors du Conseil d'administration du 14 décembre 2009. La composition du Conseil, la qualité de l'information transmise aux Administrateurs notamment pour préparer les réunions et les débats, les comptes rendus des réunions et plus généralement le fonctionnement du Conseil d'administration et des Comités ont été jugés satisfaisants. Certaines pistes de réflexion ou d'amélioration ont été suggérées et ont donné lieu à l'adoption par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations chargé de le mettre en œuvre, d'un plan d'action pour 2010 en six points.

Comités du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit la faculté pour le Conseil de créer en son sein un ou plusieurs Comités destinés à nourrir la réflexion de ses membres, à faciliter le bon fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Les Comités ont un rôle consultatif, ils sont chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son Président soumet à leur examen, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de compte rendu, de propositions ou de recommandations.

Lors de sa réunion du 3 juin 2009 le Conseil a constitué trois Comités spécialisés dont les membres sont tous issus du Conseil d'administration : le Comité d'audit et des risques issu de la fusion du Comité d'audit et du Comité des risques, le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité stratégique.

Comité d'audit et de risques

Après l'adoption du changement de mode d'administration et de direction de la Société par l'Assemblée générale du 3 juin 2009, le Comité d'audit et le Comité des risques du Conseil de surveillance ont fusionné pour devenir le Comité d'audit et des risques.

Le Comité d'audit et des risques s'est doté lors de sa réunion du 27 juillet 2009 d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Il prépare et facilite le travail du Conseil d'administration sur ces points.

Il a plus particulièrement pour missions :

- l'examen de la pertinence du choix du référentiel comptable, de la permanence des méthodes comptables appliquées, des positions comptables prises et des estimations faites pour traiter les opérations significatives et du périmètre de consolidation ;
- l'examen, avant qu'ils soient rendus publics, de tous documents d'information comptable et financière émis par la Société dont les communiqués sur l'information trimestrielle et les résultats ;
- la revue et le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de la sécurité des systèmes d'information ;
- l'examen des risques, des contentieux et des engagements hors bilan significatifs ;
- la formulation de propositions au Conseil d'administration pour la nomination des Commissaires aux comptes, et la validation des montants des honoraires sollicités ; et
- l'évaluation de la qualité des travaux des Commissaires aux comptes et le contrôle de leur indépendance. Dans le cadre du contrôle de l'indépendance et pour les missions dont le montant des honoraires est inférieur à 150 000 euros le Comité se fait communiquer une fois par an lors de l'arrêté des comptes annuels le détail des honoraires d'audit et de conseil versés par la Société et les autres sociétés du Groupe aux cabinets et aux réseaux des Commissaires aux comptes de la Société. Pour les missions dont le montant des honoraires est supérieur ou égal à 150 000 euros (notamment audits d'acquisition) l'approbation préalable des membres du Comité sera requise avant d'engager de telles missions.

Le Comité d'audit et des risques doit rendre compte de ses travaux au Conseil d'administration et porter à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problèmes ou qui appellent une décision. Il examine également toutes questions que lui poserait le Conseil d'administration sur les points ci-dessus.

Il se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins avant chaque publication financière.

Le Comité d'audit et des risques peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs membres de la Direction financière et les Commissaires aux comptes de la Société.

Il peut, dans l'exercice de ses missions et après en avoir informé le Président du Conseil d'administration et à charge d'en rendre compte au Conseil d'administration, se faire communiquer par la Direction générale tout document qui lui paraîtrait utile à l'exercice de sa mission et auditionner tout ou partie des membres de la Direction générale ou toute autre personne que le Comité jugera utile d'auditionner.

Le Comité d'audit et des risques peut également se faire assister en réunion de tout tiers de son choix (expert, conseil, avocat ou Commissaire aux comptes) et inviter les membres de la Direction générale à assister à ses réunions.

Conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de décembre 2008, et sauf exception justifiée par l'urgence, les informations nécessaires aux délibérations du Comité sont adressées dans un délai de quelques jours avant la réunion et dans la mesure du possible l'examen des comptes par le Comité se fait au minimum deux jours avant l'examen par le Conseil.

Du 3 juin au 31 décembre 2009 le Comité d'audit et des risques était composé de quatre membres : Messieurs Aldo Cardoso, Président, Jean-Michel Ropert, Stéphane Bacquaert et Jérôme Charruau. Les membres du Comité d'audit et des risques ont la compétence financière et comptable requise pour être membre et la majorité des membres est indépendante, néanmoins, dans la mesure où la Société est contrôlée par un actionnaire de référence, la proportion des deux tiers de membres indépendants recommandée par le Code AFEP/MEDEF de décembre 2008 n'est pas respectée.

Depuis sa création, le Comité d'audit et des risques s'est réuni à trois reprises avec un taux de participation de 100%.

Il a notamment procédé à l'examen des résultats semestriels 2009, du chiffre d'affaires des trois derniers trimestres 2009 et des communiqués financiers correspondants.

Au cours de ces réunions les comptes, les notes annexes aux comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été présentés et commentés par la Direction financière du Groupe avec une attention particulière sur les *Impairment Tests*. Les risques et les garanties et engagements hors-bilan significatifs ont également été présentés par la Direction financière. Les Commissaires aux comptes ont assisté à ces réunions et ont présenté leurs travaux et les options comptables retenues.

Le Comité a également revu l'évolution de la dette et les opportunités de financement du Groupe.

En outre, les travaux du Comité ont porté sur la documentation financière du Groupe, l'examen des risques, le *Risk Management*, la cartographie des risques, les contentieux significatifs, les couvertures d'assurance ainsi que les procédures de contrôle interne.

Le Président du Comité d'audit et des risques expose les conclusions ou observations du Comité sur les comptes annuels et semestriels lors de la séance du Conseil au cours de laquelle les dits comptes sont arrêtés. Il en est de même des rapports pouvant être rendus sur des sujets particuliers soumis à la demande du Conseil d'administration au Comité d'audit et des risques.

Les Commissaires aux comptes, le Directeur financier et le Directeur de l'Audit interne ont participé aux réunions du Comité.

Comité stratégique

Le Comité stratégique a été créé par le Conseil d'administration le 3 juin 2009. Il est chargé d'examiner et de fournir au Conseil d'administration son avis et ses recommandations concernant l'élaboration et l'arrêt des orientations stratégiques du Groupe, le budget du Groupe et ses révisions ainsi que les projets d'acquisitions et de cession soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'administration en application de l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil.

Il était composé au 31 décembre 2009 de Messieurs Frédéric Lemoine, Président, Patrick Buffet et Pierre Hessler.

Au 31 décembre 2009, le Comité stratégique s'était réuni à 4 reprises, avec un taux de participation de 100%. Il a principalement examiné l'opportunité et la faisabilité de différentes options stratégiques se présentant au Groupe.

Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations est chargé de faire des propositions au Conseil sur la sélection des membres de la Direction générale, la sélection des membres indépendants du Conseil, la succession des mandataires sociaux et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Le Comité des nominations et des rémunérations s'est doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses moyens, son fonctionnement et les missions qui lui sont confiées :

- d'examiner et de formuler des propositions au Conseil d'administration concernant la sélection, la nomination, la reconduction, la révocation le remplacement et la succession de personnes aux fonctions de membres de la Direction générale, du Conseil d'administration, de membres et de Président des Comités spécialisés ainsi que des principaux managers de la Société membres du *Group Executive Committee* (GEC) ; à cette fin, il doit évaluer les compétences, les connaissances et l'expérience requises, décrire les missions et apprécier le temps à consacrer à l'exercice de la fonction ;
- d'étudier les propositions soumises par les parties intéressées, y compris par les membres de la Direction générale et par les actionnaires ;
- de mettre en place avec l'aide du Secrétaire du Conseil une procédure annuelle d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration ;
- d'évaluer périodiquement le bon fonctionnement et les performances de la Direction générale et des membres du GEC ;
- d'examiner chaque année, au cas par cas, la situation de chaque membre du Conseil d'administration au regard des critères d'indépendance énoncés dans le règlement du Conseil d'administration ; et
- plus généralement de préparer l'examen par le Conseil d'administration de toutes questions relatives au gouvernement d'entreprise rentrant dans les attributions du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2009, le Comité était composé de trois membres : Messieurs Pierre Hessler, Président, Frédéric Lemoine et Philippe Louis-Dreyfus.

Le Comité des nominations et des rémunérations du Conseil d'administration s'est réuni une seule fois avec un taux de participation de 100%.

Le Président du Comité rend compte au Conseil de ses travaux, avis, propositions ou recommandations et porte à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués

Monsieur Frank Piedelièvre exerce les fonctions de Président-Directeur Général depuis le 3 juin 2009.

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration définit les rôles respectifs du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués et prévoit également des limitations aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués.

Outre les décisions visées par la Loi nécessitant l'autorisation préalable du Conseil d'administration, l'approbation préalable des Administrateurs est requise, pour les décisions du Directeur Général ou des Directeurs Généraux Délégués suivantes :

- (i) approbation du budget annuel ;
- (ii) toute mise en place par la Société de plans d'options ou d'actions gratuites et toute attribution au Comité de direction du Groupe d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- (iii) toute mise en œuvre d'une procédure prévue au Livre VI du Code de commerce ou procédure équivalente visant la Société ou toutes filiales françaises ou étrangères contribuant à plus de 5% du résultat opérationnel ajusté (ROA) du Groupe ;
- (iv) toute modification substantielle des règles de gouvernement d'entreprise relatives au contrôle interne visées à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- (v) tout achat d'actions de la Société, à l'exception de ceux effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité préalablement approuvé par le Conseil d'administration ;
- (vi) toute décision d'engager une procédure en vue de l'admission sur un marché réglementé ou du retrait de la cote de tout instrument financier émis par la Société ou l'une de ses filiales ;
- (vii) toute mise en œuvre d'une délégation de l'Assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social ou à annuler des titres de la Société ;
- (viii) sous réserve des pouvoirs que la Loi et les statuts attribuent à l'Assemblée générale, toute nomination, révocation, renouvellement ou non-renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes, y compris dans toutes filiales françaises ou étrangères dont les capitaux propres dans les comptes consolidés dépassent 50 millions d'euros ;
- (ix) toute opération visée ci-dessous dès lors que son montant unitaire dépasse 5 millions d'euros et pour autant que l'opération n'ait pas été autorisée dans le budget annuel :
 - acquisition ou cession d'actifs mobiliers ou immobiliers de la Société (autres que ceux visés ci-dessous),
 - acquisition ou cession de participations ou de fonds de commerce,
 - accord de partenariat assorti d'un investissement du montant visé ci-dessus ;
- (x) tout accord d'endettement, tout financement ou tout engagement hors bilan de la Société (non déjà visé au présent article et autre que les cautions avales et garanties) supérieur à un montant global annuel ou par opération de 50 millions d'euros ;

- (xi) toute approbation donnée par la Société à des sociétés contrôlées directement ou indirectement de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes ix) et x) ci-dessus ;
- (xii) l'octroi de toute sûreté destinée à garantir les engagements pris par la Société d'un montant unitaire supérieur à 5 millions d'euros ;
- (xiii) la mise en place de mécanismes d'intéressement ou de participation au niveau de la Société ou au niveau du Groupe globalement ;
- (xiv) en cas de litige, conclusion de toute transaction ayant un impact net pour le Groupe (après prise en compte des assurances) supérieur à 10 millions d'euros ;
- (xv) embauche/nomination, licenciement/révocation et rémunération annuelle des membres du Comité de direction ;
- (xvi) toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel.

Ces limitations des pouvoirs du Directeur Général sont établies à titre d'ordre interne et sont inopposables aux tiers en application des dispositions de l'article L. 225-56-I alinéa 3 du Code de commerce.

Principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Rémunérations des Administrateurs

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 400 000 euros par l'Assemblée générale du 3 juin 2009. Le montant alloué pour la période du 3 juin au 31 décembre 2009 a été calculé *pro rata temporis* et s'élève à 233 333,33 euros.

À l'occasion de la modification du mode d'administration et de direction de la Société le 3 juin 2009 et afin de se conformer aux recommandations du Code AFEP/MEDEF, le Conseil d'administration sur propositions du Comité des nominations et des rémunérations a revu les modalités de répartition des jetons de présence entre les Administrateurs.

Pour la période du 3 juin au 31 décembre 2009, le Conseil d'administration a décidé que la répartition des jetons de présence serait effectuée en tenant compte de l'assiduité des Administrateurs au Conseil et aux Comités.

Les jetons de présence ont été alloués sur la base suivante :

Administrateurs :

- forfait de 12 000 euros par Administrateur ; et
- présence : 1 000 euros par séance du Conseil d'administration.

Présidence de Comité :

- forfait de 20 000 euros et 40 000 euros pour le double Comité d'audit et des risques ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Membres de Comités :

- forfait de 5 000 euros par membre ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Le montant total des jetons de présence versés aux Administrateurs est plafonné sur la base du nombre de réunions anticipé par le Conseil. À compter de l'exercice 2010, le versement des jetons de présence ne s'effectuera plus semestriellement mais en une seule fois après la clôture de l'exercice.

Le détail des rémunérations versées aux Administrateurs du 3 juin au 31 décembre 2009 est mentionné dans le paragraphe Rémunération des mandataires sociaux du présent chapitre.

Rémunération du Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués

Lors de sa réunion du 3 juin 2009 et sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration, a arrêté les règles et principes applicables pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés à Messieurs

Piedelièvre, Donche-Gay et Tardan respectivement Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués. Ces règles et principes sont identiques à ceux précédemment fixés lorsqu'ils étaient respectivement Président et membres du Directoire.

Cette rémunération se compose d'une partie fixe et d'une partie variable dont les modalités ont été revues par le Conseil d'administration.

La part variable de la rémunération du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués a deux composantes :

- une composante quantitative liée à l'achèvement d'un objectif budgétaire de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) ; et
- une composante qualitative liée à des objectifs qualitatifs.

Le détail des principes et règles arrêtées pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués ainsi que le détail des rémunérations versées est mentionné dans le paragraphe Rémunération des mandataires sociaux du présent chapitre.

2.2.3. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Groupe

DÉFINITION ET OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

La Société a utilisé le cadre de référence du contrôle interne de l'Autorité des marchés financiers (AMF) comprenant les principes généraux portant sur l'ensemble des processus de contrôle interne publié en janvier 2007.

Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de la Société et du Groupe dans son ensemble qui :

- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ; et
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société et le Groupe ont pour objectifs :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, et soient en conformité avec les lois et règlements applicables et les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société ;
- enfin, de s'assurer du bon fonctionnement des processus internes de la Société notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs.

Le système de contrôle interne doit permettre de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes. Par ailleurs, il doit permettre de s'assurer de la correcte traduction de ces risques dans l'information comptable et financière. Toutefois, comme tout système de contrôle, celui-ci ne peut fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Dans le cadre du Groupe Bureau Veritas, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales, dispositifs qui sont adaptés aux caractéristiques propres des filiales et aux relations entre société mère et société consolidées.

APPROCHE GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

La Direction générale du Groupe s'assure de la mise en œuvre des objectifs du contrôle interne notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe, sur la base des principes et de l'organisation précédemment définis par le Directoire.

Le contrôle interne mis en place au sein des sociétés du Groupe repose sur les fondements suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- un système de *reporting* financier régulier ;
- un suivi d'indicateurs pertinents par les différentes Directions du Groupe ; et

- une revue régulière et ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels.

Ce cadre général est néanmoins adapté suivant les critères suivants :

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ; et
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

La mise en place des procédures de contrôle interne relève de la responsabilité des Directions centrales dans leurs domaines de compétences respectifs : Finance et Contrôle de Gestion, Juridique, Risques et *Compliance*, Ressources humaines, Qualité, et Technique.

- La Direction financière gère l'ensemble des informations financières consolidées du Groupe et gère les rapprochements et les réconciliations nécessaires. Elle s'assure de l'application stricte des standards et des référentiels du Groupe. Dans ce cadre, la Direction financière définit un ensemble de procédures, outils et références qui visent à la qualité et à la cohérence des informations transmises (*reporting* de gestion, états financiers).
- La Direction juridique, Risques et *Compliance* est en charge des Affaires juridiques, du *Risk Management* et du Programme de Conformité (« *Compliance Programme* ») du Groupe. Fonction support des opérationnels pour la revue des aspects juridiques des appels d'offres et contrats importants, elle gère directement ou supervise, selon les cas, les contentieux opérationnels du Groupe. En ce qui concerne les risques, elle anime l'identification des risques principaux associés aux activités du Groupe et définit les politiques de gestion des risques (notamment ceux de responsabilité civile professionnelle), et les procédures de revue des appels d'offres et contrats du Groupe en liaison étroite avec les opérationnels, les Directions technique et Qualité du Groupe. Elle met enfin en place les polices d'assurances du Groupe. Concernant la conformité, elle définit, met en œuvre et supervise le Programme de Conformité (« *Compliance Programme* »), comprenant le Code d'éthique, les procédures internes d'application, les formations, et la réalisation d'audits réguliers (internes et externes).
- La Direction des Ressources humaines définit les politiques d'évaluation et de rémunération des Managers du Groupe et s'assure que l'ensemble des salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.
- La Direction Qualité définit le système de gestion de la qualité du Groupe. Elle contrôle l'application des procédures et mesure la satisfaction des clients.
- Les Directions technique(s) ont pour objet de définir la politique de maîtrise des risques techniques, de contrôler la qualité technique des prestations réalisées, la qualification technique des organisations et des intervenants ainsi que l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe.

Chaque Direction s'appuie sur des réseaux locaux qui diffusent les procédures et contrôlent leur mise en œuvre au niveau des entités opérationnelles. Elles ont pour mission d'auditer les entités opérationnelles, de définir éventuellement des actions correctives et de s'assurer de la mise en œuvre des dites actions. Ces réseaux locaux peuvent éventuellement être communs à plusieurs Directions, notamment en ce qui concerne les aspects techniques, qualité et management des risques techniques.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE

Revue des dispositifs de Contrôle Interne au regard des objectifs du Cadre de Référence de l'AMF

Bureau Veritas a décidé d'adopter les principes généraux du cadre de Référence de l'AMF en 2007 et a engagé en conséquence un projet de mise en place de ses préconisations. L'objectif de ce projet est d'apporter aux principales filiales du Groupe un outil leur permettant d'une part de s'auto-évaluer et d'autre part d'identifier de manière objective et réaliste les domaines de progrès en matière de dispositif de contrôle interne.

En application du Cadre, trois questionnaires d'auto-évaluation du contrôle interne ont été utilisés depuis 2007 :

1. le premier, portant sur les principes généraux de contrôle interne ainsi que sur certains aspects financiers stratégiques, a été complété par BVSA en 2007 et mis à jour en 2008 et en 2009 ;
2. le deuxième, portant plus spécifiquement sur le contrôle interne comptable et financier, en particulier le pilotage de l'organisation comptable et financière au niveau central, a été complété en 2007 par BVSA et mis à jour en 2008 et 2009 ;
3. le troisième, portant plus spécifiquement sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière et étendu progressivement aux principales filiales du Groupe. En 2008 et 2009, ce questionnaire a été progressivement déployé au sein des principaux pays et des plateformes comptables. (France, Espagne, Royaume-Uni, USA, Brésil, Hong Kong et Australie en 2008 puis Japon, Chine, Allemagne, Pays-Bas, Chili, Italie, CPS Shanghai en 2009), soit en deux ans plus de 70% de l'activité du Groupe dans toutes les zones géographiques.

Cet exercice d'auto-évaluation continu permet de s'assurer de l'application des principes comptables du Groupe (MAG), de faire un état des lieux des processus de contrôle existant dans les différentes zones géographiques et de mettre en place des actions d'améliorations continues.

Production de l'information financière et comptable

Pour la mise en œuvre des procédures de contrôle interne relatives à la production de l'information financière et comptable, le Groupe s'appuie sur :

- **le référentiel externe** intégrant l'ensemble des lois et réglementations comptables nationales. Le Groupe établit ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) depuis l'exercice 2005 ;
- **le référentiel interne** est constitué par le Manuel d'organisation et des procédures générales qualité pour le Groupe et le Manuel de Gestion (MAG) regroupant l'ensemble des procédures financières, comptables et fiscales.

La Direction financière a pour mission de fournir des informations financières et des analyses de qualité dans des délais courts et joue un rôle d'expert sur les questions financières et de financement au sein du Groupe.

Elle a la responsabilité d'établir les normes, de consolider les résultats, de gérer la trésorerie et en particulier les risques de couverture et de taux, de piloter la politique fiscale et de superviser les risques de crédit. Elle est un élément moteur dans les initiatives d'amélioration comme le développement des centres de services partagés (« *Shared services centers* ») ou de globalisation des achats.

La Direction financière s'appuie sur un réseau structuré de responsables financiers dans toutes les filiales du Groupe, ces responsables travaillant en collaboration avec les opérationnels mais reportant fonctionnellement au Directeur financier du Groupe. Les filiales opérant dans les différents pays ont pour mission de mettre en œuvre les politiques, normes, et procédures définies par le Groupe.

Le processus budgétaire est très structuré, il est construit sur une base *bottom-up* qui permet de fixer des objectifs à un niveau très détaillé (*business units*). Le budget qui en résulte est donc un instrument de contrôle pertinent pour suivre mensuellement l'activité au niveau de chaque pays/activité. Ce contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent à la Direction financière du Groupe un suivi et un bouclage centralisés et permanents des informations financières et comptables.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règlements internes visant notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

Rôle de la Direction de l'Audit interne et du Support aux acquisitions

Audit interne

La Direction de l'Audit interne a pour mission d'effectuer des audits, principalement financiers, dans les différentes entités du Groupe. Ces audits sont réalisés en fonction d'un planning annuel validé par la Direction générale et revu par le Comité d'audit et des risques. Le choix des entités audités est principalement lié à l'absence d'audits récents, à des changements de management, ou à des variations par rapport aux budgets ou par rapport aux résultats d'entités comparables.

Les audits ont pour objectifs d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de *reporting*, ainsi que l'optimisation et l'efficacité des fonctions supports des activités opérationnelles. Les principaux cycles et procédures qui font l'objet des audits sont :

- l'organisation interne ;
- la trésorerie ;
- les achats et les fournisseurs ;
- les ventes et les clients ;
- les Ressources humaines ; et
- les procédures de clôture et le *reporting*.

Les rapports d'audit sont émis à l'attention du management des unités opérationnelles, de leur hiérarchie, des Directions centrales fonctionnelles et de la Direction générale du Groupe. Ils intègrent des recommandations et requièrent des engagements de plans d'actions correctifs à court et moyen terme.

Le Comité d'audit et des risques revoit deux fois par an les conclusions des audits internes réalisés et le suivi des recommandations et plans d'actions.

Support aux acquisitions

La Direction de l'Audit interne a également une mission de coordination et d'assistance lors des acquisitions et des intégrations. Depuis 2004, une procédure spécifique « *Post Merger Integration Plan* (PMIP) » a été mise en place pour améliorer le processus d'intégration des acquisitions. Cette procédure a pour objet de définir dans chaque domaine (Finance, Ressources humaines, Communication, Informatique, Systèmes d'information, Juridique, Assurance et Qualité) les actions d'intégration à effectuer et les plannings de réalisation, en tenant compte notamment des informations collectées lors des phases d'audit. Le planning de l'intégration est revu avant l'acquisition.

Les intégrations sont menées par les responsables des zones ou des activités concernées, soutenus par l'ensemble des fonctions supports du siège. À l'issue du PMIP, la Direction de l'Audit interne procède à une revue critique du processus qui permet d'évaluer les forces et les faiblesses et d'améliorer les procédures.

Procédures de gestion des risques et de suivi des litiges

La politique de gestion des risques au sein du Groupe est principalement axée sur la prévention de la mise en cause de la responsabilité civile professionnelle en cas de sinistre concernant un bien ou une installation ayant fait l'objet d'une inspection par une entité du Groupe.

La gestion des risques s'appuie sur une organisation structurée de *Risk Management* déployée au sein des différentes divisions et zones géographiques du Groupe. Cette organisation s'appuie sur trois structures transversales : la Direction juridique, Risques et *Compliance*, les Directions technique(s) et la Direction Qualité.

La diversité des opérations locales et la nécessité d'accorder une autonomie de gestion aux responsables opérationnels ont conduit à la mise en place d'une politique globale de prévention des risques formalisée dans des manuels établis sous la responsabilité de personnes désignées au sein des divisions et des zones géographiques.

La conduite de politique de gestion des risques et l'évolution permanente des prestations qui sont demandées au Groupe impliquent la mobilisation de réseaux de *personnes responsables de la gestion des risques*, dans tous leurs aspects : technique, qualité, juridique et *compliance* afin qu'ils concourent ensemble à la réduction des risques de mise en jeu de la responsabilité civile professionnelle du Groupe. L'objectif est de faire partager aux équipes opérationnelles la démarche et les objectifs de maîtrise des risques ainsi que l'information nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions de façon cohérente avec les objectifs définis par le Conseil d'administration.

Le Groupe a également mis en place des procédures permettant une évaluation semestrielle des contentieux, en collaboration avec les unités opérationnelles, la Direction juridique, Risques et *Compliance* et la Direction financière.

La procédure de suivi des litiges figure dans la politique de gestion des risques. Elle décrit le mode de gestion des contentieux qui repose sur une coordination entre les Directeurs d'Entités Opérationnelles, les Divisions, et la Direction juridique, Risques et *Compliance*. Chaque Division définit l'organisation qu'elle met en place pour atteindre les objectifs définis au sein du Groupe, consistant notamment à :

- identifier les contentieux dès leur origine ;
- s'assurer de la déclaration des contentieux aux assurances concernées ;

- organiser une gestion efficace de la défense des intérêts du Groupe ; et
- permettre un suivi des contentieux significatifs de manière centralisée par la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

Les règles internes applicables à la comptabilisation de provisions pour litiges sont présentées dans les notes annexées aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

Procédures de suivi des accréditations/rôle des Directions technique(s)

Bureau Veritas bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou « *licence to operate* » (accréditations, agréments, délégations...) qui émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces Autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

Les Directions technique(s) ont pour objet de s'assurer que les prestations fournies par chaque entité de groupe sont réalisées en conformité avec les standards Bureau Veritas (l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe) et dans le respect du cahier des charges de l'organisme accréditeur.

En fonction du domaine d'activités, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle plus ou moins centralisée :

- dans les métiers gérés de manière globale et qui fournissent des prestations homogènes (Marine, Certification, Biens de consommation, et Contrats de Gouvernement), les Directions techniques sont centralisées et fournissent des méthodologies et des règles applicables partout dans le monde ;
- dans les métiers gérés de manière locale et qui délivrent leurs services sur la base de référentiels techniques locaux, des Directions techniques locales fournissent des méthodologies et des règles applicables dans leur pays/région sous le contrôle d'une Direction technique centrale.

Les différentes Directions techniques s'appuient sur un réseau structuré de responsables techniques dans chaque *Business Line* et réalisent chaque année un certain nombre d'audits techniques pour s'assurer du respect des normes et des méthodologies définies par le Groupe.

Rôle de la Direction de la Qualité/Certification ISO

La Direction de la Qualité a pour mission de développer et de contrôler l'application du *business model* du Groupe et de s'assurer du respect des procédures qualité au sein du Groupe. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9001 par BSI France, organisme indépendant, depuis 13 ans.

La Direction de la Qualité a pour objectif de développer les ventes, en renforçant la réputation du Groupe auprès des autorités réglementaires, en développant une culture de la qualité chez les managers du réseau et en mesurant constamment la satisfaction des clients.

La Direction de la Qualité s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité dans toutes les zones géographiques (couvrant les divisions Construction, IVS, Industrie et HSE) et au niveau central

pour les divisions verticalisées (Marine, Biens de consommation, GSIT) et pour l'activité Certification. Sa responsabilité est de produire une définition claire des objectifs de chacun et de s'assurer que les outils de mesure de la performance sont en place.

Rôle de la Direction Groupe des Ressources humaines

Malgré l'importance des règles et contraintes locales dans la gestion des Ressources humaines, la Direction des Ressources humaines du Groupe s'assure de la cohérence des politiques d'évaluation et de rémunération des Managers du Groupe. Tous les Managers du Groupe (environ 1 750 employés) et leurs performances annuelles sont suivis sur un logiciel intégré (*Peoplesoft*) qui permet de s'assurer de l'émergence des « talents » et de contrôler que les principaux salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.

La Direction des Ressources humaines suit aussi, au travers d'un réseau de responsables RH, un certain nombre d'indicateurs clés comme le taux d'attrition ou les évolutions de la masse salariales. Lors du processus budgétaire annuel, l'analyse des indicateurs permet de maîtriser, au niveau des principaux pays, les risques liés aux augmentations des coûts de personnel.

Programme de Conformité (*Compliance Programme*)

Un des éléments importants de la gestion active des risques au sein du Groupe est le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes d'éthique par l'ensemble des salariés. Bureau Veritas, membre fondateur de l'IFIA (International Federation of Inspection Agencies), a mis en place dans l'ensemble du Groupe, un programme dédié à l'éthique, sa mise en œuvre et son contrôle, par l'adoption en 2003 d'un Code d'éthique, applicable à l'ensemble de ses activités.

Ce Code d'éthique, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles éthiques sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et sa croissance et construire des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs et partenaires commerciaux.

Fin 2009, à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société, un nouveau programme de conformité (*Compliance Programme*) a été mis en place avec pour objectif de renforcer la connaissance et la mise en œuvre effective du Code d'éthique du Groupe par tous les collaborateurs et d'être en mesure de le démontrer.

Ce nouveau programme de conformité (*Compliance Programme*) comprend une version mise à jour du Code d'éthique (désormais disponible en vingt-deux langues contre six auparavant) ; un nouveau manuel de procédures internes facile d'accès pour tous les collaborateurs et traduit en six langues et un module de formation obligatoire « e-learning » pour tous les collaborateurs disponible en six langues. Un réseau dédié de responsables du déploiement a été constitué. Ce nouveau réseau est animé par une équipe projet au siège.

Le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres ont été désignés par le Conseil d'administration est composé du Président-Directeur Général, du Directeur Général délégué en charge des Finances et du responsable de la conformité du Groupe (*Group Compliance Officer*). Ce Comité traite tous les problèmes d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du programme de conformité (*Compliance Programme*). Le *Group Compliance Officer* s'appuie sur un réseau de responsables de la conformité, relais de la fonction dans les zones et régions géographiques et les divisions.

Dans les unités opérationnelles, chaque Directeur d'Unité est responsable de l'application du Programme de Conformité (*Compliance Programme*) par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des Directeurs de région, de zone et de division auxquels il est rattaché. À cet effet, il est de la responsabilité de chaque Directeur de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de les former, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Toute violation alléguée au Code d'éthique doit être portée à la connaissance du *Group Compliance Officer* qui informe le Comité d'éthique de tout manquement grave au Code d'éthique, en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un Audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions du, des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, sont prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'intention du *Compliance Committee* de l'IFIA.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe.

Bien que la Société apporte à cet égard une attention vigilante, il ne peut être assuré que ce dispositif est, ou a été, respecté en toutes circonstances.

RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

En application de la 8^e Directive « Audit » le Comité d'audit et des risques de la Société est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, et le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

En 2009, le Comité d'audit et des risques a examiné, avant qu'ils soient rendus publics, les documents d'information comptable et financière émis par la Société y compris les communiqués financiers. Les clôtures au 30 juin et 31 décembre 2009 ont donné lieu à la communication des résultats consolidés, les points comptables et les résultats des audits externes ayant été examinés à cette occasion. Le Directeur financier du Groupe et/ou son adjoint ont participé à toutes les réunions du Comité d'audit et des risques en 2009, ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité d'audit et des risques a également revu de manière semestrielle les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions.

Le Comité d'audit a par ailleurs été associé à la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier, l'analyse et la maîtrise des risques opérationnels. Les résultats lui ont été communiqués et les plans d'actions présentés.

Entre le 3 juin et le 31 décembre 2009, deux séances de travail du Comité d'audit et des risques ont été plus particulièrement consacrées aux risques. Dans ce cadre, le Comité a passé en revue la stratégie de *Risk Management* mise en œuvre au sein du Groupe (politique, organisation et outils), les résultats des cartographies des risques et des plans d'actions en résultant, les procédures contentieuses et engagements hors bilan significatifs ainsi que la structure et les couvertures d'assurance responsabilité civile professionnelle, exploitation et responsabilité des mandataires sociaux ainsi que les niveaux et mécanismes de rétention. Ces travaux ont donné lieu à un rapport présenté au Conseil d'administration.

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

En 2009, le Groupe a effectué des cartographies des risques sur les divisions Construction et Industrie pour mettre à jour ses connaissances, identifier et quantifier les risques du Groupe et améliorer les dispositifs existants de gestion des risques.

En 2010, d'autres divisions vont faire l'objet de cartographies.

Au cours de l'exercice 2010, la maîtrise des risques opérationnels va être renforcée par la densification et la spécialisation des centres techniques. La volonté du Groupe est de développer des standards techniques « Bureau Veritas » qui puissent être utilisables partout dans le monde, tout en satisfaisant aux besoins des pays qui appliquent les réglementations les plus exigeantes.

Le Groupe entend également promouvoir dans les années à venir, une approche beaucoup plus coordonnée et intégrée des audits du réseau : audits internes, audits financiers externes, audits qualité, audits des autorités d'accréditations, et audits techniques.

2.2.4. Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Les modalités relatives à cette participation sont détaillées à l'article 26 des statuts de la Société. Un résumé de ces règles figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

2.2.5. Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique (en application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce)

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

La structure du capital figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le Capital du présent Document de référence.

Les clauses de changement de contrôle définies dans la documentation financière de la Société figurent au chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

2.2.6. Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la Société Bureau Veritas

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Bureau Veritas SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration, un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-François Châtel

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

2.3. Rémunération des dirigeants

2.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de Bureau Veritas a procédé à l'analyse des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées à la lumière des mesures mises en place au sein de la Société en ce domaine. Par un communiqué de presse en date du 19 décembre 2008, le Groupe a indiqué adhérer à ces recommandations.

L'ensemble des informations normalisées conformes aux recommandations AFEP/MEDEF sont présentées ci-après :

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux sont fixées par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, qui a disposé en 2009 d'une étude comparative, réalisée par un cabinet externe, sur la pratique des grandes sociétés françaises.

La rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général à compter du 3 juin 2009 et auparavant Président du Directoire, s'établissent respectivement à 910 000 euros et 455 000 euros, inchangées par rapport à 2008. La rémunération variable cible représente 50% de la rémunération fixe et est assise pour moitié sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) et pour l'autre moitié sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. Après examen de la réalisation desdits objectifs au titre de 2009, cette rémunération variable a été fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations à 425 000 euros. Frank Piedelièvre a par ailleurs renoncé au paiement de ses jetons de présence.

La rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Philippe Donche-Gay au titre de son contrat de travail de Directeur des Opérations, s'établissent respectivement à 550 000 euros et 300 000 euros, inchangées par rapport à 2008. La rémunération

variable cible est assise pour 60% sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Ajusté et pour 40% sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. Après examen de la réalisation desdits objectifs au titre de 2009, cette rémunération variable a été fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations à 268 500 euros. La rémunération annuelle brute au titre de son mandat social de Directeur Général Délégué est maintenue à 50 000 euros.

La rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature de François Tardan, Directeur Général Délégué en Charge des Finances, Affaires Juridiques, Systèmes d'Information, versée en France et aux États-Unis s'établit à 471 436 euros. La rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de François Tardan est maintenue à 220 000 euros et est assise pour 40% sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) et pour 60% sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. Après examen de la réalisation desdits objectifs au titre de 2009, cette rémunération variable a été fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations à 200 000 euros.

Note : Le Conseil d'administration lors de sa réunion du 2 mars 2010 a décidé, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, de fixer, à partir de 2010, un plafond à la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux, en application des recommandations du Code AFEP/MEDEF.

Les dirigeants mandataires sociaux susmentionnés de Bureau Veritas ne bénéficient d'aucun système de régime de retraite supplémentaire.

Aucune indemnité de départ n'est prévue au titre de leurs mandats sociaux.

Philippe Donche-Gay bénéficie au titre de son contrat de travail d'une indemnité de départ, soumise à une condition de performance, pouvant représenter jusqu'à 12 mois de rémunération brute (rémunération fixe et bonus au titre du contrat de travail) et déclenchée en cas de licenciement (hors cas de faute lourde ou grave ou cas de force majeure) dans les trois années à compter de sa prise de fonction. Le détail de la condition de performance est présenté dans le paragraphe 6.9. Opérations avec les apparentés du présent Document de référence (pages 271 et 272).

TABLEAU N° 1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(euros)	Frank Piedelièvre Président-Directeur Général		Philippe Donche-Gay Executive Vice President Directeur Général Délégué en charge des Opérations		François Tardan Executive Vice President Directeur Général Délégué en charge des Finances, Affaires juridiques, Systèmes d'information	
	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 337 880	1 300 559	869 700	309 607 ^(a)	674 316	668 971
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	675 000 ^(b)	-	337 500 ^(b)	-	337 500 ^(b)	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	496 000 ^(b)	-	248 000 ^(b)	1 730 850	248 000 ^(b)	-
Total	2 508 880	1 300 559	1 455 200	2 040 457	1 259 816	668 971

(a) Rémunération prorata temporis (début du mandat social le 27 août 2008 et du contrat de travail le 1^{er} septembre 2008).

(b) Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance (voir paragraphe politique d'intéressement à long terme ci-après).

TABLEAU N° 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(euros)	Frank Piedelièvre Président-Directeur Général		Philippe Donche-Gay Executive Vice President Directeur Général Délégué en charge des Opérations		François Tardan Executive Vice President Directeur Général Délégué en charge des Finances, Affaires Juridiques, Systèmes d'Information							
	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2008						
	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	910 000	910 000	910 000	910 000	600 000	600 000	200 705 ^(a)	200 705 ^(a)	471 436	471 436	461 091	461 091
Rémunération variable	425 000	387 679	387 679	384 794	268 500 ^(c)	108 902 ^{(a)(b)}	108 902 ^{(a)(b)}	-	200 000	205 000	205 000	171 799
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	- ^(d)	- ^(d)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avantages en nature (véhicule de fonction)	2 880	2 880	2 880	2 880	1 200 ^(e)	1 200 ^(e)	-	-	2 880	2 880	2 880	2 880
Total	1 337 880	1 300 559	1 300 559	1 297 674	869 700	710 102	309 607	200 705	674 316	679 316	668 971	635 771

(a) Rémunération prorata temporis (début du mandat social le 27 août 2008 et du contrat de travail le 1^{er} septembre 2008).

(b) Montant brut d'intéressement et montant brut d'abondement sur l'intéressement, au titre de l'exercice 2008, placés en 2009 non connus au jour de publication du Document de référence 2008. Le Document de référence 2009 actualise ces deux montants dus au titre de l'exercice 2008 et placés par Philippe Donche-Gay en 2009 (montant indiqué dans Document de référence 2008 : 103 562 euros).

(c) Montant brut d'intéressement, au titre de l'exercice 2009, versé en 2010 non connu au jour de publication du Document de référence 2009.

(d) Frank Piedelièvre a refusé l'octroi de jetons de présence en sa qualité de Président-Directeur Général.

(e) Mise à disposition d'un véhicule de fonction – pour Philippe Donche-Gay à partir du 1^{er} août 2009.

Il est rappelé que les rémunérations fixes et les montants cibles de la rémunération variable de Frank Piedelièvre et Philippe Donche-Gay n'ont pas évolué entre 2008 et 2009.

Il est précisé que Philippe Donche-Gay ayant été nommé membre du Directoire le 27 août 2008 et ayant démarré son contrat de travail au 1^{er} septembre 2008, la variation enregistrée entre 2008 et 2009 de la rémunération fixe est purement mécanique.

TABLEAU N° 3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous indique les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration par Bureau Veritas et par toute société du Groupe au titre des exercices 2008 et 2009 :

Membres du Conseil d'administration ^(a) (euros)	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2008, versés par moitié en juillet 2008 et janvier 2009	Jetons de présence, alloués au titre de la période allant du 1 ^{er} janvier au 3 juin 2009 versés en juillet 2009	Jetons de présence, alloués au titre de la période allant du 3 juin au 31 décembre 2009 versés en février 2010
Frank Piedelièvre ^(b)			
<i>Jetons de présence</i>	-	-	-
Frédéric Lemoine ^(c)			
<i>Jetons de présence</i>	-	4 000,00	32 583,34
Pierre Hessler			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	12 666,67	32 583,34
Jérôme Charruau			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	12 666,67	18 916,67
Ernest-Antoine Seillière			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	12 666,67	13 000,00
Bernard Renard ^(d)			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	12 666,67	-
Jean-Michel Ropert			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	12 666,67	17 916,67
Philippe Louis-Dreyfus			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	12 666,67	14 916,67
Patrick Buffet			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	12 666,67	19 916,67
Aldo Cardoso			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	12 666,67	39 333,33
Stéphane Bacquaert ^(e)			
<i>Jetons de présence</i>	17 416,67	12 666,67	18 916,67
Jean-Bernard Lafonta ^(c)			
<i>Jetons de présence</i>	30 000,00	8 666,67	-
Yves Moutran ^(e)			
<i>Jetons de présence</i>	12 583,33	-	-
Total	300 000,00 ^(f)	126 666,70 ^(f)	208 083,36 ^(g)

(a) Depuis le 3 juin 2009 la Société, tout en conservant sa forme juridique de société anonyme, s'est dotée d'un Conseil d'administration en lieu et place du Directoire et du Conseil de surveillance. Le présent tableau reprend le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance pour la période du 1^{er} janvier au 3 juin 2009 et aux membres du Conseil d'administration pour la période du 3 juin au 31 décembre 2009.

(b) Frank Piedelièvre a renoncé au paiement de ses jetons de présence.

(c) Frédéric Lemoine a été coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président du Conseil de surveillance lors la réunion du Conseil du 14 avril 2009, en remplacement de Monsieur Jean-Bernard Lafonta, démissionnaire.

(d) Le mandat de Bernard Renard est arrivé à échéance lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2009.

(e) Stéphane Bacquaert a été nommé membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008 en remplacement d'Yves Moutran.

(f) Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de surveillance avait été fixé à 300 000 euros par l'Assemblée générale du 2 juin 2008.

(g) Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 400 000 euros par l'Assemblée générale du 3 juin 2009.

Politique d'intéressement à long terme

Dans le cadre de sa politique de rémunération, Bureau Veritas attribue des options de souscription d'actions et des actions de performance à un certain nombre de collaborateurs du Groupe à travers le monde.

L'éligibilité à ces attributions est conditionnée à la fois au niveau de responsabilité du poste occupé et à la performance individuelle du collaborateur.

Il a été convenu qu'à compter de 2009, les attributions d'options et d'actions de performance auraient lieu, le cas échéant et sauf circonstances exceptionnelles, chaque année en juin ou juillet.

Le 3 juillet 2009, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer des options de souscription d'actions et des actions de performance à 315 collaborateurs du Groupe correspondant à un total de 630 000 actions (363 500 actions de performance et 266 500 options de souscription) soit environ 0,6% du capital social à la date d'attribution.

Dans le cadre de cette attribution les dirigeants mandataires sociaux (Frank Piedelièvre, Philippe Donche-Gay et François Tardan) se sont vus attribuer un nombre maximal de 40 000 actions de performance (soit 11% du nombre total d'actions attribuées) et un nombre maximal de 120 000 options de souscription d'actions (soit 45% du nombre total d'options attribuées). Sur le total des

630 000 actions attribuées sous forme d'options de souscription d'actions et d'actions de performance, l'attribution à destination des dirigeants mandataires sociaux représente 25%.

Les attributions sont soumises à :

- une condition de performance : en fonction du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) de l'exercice 2009, les bénéficiaires pourront exercer/acquérir entre 50% et 100% des options/actions attribuées ;
- une condition de présence : pour les options de souscription, le départ du bénéficiaire entraîne l'annulation de ses droits ; pour les actions de performance, il a été fixé pour les bénéficiaires de sociétés du Groupe françaises une période d'acquisition d'une durée de 3 ans suivie d'une période de conservation de 2 ans et pour les bénéficiaires de sociétés étrangères du Groupe une période d'acquisition d'une durée de 4 ans.

Le prix de souscription des options a été fixé à 34,98 euros correspondant à la moyenne sans rabais des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

Les dirigeants mandataires sociaux de Bureau Veritas SA sont tenus de conserver au nominatif 50% des actions issues de levée d'options et 50% des actions livrées à l'issue de la période de conservation, jusqu'à l'expiration de leur fonction de mandataire social.

TABLEAU N° 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2009 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Frank Piedelièvre	03/07/2009	options de souscription d'actions	675 000 €	60 000	34,98 €	03/07/2012 au 03/07/2017
Philippe Donche-Gay	03/07/2009	options de souscription d'actions	337 500 €	30 000	34,98 €	03/07/2012 au 03/07/2017
François Tardan	03/07/2009	options de souscription d'actions	337 500 €	30 000	34,98 €	03/07/2012 au 03/07/2017

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice de ces options si celles-ci sont exercées.

Il est rappelé que ces attributions sont soumises à :

- à une condition de présence – le départ du bénéficiaire entraîne l'annulation de ses droits ; et
- à une condition de performance, liée au niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2009. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des options attribuées pourront être exercées par le bénéficiaire. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100%

des options attribuées pourront être exercées par le bénéficiaire. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'options qui pourront être exercées par le bénéficiaire sera déterminé par interpolation linéaire.

Le Conseil d'administration du 2 mars 2010 a constaté que le niveau de réalisation du ROA au titre de l'exercice 2009 était supérieur au niveau cible, arrêté par le Conseil d'administration lors de l'attribution des options. Le nombre d'options qui pourront être souscrites au cours de la période d'exercice, sous réserve du respect de la condition de présence prévue par le règlement du plan, est égal à la totalité du nombre attribué.

Les dirigeants mandataires sociaux de Bureau Veritas SA sont tenus de conserver au nominatif 50% des actions issues de levée d'options jusqu'à l'expiration de leur fonction de mandataire social.

TABLEAU N° 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2009 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
François Tardan	11/12/2001	80 000	6,19 €

Frank Piedelièvre et Philippe Donche-Gay n'ont procédé à aucune levée d'options au cours de l'exercice 2009.

TABLEAU N° 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL – EXERCICE 2008 ET 2009**Actions gratuites attribuées à Philippe Donche-Gay – Exercice 2008**

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
22/09/2008	55 000	1 730 850	22/09/2011	22/09/2013
Conditions de présence et d'obligation de conservation ^(a)	<p>Présence : Sous réserve que le bénéficiaire reste au sein de la Société ou de l'une des Sociétés du Groupe durant toute la période d'acquisition, les actions seront livrées à ce dernier après expiration de la période d'acquisition.</p> <p>Obligation de conservation : Le bénéficiaire est tenu, en tant que mandataire social, de conserver, au nominatif, 50% des actions qui lui seront livrées, au-delà de la période de conservation et ce, jusqu'à l'expiration de ses fonctions de mandataire social.</p>			

(a) Actions gratuites attribuées sous réserve du respect de la condition de présence (absence de conditions de performance).

Philippe Donche-Gay a bénéficié le 22 septembre 2008, dans le cadre de son recrutement, d'une attribution exceptionnelle de 55 000 actions gratuites dont l'acquisition est soumise à une condition de présence sur une durée de 3 ans à compter de leur attribution. Cette attribution à caractère exceptionnelle vise à

compenser pour partie les avantages dont il bénéficiait chez son ancien employeur et est intervenue avant la publication des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Actions de performance attribuées à Frank Piedelièvre – Exercice 2009

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
03/07/2009	20 000	496 000 €	03/07/2012	03/07/2014
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	<p>La condition de performance est liée au niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2009.</p> <p>20 000 actions liées à une condition de présence au 3 juillet 2012 et une condition de performance au titre de l'exercice 2009 énoncée ci-après.</p> <p>Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par le bénéficiaire sera déterminé par interpolation linéaire.</p> <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>			

Actions de performance attribuées à Philippe Donche-Gay – Exercice 2009

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
03/07/2009	10 000	248 000 €	03/07/2012	03/07/2014
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	<p>La condition de performance est liée au niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2009.</p> <p>10 000 actions liées à une condition de présence au 3 juillet 2012 et une condition de performance au titre de l'exercice 2009 énoncée ci-après.</p> <p>Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par le bénéficiaire sera déterminé par interpolation linéaire.</p> <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>			

Actions de performance attribuées à François Tardan – Exercice 2009

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
03/07/2009	10 000	248 000 €	03/07/2012	03/07/2014
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	<p>La condition de performance est liée au niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) de la Société constaté au titre de l'exercice 2009.</p> <p>10 000 actions liées à une condition de présence au 3 juillet 2012 et une condition de performance au titre de l'exercice 2009 énoncée ci-après.</p> <p>Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par le bénéficiaire.</p> <p>Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par le bénéficiaire sera déterminé par interpolation linéaire.</p> <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>			

Le Conseil d'administration du 2 mars 2010 a constaté que le niveau de réalisation du ROA au titre de l'exercice 2009 était supérieur au niveau cible, arrêté par le Conseil d'administration lors de l'attribution des actions de performance. Le nombre d'actions de performance qui pourront être acquises le 3 juillet 2012, sous réserve du respect de la condition de présence prévue par le règlement du plan, est égal à la totalité du nombre attribué.

TABLEAU N° 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Aucune action de performance devenue disponible durant l'exercice.

TABLEAU N° 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS**Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions**

Date d'Assemblée	11/12/2001	18/06/2007
Date du Directoire/Conseil d'administration	25/07/2003 ^(a)	03/07/2009 ^(b)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	1 549 000	266 500
Les mandataires sociaux :		
Frank Piedelièvre	-	60 000
Philippe Donche-Gay	-	30 000
François Tardan	90 000	30 000
Point de départ d'exercice des options	25/07/2006	03/07/2012
Date d'expiration	25/07/2011	03/07/2017
Prix de souscription ou d'achat	9,582 euros ^(c)	34,98 euros ^(d)
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 31 mars 2010	1 168 400	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques au 31 mars 2010	232 000	3 300
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 mars 2010	148 600	263 200

(a) Directoire à cette date.

(b) Conseil d'administration.

(c) Le prix de souscription des options a été déterminé conformément aux instructions données par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2001, sur rapport des commissaires aux comptes à la date d'attribution des options, conformément à la méthode de valorisation suivante : « 10 fois le montant du résultat d'exploitation avant amortissement des écarts d'acquisition part du Groupe tel qu'il ressortira des derniers comptes annuels consolidés de la Société arrêtés par le Directoire, divisé par le nombre d'actions de la Société tel qu'il ressortira de ces comptes, et arrondi à l'unité supérieure. ».

(d) Le prix de souscription des options a été fixé à 34,98 euros correspondant à la moyenne sans rabais des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

TABLEAU N° 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Date		Date		Date	
			Assemblée générale : 11/12/2001 Plan du 11/12/2001	Assemblée générale : 11/12/2001 Plan du 17/12/2002	Assemblée générale : 11/12/2001 Plan du 25/07/2003	Assemblée générale : 30/06/2004 Plan du 15/11/2004	Assemblée générale : 18/06/2007 Plan du 03/07/2009	
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	100 000	Prix de souscription : 34,98 €						Au total, 266 500 options attribuées
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	335 000	8,689 €	40 000 (prix de souscription : 6,19 €)	90 000 (prix de souscription : 7,487 €)	195 000 (prix de souscription : 9,582 €)	10 000 (prix de souscription : 12,094 €)		

Un état de la situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2009 est présenté au chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

TABLEAU N° 10

Dirigeants mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de mandataire social		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Frank Piedelièvre Président-Directeur Général		√		√		√		√
Philippe Donche-Gay <i>Executive Vice President</i> Directeur Général Délégué en charge des Opérations	√			√		√		√
François Tardan <i>Executive Vice President</i> Directeur Général Délégué en charge des Finances, Affaires juridiques, Systèmes d'information	√ Suspendu			√		√		√

Le maintien du contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay est lié à sa fonction de Directeur des Opérations du pôle Industrie et Infrastructures, cette fonction technique, étant bien distincte de ses fonctions de mandataire social, est exercée sous l'autorité hiérarchique de Frank Piedelièvre, Président-Directeur général. Philippe Donche-Gay bénéficie au titre de son contrat de travail d'une indemnité de départ, soumise à une condition de performance, pouvant représenter jusqu'à 12 mois de rémunération brute (rémunération fixe et *bonus* au titre du contrat de travail) et déclenchée en cas de licenciement (hors cas de faute lourde ou grave

ou cas de force majeure) dans les trois années à compter de sa prise de fonction. Le détail de la condition de performance est présenté dans le paragraphe 6.9. Opérations avec les apparentés du présent Document de référence (pages 271 et 272).

Lors de sa désignation en qualité de nouveau membre du Directoire, le 19 juin 2002, le contrat de travail de Monsieur François Tardan a été suspendu afin de permettre la reprise de ses fonctions de salarié à l'expiration de son mandat social.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DE WENDEL OCCUPANT UN POSTE D'ADMINISTRATEUR DANS LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 1 du Code de commerce, la Société étant contrôlée par une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, le montant des rémunérations et avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux détenant au moins un mandat dans une société dont les actions sont admises aux négociations sur un

marché réglementé a reçu durant l'exercice de la part (i) de notre Société et (ii) des sociétés contrôlées par elle et (iii) de la société qui la contrôle, (ainsi que le montant rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions de mandataire social de Bureau Veritas SA) est indiqué ci-dessous.

Les rémunérations perçues au cours de l'exercice 2009, y compris celles reçues des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 et de la société contrôlant Wendel sont détaillées ci-dessous :

	2009				2008	
	Rémunération brute		Jetons de présence et autres rémunérations ^(a)	Avantages en nature	Rémunération totale	Rémunération totale
	fixe	variable				
<i>(euros)</i>						
Frédéric Lemoine Président du Directoire à partir du 7 avril 2009	862 337	-	17 663	3 218	883 218	-
Jean-Bernard Lafonta Président du Directoire jusqu'au 7 avril 2009	262 478	500 000	1 115 511 ^(b)	21 582	1 899 571	2 578 293
Ernest-Antoine Seillière Président du Conseil de surveillance	105 000	-	259 719	4 996	369 715	371 606

(a) Y compris les jetons de présence perçus au titre de leurs fonctions de membres du Conseil de surveillance ou d'Administrateur dont le détail figure dans le tableau n° 3 du présent paragraphe.

(b) Y compris 955 373 euros représentant l'ensemble des rémunérations perçues par Mr Jean-Bernard Lafonta dans le cadre du contrat de travail avec Wendel, réactivé jusqu'au 31 août 2009, à la suite de la fin de son mandat.

Ces rémunérations sont arrêtées chaque année par le Conseil de surveillance du mois de décembre de l'année précédente, sur proposition et après examen par le Comité de gouvernance ; ce dernier appuie sa recommandation de rémunération globale par référence aux pratiques de marché pour les sociétés cotées et à la

moyenne des sociétés de « *private equity* » européennes ; le montant du bonus est fixé en fonction des résultats obtenus au cours de l'année écoulée, mesurée avec des critères objectifs fixés au début de l'exercice par le Conseil de surveillance. Les jetons sont inclus dans la rémunération globale.

2.3.2. Contrats de services entre les dirigeants mandataires sociaux ou les Administrateurs et Bureau Veritas ou l'une de ses filiales

À la date d'enregistrement du présent Document de référence il n'existe pas de contrat de services conclu entre les dirigeants mandataires sociaux ou les Administrateurs et la Société ou une de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

3

Rapport de gestion sur la Société et sur le Groupe

	<i>page</i>
3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe	104
3.2. Résumé des principes comptables significatifs du Groupe	108
3.3. Faits marquants de l'exercice	111
3.4. Analyse des comptes consolidés en 2009	113
3.5. Événements postérieurs à la clôture	128
3.6. Perspectives	129
3.7. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)	130
3.8. Ressources humaines	141
3.9. Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas	146
3.10. Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2009	153

3

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité de la Société et du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et est établi sur la base des comptes sociaux et des comptes consolidés 2009.

3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2009) de services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de l'hygiène, de l'environnement et de la responsabilité sociale (QHSE), et le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières.

L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires...) et des systèmes de management (normes ISO, etc.) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires. Le Groupe fournit à ses clients des rapports établis par ses experts ou spécialistes qui présentent les résultats de ses observations et qui mesurent les écarts avec la référence, la réglementation et/ou la norme. Dans certains cas précis, le Groupe peut proposer des solutions visant à permettre à ses clients d'améliorer leur performance QHSE ou de respecter les références et réglementations concernées. Le Groupe dispose également d'une gamme de services de conseil et de formation.

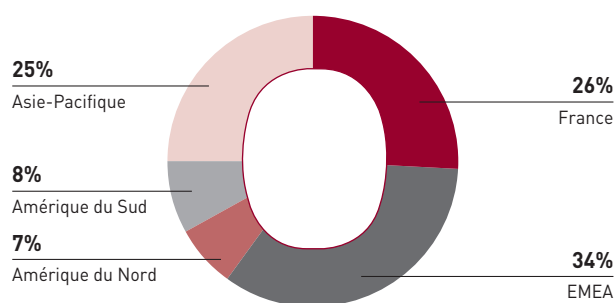
Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (Marine, 12% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe) ;
- les services à l'industrie (Industrie, 20% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (IVS, 12% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe) ;
- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (HSE, 9% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe) ;

- les services à la construction (Construction, 16% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (Certification, 11% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (Biens de consommation, 14% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe) ; et
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (Services aux gouvernements & Commerce international, 6% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 2 647,8 millions d'euros en 2009 et le résultat net consolidé part du Groupe à 252,7 millions d'euros.

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 900 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 39 000 personnes et dispose d'une base de plus de 370 000 clients. En 2009, la répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé du Groupe était la suivante :



3.1.1. Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe

FACTEURS MACROÉCONOMIQUES ET LIÉS À CERTAINS MARCHÉS

Du fait de la diversité de ses activités et de sa présence mondiale, l'évolution du chiffre d'affaires et la rentabilité globale du Groupe sont relativement indépendantes de l'évolution de facteurs macroéconomiques particuliers ou de marchés spécifiques. Toutefois, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale ou de certaines zones géographiques peuvent avoir une influence significative sur le chiffre d'affaires et les résultats de certaines des huit divisions globales du Groupe et notamment :

- le commerce international : l'évolution des échanges internationaux peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Marine en faisant varier le rythme des commandes mondiales de navires neufs. Elle a également une influence sur le niveau de croissance attendu de la division Services aux gouvernements & Commerce international en modifiant la croissance de la valeur FOB (Franco à bord) des importations inspectées par le Groupe dans certains pays émergents ;
- les investissements du secteur énergétique et de l'industrie minière : la croissance des investissements du secteur énergétique (pétrole, gaz et électricité) et de l'industrie minière peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Industrie dans les pays producteurs d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, du Pacifique ainsi qu'en Russie, et dans les pays consommateurs d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie ;
- la consommation des ménages dans les pays industrialisés : l'évolution de la consommation des ménages aux États-Unis et en Europe de l'Ouest notamment peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Biens de consommation, en faisant varier la croissance de la demande d'inspections et de tests en laboratoires provenant des grandes sociétés américaines et européennes du secteur de la distribution de biens de consommation ; et
- la construction de bâtiments neufs en France, en Europe du Sud, aux États-Unis et au Japon : l'évolution de la croissance de l'investissement en construction de bâtiments neufs sur les marchés visés ci-dessus a une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Construction, en affectant la demande de contrôles techniques de bâtiments neufs.

EFFET DES ACQUISITIONS

Le Groupe acquiert régulièrement des sociétés de petite et moyenne taille. La croissance externe a ainsi représenté, au cours des cinq derniers exercices en moyenne 7% de la croissance annuelle du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

L'intégration de ces acquisitions s'opère à travers des processus clés regroupés dans un plan d'intégration post-acquisition (« PMIP », ou « *Post Merger Integration Plan* »). Ces plans d'intégration requièrent des efforts significatifs de la part des dirigeants des sociétés acquises pouvant se traduire par une moindre attention portée au

développement des ventes. Historiquement, le Groupe a constaté que le chiffre d'affaires des sociétés acquises est généralement en repli de 0 à 5% pendant les dix-huit mois qui suivent la date d'acquisition et que ce chiffre d'affaires se redresse par la suite, la croissance enregistrée par les sociétés acquises devenant sensiblement égale à la croissance organique propre à la division dont elles relèvent au sein du Groupe à partir de la troisième année suivant la date d'acquisition.

La marge opérationnelle moyenne de ces acquisitions est généralement inférieure à la marge opérationnelle de la division dont elles relèvent au sein du Groupe. La consolidation de ces acquisitions dans les comptes consolidés du Groupe se traduit donc, toutes choses égales par ailleurs, par une dégradation de la marge opérationnelle du Groupe. Les plans d'intégration ont cependant pour objectif de réaliser les synergies de coûts identifiées lors des phases de *due diligence* (audit) et contribuent ainsi à une amélioration progressive de la marge opérationnelle des sociétés acquises.

Ainsi, la marge opérationnelle des sociétés acquises s'améliore au fur et à mesure de leur intégration, en convergeant progressivement vers la marge opérationnelle propre à la division dont elles relèvent au sein du Groupe.

EFFET DE TAILLE

L'accroissement de la taille du Groupe sur ses marchés a un effet positif sur la marge opérationnelle du Groupe.

D'une part, l'accroissement de la taille globale du Groupe entraîne un effet d'échelle qui lui permet de mieux absorber le coût des fonctions centrales : Direction générale et fonctions financière, juridique, assurances et gestion des risques, Ressources humaines, qualité, communication, systèmes et réseaux d'information. Ainsi, le poids des coûts liés à ces fonctions centrales est demeuré stable entre 2005 et 2009 malgré la mise en place en 2009 d'un plan triennal ambitieux de refonte des systèmes d'information (planification des inspections, production automatisée des rapports et du *reporting client*) :

- 35,3 millions d'euros en 2005, soit 2,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ; et
- 56,8 millions d'euros en 2009, soit 2,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

À noter que sur l'année 2010, le Groupe n'anticipe pas de réduction du poids du coût des fonctions centrales, compte tenu du plan de refonte des systèmes d'information. Ces nouveaux outils permettront d'améliorer significativement la productivité des opérations

D'autre part, le Groupe estime que l'accroissement de sa taille sur certains marchés nationaux devrait entraîner une densification du réseau d'inspections permettant une meilleure optimisation et une meilleure utilisation des inspecteurs, grâce à la diminution des temps de transport et à la spécialisation d'inspecteurs dans certaines missions. Ceci devrait permettre une répliquabilité et une industrialisation accrue des processus d'inspection, sources de gains de productivité.

SAISONNALITÉ

Le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles enregistrent une certaine saisonnalité, en particulier pour le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets, avec un premier semestre traditionnellement moins élevé que le second semestre. À noter que sur l'exercice 2009, compte tenu du ralentissement de l'activité observé au cours du second semestre, les effets de saisonnalité ont été réduits par rapport aux années précédentes :

- le chiffre d'affaires du premier semestre retraité des acquisitions a ainsi représenté 49,6% du chiffre d'affaires total hors acquisitions de l'exercice 2009. Cette proportion a été de 46,8% en 2008. Les activités du Groupe qui sont à l'origine de cette saisonnalité sont en premier lieu les activités Biens de consommation, IVS et Certification. Pour la division Biens de consommation, cette tendance est liée à la saisonnalité de la consommation finale (concentration en fin d'année civile). Pour les divisions IVS et Certification, ce phénomène résulte de la volonté des clients d'obtenir leurs certifications avant la fin de l'exercice fiscal et social (généralement au 31 décembre de chaque année) ;
- le résultat opérationnel hors acquisitions du premier semestre a représenté 48,8% du résultat opérationnel total de l'exercice 2009. Cette proportion a été de 46,5% en 2008. Les divisions Biens de consommation, IVS et Certification sont également à l'origine de cette saisonnalité ; et
- les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles générés au premier semestre ont représenté 46,4% du total des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles générées sur l'ensemble de l'exercice 2009, contre 28% en 2008.

Indépendamment de l'impact de la saisonnalité du résultat opérationnel sur ces flux, cette disparité semestrielle provient principalement d'une saisonnalité très importante du besoin en fonds de roulement, dans la mesure où trois catégories de dépenses se concentrent en totalité sur les premiers mois de l'année :

- les primes d'assurances payables en janvier ;
- les bonus et primes d'intéressement ainsi que les charges sociales y afférant, payables en avril ; et

- les soldes d'impôt sur les sociétés relatifs à l'exercice précédent, payables selon les pays à une date variable au cours du premier semestre.

EFFET DE LA FLUCTUATION DES TAUX DE CHANGE

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de plusieurs devises étrangères. Ainsi, en 2009, près de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 15% en dollars américains, 4% en Livre sterling, 6% en dollars de Hong Kong et 5% en dollars australiens. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe.

Toutefois, dans chaque pays où il est présent, le Groupe fournit des prestations de services localement et engage des coûts localement. En conséquence, le Groupe est faiblement exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,15% sur le chiffre d'affaires consolidé 2009 et de 0,17% sur le résultat d'exploitation 2009 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2009 et de 0,12% sur le résultat d'exploitation 2009 ;
- la Livre sterling aurait eu un impact de 0,04% sur le chiffre d'affaires consolidé 2009 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2009 ; et
- le dollar australien aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2009 et de 0,02% sur le résultat d'exploitation 2009.

Une description détaillée de l'exposition du Groupe au risque de change figure dans les notes 3 et 30 annexées aux états financiers 2009 figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

3.1.2. Éléments du compte de résultat consolidé

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée mais pluriannuels ou ayant une forte récurrence (notamment par reconduction tacite ou en raison d'un renouvellement élevé des contrats). Au titre de ces contrats (notamment dans les divisions Industrie, IVS, HSE, Certification et Biens de consommation), le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les divisions Marine, Construction et Industrie, le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont immédiatement constituées pour la totalité du contrat. Une description détaillée des méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires par le Groupe figure à la note 2.23 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles sont constituées de trois catégories principales :

- les frais de personnels ;
- les charges et achats externes ; et
- les autres charges.

Une présentation détaillée des charges opérationnelles figure dans la note 6 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

Frais de personnel

Les frais de personnel ont représenté 1 336,5 millions d'euros en 2009 (contre 1 292,4 millions d'euros en 2008), constituant ainsi le poste de charges le plus important. La part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires a diminué légèrement et représente 50,5% du chiffre d'affaires consolidé en 2009 contre 50,7% en 2008.

Les frais de personnel correspondent à l'ensemble des éléments fixes et variables des rémunérations versées aux employés, ainsi qu'aux charges sociales qui s'y rapportent. La rémunération variable est déterminée conformément à la politique de bonus du Groupe. Ces informations sont présentées dans le paragraphe Ressources humaines du présent chapitre.

Achats et charges externes

Les achats et charges externes ont représenté 750,2 millions d'euros en 2009 (contre 747,9 millions d'euros en 2008). La part des achats et charges externes dans le chiffre d'affaires a baissé au cours du dernier exercice, ce poste ayant représenté 28,3% du chiffre d'affaires en 2009 (contre 29,3% en 2008).

Ce poste intègre la sous-traitance nécessitée par les activités ainsi que tous les autres achats de biens ou de services.

Les éléments les plus significatifs du poste achats et charges externes sont pour l'exercice 2009 :

- la sous-traitance opérationnelle (174,5 millions d'euros en 2009 contre 180,2 millions en 2008) ;
- les transports et déplacements (227,1 millions d'euros en 2009 contre 236,2 millions d'euros en 2008) ; et
- les autres services extérieurs (263,1 millions d'euros en 2009 contre 260,1 millions d'euros en 2008 incluant principalement les honoraires divers, les entretiens de locaux, les assurances, les frais de télécommunications et de poste).

Autres Charges

Ce poste regroupe les impôts et taxes, les dotations aux provisions et aux amortissements ainsi que les autres produits et charges d'exploitation.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel, qui est un agrégat largement utilisé dans la communication financière des entreprises, défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières et ne résultant pas des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

Cependant le Groupe suit de manière interne un résultat opérationnel « ajusté » que la Direction du Groupe juge plus représentative de la performance opérationnelle du Groupe dans son secteur d'activité, et qui est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Le résultat opérationnel ajusté exclut les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles issues des acquisitions, les pertes de valeur des écarts d'acquisitions et les produits et charges jugés non récurrents. En 2009, le résultat opérationnel ajusté est ainsi retraité :

- des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles issues des acquisitions (19,8 millions d'euros) ;
- des pertes de valeur des écarts d'acquisitions (1,9 million d'euros) ; et
- des provisions pour cessions et arrêts des activités (6,1 millions d'euros).

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe comprend essentiellement les intérêts et l'amortissement des frais d'émission de la dette, les intérêts et autres produits reçus au titre de prêts, des titres de créances ou de capital ou autres instruments financiers détenus par le Groupe et les plus ou moins values sur titres de placement ainsi que les pertes et gains sur opérations en devises et l'ajustement de juste valeur des dérivés financiers. Il inclut également les coûts financiers des régimes de retraites, ainsi que le produit ou rendement attendus des actifs de régimes de retraite financés et l'effet de réactualisation des provisions à long terme.

3.2. Résumé des principes comptables significatifs du Groupe

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16 du Code de commerce, la Société a établi des comptes consolidés selon les méthodes prévues à l'article 233-18 dudit Code. La liste des sociétés retenues pour la consolidation du 31 décembre 2009 figure dans la note 34 – Périmètre de consolidation de l'annexe aux comptes consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

Les états financiers consolidés du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. La préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS nécessite de retenir certaines estimations

comptables. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les méthodes comptables exposées ci-dessous sont celles qui nécessitent le plus grand recours aux estimations et jugements du management. Le détail des méthodes comptables du Groupe est décrit dans la note 2 des états financiers consolidés présentés au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.2.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client. Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie, le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée

dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture de l'exercice, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

3.2.2. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée par le Groupe comprend les impôts courants et les impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) en vigueur à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management.

3.2.3. Écarts d'acquisition

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de la filiale ou d'une entreprise mise en équivalence sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles.

3.2.4. Dépréciation des écarts d'acquisition

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT »), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable d'une UGT, la valeur recouvrable est fondée sur la

juste valeur nette des coûts de cession. Celle-ci est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des relations clients issues de regroupements d'entreprises.

Une présentation détaillée des méthodes de dépréciation des écarts d'acquisition figure à la note 9 annexée aux comptes consolidés inclus au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

3.2.5. Paiements fondés sur les actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres, notamment des options de souscription d'actions.

Dans le cadre de l'introduction en bourse le Groupe a mis en place d'autres plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

SOUSCRIPTION D'ACTIONS À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES

En 2007, les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date

d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

3.2.6. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de

nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.2.7. Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en capitaux propres dans l'état des produits et des charges comptabilisés au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

3.3. Faits marquants de l'exercice

3.3.1. Modifications dans le mode de gouvernance de la Société

ADOPTION DE LA FORMULE À CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Bureau Veritas réunie le 3 juin 2009, a approuvé le changement de mode d'administration et de direction de la Société, par adoption de la formule à Conseil d'administration en lieu et place de la formule à Conseil de surveillance et Directoire, ainsi que le changement consécutif des statuts de la Société et la nomination des dix Administrateurs proposés.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Bureau Veritas est constitué des dix Administrateurs suivants (dont neuf sont issus du Conseil de surveillance et un du Directoire) :

- Monsieur Stéphane Bacquaert ;
- Monsieur Patrick Buffet * ;
- Monsieur Aldo Cardoso * ;
- Monsieur Jérôme Charruau * ;
- Monsieur Pierre Hessler ;
- Monsieur Frédéric Lemoine ;
- Monsieur Philippe Louis-Dreyfus * ;
- Monsieur Frank Piedelièvre ;
- Monsieur Jean-Michel Ropert ;
- Monsieur Ernest-Antoine Seillière.

NOMINATION DE MONSIEUR FRANK PIEDELIÈVRE EN QUALITÉ DE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration de la Société, nouvellement désigné, a tenu sa première réunion à l'issue de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 3 juin 2009, et opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Lors de cette réunion, Frank Piedelièvre et Frédéric Lemoine ont été désignés respectivement en qualité de Président-Directeur Général et de Vice-Président de la Société. Sur proposition de Frank Piedelièvre, Philippe Donche-Gay et François Tardan ont été nommés Directeurs Généraux Délégués.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL

Lors de sa première réunion le Conseil d'administration de la Société a adopté son Règlement intérieur et décidé la création de trois Comités dont il a fixé les attributions et la composition :

- Un Comité d'audit et des risques, issu de la fusion du Comité d'audit et du Comité des risques, composé de quatre membres :
 - Monsieur Aldo Cardoso * (Président) ;
 - Monsieur Stéphane Bacquaert ;
 - Monsieur Jérôme Charruau * ;
 - Monsieur Jean-Michel Ropert.
- Un Comité stratégique composé de trois membres :
 - Monsieur Frédéric Lemoine (Président) ;
 - Monsieur Patrick Buffet * ;
 - Monsieur Pierre Hessler.
- Un Comité des nominations et des rémunérations composé de trois membres :
 - Monsieur Pierre Hessler (Président) ;
 - Monsieur Frédéric Lemoine ;
 - Monsieur Philippe Louis-Dreyfus *.

* Administrateur indépendant.

3.3.2. Modification de la structure de l'actionnariat

Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé 11 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé. À l'issue de cette opération, le groupe

Wendel a réduit sa participation au capital de Bureau Veritas de 62% à 52%.

3.3.3. Acquisitions

En raison de l'environnement économique général et de la persistance de niveaux de prix élevés attendus par les vendeurs, le développement par croissance externe du Groupe a été fortement ralenti au cours de l'exercice 2009. Sur cette période, le Groupe a réalisé quelques acquisitions ciblées dont :

- Fairweather (51% du capital de la société), en Chine, afin de renforcer les services de la division Industrie pour le secteur du Pétrole et Gaz ;
- SPD, en Chine, afin de renforcer ses activités de tests et d'inspection de produits électriques et électroniques en Allemagne.

Par ailleurs, le Groupe a augmenté ses participations dans le capital de sociétés positionnées sur des segments en forte croissance (Bosun, BV CPS Shanghai et Codde).

Une description détaillée des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2009 est présentée à la note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

3.4. Analyse des comptes consolidés en 2009

3.4.1. Évolution de l'activité et des résultats en 2009

Le Groupe est organisé selon huit divisions globales : Marine, Biens de consommation, Services aux gouvernements & Commerce international, ainsi que les cinq divisions qui constituent le pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, Inspection & Vérification

en Service, Hygiène, Sécurité & Environnement, Construction et Certification). La comparaison des exercices 2009 et 2008 est donc réalisée en analysant l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats des huit divisions globales.

<i>(millions d'euros)</i>	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	2 647,8	2 549,4	+ 3,9%
Achats et charges externes	(750,2)	(747,9)	
Frais de personnel	(1 336,5)	(1 292,4)	
Autres charges	(155,7)	(140,6)	
Résultat opérationnel	405,4	368,5	+ 10,0%
Résultat financier	(61,1)	(69,7)	
Quote-part des sociétés mises en équivalence	0,1	0,1	
Résultat avant impôts	344,4	298,9	+ 15,2%
Impôts sur les résultats	(87,1)	(75,3)	
Résultat net des activités destinées à être cédées	0,4	-	
Résultat net	257,7	223,6	+ 15,3%
Intérêts minoritaires	5,0	6,4	
Résultat net part du Groupe	252,7	217,2	+ 16,3%

CHIFFRE D'AFFAIRES

Malgré le ralentissement en fin d'année, le chiffre d'affaires de l'exercice 2009 est en progression de 3,9% à 2 647,8 millions d'euros. Dans un contexte de récession mondiale, les activités ont globalement bien résisté, grâce à leur caractère récurrent et à la poursuite de la croissance sur les zones émergentes dans lesquelles le Groupe réalise désormais plus de 40% de son chiffre d'affaires. La progression de 3,9% se compose :

- d'une croissance organique de 1,9% (dont + 6,0% au premier semestre et - 1,8% au second semestre) ;
- d'une croissance externe de 1,8% principalement liée à la consolidation en année pleine des sociétés acquises en 2008 (Amdel, Cesmec, Geoanalitica et Anasol) ; et
- d'un impact positif des variations de taux de change de 0,2%.

L'évolution du chiffre d'affaires par division entre 2009 et 2008 a été la suivante :

(millions d'euros)	2009	2008 ^(a)	Croissance totale	Croissance à taux de change constant	Croissance organique
Marine	316,5	293,5	+ 7,8%	+ 8,2%	+ 8,2%
Industrie	535,8	482,0	+ 11,2%	+ 11,8%	+ 4,1%
Inspection & Vérification en Service (IVS)	334,8	330,2	+ 1,4%	+ 2,8%	+ 2,8%
Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE)	232,2	242,4	(4,2)%	(3,8)%	(6,9)%
Construction	429,9	469,4	(8,4)%	(9,3)%	(8,9)%
Certification	289,4	274,1	+ 5,6%	+ 6,3%	+ 6,0%
Biens de consommation	359,1	306,4	+ 17,2%	+ 12,9%	+ 12,0%
Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT)	150,1	151,4	(0,9)%	+ 0,1%	+ 0,1%
Total	2 647,8	2 549,4	+ 3,9%	+ 3,7%	+ 1,9%

(a) Au cours de l'exercice 2009 le Groupe a procédé à quelques réaffectations d'activités individuelles entre certaines divisions. Les données 2008 tiennent compte de la nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité. Une information détaillée est présentée à la note 5 annexée aux États financiers figurant au chapitre 4 – États Financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 10,0% à 405,4 millions d'euros en 2009 contre 368,5 millions d'euros en 2008. Cette augmentation de 36,9 millions d'euros provient d'une amélioration du résultat opérationnel de l'ensemble des divisions opérationnelles, à l'exception des divisions Hygiène, Sécurité & Environnement et Construction :

- Marine : + 11,1 millions d'euros ;
- Industrie : + 1,5 million d'euros ;
- Inspection & Vérification en Service : + 4,0 millions d'euros ;
- Hygiène, Sécurité & Environnement : - 5,5 millions d'euros ;

- Construction : - 8,5 millions d'euros ;
- Certification : + 6,3 millions d'euros ;
- Biens de consommation : + 27,8 millions d'euros ; et
- Services aux gouvernements & Commerce international : + 0,2 million d'euros ;

La marge opérationnelle 2009 s'est améliorée de 0,8 point pour atteindre 15,3% du chiffre d'affaires contre 14,5% en 2008.

Les détails du résultat opérationnel par division figurent dans la note 5 – Information sectorielle annexée aux états financiers consolidés 2009 présentés au chapitre 4 du présent Document de référence.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le résultat opérationnel « ajusté » est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté en 2008 et 2009.

(millions d'euros)	2009	2008
Résultat opérationnel	405,4	368,5
Dotations aux amortissements des allocations d'écarts d'acquisition	19,8	17,9
Perte de valeur des écarts d'acquisitions	1,9	1,2
Cessions et arrêts d'activités	6,1	-
Résultat opérationnel ajusté	433,2	387,6

En 2009, le Groupe a décidé de céder ou arrêter un ensemble d'activités non stratégiques concernant les divisions HSE, Industrie et Construction. Ces activités ont représenté environ 50 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2009 et une contribution négative de 3 millions d'euros au résultat opérationnel du Groupe. Le Groupe a provisionné 6,1 millions au titre de ces cessions ou arrêts d'activités.

Les dotations aux amortissements des allocations d'écarts d'acquisition sont en légère augmentation à 19,8 millions d'euros, du fait de la consolidation en année pleine des acquisitions réalisées en 2008 (principalement Amdel),

Par ailleurs, le Groupe a constaté une dépréciation d'une partie du goodwill de l'activité Construction aux États-Unis (1,9 million d'euros), en vue de la cession prévue de l'activité de tests de matériaux de construction en 2010.

Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 11,8% à 433,2 millions d'euros en 2009 contre 387,6 millions d'euros en 2008.

La marge opérationnelle ajustée, exprimée en pourcentages du chiffre d'affaires, a augmenté de 1,2 point pour atteindre 16,4% en 2009 à comparer à 15,2% en 2008. Cette progression a été constatée sur l'ensemble de l'année, traduisant l'amélioration des

processus opérationnels, principalement dans les divisions Biens de consommation, Industrie et Certification, l'impact des programmes de contrôle des coûts sur l'ensemble des opérations du Groupe et la capacité d'adaptation de l'organisation pour faire face au ralentissement plus marqué dans certaines divisions (Construction et Mines et Minéraux) et certains pays (Espagne, États-Unis, Australie et Royaume-Uni).

L'augmentation de 45,6 millions d'euros du résultat opérationnel ajusté se décompose de la façon suivante :

- Marine : + 11,1 millions d'euros ;
- Industrie : + 6,3 millions d'euros ;
- Inspection & Vérification en Service : + 2,6 millions d'euros ;
- Hygiène, Sécurité & Environnement : - 1,1 million d'euros ;
- Construction : - 7,0 millions d'euros ;
- Certification : + 5,7 millions d'euros ;
- Biens de consommation : + 27,8 millions d'euros ; et
- Services aux gouvernements & Commerce international : + 0,2 million d'euros.

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe a représenté en 2009 une charge nette de 61,1 millions d'euros contre une charge nette de 69,7 millions d'euros en 2008.

(millions d'euros)	2009	2008
Coût de l'endettement financier net ^(a)	(44,0)	(52,3)
Autres produits et charges financiers ^(a)	(17,1)	(17,4)
Résultat financier	(61,1)	(69,7)

(a) Le Groupe a décidé d'appliquer en 2009 la recommandation du CNC 2009-R-03 (ex-recommandation 2004-R02) concernant la détermination du coût de l'endettement financier brut en y incluant les gains et pertes sur les couvertures de change et de taux de sa dette financière. Ces éléments figuraient au 31 décembre 2008 en « autres produits financiers ». Selon cette nouvelle présentation, le coût de l'endettement financier net s'élève à - 56,2 millions d'euros et les autres produits et charges financiers s'élèvent à - 13,5 millions d'euros en 2008.

Coût de l'endettement financier net

En 2009, le coût de l'endettement financier net est en réduction à 44,0 millions d'euros (à comparer à 52,3 millions d'euros en 2008)

en raison de la réduction de la dette financière nette qui passe de 907,7 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 679,3 millions d'euros au 31 décembre 2009 et de la baisse des taux d'intérêt sur la partie non couverte de l'endettement financier brut (environ 25%).

Autres produits et charges financières

La charge nette des autres produits et charges financiers s'élève à 17,1 millions d'euros en 2009.

(millions d'euros)	2009	2008
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers ^(a)	-	(4,3)
Écarts de change	(10,6)	(7,1)
Coût financier des régimes de retraite	(5,5)	(3,4)
Autres	(1,0)	(2,6)
Autres produits et charges financiers	(17,1)	(17,4)

(a) La variation de juste valeur des actifs et passifs financiers en 2008 correspond à la variation de juste valeur des couvertures de taux de la dette financière. En 2009, cette charge est comptabilisée dans le coût financier net de l'endettement.

En 2009, les pertes de change de 10,6 millions d'euros ont été principalement générées par des transactions réalisées par les filiales du Groupe dans une monnaie différente de leur monnaie fonctionnelle. Ce montant est lié pour moitié à une perte de change constatée sur des créances du Groupe sur sa filiale Angolaise suite à la dépréciation de plus de 20% du Kwanza par rapport à l'euro.

Par ailleurs le coût financier des régimes de retraite est en augmentation à 5,5 millions d'euros à comparer à 3,4 millions d'euros en 2008, en raison de la hausse des taux d'actualisation utilisés et d'une augmentation des charges d'administration des régimes de couvertures en Europe du Nord.

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 87,1 millions d'euros en 2009 contre 75,3 millions d'euros en 2008. Le taux effectif d'impôt, représentant la charge d'impôt divisée par le montant du résultat avant impôt, s'est élevé à 25,3%, en légère hausse par rapport à celui enregistré en 2008 (25,2%).

- d'une baisse de 8,6 millions d'euros des charges financières nettes ; et
- d'une augmentation de 11,8 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

Le bénéfice net par action s'est élevé à 2,34 euros en 2009, à comparer à 2,02 euros en 2008.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net consolidé part du Groupe s'est élevé à 252,7 millions d'euros en 2009 par rapport à 217,2 millions d'euros en 2008 (soit une hausse de 16,3%) et résulte principalement :

- d'une augmentation du résultat opérationnel de 36,9 millions d'euros ;

RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE

Le résultat net ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté, diminué du résultat financier et de l'impôt sur les résultats calculé par application du taux effectif d'imposition du Groupe.

Le résultat net ajusté s'est élevé à 278,5 millions d'euros en 2009 par rapport à 237,8 millions d'euros en 2008, soit une hausse de 17,1%.

Après prise en compte des intérêts minoritaires, du résultat des activités destinées à être cédées et de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, le résultat net ajusté part du Groupe s'est élevé à 273,5 millions d'euros en 2009 par rapport à 231,4 millions d'euros en 2008, soit une hausse de 18,2%.

Le bénéfice net ajusté par action s'est élevé à 2,53 euros en 2009, à comparer à 2,15 euros en 2008, soit une progression de 18,1%.

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Résultat opérationnel ajusté	433,2	387,6	+ 11,8%
Résultat financier	(61,1)	(69,7)	(12,3)%
Impôt ajusté ^(a)	(94,1)	(80,2)	+ 17,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0,1	0,1	-
Résultat net des activités destinées à être cédées	0,4	-	-
Résultat net ajusté	278,5	237,8	+ 17,1%
RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE	273,5	231,4	+ 18,2%

(a) Par application du taux effectif d'imposition de 25,3% en 2009 et 25,2% en 2008.

RÉSULTATS PAR DIVISION

Marine

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	316,5	293,5	+ 7,8%
Résultat opérationnel ajusté	98,6	87,5	+ 12,7%
Marge opérationnelle ajustée	31,2%	29,8%	

Le chiffre d'affaires de la division Marine a augmenté de 7,8% à 316,5 millions d'euros en 2009 contre 293,5 millions d'euros en 2008, en raison :

- d'une augmentation de 8,2% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ; et
- d'une diminution de 0,4% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change.

Dans un contexte économique difficile où le niveau des nouvelles commandes mondiales est en forte diminution par rapport aux exercices précédents, Bureau Veritas a, une nouvelle fois, accru sa part de marché qui atteint désormais 14,2% en tonnage et 20,6% en nombre de navires. Bureau Veritas a ainsi enregistré 607 nouvelles commandes de navires au cours de l'exercice 2009, représentant 4,6 millions de tonneaux.

Le carnet de commandes de nouvelles constructions n'a subi que peu d'annulations et s'élève à 31,0 millions de tonneaux au 31 décembre 2009, à comparer à 35,6 millions de tonneaux au 31 décembre 2008. Toutefois, les délais de mises en chantiers et

de livraison de nouveaux navires se sont fortement allongés, ce qui a généré une réduction d'activité depuis le dernier trimestre 2009.

L'activité de surveillance des navires en service (43% du chiffre d'affaires 2009) est en forte progression. Au 31 décembre 2009, la flotte classée par Bureau Veritas est en hausse de 6,1% par rapport au 31 décembre 2008, et représente 68,4 millions de tonneaux (soit 8 933 navires).

Le résultat opérationnel ajusté de la division Marine a augmenté de 12,7% à 98,6 millions d'euros en 2009 contre 87,5 millions d'euros en 2008, en raison de la progression de 7,8% du chiffre d'affaires et d'une amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 31,2% en 2009 contre 29,8% en 2008.

L'amélioration de la marge opérationnelle ajustée est due à un meilleur amortissement des coûts centraux de la division (recherche-développement et systèmes d'information) et à la progression de l'activité en Chine qui enregistre des marges opérationnelles plus élevées.

Industrie

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	535,8	482,0	+ 11,2%
Résultat opérationnel ajusté	68,6	62,3	+ 10,1%
Marge opérationnelle ajustée	12,8%	12,9%	

Le chiffre d'affaires de la division Industrie a augmenté de 11,2% à 535,8 millions d'euros en 2009 contre 482,0 millions d'euros en 2008 en raison :

- d'une augmentation de 4,1% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 0,6% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 7,7% du chiffre d'affaires due à l'acquisition de 51% de la société chinoise Fairweather et à la consolidation en année pleine des sociétés acquises en 2008 (Amdel, Cesmec et Geoanalitica).

La croissance enregistrée par la division Industrie sur l'ensemble de l'exercice 2009 est la résultante de deux évolutions très différenciées :

- une forte augmentation de 8,5% des activités d'inspection et de certification sur les segments industrie et production d'énergie (pétrole et gaz et électricité) ; et

- une réduction substantielle de 15,7% des activités d'essais et d'analyses de minéraux, liée à la faiblesse des investissements d'exploration tout particulièrement en Australie sur les métaux de base et le nickel.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Industrie a augmenté de 10,1% à 68,6 millions d'euros en 2009 contre 62,3 millions d'euros en 2008, en raison de la progression de 11,2% du chiffre d'affaires et d'une marge opérationnelle ajustée stable à 12,8% en 2009.

La marge opérationnelle ajustée est en progression de près d'un point, à 12,5% sur les segments industrie et production d'électricité. Sur le segment Mines et Minéraux, la marge opérationnelle ajustée s'est élevée à 12,4% malgré la réduction d'activité enregistrée en Australie. Ceci a été obtenu grâce à une adaptation sans délai de l'organisation de production et des effectifs.

Inspection & Vérification en Service (IVS)

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	334,8	330,2	+ 1,4%
Résultat opérationnel ajusté	39,4	36,8	+ 7,1%
Marge opérationnelle ajustée	11,8%	11,1%	

Le chiffre d'affaires de la division Inspection & Vérification en Service a augmenté de 1,4% à 334,8 millions d'euros en 2009 contre 330,2 millions d'euros en 2008, en raison :

- d'une augmentation de 2,8% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ; et
- d'une diminution de 1,4% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change (lié au retrait de la Livre sterling par rapport à l'euro).

La division IVS a enregistré une performance satisfaisante de son activité dans l'ensemble des pays à l'exception du Royaume-Uni où le Groupe a décidé d'arrêter l'activité d'inspection d'appareillages

électriques portables, activité fortement concurrentielle et déficitaire. Hors Royaume-Uni, la croissance organique de la division IVS en 2009 a été de 4,5%.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Inspection & Vérification en Service a augmenté de 7,1% à 39,4 millions d'euros en 2009 contre 36,8 millions d'euros en 2008, en raison de la hausse de 1,4% du chiffre d'affaires et de l'amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'est établie à 11,8% en 2009 à comparer à 11,1% en 2008. Cette progression résulte principalement de l'amélioration de la marge en France où l'augmentation des prix de vente et la mise en place d'outils de rapportage automatisés ont permis d'améliorer la rentabilité.

Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE)

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	232,2	242,4	(4,2)%
Résultat opérationnel ajusté	10,0	11,1	(9,9)%
Marge opérationnelle ajustée	4,3%	4,6%	

Le chiffre d'affaires de la division Hygiène, Sécurité & Environnement a reculé de 4,2% à 232,2 millions d'euros en 2009 contre 242,4 millions d'euros en 2008. Cette croissance s'analyse de la façon suivante :

- un recul du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants de 6,9% ;
- d'une diminution de 0,4% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 3,1% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre avec la consolidation en année pleine des sociétés acquises en 2008 (Amdel en Australie, Anasol au Brésil et Cesmec au Chili).

La réduction d'activité de la division HSE a été particulièrement brutale dans les services d'audit et de conformité environnementale aux États-Unis, du fait du report de très nombreux projets d'aménagement et d'infrastructures.

Le résultat opérationnel ajusté de la division HSE a baissé de 9,9% à 10,0 millions d'euros en 2009 en raison de la baisse de 4,2% du chiffre d'affaires et d'une légère réduction de la marge opérationnelle ajustée. Le niveau très bas de la marge de la division est dû aux

pertes enregistrées dans des activités marginales héritées des acquisitions des sociétés ECA (Espagne) en 2007 et Amdel (Australie) en 2008.

De nouveaux principes organisationnels ont été décidés à la fin de l'exercice 2009 afin de restaurer l'efficacité commerciale et opérationnelle des services HSE du Groupe :

- les services liés à la sécurité et à la conformité des processus industriels (41% du chiffre d'affaires de la division) sont rattachés à la division Industrie ;
- les services liés à la mesure et au contrôle des émissions de substances polluantes (29% du chiffre d'affaires total de la division) sont rattachés à la division IVS ;
- les services liés à la conformité et à l'efficacité énergétique des bâtiments et des infrastructures (16% du chiffre d'affaires de la division) sont rattachés à la division Construction ; et
- plusieurs unités non stratégiques et déficitaires ont été cédées ou fermées représentant un chiffre d'affaires total d'environ 20 millions d'euros (8% du chiffre d'affaires de la division) principalement en Espagne et en Australie.

Construction

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	429,9	469,4	(8,4)%
Résultat opérationnel ajusté	41,5	48,5	(14,4)%
Marge opérationnelle ajustée	9,7%	10,3%	

Le chiffre d'affaires de la division Construction a diminué de 8,4% à 429,9 millions d'euros en 2009 contre 469,4 millions d'euros en 2008 en raison :

- d'une diminution de 8,9% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une augmentation de 0,9% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution favorable des taux de change ; et
- d'un impact négatif de 0,4% du chiffre d'affaires dû aux changements du périmètre de consolidation 2009 par rapport à 2008.

La réduction organique d'activité enregistrée par la division Construction est la résultante des deux évolutions suivantes :

- une forte réduction du nombre de nouveaux permis de construire et des mises en chantiers, de l'ordre de 15% à 60% selon les différents marchés où le Groupe est présent (Europe, États-Unis, Japon, Moyen-Orient) ;

- partiellement compensée par une progression sur le segment des infrastructures et un accroissement des parts de marché et du nombre de contrats d'*outsourcing* signés avec les autorités municipales et régionales.

Le Groupe a décidé de se retirer de son activité d'essais et d'analyses de matériaux de construction, secteur où les barrières à l'entrée ne sont pas suffisantes pour assurer un niveau de performance opérationnelle satisfaisant. Cette activité représentait au global, 28 millions d'euros de chiffre d'affaires avec une contribution quasi nulle au résultat opérationnel en 2009. La cession a déjà été réalisée au Royaume-Uni à la fin de l'exercice 2009.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Construction a diminué de 14,4% à 41,5 millions d'euros en 2009 contre 48,5 millions d'euros en 2008. La marge opérationnelle ajustée est restée relativement stable à 9,7% à comparer à 10,3% en 2008. Les quatre principales plateformes (France, Espagne, États-Unis et Japon) ont ainsi démontré leur capacité à ajuster leurs coûts en période de forte réduction de la demande.

Certification

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	289,4	274,1	+ 5,6%
Résultat opérationnel ajusté	56,7	51,0	+ 11,2%
Marge opérationnelle ajustée	19,6%	18,6%	

Le chiffre d'affaires de la division Certification a augmenté de 5,6% à 289,4 millions d'euros en 2009 contre 274,1 millions d'euros en 2008 en raison :

- d'une augmentation de 6,0% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 0,7% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 0,3% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2009 par rapport à 2008 (consolidation en année pleine de la société française Elysées Conseil acquise en novembre 2008).

Au cours de l'exercice 2009, la division Certification a enregistré une solide croissance organique. Cette performance témoigne de la capacité du Groupe à :

- déployer efficacement de nouveaux schémas de certification sectoriels en acquérant rapidement une part de marché initiale importante. Un bon exemple de ce savoir faire aura été le déploiement, au cours de l'exercice, du schéma d'accréditation-

certification des intervenants de la filière fluides cryogéniques et gaz fluorés en France qui a permis à la division Certification de réaliser une croissance organique à deux chiffres sur ce marché par ailleurs très mature ;

- capturer des comptes globaux qui souhaitent consolider l'ensemble de leurs certifications entre les mains d'un organisme unique leur offrant une présence globale, une approche intégrée des différents schémas et des méthodologies adaptées à leurs secteurs d'activité et à leurs processus internes. À titre d'exemple, Bureau Veritas est ainsi l'organisme unique de certification des systèmes de gestion des groupes IBM, Ibis (groupe Accor), Bombardier et Tata Motors.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Certification a augmenté de 11,2% à 56,7 millions d'euros en 2009 contre 51,0 millions d'euros en 2008, en raison de la progression de 5,6% du chiffre d'affaires et d'une amélioration de la productivité, due au déploiement progressif d'un nouveau système informatique intégré de production. La marge opérationnelle s'établit ainsi à 19,6% du chiffre d'affaires (à comparer à 18,6% en 2008).

Biens de consommation

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	359,1	306,4	+ 17,2%
Résultat opérationnel ajusté	98,6	70,8	+ 39,3%
Marge opérationnelle ajustée	27,5%	23,1%	

Le chiffre d'affaires de la division Biens de consommation a augmenté de 17,2% à 359,1 millions d'euros en 2009 contre 306,4 millions d'euros en 2008 en raison :

- d'une augmentation de 12,0% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une augmentation de 4,3% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution favorable des taux de change en 2009 par rapport à 2008 (évolution favorable de la parité euro-dollar sur l'ensemble de l'exercice) ; et
- d'une augmentation de 0,9% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2009 par rapport à 2008 liée aux acquisitions de l'exercice (notamment SPD en Chine) et à la consolidation en année pleine des sociétés acquises en 2008 (GSC, Kotiti Vietnam et Codde).

La croissance enregistrée par la division Biens de consommation au cours de l'exercice s'est concentrée sur la première moitié de l'exercice. Elle a été générée par une forte demande de tests analytiques en provenance des grands distributeurs américains confrontés à l'application de nouveaux standards de sécurité des produits imposés par le *Consumer Product Safety Improvement Act*. Dans un premier temps, ces nouveaux standards ont surtout affecté les jouets et autres produits destinés aux enfants.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Biens de consommation a augmenté de 39,3% à 98,6 millions d'euros en 2009 contre 70,8 millions d'euros en 2008, en raison de la progression de 17,2% du chiffre d'affaires et de la très forte amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 27,5% en 2009 contre 23,1% en 2008.

Cette forte hausse de la marge opérationnelle ajustée provient :

- de l'accroissement des volumes de tests analytiques qui ont une plus forte valeur ajoutée que les tests physiques ;
- de la montée en charge des laboratoires situés en Chine continentale dont la productivité est supérieure aux laboratoires situés à Hong Kong ;
- de l'achèvement de la restructuration de la plateforme de laboratoires au Royaume-Uni (consolidation de trois sites sous-critiques en un seul site) ; et
- de l'amélioration des processus et des méthodes de production des laboratoires de tests de produits électriques et électroniques en Chine et à Taiwan.

Services aux gouvernements & Commerce international

(millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	150,1	151,4	(0,9)%
Résultat opérationnel ajusté	19,8	19,6	+ 1,0%
Marge opérationnelle ajustée	13,2%	12,9%	

Le chiffre d'affaires de la division Services aux gouvernements & Commerce international est en léger retrait de 0,9% à 150,1 millions d'euros en 2009 contre 151,4 millions d'euros en 2008 en raison :

- d'une stabilité du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants (+ 0,1%) ; et
- d'un impact négatif des variations de change représentant 1,0% du chiffre d'affaires.

La division a enregistré une stabilité de son activité à taux de change constants sur l'ensemble de l'exercice 2009. La baisse des volumes

des contrats de PSI (*Pre-Shipment Inspection*) existants et l'arrêt du contrat au Cambodge ont été compensés par le démarrage de deux nouveaux contrats de vérification de conformité (VOC) en Algérie et en Indonésie.

Le résultat opérationnel ajusté de la division est en augmentation de 0,2 million d'euros à 19,8 millions d'euros. L'amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui passe de 12,9% en 2008 à 13,2% en 2009 aurait pu être nettement plus importante si le Groupe n'avait pas dû provisionner un risque client significatif en Angola.

3.4.2. Flux de trésorerie et financement

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

<i>(millions d'euros)</i>	2009	2008
Résultat avant impôts	344,4	298,9
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement	42,2	54,3
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	22,9	27,6
Amortissements et dépréciations nets	72,6	63,2
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	46,6	(62,5)
Impôts payés	(110,1)	(66,1)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	418,6	315,4
Acquisitions de filiales	(27,7)	(318,8)
Cessions de filiales	15,5	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(65,3)	(88,1)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,6	2,0
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(7,2)	(11,1)
Cessions d'actifs financiers non courants	4,8	3,1
Autres	7,3	7,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(72,0)	(405,9)
Augmentation de capital	4,2	3,5
Acquisition/cession d'actions propres	1,3	(0,2)
Dividendes versés	(82,7)	(66,2)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	106,8	803,3
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	(338,9)	(593,4)
Intérêts payés	(43,8)	(40,0)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(353,1)	107,0
Incidence des écarts de change	0,4	(5,2)
Variation de la trésorerie nette	(6,1)	11,3
Trésorerie nette au début de la période	145,4	134,1
Trésorerie nette à la fin de la période	139,3	145,4
Dont disponibilités et équivalent de trésorerie	147,0	153,4
Dont concours bancaires courants	(7,7)	(8,0)

Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles du Groupe

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité du Groupe se sont élevés à 418,6 millions d'euros en 2009, à comparer à 315,4 millions d'euros en 2008 soit une augmentation de 32,7%.

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a été capable de réduire son besoin en fonds de roulement malgré l'augmentation de 3,9% de son chiffre d'affaires consolidé. Au 31 décembre 2009, le besoin en fonds de roulement est en diminution à 166,9 millions d'euros, représentant 6,3% du chiffre d'affaires, à comparer à 216,5 millions d'euros en 2008 (8,5% du chiffre d'affaires). Cette évolution s'explique principalement par une amélioration globale des encours clients (diminution des délais de paiement et encours de facturation) essentiellement pour la France, l'Australie, les États-Unis et la division Biens de consommation. Le déploiement d'un système informatisé GetPaid dans les principaux pays européens a permis de rendre les process de relance-recouvrement plus intégrés et plus performants.

(millions d'euros)	2009	2008
Flux net de trésorerie générés par l'activité	418,6	315,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(65,3)	(88,1)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,6	2,0
Intérêts payés	(43,8)	(40,0)
Cash flow libre	310,1	189,3

Le *cash flow* libre (flux nets de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles) s'est élevé à 310,1 millions d'euros en 2009 et à 189,3 millions d'euros en 2008 soit une progression de 63,8%.

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

De manière générale, les activités d'inspection et de certification de Bureau Veritas sont des activités de services peu intensives en capital. Seules, les activités d'analyses et de tests en laboratoires de la division Biens de consommation, certaines activités d'inspection de marchandises aux frontières, par scanners, de la division Services aux gouvernements & Commerce international, ainsi que les activités d'analyse de minéraux. La division Industrie génère un besoin d'investissements significatifs en équipements de mesures et de tests.

Le montant total des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles réalisés par le Groupe est de 65,3 millions d'euros en 2009, en baisse par rapport au niveau de 2008 (88,1 millions d'euros). Ainsi, le taux d'investissement du Groupe a été ramené à 2,5% du chiffre d'affaires en 2009, en ligne avec le niveau moyen historique du Groupe. Rappelons que du fait des investissements importants réalisés au cours de l'exercice précédent (principalement pour les divisions GSIT et Biens de consommation) ce taux était de 3,5% en 2008.

Les investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles réalisés par le Groupe en 2009 concernent principalement :

- les laboratoires de la division Biens de consommation (24 millions d'euros) et plus particulièrement des chambres

électromagnétiques, des équipements pour les tests analytiques de jouets et l'expansion des laboratoires en Chine, en Inde et au Bangladesh ;

- le développement d'un nouveau système d'information intégré pour la planification, la production et le *reporting* client (*Production Core Model*) pour les divisions Certification, IVS et Industrie (12 millions d'euros). Ce développement fait partie d'un plan triennal 2009-2011 de refonte complète de l'informatique de production du Groupe (cf. paragraphe 1.7 Systèmes d'information et de pilotage du présent Document de référence) ;
- la plateforme Mines et Minéraux (5 millions d'euros), avec notamment l'ouverture d'un nouveau laboratoire au Brésil ; et
- l'Espagne (5,6 millions d'euros), et plus particulièrement les aménagements et installations du nouveau siège espagnol à Madrid.

Intérêts payés

L'augmentation de 3,8 millions d'euros du montant décaissé au titre des intérêts entre l'exercice 2009 et l'exercice 2008 est essentiellement due à l'impact combiné des éléments suivants :

- mise en place du programme USPP (*US Private Placement*) mi-2008, alors que les intérêts 2009 sur ce programme sont pris en compte en année pleine ;
- partiellement compensée par la baisse de l'endettement financier au 31 décembre 2009.

Trésorerie nette provenant des activités d'investissement du Groupe

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du Groupe reflètent son développement par croissance externe au cours des deux derniers exercices. Le détail des acquisitions réalisées par le Groupe au cours des exercices 2009 et 2008 peut être présenté de la manière suivante :

(millions d'euros)	2009	2008
Coût des activités acquises	(15,9)	(312,5)
Trésorerie des sociétés acquises	11,7	(4,0)
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre	0,2	10,0
Décaissements sur acquisitions antérieures	(23,7)	(12,3)
Impact sur la trésorerie des activités acquises	(27,7)	(318,8)

Acquisitions de sociétés

En raison de l'environnement économique général et de la persistance de niveaux de prix élevés attendus par les vendeurs, le développement par croissance externe du Groupe a été fortement ralenti au cours de l'exercice 2009. Sur cette période, le Groupe a réalisé quelques acquisitions ciblées pour un montant de 27,7 millions d'euros à comparer à un montant de 318,8 millions d'euros en 2008.

Bureau Veritas a acquis plusieurs petites sociétés dont :

- Fairweather (51% du capital de la société), en Chine, afin de renforcer les services de la division pour le secteur du Pétrole et Gaz ;
- SPD, en Chine, afin de renforcer ses activités de tests et d'inspection de produits électriques et électroniques en Allemagne.

Par ailleurs, le Groupe a augmenté ses participations dans le capital de sociétés positionnées sur des segments en forte croissance (Bosun, BV CPS Shanghai et Codde).

Une description détaillée des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2009 est présentée à la note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

Cessions de sociétés

En 2009, le Groupe a engagé un processus de rationalisation de son portefeuille d'activités visant à se séparer de plusieurs activités marginales héritées des acquisitions réalisées dans les années précédentes (cf. paragraphe 3.4.1. Évolution de l'activité et des résultats en 2009). Les cessions réalisées au cours de l'exercice 2009 sont les suivantes :

- les activités de tests de matériaux de construction en laboratoire (CMT – *Construction Material Testing*) en Angleterre de la division Construction ;
- une filiale espagnole de location de véhicules ;
- une activité de la division HSE en Angleterre ; et
- une activité de la division Industrie aux États-Unis en 2009.

Au global, le montant des cessions réalisées en 2009 a représenté 15,5 millions d'euros.

Trésorerie nette provenant des activités de financement du Groupe

Opérations sur le capital (augmentation, réduction et achat d'actions propres)

En 2009, la Société a réalisé des augmentations de capital pour un total de 4,2 millions d'euros, suite à l'exercice de *stock-options*.

Dividendes

En 2009, la Société a versé des dividendes pour un montant de 82,7 millions d'euros, dont 77,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2008.

Dettes financières

Les augmentations et remboursements d'emprunts et dettes financières mettent en évidence une diminution nette de 232,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2009. Cette réduction est liée au ralentissement du programme d'acquisitions sur 2009 et au remboursement de certaines lignes de financement.

Intérêts payés

Les intérêts payés correspondent notamment aux intérêts payés sur les emprunts du crédit syndiqué (2006) et sur le *Club Deal* mis en place en octobre 2007 ; les intérêts courus sur l'*US Private Placement* (USPP) mis en place en 2008 sont payables chaque semestre depuis janvier 2009.

Sources de financement du Groupe

Hormis l'utilisation de ses capitaux propres, le Groupe se finance principalement au moyen de l'Emprunt Syndiqué 2006, du *Club Deal* 2007 et du placement privé 2008. La quasi-totalité de la dette financière du Groupe au 31 décembre 2009 est représentée par ces différents programmes de financement.

Au 31 décembre 2009, l'endettement brut du Groupe s'élève à 826,3 millions d'euros et comprend donc principalement les emprunts du crédit syndiqué (382,9 millions d'euros), le *Club Deal* d'octobre 2007 (150,0 millions d'euros), le *US Private Placement* 2008 (255,6 millions d'euros) et les autres emprunts bancaires (37,8 millions d'euros).

L'endettement brut du Groupe aux 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 se présente de la manière suivante :

(millions d'euros)	2009	2008
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (plus d'un an)	740,8	973,2
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (moins d'un an)	77,8	79,9
Concours bancaires	7,7	8,0
Endettement brut total	826,3	1 061,1

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie aux 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 ainsi que l'endettement net du Groupe à ces deux dates :

(millions d'euros)	2009	2008
Valeurs mobilières et créances assimilées	15,5	56,0
Disponibilités	131,5	97,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	147,0	153,4
Endettement brut total	826,3	1 061,1
ENDETTEMENT NET TOTAL	679,3	907,7

Les disponibilités du Groupe sont réparties entre plus de 250 entités implantées dans plus de 140 pays. Dans certains pays (notamment le Brésil, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde ou la Turquie), les entités du Groupe sont soumises à des contrôles de change stricts qui rendent la mise en place de prêts intra-groupe difficile voire impossible.

Principales caractéristiques de l'Emprunt Syndiqué 2006

L'Emprunt Syndiqué 2006, remboursable par anticipation partiellement ou totalement et sans clause de pénalité à l'issue du terme de chaque tirage effectué par les sociétés emprunteuses du Groupe (soit 1, 3 ou 6 mois), est composé de deux tranches :

- la Facilité de crédit A, amortissable, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains. La Facilité A est complètement

utilisée. Le montant de la Facilité A s'élève désormais à 303,8 millions de dollars américains. Elle a une durée initiale de 7 ans avec une échéance en mai 2013 ; et

- la Facilité de crédit B ou *revolving*, d'un montant de 550 millions d'euros. La Facilité B permet de faire des tirages en plusieurs devises. L'échéance a été portée de mai 2012 à mai 2013 pour la majeure partie de cette facilité (95% de la tranche).

Au 31 décembre 2009, les principales caractéristiques des montants tirés au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006 figurent dans le tableau ci-dessous :

Facilité	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement
A (amortissable)	199,2	USD	Semestriel
	11,7	EUR	
B (<i>revolving</i>)	145,0	EUR	<i>In fine</i>
	27,0	GBP	

Un remboursement anticipé obligatoire total des emprunts est prévu en cas de :

- changement de contrôle, si un tiers, agissant seul ou de concert, venait à détenir directement ou indirectement plus du tiers des droits de vote et davantage de droits de vote que l'actionnaire principal actuel (groupe Wendel). À noter que cette clause de changement de contrôle a été modifiée suite à un amendement des contrats de financement du Groupe intervenu en décembre 2009 ;
- cession de l'intégralité ou d'une partie substantielle des actifs du Groupe ; ou
- manquement aux obligations imposées par le contrat d'Emprunt, notamment celles relatives au respect de certains ratios décrits ci-dessous.

L'Emprunt Syndiqué 2006 est soumis au respect de certains engagements et ratios financiers. Au 31 décembre 2009 tous ces engagements étaient respectés par le Groupe. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

- le *Ratio Interest Cover* doit être supérieur à 5,5. Le *Ratio Interest Cover* représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise sur les charges financières nettes du Groupe. Au 31 décembre 2009, ce ratio s'élevait à 11,39 ; et
- le *Leverage Ratio* doit être inférieur à 3. Le *Leverage Ratio* est défini comme le rapport de la dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise. Au 31 décembre 2009, ce ratio s'élevait à 1,38.

L'Emprunt Syndiqué 2006 comprend également des clauses de défaut. Les principales clauses de défaut sont des clauses usuelles pour un financement de type crédit syndiqué, à savoir des clauses restreignant la capacité du Groupe à consentir des sûretés sur ses actifs, à réaliser des opérations de fusion ou de restructuration et à contracter des emprunts en dehors du crédit syndiqué.

Le contrat contient des clauses d'exigibilité anticipée, totale ou partielle, notamment en cas de défaut de paiement des montants dus au titre de l'Emprunt, de non-respect des ratios financiers décrits précédemment ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des entités emprunteuses du Groupe.

L'Emprunt Syndiqué 2006 prévoit par ailleurs que les sommes mises à disposition dans le cadre de la Facilité B ne pourront être utilisées pour le financement d'opérations de croissance externe qu'à certaines conditions. Ainsi, la Facilité B ne pourra être utilisée dans le cadre d'une acquisition par la Société ou l'une de ses filiales :

- qu'après accord des membres du syndicat bancaire ; ou
- à condition que l'acquisition envisagée constitue une *Permitted Acquisition* (définie notamment par la convention de crédit comme toute société dont l'activité est similaire ou complémentaire à celle de la Société, qui ne fait pas l'objet d'une procédure collective et qui, lorsque l'acquisition envisagée représente un coût supérieur à 50 millions d'euros, n'est pas susceptible d'entraîner un non-respect des ratios financiers décrits précédemment).

Au 31 décembre 2009, le Groupe n'était pas en défaut au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006.

Les montants tirés portent intérêts à un taux déterminé par la somme du taux de marché et de la marge applicable. Le taux de marché est le Libor (*London inter-bank offered rate*) de la devise correspondante, lorsque les fonds sont mis à disposition dans des devises autres que l'euro ou le taux Euribor (*European inter-bank offered rate*), lorsque les fonds sont mis à disposition en euros.

Les marges de l'Emprunt Syndiqué 2006 varient de 0,25% à 0,50% en fonction du *Leverage Ratio* précédemment défini selon la grille de marge suivante :

Leverage Ratio	Marge (en points de base)
$2,5 \leq L < 3,0$	50
$2,0 \leq L < 2,5$	40
$1,5 \leq L < 2,0$	32,5
$L < 1,5$	25

Principales caractéristiques du Club Deal 2007

Le *Club Deal* 2007 est tiré à 100% pour 150 millions d'euros et est à échéance octobre 2012. Les caractéristiques du *Club Deal* 2007 sont identiques en tous points à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006, exception faite de la grille de marge suivante :

Leverage Ratio	Marge (en points de base)
$2,5 \leq L < 3,0$	57,5
$2,0 \leq L < 2,5$	47,5
$1,5 \leq L < 2,0$	40
$L < 1,5$	32,5

Principales caractéristiques du US Private Placement 2008

Le Groupe a mis en place le 16 juillet 2008 un placement privé aux États-Unis (USPP 2008) d'un montant de 248,4 millions d'euros. Cette émission a été réalisée sous la forme de quatre *senior notes* remboursables *in fine*, libellées en dollars américains et en Livres sterling et a été intégralement transformée en euros à l'émission par l'utilisation de *swaps* de change USD/EUR et GBP/EUR. Après opérations de couverture, l'émission représente 127,6 millions d'euros à échéance juillet 2018 et 120,8 millions d'euros à échéance juillet 2020 soit un total de 248,4 millions d'euros.

Le Placement Privé 2008 est tiré à 100%. Le paiement des intérêts est semestriel. Les caractéristiques du Placement Privé 2008 sont identiques à celles de l'Emprunt Syndiqué à l'exclusion du *Leverage Ratio* qui doit rester inférieur à 3,25.

Autres dettes

Les principales dettes en dehors du crédit syndiqué sont :

- un emprunt de Bureau Veritas Italie S.p.A, filiale à 100% de la Société, contracté en juillet 2006 auprès de Banca Intesa pour un montant initial de 10 millions d'euros. Cette dette est amortissable à raison de deux remboursements de 1 million d'euros par an et prend fin le 24 juillet 2011. Au 31 décembre 2009, cet emprunt s'élève à 4,0 millions d'euros ;
- un emprunt de l'entité Bureau Veritas Mali, contracté en août 2007 auprès d'une banque locale afin de financer l'acquisition de matériel (scanners) pour un montant équivalent à 8 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Engagements donnés

Les engagements hors bilan comprennent les ajustements et compléments de prix d'acquisition, les engagements au titre des locations simples et les garanties et cautions octroyées.

(millions d'euros)	2009	2008
Locations simples	189,1	293,4
Garanties et cautions octroyées	116,8	98,5

Locations simples

Le Groupe loue des bureaux (notamment son siège social à Neuilly-sur-Seine), des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats sont de durées variées et comportent selon les cas des clauses d'indexation et de renouvellement. Le tableau détaillé des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) dus au titre des contrats immobiliers de locations simples non résiliables se trouve à la note 29 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

Garanties et cautions octroyées

Les garanties et cautions octroyées sur les exercices 2009 et 2008 sont résumées ci-dessous :

(millions d'euros)	2009	2008
À moins d'un an	47,0	36,6
Entre 1 et 5 ans	64,2	49,0
À plus de 5 ans	5,6	12,9
TOTAL	116,8	98,5

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- garanties bancaires : il s'agit essentiellement de garanties de soumission (bid bond) ainsi que de garanties de bonne exécution (performance bond), dont aucune n'a fait l'objet d'un paiement à la date d'enregistrement du présent Document de référence. Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que le Groupe exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat ; et

- garanties parentales : elles concernent des garanties de marché et des garanties accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe et des garanties de paiement de loyers. Par la délivrance des garanties de paiement de loyers, la société mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de la filiale concernée.

Au 31 décembre 2009, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Au 31 décembre 2009, la répartition des garanties et cautions octroyées était la suivante :

(millions d'euros)	2009	2008
Garanties bancaires	83,0	67,9
Garanties parentales	33,8	30,6
TOTAL	116,8	98,5

La présentation des engagements hors bilan dans le présent document n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Ajustements et compléments de prix d'acquisition

À la date d'enregistrement du présent document, il n'existe aucun engagement hors-bilan significatif lié à la croissance externe (ajustements et compléments de prix d'acquisition).

Sources de financement attendues pour les investissements futurs

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement opérationnels seront totalement couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation.

Pour le financement de sa croissance externe, le Groupe dispose :

- des ressources générées par ses flux de trésorerie disponibles après impôts, frais financiers et dividende ;
- des ressources de sa trésorerie disponible ;
- des ressources provenant de l'Emprunt Syndiqué 2006 dont les caractéristiques sont résumées dans le présent document. Au 31 décembre 2009, 378 millions d'euros de cet Emprunt Syndiqué 2006 étaient disponibles ; et
- depuis juillet 2009 et pour une durée de trois ans, d'une ligne de financement non confirmée et multidevises à hauteur de 225 millions de dollars américains.

INVESTISSEMENTS EN COURS DE RÉALISATION ET ENVISAGÉS

Principaux investissements en cours de réalisation

Fin décembre 2009, les principaux investissements en cours de réalisation concernent principalement :

- des équipements opérationnels à Taiwan (téléphonie mobile – GSM) pour la division Biens de consommation (8,5 millions d'euros) ; et

- les systèmes d'information, avec la poursuite du déploiement du nouveau système intégré pour la planification, la production et le reporting client – *Production Core Model* (5 millions d'euros).

Hormis l'achat d'équipements de scanning pour l'activité GSIT pour un montant de 1,1 million d'euros, le Groupe n'a pas donné d'engagements fermes significatifs sur des investissements futurs à réaliser à la date du présent Document de référence.

Principaux investissements envisagés

Le tableau ci-dessous présente les investissements prévus en 2010 par catégorie comparés à ceux réalisés en 2009 :

(millions d'euros)	Réalisé 2009	Budget 2010	Variation en %
Systèmes d'information et logiciels	20,0	26,4	+ 32,0%
Agencements et aménagements	2,7	3,8	+ 40,7%
Équipements opérationnels	36,7	35,3	(3,8)%
Matériel, mobilier et transport	7,4	7,0	(5,4)%
TOTAL	66,8	72,5	+ 8,5%

Au total, le budget des investissements hors acquisitions est en augmentation de 8,5% pour l'exercice 2010. Cette hausse est principalement liée à la poursuite du déploiement d'un nouveau système d'information intégré pour la planification, la production et le reporting client (*Production Core Model*).

Le budget 2010 de la division Biens de consommation, qui s'élève à 19 millions d'euros, inclut des investissements de remplacement (5,3 millions d'euros), des projets d'expansion (8,2 millions d'euros) ainsi que des systèmes informatiques et autres projets d'investissement divers (5,5 millions d'euros).

La division Services aux gouvernements & Commerce international a prévu au total des investissements de 5,2 millions d'euros. En effet, plusieurs appels d'offres auxquels participera la division pourraient donner lieu en 2010 à des investissements dans de nouveaux scanners.

Par ailleurs, en 2010, une nouvelle plateforme pour le segment Mines et Minéraux devrait être développée en Afrique (2,2 millions d'euros).

3.5. Événements postérieurs à la clôture

Néant

3.6. Perspectives

Les perspectives présentées dans ce paragraphe ont été établies sur la base de données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel et réglementaire ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance à la date d'enregistrement du présent Document de référence. En outre, la réalisation de certains risques décrits dans le paragraphe Facteurs de risque du chapitre 1 – Présentation du Groupe du présent Document de référence pourrait avoir un impact sur les perspectives d'activité, de situation financière et des résultats du Groupe.

3.6.1. Perspectives

Compte tenu de l'environnement économique et du caractère incertain de la réalisation des acquisitions, le Groupe n'est pas en mesure, à la date du présent Document de référence, de confirmer l'objectif de doublement du chiffre d'affaires entre 2006 et 2011, présenté lors de l'introduction en bourse. En effet, le doublement du chiffre d'affaires entre 2006 et 2011 suppose notamment une contribution au chiffre d'affaires consolidé supérieure à 500 millions d'euros, provenant de nouvelles acquisitions en 2010 et 2011. Bien que Bureau Veritas ait identifié de nombreuses cibles répondant à sa politique de croissance externe, cette contribution reste à ce jour soumise aux aléas des processus d'acquisitions.

Par ailleurs, ce plan prévoyait, entre 2006 et 2011, une amélioration de la marge opérationnelle ajustée (hors acquisitions) de 150 points de base. Cet objectif a été dépassé en 2009, puisque la marge

opérationnelle ajustée a atteint 16,4%, à comparer à 14,5% en 2006, soit une progression de 190 points de base.

En ce qui concerne l'objectif d'une croissance moyenne annuelle de 15 à 20% du résultat net ajusté (hors éléments non-récurrents), il a été atteint avec des croissances de 19,3% en 2007, de 19,8% en 2008 et de 18,2% en 2009.

Le niveau des dépenses d'investissements a représenté en moyenne 2,8% du chiffre d'affaires, sur les années 2007 à 2009, conformément à l'objectif annoncé d'environ 2,5%.

Enfin, l'objectif de distribution de dividendes représentant le tiers du résultat net ajusté part du Groupe a également été respecté au titre des exercices 2007, 2008 et 2009 (sous réserve de l'approbation du dividende qui sera proposé à l'Assemblée générale du 1^{er} juin 2010).

3.6.2. Tendances pour l'exercice 2010

En 2010, le Groupe anticipe un retour progressif à une croissance organique positive au cours de la seconde partie de l'exercice dès lors que les activités des divisions cycliques auront cessé de décroître. L'objectif est de maintenir le niveau de la marge opérationnelle sur l'ensemble de l'exercice 2010, notamment grâce à la rationalisation du portefeuille de services et au déploiement progressif de nouveaux processus automatisés de production. La forte génération de trésorerie devrait être utilisée pour relancer activement la stratégie de croissance externe.

À plus long terme, les facteurs structurels de croissance du secteur sont intacts : la multiplication et le renforcement des réglementations QHSE, la privatisation et l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection et la globalisation des échanges commerciaux. La stratégie du Groupe est d'investir sur des segments marchés offrant de forts potentiels tels que le nucléaire, l'énergie offshore et l'efficacité énergétique des bâtiments, de continuer à être le consolidateur de référence du marché, tout en maintenant un niveau élevé de performance opérationnelle.

3.7. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)

3.7.1. Présentation

Bureau Veritas a pour principale mission de développer des solutions innovantes, efficaces et adaptables à l'ensemble de ses clients afin de leur fournir les outils et les moyens d'une amélioration continue de leurs programmes QHSE. Aussi, l'impact principal des activités du Groupe est d'abord perceptible à l'extérieur, au travers de l'amélioration continue des performances QHSE des clients.

Ainsi, de part la nature même de ses activités, la qualité, l'hygiène-santé, la sécurité, l'environnement (QHSE), font partie intégrante de la culture d'entreprise et contribuent notamment à la protection des accréditations détenues par le Groupe, nécessaires à la réalisation de ses opérations. Par ailleurs, la couverture géographique étendue fait de la gestion des connaissances, un facteur clé de la performance globale du Groupe.

Le management de Bureau Veritas assoit son développement sur un ensemble de valeurs et de principes basés sur son engagement éthique et sa responsabilité sociale dans tous les domaines d'activité. Soutenu par le réseau interne de professionnels QHSE, le management démontre son engagement dans les domaines de la qualité, l'hygiène-santé, la sécurité, l'environnement. Les certifications QHSE obtenues par Bureau Veritas ainsi que les plans d'actions mis en place témoignent de la réalité de cet engagement dont la performance est suivie grâce à des indicateurs pertinents et globaux. De façon générale, Bureau Veritas s'engage à partager et à mettre en œuvre les bonnes pratiques et les améliorations prônées à l'extérieur afin d'aboutir à des performances exemplaires et sans cesse renforcées en matière de QHSE et de partage des connaissances.

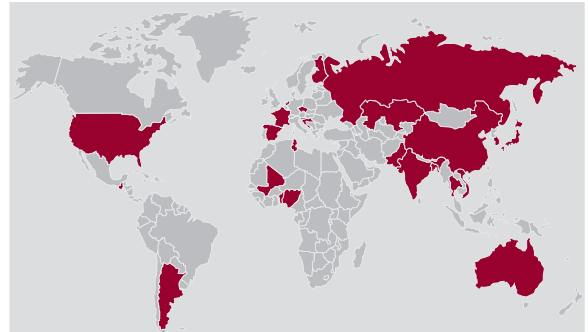
■ JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2009 :

Pour la première fois en 2009, Bureau Veritas a célébré la Journée Mondiale de l'Environnement (JME) au travers du Groupe.

Plus de 40 pays ont mené des actions sur le thème sélectionné par l'ONU pour 2009 « Votre planète a besoin de vous – Unis contre le changement climatique ». Ces pays sont identifiés en rouge sur la carte ci-contre.

Un jury interne a récompensé les 3 meilleures actions.

<http://www.unep.org/wed/2009/french/>



3.7.2. Organisation

Afin de poursuivre la mise en place de l'engagement QHSE, le Groupe Bureau Veritas s'est doté de l'organisation suivante :

- un directeur QHSE et *Knowledge Management* (KM) Groupe et son équipe ;
- des directeurs QHSE au niveau des divisions opérationnelles ; et
- un réseau d'environ 35 correspondants régionaux soutenant les actions mises en œuvre dans le réseau.

Le groupe de gestion QHSE LG (*Quality Health, Safety and Environment Leadership Group*) composé des directeurs QHSE des divisions ainsi que des correspondants régionaux, est dirigé et animé par le directeur QHSE Groupe. Il a pour principales missions :

- la définition et la révision des politiques Qualité, HSE et KM et des critères de performance ;
- le suivi des plans d'actions ; et
- le partage des bonnes pratiques.

3.7.3. Communication

L'ensemble des initiatives QHSE fait l'objet d'une communication interne et externe de façon régulière :

- en interne, une lettre d'information trimestrielle, la mise en ligne de documents, de présentations et de bonnes pratiques dans les rubriques dédiées de l'intranet du Groupe permettent d'informer régulièrement les collaborateurs ;
- en externe, l'engagement de Bureau Veritas en matière de QHSE, les éléments de cette démarche, le suivi des indicateurs (KPIs) et

l'agenda des événements QHSE sont communiqués et mis à jour sur le site internet du groupe (www.bureauveritas.com) ainsi que dans le Document de référence ou le Rapport annuel.

Dans le cadre des appels d'offres réalisés sur les grands contrats, les clients de Bureau Veritas ont accès à ces mêmes informations ainsi qu'à des éléments spécifiques complémentaires (tels que l'analyse des risques, les formations dispensées aux collaborateurs, les consignes et le plan d'assurance QHSE sur les projets).

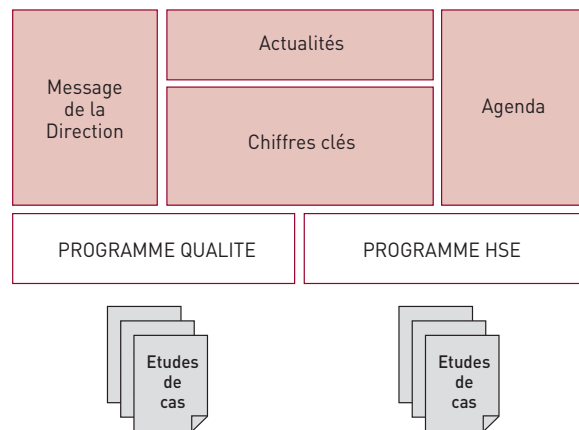
SECTION QHSE DU SITE INTERNET DU GROUPE

Cette section a été significativement développée en 2009 :

- reflète l'état des programmes et indicateurs, 15 Études de cas disponibles ;
- agenda des événements à venir et dernières publications disponibles ;
- évolution des statistiques de connexions (+ 50% sur l'année 2009).

<http://www.bureauveritas.com/qhse>

Structure de la page Internet



3.7.4. Qualité

L'engagement qualité

La Déclaration Qualité est l'engagement du groupe d'assurer la qualité dans toutes les activités. Cet engagement repose sur l'implication de l'encadrement opérationnel à tout niveau, soutenu par le réseau Qualité au sein des divisions, des régions et des pays.

L'amélioration continue des performances de Bureau Veritas en matière de Qualité s'articule autour de quatre grandes étapes :

- la fixation des priorités et la mise en œuvre d'un plan d'actions Qualité ;
- le renforcement des compétences du réseau dans un cadre étendu en 2009 aux domaines Technique, Qualité et Gestion des Risques, par la formation et le support ;

- le suivi des progrès réalisés par les indicateurs et l'identification des écarts ;
- la pérennisation des progrès par des audits internes et externes.

Pour cela, le Groupe dispose d'un manuel Qualité approuvé par le Président-Directeur Général de Bureau Veritas et diffusé dans l'ensemble du réseau. Ce manuel est complété localement afin de répondre aux exigences des autorités, des clients et du marché. Il permet ainsi de préciser les modalités de mise en œuvre de la Déclaration Qualité du Groupe. Le manuel Qualité a été complété en 2009 par un ensemble de politiques Groupe dans les domaines de la gestion de la Technique de la Qualité et de la Gestion des Risques (TQR).

CERTIFICATION

Le système de management de la qualité du Groupe Bureau Veritas est certifié ISO 9001 depuis 1996 par un organisme indépendant et de renommée mondiale. La transition vers la version 2008 de ce standard a été effectuée en 2009. Ce programme de certification

est sous la responsabilité de la Direction QHSE Groupe. Il prévoit d'auditer 30 pays sur l'ensemble des divisions du Groupe (seule la division Certification est exclue du périmètre) chaque année.

Ce programme se déroule suivant le modèle opérationnel (Business Model) de Bureau Veritas, répondant aux exigences de l'ISO 9001 V2008.



Toutes les acquisitions du groupe adhèrent à ce programme dans le cadre de leur processus d'intégration et dans un délai maximum de 18 mois. En 2009, les sociétés ECA (Espagne), Chemtox (Danemark),

Ziller (Allemagne) et Cesmec (Chili) ont été intégrées avec succès au programme de certification.

INDICATEURS QUALITÉ

Des objectifs et indicateurs de performances clés – KPI (*Key Performance Indicators*) sont suivis au niveau des divisions, des régions et des pays puis consolidés par le Groupe. Ces indicateurs sont les suivants :

	Unité	2007	2008	2009	Objectifs
Réclamations clients	Temps de traitement	Non suivi	50 jours	29 jours	30 jours
Supervision des inspecteurs	Fréquence	4,5 ans	3 ans	2,7 ans	Cycle de 3 ans
Audits internes du système Qualité	Nombre	318	300	466	Cycle de 3 ans
Certification – non-conformités	Nombre	3	3	1	Zéro
Certification – bonnes pratiques	Nombre	62	27	23	Disponible sur le portail interne
Certification – intégration des nouvelles acquisitions (9001)	Délais	20 mois	15 mois	20 mois	18 mois maximum après acquisition
Index satisfaction clients ^(a)	Taux de satisfaction (%)	87%	89%	Suivi local	Défini localement

(a) À partir de 2009, cet indicateur est suivi localement, en s'appuyant sur le « Guide de mise en œuvre de la satisfaction clients ». La Direction QHSE Groupe se concentre désormais sur les études sectorielles prioritaires.

RÉALISATIONS 2009

Dans le cadre de l'engagement Qualité, l'ensemble des processus prioritaires ont été renforcés et plus particulièrement :

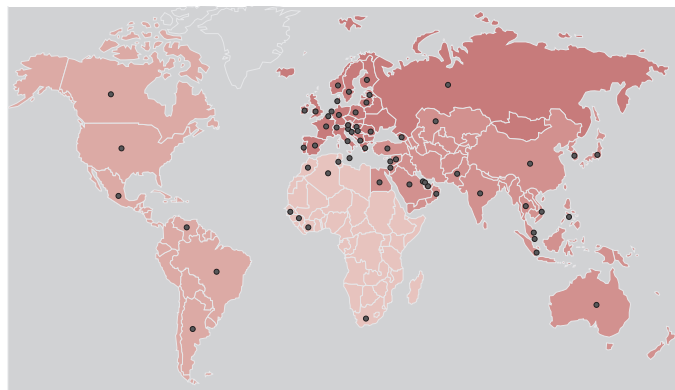
- **la gestion des réclamations clients** : ce processus demeure l'une des priorités dans le cadre de la mise en place des outils de gestion de la relation clients. Il suppose la recherche de causes racines des réclamations et la mise en œuvre effective des actions correctives. L'indicateur de performance « temps de traitement » est suivi ;
- **la supervision et la gestion des qualifications du personnel technique**. Un outil de suivi Groupe (BVQualif) a été déployé afin de

répondre au niveau d'exigence accru des clients et des autorités quant à la qualification des inspecteurs et des auditeurs. Au cours de l'année 2009, le nombre d'inspecteurs qualifiés dans la base a connu une augmentation significative et cet outil est désormais utilisé par 70 pays du réseau (à comparer à 20 pays en 2008).

En complément, le processus de supervision sur site des inspecteurs et des auditeurs qui consiste à inspecter la qualité des travaux menés par l'ensemble de la population d'inspecteurs et d'auditeurs continue à se renforcer. Il fait l'objet d'un objectif groupe de périodicité triennale, pouvant même être renforcé localement ;

■ GESTION DES QUALIFICATIONS : L'OUTIL BVQUALIF :

- gère les processus d'attribution et de maintenance des qualifications ;
- constitue une base de données d'expertise ;
- permet de renforcer les règles de programmation.

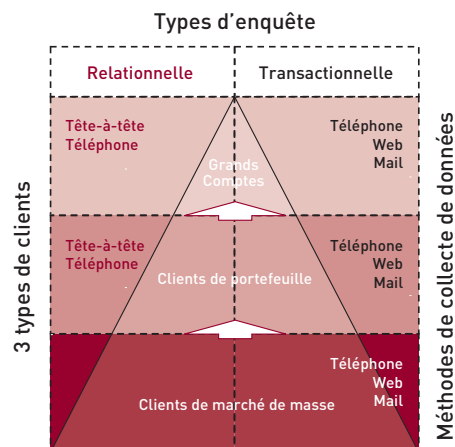


- **les audits internes** liés à la Qualité sont réalisés par les entités locales et par les Directions Qualité, Technique-Risques du Groupe. Ces processus permettent de s'assurer de la mise en œuvre de l'engagement et de l'amélioration continue du système de management de la Qualité. En 2009, plus de 450 audits ont été réalisés dans le Groupe ;
- **l'intégration des acquisitions**. L'objectif demeure d'intégrer les acquisitions récentes dans un délai de 18 mois, ce qui suppose :
 - la mise à niveau du système local de management selon l'ISO 9001, complété par les priorités du Groupe,
 - la formation des collaborateurs aux processus et outils,

- la certification par un organisme indépendant ;
- **le pilotage de la satisfaction des clients**. Le Guide de mise en œuvre de la satisfaction clients a été diffusé dans le Groupe. Le taux de satisfaction est désormais suivi localement. En complément, le Groupe a mené des études sur des secteurs géographiques ou segments marchés prioritaires, tels que des appels mystères sur le continent Nord Américain, une enquête de satisfaction pour un compte clé français, une enquête de satisfaction pour le marché immobilier dans 4 pays européens, et le lancement d'enquêtes Web récurrentes pour le marché des Services aux gouvernements.

■ LE GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DE LA SATISFACTION CLIENTS : « AGIR RAPIDEMENT POUR ATTIRER ET FIDÉLISER NOS CLIENTS! » :

- est élaboré sur la base des bonnes pratiques existantes dans 25 pays ;
- propose un processus cible et les outils par type de clients (grand compte, marché intermédiaire, marché de masse) ;
- permet d'identifier les axes d'amélioration attendus, la loyauté de nos clients et développer les opportunités de ventes croisées.



En 2009, les processus de *reporting* et de communication ont été renforcés. La situation quant à la mise en œuvre de l'engagement Qualité est diffusée largement dans le Groupe, y compris auprès du Comité exécutif.

OBJECTIFS 2010

En 2010, les équipes opérationnelles de Bureau Veritas, soutenues par le réseau interne Qualité se consacreront au déploiement de processus clés identifiés :

- la satisfaction clients : le support au déploiement du guide de mise en œuvre de la satisfaction clients sera renforcé par des enquêtes systématiques ;

- le déploiement des processus de gestion des qualifications, dès lors que les autorités ou les clients le requièrent ;
- le renforcement de l'organisation et le développement des synergies entre les fonctions de support Technique, Qualité et de Gestion des Risques, avec l'objectif prioritaire de sécuriser les licences nécessaires aux services ;
- l'intégration des acquisitions récentes en Australie, Chili et Chine dans le système de management du Groupe ;
- l'intégration du suivi des qualifications (BVQualif) au projet de rénovation de l'ensemble de ses systèmes d'information de production.

3.7.5. Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement

L'ENGAGEMENT

Bureau Veritas présente la politique du groupe en matière d'hygiène-santé, de sécurité au travail et d'environnement au travers de sa Déclaration HSE. Cette déclaration, mise à jour en 2007, est disponible sur le site internet (www.bureauveritas.com). Les engagements suivants y sont mentionnés :

- protéger la santé et la sécurité de nos employés, visiteurs, sous-traitants et clients ;
- évaluer le risque de nos opérations et activités et développer des plans d'actions appropriés ;
- réduire notre empreinte environnementale par la mise en œuvre d'initiatives de développement durable, en minimisant l'utilisation des ressources et les déchets ;
- sensibiliser nos employés aux préoccupations et problématiques HSE ;
- s'assurer que nos processus et programmes de management HSE sont proactifs, transparents et reflètent les exigences de cet engagement ; et
- fournir les outils, ressources internes et formations HSE nécessaires à la mise en place des systèmes de management HSE.

Le manuel HSE présente les exigences internes pour satisfaire à cette déclaration. Celles-ci vont parfois au-delà des exigences réglementaires applicables et couvrent des domaines prioritaires identifiés au sein du Groupe.

Avec le concours des membres du réseau HSE, des politiques sont développées pour préciser les exigences des domaines suivants :

- rôles et responsabilité HSE ;

- entrée en espace confiné ;
- travail en hauteur ;
- radiations ionisantes ;
- équipements de protection individuelle ; et
- conduite automobile.

De nouvelles politiques sont en cours d'élaboration et paraîtront début 2010 concernant les domaines suivants :

- évaluation des risques ;
- analyse des accidents ; et
- visite médicale.

Ces politiques s'appliquent non seulement aux employés du Groupe mais également aux sous-traitants opérant sous contrat avec Bureau Veritas. La conformité à ces politiques est obligatoire.

En 2009, des audits et des revues HSE internes ont été réalisés afin de vérifier leur mise en œuvre effective. Lorsque des écarts ont été constatés, des plans d'action ont été déployés et suivis afin d'assurer le retour à la conformité. Ce processus d'Audit interne sera renforcé en 2010 avec l'utilisation de l'outil VeriCert qui permettra la consolidation des résultats au niveau du Groupe.

Un rapport HSE trimestriel a également été initié en 2009. Seuls les éléments clefs pour le pilotage de l'entreprise ont été sélectionnés tels que les indicateurs de performance HSE et l'état d'avancement des programmes HSE. La synthèse de ces rapports est communiquée au Comité exécutif de Bureau Veritas.

HYGIÈNE-SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les investissements de Bureau Veritas dans les actions relatives à la santé et à la sécurité au travail ont représenté environ 250 milliers d'euros. Ainsi, des programmes tels que « La Conduite automobile préventive » et le programme de Gouvernance « Radiations ionisantes » ont été poursuivis.

Certification

Les entités sont fortement incitées et soutenues pour développer des systèmes de management de la santé-sécurité OHSAS 18001.

À la fin 2009, la certification OHSAS 18001 couvre 17% des employés du Groupe ce qui correspond à la totalité de l'Espagne, de la principauté d'Andorre, et des sites principaux du Brésil ainsi qu'à une partie des activités de la division Industrie en Australie. Le programme de certification de l'année 2010 inclut de nouveaux candidats ; d'autres se préparent pour passer les audits de certification en 2011. En deux ans, ce sont ainsi 35% du Groupe qui seront certifiés OHSAS 18001.

Afin d'aider les entités s'engageant dans le processus de certification, un ensemble de documents répondant aux exigences de la norme OHSAS 18001 sera mis à disposition début 2010.

Par ailleurs, Bureau Veritas France a obtenu la certification MASE pour 40% de ses sites.

Indicateurs santé et sécurité

Bureau Veritas a mis en place, depuis la fin 2006, un suivi d'indicateurs santé-sécurité dans chaque pays où il est présent. Ces indicateurs, communiqués trimestriellement au Comité exécutif et à l'ensemble du Groupe via les publications HSE internes sont les suivants :

- LTR (*Lost Time Rate*) : taux d'arrêt de travail. Cela équivaut au nombre d'accidents sur 100 employés

$$LTR = \frac{\text{Nombre d'accident avec arrêt de travail} \times 200\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

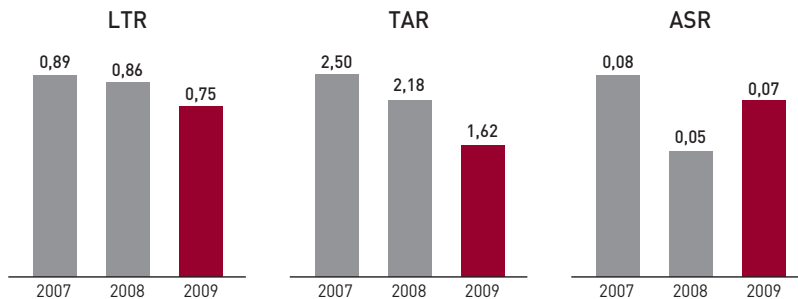
- TAR (*Total Accident Rate*) : taux de fréquence de tous les accidents

$$TAR = \frac{\text{Nombre d'accident avec et sans arrêt de travail} \times 200\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

- ASR (*Accident Severity Rate*) : taux de gravité. Cela équivaut au nombre de journées perdues pendant une période de référence de 6 mois

$$ASR = \frac{\text{Nombre de jours perdus} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs entre 2007 et 2009 :



Principaux programmes suivis en 2009

Conduite automobile préventive

La conduite automobile étant l'une des causes principales d'accident du travail, le Groupe a lancé le programme de conduite préventive en 2008. En 2009, cinq nouveaux pays ont rejoint ce programme, ce qui porte à 10 le nombre total de pays couverts.

Sur la base des évaluations menées, les actions nécessaires ont été identifiées par chaque entité afin que les conducteurs conduisent en toute sécurité. Ainsi par exemple, des sessions de formation à la conduite préventive et « verte » sur simulateur ont été programmées

et sont réalisées pour l'ensemble des conducteurs de Bureau Veritas France. Afin de déployer une culture commune de la sécurité routière, le groupe QHSE développe avec un partenaire extérieur un module de *E-Learning* spécifique à la conduite préventive qui sera disponible début 2010.

Radiations ionisantes

Maintenir un haut niveau de contrôle des équipements émettant des radiations ionisantes est également une des priorités du Groupe. Un Comité de gouvernance Groupe a été créé en 2008 afin de piloter le programme visant à une réduction de ce risque. Dans ce cadre, 32 jours d'audit ont été réalisés en 2009 par des experts internes.

Modules de E-learning

Afin de faciliter la compréhension des exigences internes en matière de HSE et pour assurer le déploiement d'une culture commune dans le Groupe, des modules de *E-learning* ont été développés. Quatre nouvelles thématiques sont aujourd'hui disponibles sur l'intranet, en trois langues et pour l'ensemble des collaborateurs de Bureau Veritas :

- les rapports sécurité ;
- les radiations ionisantes ;
- le risque de chute ; et
- l'entrée en espace confiné.

En 2010, le suivi du nombre de connexions et des résultats au test en ligne sera initié.

ENVIRONNEMENT

Des programmes spécifiques sont déployés par Bureau Veritas afin de réduire son empreinte environnementale et de minimiser l'utilisation des ressources et la production des déchets.

Les objectifs environnementaux de 2009 ont été principalement :

- de mettre en place de programmes de réduction de la consommation de papier, d'eau et d'énergie dans les 12 plus grands pays d'implantation du Groupe ;
- de faire du siège social du Groupe une référence reconnue pour sa gestion des consommations de papier et d'énergie ; et
- de renforcer la sensibilisation et de développer des plans d'actions pour les priorités environnementales telles que les transports, les consommations d'énergie et de papier.

■ JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2009 : LES TROIS TROPHÉES



L'équipe Biens de consommation du Guatemala a remporté le prix de la Créativité.



L'équipe de Pune en Inde a remporté le prix de l'Éducation.



L'équipe du *Mainland China Shared Services* à Shanghai a remporté le prix de Lutte contre le réchauffement climatique.

Pour mettre en œuvre ces programmes environnement, Bureau Veritas a investi autour de 200 milliers d'euros en 2009. Ces investissements ont permis la réalisation d'actions telles que des audits internes énergie & CO₂, le déploiement d'un outil de mesure de l'empreinte carbone, ou encore la poursuite de la démarche IPSO FACTO pour la protection de l'environnement au siège social du groupe en France.

Certification

Tout comme l'OHSAS 18001, l'ISO 14001 n'est pas obligatoire au sein de Bureau Veritas. Cependant, le Groupe incite fortement ses entités à développer des systèmes de management de l'environnement

conformes à l'ISO 14001 en réponse aux demandes croissantes du marché.

À la fin 2009, la certification ISO 14001 couvre 15% des employés du Groupe ce qui correspond à la totalité de l'Espagne, de la principauté d'Andorre, et des sites principaux du Royaume-Uni et du Brésil ainsi qu'à une partie de l'activité Industrie en Australie. Le programme de certification de l'année 2010 inclut 12 nouveaux pays, et d'autres se préparent à passer la certification en 2011. Ce sont ainsi 35% du Groupe qui seront certifiés à l'horizon 2012.

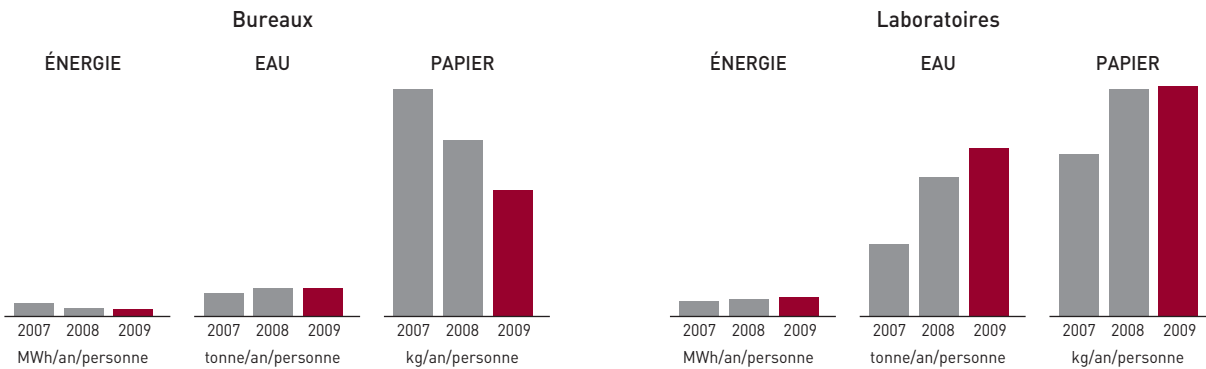
Afin d'aider les entités entamant le processus de certification, un ensemble de documents répondant aux exigences de la norme ISO 14001 sera mis à disposition début 2010.

Indicateurs

Dans le cadre de son projet Énergie & Déchets, Bureau Veritas a mis en place des indicateurs environnement correspondant aux

consommations d'énergie, d'eau et de papier par collaborateur et par an. Ces indicateurs, collectés semestriellement, sont communiqués au Comité exécutif et à l'ensemble du groupe via les publications HSE internes et sont les suivants :

(consommations du premier semestre 2009 extrapolées à l'ensemble de l'année 2009)



Principaux programmes suivis en 2009

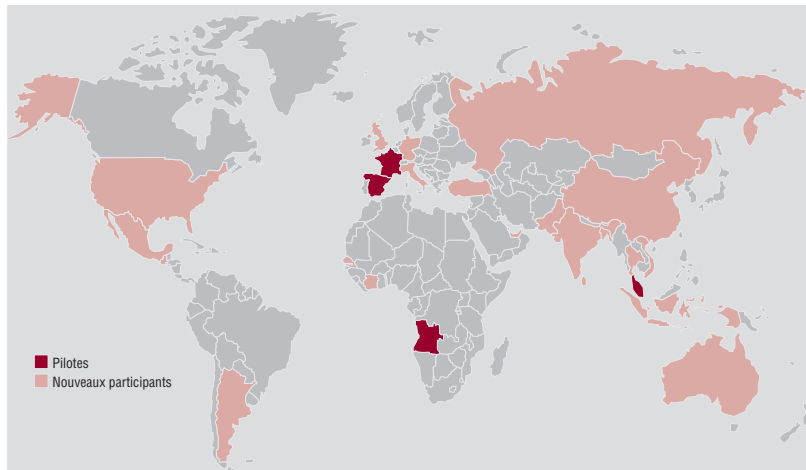
Énergie & Déchets

L'initiative pilote lancée par Bureau Veritas en 2007 afin de réduire les consommations d'énergie, de papier, d'eau ainsi que la quantité de déchets générés a connu un succès important en 2009. Le nombre de sites participant dépasse maintenant la centaine.

Fin 2009, 18 000 employés, répartis dans plus de 25 pays sur 4 continents participent à cette initiative. Afin d'aider les membres dans l'identification des actions possibles, 7 diagnostics internes Énergie & CO₂ ont été réalisés en 2009.

Ce projet a pour objectifs :

- une réduction des consommations d'énergie de 10% comparé à 2008 ;
- une réduction des consommations d'eau de 10% comparé à 2008 ; et
- une réduction des consommations de papier de 15% comparé à 2008.







Pour l'année 2009, seul l'objectif de réduction de consommation d'énergie a été largement dépassé (diminution de 23%). Les objectifs de diminution de la consommation d'eau et de papier n'ont par contre pas été atteints avec des diminutions respectives de 9% et de 13%.

Les actions mises en place sont documentées et diffusées en interne pour faciliter le partage d'expérience. Ces actions relèvent

soit du domaine de l'incitation (campagnes d'information, etc.) soit du domaine comportemental (arrosage régulé, maîtrise des températures intérieures, éclairage optimisé, etc.) soit du domaine managérial (procédures, systèmes de gestion, etc.).

■ EXEMPLE DE TABLEAU DE BORD ENVIRONNEMENTAL – OBJECTIFS 2009 DE BUREAU VERITAS AUSTRALIE

Objectif	Cible	Performance
Audit du système de management de l'environnement	Réaliser 90% des audits planifiés	 92%
Formation des nouveaux arrivants	Former 100% des nouveaux arrivants	 85%
Mise en place d'un système de management ISO 14001	Système prêt pour l'audit de certification en novembre 2009	
Énergie et déchets	Mettre en place le programme de réduction des consommations d'énergie, d'eau et de déchets	

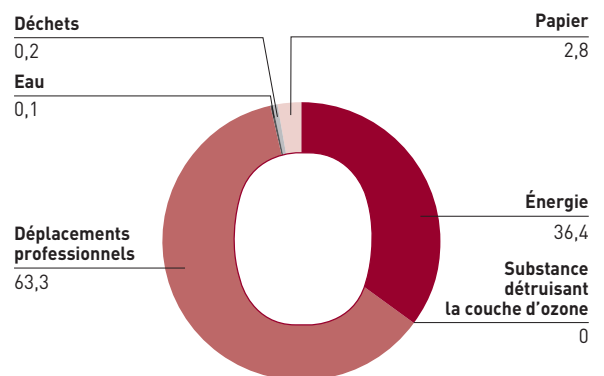
■ Empreinte Carbone

Afin de mesurer le niveau des émissions de CO₂ et permettre de mesurer l'efficacité des plans d'actions environnementaux, un outil de mesure d'empreinte carbone a été développé en interne par des experts.

Cet outil « BV Carbon », finalisé début 2009 après une série de tests en France, en Espagne et en Italie, a été ensuite déployé dans certains pays tels que l'Australie ou le Royaume-Uni.

■ BV CARBON APPLIQUÉ EN ITALIE – MILAN

Aspect environnementaux	TOTAL kg CO ₂	kg CO ₂ par employé	kg CO ₂ (%)
Énergie	102 650	1 141	36,4
Substances détruisant la couche d'ozone	-	-	0,0
Déplacements professionnels	178 662	1 985	63,3
Eau	375	4	0,1
Déchets	428	5	0,2
Papier	7 998	89	2,8



■ Politique achats responsable

Une démarche visant à mieux intégrer les enjeux du développement durable dans le processus achat a été engagée en 2009 par la Direction des Achats Groupe. Ainsi, une procédure « Achats Responsables » a été formalisée et définit les règles à respecter à chaque phase du processus achat :

- Appels d'offres :
 - évaluation de la maturité de la démarche développement durable des fournisseurs,
 - introduction de critères développement durable dans le processus de sélection ;

• Contractualisation :

- signature par le fournisseur d'une « Charte Pour des Achats Responsables », dans laquelle il s'engage à respecter les règles internationales d'éthique et de protection de l'environnement, à poursuivre un programme de maîtrise de son impact environnemental et à respecter le Code d'Éthique de Bureau Veritas,
- définition d'indicateurs spécifiques aux produits ou service vendus et au processus d'approvisionnement afin de mieux contrôler l'impact environnemental du déploiement du contrat,
- adjonction en annexe au contrat des certificats, politiques ou notations détenues par le fournisseur et qui rendent compte de son engagement dans une démarche de développement durable ;

- Pilotage par la mise en œuvre d'un reporting annuel qui intègre :
 - les indicateurs développement durable définis dans les contrats,
 - le taux d'application de la procédure « Achats responsables » au sein du réseau achat de Bureau Veritas,
 - le taux de fournisseurs ayant signé la « Charte pour des achats responsables ».

La procédure sera déployée en 2010, mais une application partielle de ses principes est déjà effective pour l'approvisionnement de fournitures de bureau.

En 2009, 13 pays du Groupe (France, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Pays-Bas, République Tchèque, Pologne, États-Unis, Canada, Chine, Japon, Australie) étaient intégrés dans un reporting centralisé permettant de piloter les dépenses consacrées aux articles écologiques. Sur l'ensemble de l'année 2009, plus de 20% en valeur des fournitures de bureau achetées par le Groupe dans ces pays sont considérés comme écologiques c'est-à-dire soit fabriqués avec des matériaux recyclés ou respectueux de l'environnement, soit conçus de manière à faciliter les processus de recyclage des composants (par exemple les cartouches d'impression).

Par ailleurs, des incitations financières permettent de réduire l'impact environnemental du processus de commande par l'utilisation de commandes dématérialisées et par le groupement de commandes.

3.7.6. Knowledge Management

L'ENGAGEMENT

L'engagement du Groupe est de développer un environnement dans lequel chaque employé peut aisément s'informer, collaborer avec ses collègues à travers le monde entier, et partager son propre savoir. Pour cela, le réseau Knowledge Management (KM) s'engage à mettre à disposition des collaborateurs des outils conviviaux, des conseils pertinents et de la reconnaissance pour ceux qui partagent leur savoir.

RÉALISATIONS 2009

Une réorganisation de la fonction a été engagée. Afin de profiter des synergies naturelles entre les fonctions Qualité et KM, Bureau Veritas a renforcé la collaboration entre ces fonctions.

Les efforts ont porté sur l'amélioration de la satisfaction des utilisateurs relative aux outils et aux processus de partage des connaissances. Pour cela, des enquêtes internes sectorielles ont été menées selon les critères suivants :

- accessibilité à l'information ;
- pertinence de l'information ; et
- identification et contact avec les experts.

Sur les principaux processus et outils du KM, un plan d'actions d'optimisation et de rationalisation a été construit.






















Outils KM principaux	2009	2010	Objectifs
Communautés de Pratique (CoPs)	Étude des besoins	Nouvelle plateforme Bonnes pratiques de gestion	Plus interactifs +
Portail (Intranet)	Analyse des coûts	Étude des besoins Rationalisation	Moins coûteux +
Moteur de recherche	Première intégration de la taxonomie	Extension des fonctions	Plus conviviale

OBJECTIFS 2010

En collaboration avec les opérations et fonctions techniques, ventes et marketing, le réseau KM se consacrera en 2010 aux actions suivantes :

- dynamiser des communautés clés dans le secteur de l'Industrie grâce à la mise en œuvre d'outils de partage des connaissances ;
- renforcer le réseau international d'animation du KM dans les divisions et grands pays ;
- lancement le plan d'évolution de la plateforme technique KM (portail) dans le but d'en améliorer les fonctionnalités et d'en réduire les coûts d'exploitation.

ÉTAT DES OBJECTIFS ET CIBLES 2009. NOUVEAUX OBJECTIFS 2010

Cible	Statut	Commentaire
Qualité		
Réduire le temps de traitement des réclamations clients à moins de 30 jours		
Superviser les inspecteurs sur site suivant un cycle de 3 ans au maximum		Ce cycle peut être accéléré en fonction des exigences locales, clients ou autorités.
Déployer l'outil Groupe de gestion des qualifications dans les pays pilotes pour les services internationaux		Objectif atteint sur les services internationaux du pôle Industrie et Infrastructure dès 2009.
Déployer les indicateurs de pilotage de la satisfaction clients dans les grands pays		Suivi local
Intégrer les nouvelles acquisitions dans le programme de certification Groupe (ISO 9001 V2008) dans le délai de 18 mois		
Auditer les entités opérationnelles sur le management de la Qualité		Processus sous la responsabilité des divisions. Cycle de 3 ans maximum
Santé – Sécurité		
Assurer la qualité et la fiabilité des informations de performance de la sécurité pour 100% des agences Bureau Veritas dans le monde		Extension de la couverture
Réduire le taux d'accidents avec arrêt (LTR) de 15% par an		
Réduire le taux d'accidents total (TAR) de 10% par an		En 2009, le TAR s'élève à 1,62.
Obtenir la certification OHAS 18001 dans 9 pays		
Environnement		
Déploiement des programmes de réduction de la consommation de papier et d'énergie réalisé dans 25 pays à l'ensemble du Groupe		
Établir le Siège social en tant que référence reconnue chez Bureau Veritas pour sa gestion de la consommation de papier et d'énergie		
Atteinte des objectifs de réduction des consommations		Objectif atteint en 2009 pour l'énergie (-23%). Objectif non atteint pour le papier et l'eau
Déployer dans 12 grands pays un outil de mesure du bilan carbone pour le Groupe		Outil développé en 2009
Obtenir la certification ISO 14001 dans 12 pays		
Knowledge Management		
Développer des outils de partage de connaissances entre les communautés clés.		2 communautés visées. Extension du plan de développement
Améliorer de 10% la satisfaction des utilisateurs quant aux outils KM		Sur la base des enquêtes de satisfaction.
Renforcer les réseaux des Knowledge Managers et animateurs des communautés.		Déployé dans les divisions et les grands pays.
Symboles : Réalisé :  En cours :  Nouveau : 		

3.8. Ressources humaines

3.8.1. Nombre et répartition des salariés

Au 31 décembre 2009, le Groupe employait 39 067 salariés dans 140 pays, contre 40 053 salariés au 31 décembre 2008. Les effectifs du Groupe restent donc relativement stables étant donné le contexte économique mondial difficile de l'année 2009.

L'effectif au niveau mondial, composé à hauteur de 64% d'hommes et de 36% de femmes, se répartit entre fonctions opérationnelles (inspecteurs, auditeurs, experts, commerciaux...) et fonctions support (technique, finance, informatique, Ressources humaines...).

La grande majorité des salariés a un contrat de travail (88% de l'effectif total), y compris dans les pays où il n'y a pas d'obligation légale sur ce sujet. 88% d'entre eux ont un contrat à durée illimitée et 12% ont un contrat à durée déterminée ou équivalent (dont la durée est inférieure à 12 mois).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs employés par le Groupe aux 31 décembre 2009 et 2008, par zone géographique et par type de fonctions.

■ EFFECTIFS EN NOMBRE DE PERSONNES AU 31 DÉCEMBRE

	2009	2008	2007
Effectif total	39 067	40 053	33 018
Par zone géographique			
France	7 317	7 442	7 172
EMEA ^(a)	10 597	11 262	10 818
Asie – Pacifique	13 300	13 380	9 643
Amériques	7 853	7 969	5 385
Par fonctions			
Fonctions opérationnelles	28 466	29 063	22 889
Fonctions support	10 601	10 990	10 129

(a) La zone EMEA inclut l'Europe (hors France), le Moyen-Orient et l'Afrique.

Bureau Veritas a embauché 5 500 collaborateurs dans le monde en 2009.

Au niveau du Groupe, le taux de départ volontaire (démissions) est de l'ordre de 8% sur l'année 2009. Les taux les plus élevés sont constatés sur la zone Asie et Moyen-Orient en raison d'une très forte demande de salariés qualifiés. En France, le Groupe bénéficie de l'image et de la notoriété de la marque Bureau Veritas, ce qui facilite la stabilité des effectifs (le taux de départ volontaire est de l'ordre de 3% toutes divisions confondues).

Informations concernant les effectifs de la société mère Bureau Veritas SA

Au 31 décembre 2009, la Société employait 6 442 salariés (dont 4 211 hommes et 2 231 femmes), à comparer à 6 560 salariés au 31 décembre 2008, soit une diminution de 1,8% entre 2008 et 2009.

En 2009, le nombre d'embauches a été de 479 salariés dont 193 contrats à durée déterminée et 286 contrats à durée indéterminée. Le nombre de licenciements s'est élevé à 83.

En 2009, le taux de départ volontaire (démissions) a été de l'ordre de 2,6%.

Par ailleurs, 11 168 heures supplémentaires ont été comptabilisées en 2009, représentant un montant de 93 775 euros. La main-d'œuvre extérieure à la Société s'élève à 49 salariés.

Le Bilan social de la Société est disponible sur simple demande au siège social.

3.8.2. Une politique de Ressources humaines au service de la stratégie du Groupe

La politique de Ressources humaines du Groupe est élaborée et menée par la Direction des Ressources humaines, composée d'une fonction centrale *Corporate* comptant une vingtaine d'experts métier et d'un réseau d'environ 350 professionnels présents sur tous les continents.

Le Groupe s'est doté en 2007 d'un système d'information spécifique aux Ressources humaines (*PeopleSoft RH*), aujourd'hui déployé pour l'ensemble des 1 750 Managers du Groupe, et pour l'ensemble des salariés de Bureau Veritas en France, en Chine et en Australie. À ce jour, *PeopleSoft RH* couvre ainsi près de 35% de l'effectif total du Groupe. Cet outil permet, au-delà d'une gestion affinée des données personnelles et des données d'emploi, de faciliter certains processus RH, notamment la gestion de carrière (revue de performance, Comité de carrière, identification et suivi des talents...), une priorité pour Bureau Veritas.

Compte tenu de la stratégie de développement du Groupe Bureau Veritas, la fonction Ressources humaines s'est structurée autour de quatre pôles : la gestion et le développement des carrières des managers du Groupe, incluant le repérage et la promotion des talents, la spécialisation de la fonction RH, le support aux opérationnels pour développer leur organisation et l'expertise en matière de classification des postes et des politiques de rémunération.

DES EXPERTS ORIENTÉS CLIENTS ET SERVICES

L'activité du Groupe relève historiquement d'une mission de service public (loi Spinetta, vérifications réglementaires, classification de navires...). Pour autant, le Groupe a su développer ses activités au bénéfice du client : inspirer une culture d'entreprise orientée vers le client, construire et vendre une offre de services plus riche, passant d'un développement commercial réactif à proactif. Aujourd'hui, le Groupe s'affirme autant comme un expert technique qu'une société de services avec une offre de produits et services *Business to Business*. Dans son secteur d'activité, le Groupe est l'un des premiers acteurs à avoir mis en place des forces de vente dédiées et un service marketing développé.

UNE CULTURE DE LA RENTABILITÉ ET DU CONTRÔLE DES COÛTS

La croissance de la rentabilité du Groupe au cours des 10 dernières années tient au fait que tous les dirigeants opérationnels sont pleinement responsables de leur centre de profit. Le processus budgétaire est la clé de voûte de l'organisation. Les managers, y compris fonctionnels, ont une part de leur rémunération basée sur le résultat d'exploitation du Groupe. Par ailleurs, le Groupe exerce un contrôle strict de la comptabilité et des dépenses de fonctionnement.

UNE ORGANISATION FONDÉE SUR LA FORMATION ET LA GESTION DES CONNAISSANCES

Le Groupe se préoccupe en permanence du maintien et de l'évolution des connaissances de ses experts (outils de formation, processus de qualification, outils de partage des connaissances...). Le processus de gestion des connaissances (*Knowledge Management*) au sein du Groupe s'est traduit par la mise en place de communautés d'experts, en support des équipes opérationnelles. Cela permet de partager les meilleures pratiques et répondre dans chaque entité avec le même niveau de qualité aux besoins des clients globaux. Une certaine de communautés de pratiques existe afin de mettre en relation des milliers de spécialistes et experts. Un espace collaboratif hébergé sur le portail intranet du Groupe, allié à un puissant moteur de recherche, facilite le partage de documents et d'expériences et la mise à jour des expertises de Bureau Veritas.

Au sein du Groupe, le programme d'intégration est systématique pour tout nouvel embauché, quel que soit son niveau ou sa famille professionnelle. Organisé en sessions favorisant la mixité des profils, il facilite le partage des connaissances et la compréhension de l'organisation et des métiers.

Pour les opérationnels, le Groupe met l'accent sur la formation sur le terrain. Les formations techniques sont qualifiantes pour la plupart d'entre elles, les qualifications étant contrôlées par les départements techniques du Groupe (Industrie & Infrastructures et Marine) et auditées par des autorités indépendantes (COFRAC, IACS).

Par ailleurs, le Groupe a créé une université d'entreprise en juillet 2005, « *BV Academy* », qui propose des formations à l'ensemble des managers du Groupe. Cette initiative se compose de programmes de mobilisation des managers sur les grands challenges de Bureau Veritas et de programmes de développement des compétences managériales et de leadership. Un premier programme visant à mobiliser les principaux managers du Groupe autour de la « croissance organique » a eu lieu en 2006 : trois cents managers ont ainsi été formés au cours de six sessions.

Une suite de ce programme a été élaborée, permettant de traiter de problématiques clés pour l'entreprise autour, par exemple, du management des grands comptes, et de l'engagement des salariés. Le déploiement de ce programme au plan local a été suspendu en 2009, l'environnement économique requérant une focalisation accrue des managers sur le terrain pour répondre aux enjeux de nos clients et aux évolutions de l'environnement.

Un programme de développement, spécifiquement destiné aux managers du Groupe a été élaboré. Sa réalisation démarrera début 2010. Ce programme global intitulé « *Leadership Essentials* » a vocation à être déployé progressivement au sein du Groupe, en langue locale pour en garantir l'impact, mais sur une base commune pour permettre la consolidation d'une culture de *leadership* cohérente et homogène au sein du Groupe. Il visera dans un premier temps la population des « Talents » et une partie des managers.

En outre, Bureau Veritas continue à développer des outils permettant le développement des compétences de *leadership* : un « 360° » reflétant les comportements de *leadership* a ainsi été élaboré en 2009 pour les managers du Groupe.

Enfin, et pour répondre à la répartition des managers dans un grand nombre de pays à travers le monde, l'entreprise a développé un *Learning Space* sur l'intranet du Groupe. Ce véritable centre de ressources met à disposition des managers, de manière très flexible, à la fois des modules d'*e-learning* – pour accélérer l'intégration des nouveaux arrivants, pour améliorer la gestion de la performance ou développer les sujets QHSE (Qualité, Santé, Sécurité, Environnement) – et une « boîte à outils » pour supporter le développement des comportements managériaux et de *leadership* des managers.

UNE RÉELLE VOLONTÉ DE GÉRER LA PERFORMANCE ET LA CARRIÈRE DES SALARIÉS

L'intégralité des 1 750 Managers du Groupe ont, *a minima*, un entretien annuel d'évaluation (appelé le « PMP ») leur permettant de discuter de l'atteinte des objectifs fixés, de définir ceux de l'année à venir. Il constitue également une opportunité de documenter leurs forces et leurs points d'amélioration, de faire un point sur les formations suivies, de définir ensemble les besoins de développement, d'aborder également les souhaits de mobilité géographique ou fonctionnelle. Cet entretien a toujours lieu avec le hiérarchique direct, mais peut également être complété d'un entretien avec un *Secondary Reviewer* (responsable fonctionnel ou « client interne ») quand cela est pertinent, ce qui permet d'affiner l'évaluation de la performance des managers concernés. Ce même processus de PMP peut-être rouvert en cours d'année pour revoir et ajuster les objectifs du manager si besoin est, pour mieux s'adapter au contexte et aux nouveaux enjeux du poste ou de la Société.

Au-delà de ce dispositif orchestré par la DRH *Corporate* pour les 1 750 managers, 79% des employés en 2009 (soit près de 30 000 personnes dans le monde) ont également eu, *a minima*, un entretien annuel géré par les Directions locales des Ressources humaines. À titre d'exemple, en France, les entretiens annuels sont systématiques pour l'ensemble des collaborateurs (depuis 2003). Ils font l'objet d'une note interne et d'un support spécifique permettant d'évaluer la performance du collaborateur, sa capacité à se conformer aux valeurs du Groupe, ses souhaits de mobilité ainsi que d'établir le besoin d'un plan individualisé de développement. L'exploitation de ce support, ainsi que l'affichage systématique en interne des postes à pourvoir dans le cadre de l'intranet, a permis de pourvoir, en 2007, 167 postes sur 804 postes ouverts par la mobilité interne (soit environ 21%) de pourvoir en 2008, 212 postes, sur 660 postes ouverts par la mobilité interne (soit environ 32%), et de pourvoir, en 2009, 98 postes sur 187 postes ouverts.

En plus de ces programmes, la DRH *Corporate* a mis en place depuis 2006 des Comités de carrière appelés *Leadership Review* dans lesquels les managers sont évalués par le niveau hiérarchique supérieur de façon collective (et non pas individuel comme dans le cadre de l'entretien annuel). La capacité des collaborateurs à évoluer à court ou moyen terme est ainsi mesurée, les salariés les plus prometteurs constituant un vivier exploité en priorité pour tout recrutement au sein du Groupe. L'objectif affiché est de pourvoir en interne deux tiers des postes ouverts et d'assurer à tout manager

qui en a été évalué capable une évolution professionnelle dans les 18 mois, en fonction des besoins de l'entreprise.

La gestion de la carrière de tous les salariés est une préoccupation constante. Un processus de *Talent Pipeline* est également en place pour identifier, parmi les employés les plus performants, ceux qui peuvent prétendre à des postes de management. 250 « talents » ont été recensés et sont entrés dans un processus de gestion très suivie de leur carrière. L'identification des talents continue d'être une priorité avec un objectif de 500 talents identifiés en permanence et bénéficiant d'un programme accéléré de développement.

En France, ce dispositif spécifique s'intitule le DRA (Détecter Révéler Accompagner) qui vise à identifier les salariés à potentiel, à évaluer de manière objective leurs capacités dans le cadre d'un dispositif d'évaluation interne par un représentant de la direction en situation non hiérarchique et d'un regard externe, assuré sous la forme d'un *assessment* par un cabinet extérieur. Les candidats ainsi retenus font l'objet d'un dispositif d'accompagnement spécifique comportant notamment une formation d'une durée de 8 jours, couvrant l'ensemble des compétences clés du manager (gestion, management d'équipe, activité commerciale...). Depuis le déploiement de ce dispositif en 2003, environ 300 collaborateurs ont ainsi été évalués dans le cadre de ce dispositif. Cet outil a permis de pourvoir à une part significative de nos besoins en Managers et constitue ainsi pour les collaborateurs une véritable filière de promotion. Ainsi, en 2009, sur un total de 36 postes ouverts de chef de service, un total de 30 ont été pourvus par la mobilité interne, soit plus de 80%. Un dispositif semblable au DRA, appelé « Triathlon », est également déployé en Espagne, soit le 3^e pays le plus important du Groupe comptant plus de 4 000 collaborateurs. Des programmes similaires sont en cours de déploiement en Chine et en Inde.

En complément, Bureau Veritas cartographie, en fonction des besoins du Groupe, les emplois-type présents dans ses organisations, les décrit en termes de missions et de compétences requises et les positionne relativement à une échelle commune de complexité (ou *banding*). Le développement de cet outil, initié en 2006 pour les managers (bandes I à IV), a été complété en 2009 pour les bandes V-VIII. Par ailleurs, le travail a été poussé plus loin pour certaines populations dont les effectifs ont été identifiés aux nouveaux emplois-type pour des raisons de formation ou de planification de carrière. On pense notamment aux métiers de la Certification, de la Finance, des Ressources humaines, ainsi que des opérations et de l'expertise technique dans certains pays-pilote. Ce système a pour vocation de constituer le socle de la gestion des Ressources humaines :

- le descriptif des emplois-type sert de base d'échange entre le manager et le collaborateur à l'occasion de l'entretien annuel d'appréciation ;
- il permet d'établir une comparaison entre compétences maîtrisées et compétences requises afin de prescrire des solutions individualisées en matière de formation ;
- en termes de politique de rémunération, il permet d'établir des moyennes par emploi-type et par *banding* au sein de cet emploi-type. La comparaison des situations individuelles à ces moyennes réalisées sur des échantillons homogènes permet au manager de disposer d'informations utiles permettant de moduler les décisions salariales ; et
- il sert également de base à la rédaction des annonces de recrutement.

UNE STRATÉGIE ADAPTÉE AUX CONTRAINTES DU RECRUTEMENT ET DE LA FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

En tant qu'entreprise de services, l'un des principaux défis auxquels doit faire face le Groupe, en termes de Ressources humaines, consiste à développer sa capacité à recruter des profils experts sur des marchés de l'emploi de plus en plus tendus. Pour mener à bien cette mission, le Groupe a lancé plusieurs initiatives globales visant l'excellence en matière de recrutement au niveau mondial : développement des relations avec la presse, les grandes écoles et les universités, participation à des forums de recrutement, campagnes de recrutement par cooptation, formations des Managers au recrutement et campagne media presse unique au niveau mondial.

Par ailleurs, la politique de bonus appliquée par le Groupe constitue un élément de fidélisation et de motivation de l'effectif. Ainsi, en complément de leur salaire annuel de base, les 1 750 managers du Groupe peuvent percevoir chaque année un bonus dont l'obtention est liée à la réalisation d'objectifs financiers et individuels. Le pourcentage de bonus varie de 15% à 50% du salaire annuel de base, en fonction du niveau de responsabilité (« bande ») des managers :

- pour la bande I (une vingtaine de managers) : le bonus représente de 40% à 50% du salaire de base annuel ;
- pour la bande II (environ 80 managers), le bonus représente de 30% à 40% du salaire de base annuel ;
- pour la bande III (environ 300 managers), le bonus représente de 20% à 30% du salaire de base annuel ; et
- pour la bande IV (environ 1 350 managers), le bonus représente de 15% à 20% du salaire de base annuel.

À ce bonus individuel s'applique, depuis 2007, un coefficient correcteur, à la hausse ou à la baisse, en fonction des résultats opérationnels du Groupe.

Comme décrit dans les sections suivantes, la rémunération se complète d'accords d'intéressement et de participation, et d'un plan d'actionnariat salariés lancé en 2007 (« BV 2007 »).

LA REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

Le Groupe Bureau Veritas est attaché au bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel. Bureau Veritas dispose de structures représentatives du personnel dans l'ensemble des pays clés où il est implanté. Ces représentations du personnel prennent des formes variées, notamment en fonction de la législation locale et de la taille des effectifs. Elles se retrouvent généralement à minima dans une (souvent plusieurs) des catégories suivantes : délégués du personnel, Comités d'entreprises, représentants du personnel, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, délégués syndicaux, groupes de consultation...

En complément et au-delà des seules instances représentatives du personnel, les pratiques du Groupe facilitent la consultation (exemple : en Chine, l'ensemble des procédures RH doivent être approuvées par un comité spécialisé composé de représentants du personnel). De façon plus générale, Bureau Veritas encourage la communication, l'échange d'idées et le recueil des opinions (exemples : panneaux d'affichage, lignes RH, enquêtes de personnel, boîtes à suggestions, entretiens de départ, points de contact « éthique », commissions de prévention des accidents, réunions mensuelles avec le personnel, revues de site par les RH, « *open door* » *policy*...).

En France, cette volonté s'est traduite par la signature de plusieurs accords d'entreprise dans le domaine des relations collectives prévoyant des moyens de représentation au-delà des dispositions légales.

- **Accord du 2 août 2005 relatif à la mise en place du Comité de groupe** signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives et renouvelé le 24 avril 2008 ;
- **Accord sur l'exercice du droit syndical et le fonctionnement des institutions représentatives du personnel** signé le 28 juin 2006 qui permet d'attribuer aux instances des moyens de fonctionnement supplémentaires par rapport aux dispositions légales. Cet accord comporte également des mesures permettant aux représentants du personnel de bénéficier de mesures spécifiques sur leur évolution professionnelle ; et
- **Accord sur les moyens de fonctionnement du CHSCT conclu le 23 octobre 2008** qui attribue des moyens supplémentaires pour le fonctionnement du CHSCT et prévoit notamment la présence dans chaque agence d'un correspondant de l'instance, bénéficiant d'un crédit d'heure propre, et pouvant jouer un rôle de proximité sur les problématiques de sécurité et de conditions de travail.

3.8.3. Accords de participation et d'intéressement

Les accords de participation et d'intéressement décrits ci-dessous ne couvrent pas les succursales étrangères de Bureau Veritas S.A.

PARTICIPATION

Le régime légal de participation aux résultats de l'entreprise donne aux salariés accès à une fraction du bénéfice réalisé par l'entreprise. Tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté au sein de Bureau Veritas ont, au titre de la participation, un droit dans la

réserve spéciale calculée selon la méthode légale figurant à l'article L. 3324-1 du Code du travail.

À la date du présent Document de référence, en l'absence de conclusion d'un accord de participation, Bureau Veritas applique le régime de participation d'autorité prévu à l'article L. 3323-5 du Code du travail. Depuis 2005, il n'y a pas de versement, du fait de l'absence de réserve de participation (augmentation des capitaux propres de la Société et déduction supplémentaire pour provisions pour risques).

INTÉRESSEMENT

Le 30 juin 2008, Bureau Veritas a conclu un nouvel accord d'intéressement avec son Comité d'Entreprise, pour une durée de trois ans, au titre des années 2008, 2009 et 2010. Les salariés de Bureau Veritas ayant une ancienneté de plus de trois mois ont, au titre de l'intéressement, un droit proportionnel à leur salaire et à leur présence au sein de la Société.

La formule retenue est basée sur le résultat d'exploitation de gestion (REG). La masse d'intéressement global s'élève à 15,5% du REG

(résultat d'exploitation) des unités opérationnelles françaises de Bureau Veritas France (CRE France, Aero France, Marine France, Zone France hors filiales) sous déduction du montant de la réserve spéciale de participation (RSP), calculée selon les dispositions légales. Si le ratio REG/chiffre d'affaires des unités opérationnelles de Bureau Veritas S.A. en France est égal ou supérieur à 12,6%, la masse d'intéressement global sera remplacée par la formule suivante : 16% du REG – RSP.

(en euros)	2009	2008	2007	2006
Bénéficiaires	6 879	7 105	6 786	6 364
MONTANT GLOBAL DE L'INTÉRESSEMENT VERSÉ AU TITRE DE L'EXERCICE	10 984 234	10 372 872	9 604 616	8 776 838

Au titre de cet accord, 6 879 bénéficiaires se partageront 10 984 234 euros en 2010.

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Un accord sur la transformation du plan d'épargne d'entreprise en plan d'épargne groupe a été signé avec le Comité d'entreprise le 19 juillet 2007 permettant à l'ensemble des sociétés du Groupe Bureau Veritas qui lui sont liées au sens de l'article L. 3332-15 alinéa 2 du Code du travail d'adhérer à ce plan d'épargne groupe.

Un avenant numéro 1 au règlement du Plan d'épargne Groupe du 12 juillet 2007 a été signé le 17 décembre 2009 afin d'ajouter un Fond Commun de Placement d'Entreprise Solidaire aux choix de placement conformément à l'obligation légale (loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie – article 81).

Un plan d'épargne groupe est un système d'épargne collectif offrant aux salariés des entreprises adhérentes la faculté de se constituer, avec l'aide de leur employeur, un portefeuille de valeurs mobilières. Il peut permettre de recevoir notamment les sommes issues d'un accord d'intéressement ou de participation. Les sommes investies dans un plan d'épargne groupe sont indisponibles pendant cinq ans, à compter du 1^{er} juillet de l'année de l'acquisition, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation. Un plan d'épargne groupe peut proposer divers supports d'investissements permettant à ses adhérents de choisir le placement le plus adapté à leur choix d'épargne.

Le plan d'épargne groupe comporte trois fonds communs de placement :

- Un fonds commun de placement d'entreprise à compartiments multiples « FCPE BV VALEURS » sur lequel les salariés peuvent faire des versements à titre individuel ou au titre de l'intéressement.

Les sommes versées par les salariés sont abondées dans les conditions suivantes :

- pour les 500 premiers euros, l'abondement est fixé au taux de 60% du versement du salarié,

- au-delà de 500 euros, le taux est fixé à 30% du versement du salarié.

L'abondement annuel est plafonné à 1 525 euros par année civile et par bénéficiaire.

Au 31 décembre 2009, le montant total investi dans ce FCPE est de 87,1 millions d'euros détaillé comme suit :

- Compartiment BV VALEUR : 72,8 millions d'euros,
- Compartiment BV DYNAMIQUE : 7,7 millions d'euros ; et,
- Compartiment BV ÉQUILIBRE : 6,6 millions d'euros.
- Un fonds commun de placement d'entreprise « BV next » investi en titres de l'entreprise et dédié aux augmentations de capital réservées aux salariés de l'entreprise.

Ce fonds a été ouvert dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en octobre 2007. Il pourra être ré-ouvert à l'occasion d'autres opérations d'augmentations de capital décidées par le Conseil d'administration.

Les salariés bénéficient lors de leur versement volontaire d'un abondement à hauteur de 100% dans la limite de 600 euros.

Au 31 décembre 2009, le montant investi dans le FCPE « BV next » est de 30,3 millions d'euros.

- Un fonds commun de placement d'entreprise « CAAM Label Equilibre Solidaire » ouvert au 31 décembre 2009 et qui ne bénéficie par encore d'actif.

3.9. Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

3.9.1. Intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital de Bureau Veritas

À la date du 31 décembre 2009, les intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital de Bureau Veritas se présentent comme suit :

Dirigeants mandataires sociaux	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Frank Piedelièvre ^(a)	496 700	0,46%
François Tardan	457 014	0,42%
Philippe Donche-Gay	-	-

(a) Dont 400 000 au travers de la société Piedelièvre et Associés.

Administrateurs	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Frédéric Lemoine	100	NS
Stéphane Bacquaert	100	NS
Patrick Buffet	100	NS
Aldo Cardoso	3 000	NS
Jérôme Charruau	2 100	NS
Pierre Hessler	100	NS
Philippe Louis-Dreyfus	101	NS
Jean-Michel Ropert	100	NS
Ernest-Antoine Seillière	200	NS

Monsieur Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général, détient 60 000 options de souscription d'actions accordées dans le cadre du plan du 3 juillet 2009.

Monsieur François Tardan, Directeur Général Délégué, détient 120 000 options de souscription d'actions (retraité) attribuées dans le cadre des plans du 25 juillet 2003 et du 3 juillet 2009.

Monsieur Philippe Donche-Gay, Directeur Général Délégué, détient 30 000 options de souscription d'actions attribuées dans le cadre du plan du 3 juillet 2009.

Une description détaillée des plans de souscription ou d'achat d'actions est présentée au paragraphe 3.9.4 Options de souscription ou d'achat d'actions du présent chapitre.

3.9.2. Opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société

À la connaissance de la Société, et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2009 sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Description de l'instrument financier
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	17/02/2009	30,30	515 100	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	18/02/2009	30,065	390 544,35	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	18/02/2009	30,025	377 144,03	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	19/02/2009	30,042	120 588,59	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	23/02/2009	28,00	319 284,00	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	24/02/2009	27,296	545 920,00	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	24/02/2009	27,324	93 584,70	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	24/02/2009	28,064	4 995,39	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	25/02/2009	28,493	461 900,02	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	02/04/2009	30,00	966 240,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	14/05/2009	33,300	333 000,00	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	08/06/2009	36,237	905 925,00	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	08/06/2009	36,069	180 345,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	08/06/2009	36,632	549 480,00	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	09/06/2009	36,456	911 400,00	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	10/06/2009	36,717	441 521,93	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	10/06/2009	35,464	282 825,40	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	07/07/2009	33,607	87 176,30	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	08/07/2009	33,047	287 541,947	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	09/07/2009	33,064	171 305,62	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	11/09/2009	36,250	725 000,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	24/09/2009	37,300	373 000,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	09/10/2009	38,400	172 800,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Exercice de stock-options	09/10/2009	6,19	495 200,00	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	13/10/2009	38,409	211 249,50	Actions
Frank Piedelièvre	Président-Directeur Général	Cession	14/10/2009	39,000	975 000	Actions

À la connaissance de la Société, et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société depuis la clôture de l'exercice 2009 et à la date du présent Document de référence sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Description de l'instrument financier
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	12/03/2010	39,00	195 000	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	23/03/2010	39,50	197 500	Actions
François Tardan	Directeur Général Délégué	Cession	01/04/2010	39,519	197 592,50	Actions

3.9.3. Actions gratuites

Le tableau ci-dessous présente un état de la situation des plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur au 31 décembre 2009 :

Date de l'Assemblée Générale	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées (retraité)	Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les actions attribuées (retraité)	Nombre d'actions acquises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions attribuées et restant à acquérir
18/06/2007	13/12/2007	9 811 ^(a)	9 811	7 652	2 159	-
18/06/2007	13/12/2007	45 354 ^(b)	45 354	20	1 371	43 963
18/06/2007	13/12/2007	33 725 ^(c)	33 725	-	40	33 685
18/06/2007	13/12/2007	150 000	150 000	144 750	5 250	-
18/06/2007	09/06/2008	426 050	426 050	-	37 050	389 000
18/06/2007	22/09/2008	55 000	55 000	-	-	55 000
18/06/2007	03/07/2009	363 500	363 500	-	9 200	354 300
Totaux		1 083 440	1 083 440	152 422	55 070	875 948

(a) Attribution gratuite d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux de filiales italiennes et espagnoles du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise (résolution 18).

(b) Attribution gratuite d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux hors France et à l'exclusion des filiales italiennes et espagnoles du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise (résolution 18).

(c) Attribution gratuite d'actions au profit de managers ayant souscrit à l'offre « BV2007 Network » et aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de filiales chinoises ayant souscrit à l'offre Special Employee Share Incentive Plan (résolution 25).

(d) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2008 par rapport à un objectif de réalisation de celui-ci. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 est inférieur ou égal à 90% de l'objectif fixé, alors 50% des Actions pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de ce même exercice est supérieur à 90% et inférieur à 102% de l'objectif fixé, alors le nombre d'Actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera réduit de 4,17% pour chaque 1% de ROA constaté en dessous de 102% de l'objectif fixé par le Directoire. Enfin, si le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 atteint ou dépasse 102% de l'objectif fixé, toutes les actions seront acquises par les bénéficiaires. Les bénéficiaires doivent rester salariés pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées. Le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 ayant dépassé 102% de l'objectif fixé, les bénéficiaires pourront acquérir, sous réserve du respect de la condition de présence, 100% des actions attribuées.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

Nombre total d'actions pouvant être acquises par les mandataires sociaux	Nombre total d'actions pouvant être acquises par les dix premiers attributaires salariés	Date d'expiration de la période d'acquisition	Durée de la période d'inaccessibilité à compter du transfert de propriété des actions	Conditions d'acquisition	Prix de l'action le jour de l'attribution (en euros)	Valorisation d'une action (en euros)
-	-	13/12/2009	Respectivement 3 ans et 2 ans pour les membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux de filiales espagnoles et italiennes	Présence	39,02	36,65
-	200	13/12/2011	Aucune	Présence	39,02	35,43
-	200	13/12/2011	Aucune	Présence	39,02	35,43
-	-	13/12/2009	2 ans	Présence et performance	39,02	32,82
-	59 000	9 juin 2012 ou 9 juin 2011 pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Présence et performance ^(d)	37,81	33,88
55 000	-	22/09/2011	2 ans	Présence	39,29	31,47
40 000	36 200	3 juillet 2013 ou 3 juillet 2012 pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Présence et performance ^(e)	34,5	28,19
95 000	95 600					

(e) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2009. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées. Le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 ayant dépassé le niveau cible les bénéficiaires pourront acquérir, sous réserve du respect de la condition de présence, 100% des actions attribuées.

3

RAPPORT
DE GESTION

3.9.4. Options de souscription ou d'achat d'actions

Le tableau ci-dessous présente un état de la situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2009 :

Date de l'Assemblée Générale	Date d'attribution	Nombre d'actions sous options de souscription attribuées (retraité)	Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les options (retraité)	Nombre d'options levées	Nombre d'options annulées
11/12/2001	Plan du 11/12/2001 ^(a)	1 392 600	1 392 600	1 297 600	95 000
11/12/2001	Plan du 17/12/2002 ^(a)	1 159 000	1 159 000	922 453	205 510
11/12/2001	Plan du 25/07/2003 ^(a)	1 549 000	1 549 000	1 155 400	232 000
30/06/2004	Plan du 15/11/2004 ^(a)	117 500	117 500	49 000	59 500
27/06/2005	Plan du 01/02/2006 ^{(a) (b)}	1 711 000	1 711 000	-	367 500
27/06/2005	Plan du 12/07/2006 ^(a)	142 000	142 000	-	5 000
18/01/2007	Plan du 31/01/2007 ^(a)	700 000	700 000	-	99 500
18/06/2007	Plan du 09/06/2008	137 400	137 400	-	8 400
18/06/2007	Plan du 03/07/2009	266 500	266 500	-	3 300
Totaux		7 175 000	7 175 000	3 424 453	1 075 710

(a) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

(b) Le nombre d'options initialement attribué était de 1 711 000 (retraité) ; 2 renoncations pour un total de 27 500 options (retraité) étant intervenues au moment de l'attribution, le nombre d'options ayant fait l'objet d'une attribution effective est de 1 683 500 (retraité).

(c) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 15,165 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2005 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

Nombre d'options de souscription attribuées et en vigueur (actions pouvant encore être souscrites)	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	Date de départ de la période d'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix de souscription retraité à la date d'enregistrement du présent Document de référence (en euros)
-	-	-	11/12/2004	11/12/2009	6,190
31 037	-	31 037	17/12/2005	17/12/2010	7,487
161 600	90 000	56 000	25/07/2006	25/07/2011	9,582
9 000	-	9 000	15/11/2007	15/11/2012	12,094
1 343 500	-	190 000	01/02/2011	01/02/2014	15,165 ^(c)
137 000	-	137 000	12/07/2011	12/07/2014	17,304 ^(d)
600 500	-	72 500	31/01/2012	31/01/2015	17,304
129 000	-	88 500	09/06/2011	09/06/2016	38,35
263 200	120 000 ^(e)	100 000	03/07/2012	03/07/2017	34,98
2 674 837	210 000	684 037			

(d) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 17,304 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

(e) Les mandataires sociaux attributaires de plans d'options de souscription d'actions sont Messieurs Piedelièvre, Donche-Gay et Tardan, respectivement Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués de la Société.

3

RAPPORT
DE GESTION

Options attribuées au cours de l'exercice 2009

Information globale

Nombre d'options attribuées	Plan	Prix d'exercice (en euros)
266 500	03/07/2009	34,98
Total	266 500	

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe Rémunérations et avantages des dirigeants du chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

Levées d'options intervenues au cours de l'exercice 2009

Information globale

Nombre d'options exercées (a)	Plan	Prix d'exercice (a) (en euros)
120 000	11/12/2001	6,190
129 283	17/12/2002	7,487
218 700	25/07/2003	9,582
20 000	15/11/2004	12,094
Total	487 983	

(a) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe Rémunérations et avantages des dirigeants du chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

3.9.5. Impact potentiel des titres donnant accès au capital de la Société

Au 31 décembre 2009, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des 2 674 837 options de souscription d'actions (retraité) de Bureau Veritas est de 2 674 837 actions (retraité). Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de Bureau Veritas au 31 décembre 2009, soit 109 096 410 actions, l'émission de l'intégralité de ces actions représenterait 2,45% du capital de Bureau Veritas.

Sur la base du capital social au 31 décembre 2009, l'émission de l'intégralité des 875 948 actions gratuites attribuées entraînerait

une dilution potentielle maximale complémentaire de 0,80%, portant ainsi la dilution totale (*stock-options* et actions gratuites) à 3 550 785 actions, soit 3,25% du capital de Bureau Veritas.

La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou en attribuant des actions gratuites au profit des membres du personnel salarié du Groupe et/ou des mandataires sociaux en 2010.

3.10. Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2009

3.10.1. Activité et résultats de la Société-mère

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 869 665 631,96 euros contre 830 607 630,95 euros en 2008.

Le résultat d'exploitation 2009 ressort à 146 057 355,26 euros contre 130 421 117,85 euros en 2008.

En 2009, le résultat exceptionnel s'élève à - 30 651 948,27 euros contre - 21 673 956,57 euros en 2008.

Le résultat net 2009 de Bureau Veritas SA s'élève à 104 052 157,52 euros contre 80 435 835,81 euros en 2008.

Les capitaux propres s'élèvent à 662 450 794,15 euros contre 630 563 075,09 euros à la fin de l'exercice précédent.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

3.10.2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2009

Le Conseil d'administration indique aux actionnaires qu'au 31 décembre 2009 :

- la réserve légale s'élève à 1 711 097,00 euros pour un capital social de 13 091 569,20 euros et atteint donc le dixième du capital social au 31 décembre 2009 ;
- les 109 096 410 actions composant le capital social sont toutes intégralement libérées ;
- le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2009 fait apparaître un bénéfice de 104 052 157,52 euros ;
- le compte « Report à nouveau » est égal à 210 961 994,49 euros ;
- et qu'en conséquence, le bénéfice distribuable de la Société s'élève à 315 014 152,01 euros.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

- à titre de dividende, un montant de 0,84 euro par action, soit sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre

2009 soit 109 096 410 actions (dont 777 517 étaient auto-détenues à cette date), un montant global de 91 640 984,40 euros ;

- le solde, soit la somme de 223 373 167,61 euros au compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 158-3, 2° du Code Général des Impôts, les actionnaires personnes physiques peuvent bénéficier d'un abattement de 40% sur le montant du dividende qui leur est distribué. Cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire personne physique aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 17 juin 2010. Il sera proposé à l'Assemblée générale que le dividende qui ne pourrait pas être versé aux actions de Bureau Veritas auto-détenues sera affecté au compte « Report à nouveau ».

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts dispositions légales, le Conseil d'administration rappelle qu'au titre des trois exercices précédents, des dividendes ont été distribués ainsi qu'il suit :

Exercice	Total distribué	Nombre d'actions concernées	Revenu global par action ^(a)
2008	77 522 339,52 euros	107 669 916	0,72 euro
2007	64 331 856,00 euros	107 219 760	0,60 euro
2006	99 998 189,16 euros	99 599 790	1,004 euro

(a) Il est précisé, en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que ce dividende a ouvert droit à un abattement de 40% mentionné à l'article 158-3, 2° du Code Général des Impôts.

La politique de distribution de dividendes est décrite dans le paragraphe Politique de distribution de dividendes du chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

3.10.3. Montant global des dépenses somptuaires et impôt correspondant

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts il est précisé que les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2009, prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard

de l'article 39-4 du Code Général des Impôts à hauteur d'un montant global de 462 350,48 euros qui a un effet d'impôt de 159 187,27 euros et qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

3.10.4. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations de la Société figure au chapitre 5 – Comptes sociaux 2009 du présent Document de référence.

Bureau Veritas SA n'a pris aucune participation dans une société française au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

3.10.5. Résultats des cinq derniers exercices de Bureau Veritas SA

	2009	2008	2007	2006	2005
I – Situation financière					
a) Capital social <i>(en milliers d'euros)</i>	13 091	13 032	13 939	13 010	13 973
b) Nombre d'actions émises	109 096 410	108 600 755	116 159 775	10 841 857	11 644 538
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	3 550 785	3 733 960	3 791 990	1 638 596	1 561 115
II – Résultat global des opérations effectives <i>(en milliers d'euros)</i>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	869 666	830 608	770 698	726 693	664 661
b) Bénéfice avant participation, impôts, amortissements et provisions	126 037	132 208	108 241	133 610	110 594
c) Impôt sur les bénéfices	22 653	11 791	18 121	22 093	11 997
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Bénéfice après participation, impôts, amortissements et provisions	104 052	80 436	119 935	102 807	72 576
f) Montant des bénéfices distribués ^(a)	77 630	64 332	99 998	-	-
III – Résultat des opérations réduit à une seule action <i>(en euros)</i>					
a) Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions	0,93	1,11	0,78	10,29	8,47
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,95	0,74	1,03	9,48	6,23
c) Dividende net versé à chaque action	0,72	0,60	1,00	-	-
IV – Personnel					
a) Nombre de salariés	8 467	8 536	8 395	7 641	7 351
b) Montant de la masse salariale <i>(en milliers d'euros)</i>	353 149	347 272	319 327	298 070	272 229
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux <i>(en milliers d'euros)</i>	144 752	123 909	131 477	118 382	111 355

(a) Les dividendes versés comprennent les frais liés à leur distribution (0,1 million d'euros).

3.10.6. Information relative au délai de règlement fournisseurs

Depuis le 1^{er} décembre 2008, Bureau Veritas applique les dispositions de la loi LME en réglant ses fournisseurs à 60 jours date d'émission de la facture. Les contrats avec les fournisseurs et les applications de règlement des factures ont été adaptés en ce sens.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, le solde des dettes des fournisseurs de la Société à la clôture de l'exercice pour les entités françaises s'élève à la somme globale de 26 422 024,94 euros (hors factures non parvenues). La décomposition était la suivante :

	Montant non soldé	Echéancier (jours)				
		≤ 30	31-60	61-90	91-120	> 120
Fournisseurs biens et services (euros)	26 422 024,94	21 718 190	3 366 588	224 287	199 218	913 741
Ratio en %	100,00	82,20	12,74	0,85	0,75	3,46

À titre de comparaison, la décomposition du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2008, dont le montant (hors les factures non parvenues) s'élevait à 23 812 242,32 euros, était la suivante :

	Montant non soldé	Echéancier (jours)				
		≤ 30	31-60	61-90	91-120	> 120
Fournisseurs biens et services (euros)	23 812 242,32	19 821 098	1 450 817	283 003	1 078 383	1 178 941
Ratio en %	100,00	83,24	6,09	1,19	4,53	4,95

3.10.7. Table de renvoi des informations du rapport de gestion figurant ailleurs dans le Document de référence

RISQUES ET INCERTITUDES

Une description détaillée des principaux risques et incertitudes auxquels Bureau Veritas est confronté figure au paragraphe Facteurs de risques du chapitre 1 – Présentation du Groupe du présent Document de référence.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Ces informations figurent dans la Note 32 de l'annexe aux comptes consolidés figurant dans le chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les informations relatives à l'activité de recherche et développement figurent au paragraphe Recherche et développement, brevet et licences du chapitre 7 – Informations complémentaires du présent Document de référence.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Les informations concernant l'évolution et la répartition du capital social, les opérations d'achat d'actions propres et le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs figurent au paragraphe Capital social du chapitre 6 – Informations sur la société et le capital du présent Document de référence.

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les informations concernant la rémunération des mandataires sociaux figurent au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

MANDATS

Les informations concernant les mandats des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux figurent au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

La situation des mandats des Commissaires aux comptes figure dans le paragraphe Contrôleurs légaux des comptes dans le chapitre 7 – Informations complémentaires du présent Document de référence.

JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés au cours de l'exercice 2009 figure au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

L'évolution et les volumes échangés concernant le titre Bureau Veritas sont présentés dans le paragraphe Bureau Veritas et ses actionnaires du chapitre 7 – Informations complémentaires du présent Document de référence.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques figure au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence. Ce rapport inclut notamment une mention concernant les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

4

États financiers consolidés 2009

	<i>page</i>
4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2009	160
Compte de résultat consolidé	160
État de la situation financière consolidée au 31 décembre	161
Résultat global consolidé	162
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	163
Tableau consolidé des flux de trésorerie	164
4.2. Notes aux états financiers consolidés	165
4.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	224



4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2009

Compte de résultat consolidé

<i>(millions d'euros sauf les résultats par action)</i>	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires	5	2 647,8	2 549,4
Achats et charges externes	6	(750,2)	(747,9)
Frais de personnel	6	(1 336,5)	(1 292,4)
Impôts et taxes		(58,8)	(54,4)
(Dotations)/reprises de provisions	6	(37,1)	(23,6)
Dotations aux amortissements		(70,6)	(61,9)
Autres produits d'exploitation	6	13,0	9,5
Autres charges d'exploitation	6	(2,2)	(10,2)
Résultat opérationnel		405,4	368,5
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1,4	1,9
Coût de l'endettement financier brut		(45,4)	(54,2)
Coût de l'endettement financier net		(44,0)	(52,3)
Autres produits financiers	7	1,6	1,8
Autres charges financières	7	(18,7)	(19,2)
Résultat financier		(61,1)	(69,7)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	0,1	0,1
Résultat avant impôts		344,4	298,9
Charge d'impôt	8	(87,1)	(75,3)
Résultat net des activités poursuivies		257,3	223,6
Résultat net des activités destinées à être cédées	26	0,4	-
Résultat net		257,7	223,6
<i>revenant :</i>			
<i>aux actionnaires de la Société</i>		252,7	217,2
<i>aux intérêts minoritaires</i>		5,0	6,4
Résultat par action (en euros)	27	2,34	2,02
Résultat dilué par action (en euros)	27	2,30	1,99

Les notes en pages 165 à 223 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la situation financière consolidée au 31 décembre

(millions d'euros)	Notes	2009	2008
Écarts d'acquisition	9	832,2	769,7
Immobilisations incorporelles	11	171,4	154,9
Immobilisations corporelles	12	208,2	193,4
Participations mises en équivalence	13	0,6	2,8
Impôts différés actifs	14	66,3	107,4
Titres de participation non consolidés	15	0,4	2,0
Autres actifs financiers non courants	16	31,2	28,6
Total actif non courant		1 310,3	1 258,8
Clients et autres débiteurs	18	798,9	800,8
Impôt sur le résultat – actif		20,2	-
Actifs financiers courants	16	7,9	15,2
Instruments financiers dérivés	17	13,8	40,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	147,0	153,4
Total actif courant		987,8	1 009,4
Actifs destinés à être cédés	26	-	20,6
TOTAL ACTIF		2 298,1	2 288,8
Capital	20	13,1	13,0
Réserves et résultat consolidés		476,6	257,4
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		489,7	270,4
Intérêts minoritaires		11,5	13,4
Total capitaux propres		501,2	283,8
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	22	740,8	973,2
Autres passifs financiers non courants	22	1,9	5,4
Impôts différés passifs	14	35,2	80,2
Avantages au personnel à long terme	23	88,0	78,5
Provisions pour risques et charges	24	102,8	87,9
Total passif non courant		968,7	1 225,2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	25	632,8	584,3
Impôt sur le résultat exigible		57,2	50,4
Instruments financiers dérivés	17	42,6	18,3
Passifs financiers courants	22	95,6	103,3
Total passif courant		828,2	756,3
Passifs destinés à être cédés	26	-	23,5
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 298,1	2 288,8

Les notes en pages 165 à 223 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

<i>(millions d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Résultat net		257,7	223,6
Autres éléments du résultat global			
Écarts de conversion		13,1	(28,3)
Gains/(pertes) actuariels		(5,6)	1,3
Couvertures de flux de trésorerie		24,5	(32,9)
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global	8	(0,7)	12,4
Total des autres éléments du résultat global (après impôt)		31,4	(47,5)
RÉSULTAT GLOBAL		289,1	176,1
<i>revenant :</i>			
<i>aux actionnaires de la Société</i>		284,3	170,2
<i>aux intérêts minoritaires</i>		4,8	5,9

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(millions d'euros)	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total capitaux propres	Revenant aux actionnaires de la Société	Revenant aux intérêts minoritaires
1^{er} janvier 2008	13,9	409,7	(29,3)	(228,8)	165,5	155,6	9,9
Réduction de capital	(0,9)	(301,0)	-	301,9	-	-	-
Levées de <i>stock-options</i>	-	3,5	-	-	3,5	3,5	-
Juste valeur des <i>stock-options</i>	-	-	-	6,8	6,8	6,8	-
Dividendes versés	-	-	-	(67,4)	(67,4)	(64,4)	(3,0)
Transactions sur actions propres	-	-	-	(0,2)	(0,2)	(0,2)	-
Écart de réévaluation	-	-	-	(1,1)	(1,1)	(1,1)	-
Autres mouvements	-	-	-	0,6	0,6	-	0,6
Total des opérations avec les actionnaires	(0,9)	(297,5)	-	240,6	(57,8)	(55,4)	(2,4)
Résultat global			(28,3)	204,4	176,1	170,2	5,9
31 décembre 2008	13,0	112,2	(57,6)	216,2	283,8	270,4	13,4
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-
Levées de <i>stock-options</i>	0,1	4,0	-	-	4,1	4,1	-
Juste valeur des <i>stock-options</i>	-	-	-	6,6	6,6	6,6	-
Dividendes versés	-	-	-	(81,0)	(81,0)	(77,6)	(3,4)
Transactions sur actions propres	-	-	-	1,9	1,9	1,9	-
Rachat des intérêts minoritaires	-	-	-	(3,4)	(3,4)	-	(3,4)
Autres mouvements	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
Total des opérations avec les actionnaires	0,1	4,0	-	(75,8)	(71,7)	(65,0)	(6,7)
Résultat global			13,1	276,0	289,1	284,3	4,8
31 décembre 2009	13,1	116,2	(44,5)	416,4	501,2	489,7	11,5

Les notes en pages 165 à 223 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>(millions d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Résultat avant impôts		344,4	298,9
Elimination des flux des opérations de financement et d'investissement		42,2	54,3
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		22,9	27,6
Amortissements et dépréciations		72,6	63,2
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		46,6	(62,5)
Impôts payés		(110,1)	(66,1)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		418,6	315,4
Acquisitions de filiales	10	(27,7)	(318,8)
Cessions de filiales	10	15,5	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(65,3)	(88,1)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		0,6	2,0
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(7,2)	(11,1)
Cessions d'actifs financiers non courants		4,8	3,1
Autres		7,3	7,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(72,0)	(405,9)
Augmentation du capital	20	4,2	3,5
Acquisition/Cession d'actions propres	20	1,3	(0,2)
Dividendes versés		(82,7)	(66,2)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières		106,8	803,3
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		(338,9)	(593,4)
Intérêts payés		(43,8)	(40,0)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(353,1)	107,0
Incidence des écarts de change		0,4	(5,2)
Variation de la Trésorerie nette		(6,1)	11,3
Trésorerie nette au début de la période		145,4	134,1
Trésorerie nette à la fin de la période		139,3	145,4
<i>Dont disponibilités et équivalents de trésorerie</i>	19	147,0	153,4
<i>Dont concours bancaires courants</i>	22	(7,7)	(8,0)

Les notes en pages 165 à 223 font partie intégrante des états financiers consolidés.

4.2. Notes aux états financiers consolidés

Note 1	Informations générales	166	Note 10	Acquisitions et cessions	183
Note 2	Principes et méthodes comptables	166	Note 11	Immobilisations incorporelles	186
2.1	Base de préparation des états financiers	166	Note 12	Immobilisations corporelles	187
2.2	Méthodes de consolidation	168	Note 13	Participations mises en équivalence	188
2.3	Information sectorielle	169	Note 14	Impôts différés	189
2.4	Conversion des états financiers des filiales étrangères	169	Note 15	Titres de participation non consolidés	190
2.5	Transactions en monnaies étrangères	169	Note 16	Autres actifs financiers non courants et courants	191
2.6	Écarts d'acquisition	169	Note 17	Instruments financiers dérivés	192
2.7	Immobilisations incorporelles	170	Note 18	Clients et autres débiteurs	193
2.8	Immobilisations corporelles	170	Note 19	Trésorerie et équivalents de trésorerie	194
2.9	Dépréciation d'actifs non financiers	170	Note 20	Capital souscrit	194
2.10	Impôts différés	171	Note 21	Paiements en actions	195
2.11	Titres de participation non consolidés	171	Note 22	Passifs financiers	199
2.12	Autres actifs financiers non courants	171	Note 23	Avantages au personnel à long terme	201
2.13	Actifs et passifs destinés à la vente	171	Note 24	Provisions pour risques et charges	205
2.14	Actifs financiers courants	171	Note 25	Dettes fournisseurs et autres créditeurs	206
2.15	Instruments financiers dérivés	171	Note 26	Actifs et passifs destinés à être cédés	206
2.16	Clients et comptes rattachés	172	Note 27	Résultats par action	207
2.17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	172	Note 28	Dividende par action	207
2.18	Emprunts	172	Note 29	Engagements hors bilan et nantissements	208
2.19	Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme	172	Note 30	Information complémentaire sur les instruments financiers	210
2.20	Provisions pour risques et charges	173	Note 31	Transactions avec les parties liées	214
2.21	Dettes fournisseurs	173	Note 32	Événements postérieurs à la clôture	214
2.22	Paiements fondés sur les actions	173	Note 33	Rappel des options et exemptions retenues lors de la transition aux normes IFRS	214
2.23	Reconnaissance du chiffre d'affaires	174	Note 34	Périmètre de consolidation	215
2.24	Contrats de location	174			
2.25	Dividendes	174			
Note 3	Gestion des risques financiers	174			
A.	Risque de fluctuations des cours des devises étrangères	174			
B.	Risque de taux d'intérêt	175			
C.	Risque de crédit	175			
D.	Risque de liquidité	175			
E.	Risque de contrepartie	175			
Note 4	Utilisation d'estimations	176			
Note 5	Information sectorielle	177			
Note 6	Éléments du résultat opérationnel	178			
Note 7	Autres produits et charges financiers	179			
Note 8	Impôt sur le résultat	179			
Note 9	Écarts d'acquisition	181			

Note 1 Informations générales

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas SA (« la Société ») et l'ensemble de ses filiales constitue le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « Bureau Veritas » ou « le Groupe »).

Bureau Veritas SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social situé 67-71 Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France.

Depuis 2004 jusqu'en octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, 37,2% des titres de Bureau Veritas SA ont été admis sur le marché Euronext-Paris.

Au 31 décembre 2009, Wendel détient 51,6% du capital de Bureau Veritas (hors actions auto-détenues) et 66,3% des droits de vote.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 2 mars 2010 par le Conseil d'administration.

Note 2 Principes et méthodes comptables

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union Européenne (cf. règlements de la Commission Européenne sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Ces états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou les capitaux propres (ex : valeurs mobilières de placement et instruments dérivés).

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés à la Note 4.

Nouvelles normes/amendements aux normes IFRS

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009, le Groupe applique les nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.

- *IFRS 2, amendement à la norme sur les Conditions d'acquisition des droits et annulations (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).*

Cet amendement précise que les conditions d'acquisition des droits se limitent à des conditions de service rendu et de performance et que toutes les annulations doivent donner lieu au

même traitement comptable, qu'elles soient initiées par l'entité ou par un tiers. Cette norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

- *IFRS 8, Segments opérationnels (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).*

IFRS 8 est une norme de convergence avec la norme américaine SFAS 131, « *Disclosures about Segments of an Enterprise and Related Information* ». Elle remplace la norme IAS 14, Information sectorielle, actuellement en vigueur. IFRS 8 impose à une entité de publier des informations financières et descriptives sur les segments présentés. Les segments à présenter sont définis comme les segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management. La présentation d'information sectorielle par secteur géographique et secteur d'activité n'est plus requise. Au 31 décembre 2009, les secteurs déterminés en conformité avec la norme IFRS 8 sont similaires aux secteurs d'activité définis lors de l'application de la norme IAS 14.

- *Amendement à la norme IFRS 8, Segments opérationnels (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010).*

Cet amendement précise notamment que les actifs et passifs de chaque segment opérationnel doivent être publiés si de tels montants sont régulièrement communiqués au principal décideur opérationnel. Le Groupe applique cet amendement par anticipation à compter du 1^{er} juillet 2009 et ne communique pas dans les comptes consolidés du 31 décembre 2009, les actifs (y compris les écarts d'acquisition) et les passifs par segment opérationnel dans la mesure où ces montants ne sont pas intégrés dans les tableaux de bord de management présentés mensuellement au principal décideur opérationnel qui est, dans le cas du Groupe, le Président Directeur Général.

- *IAS 1 révisée, Présentation des états financiers (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).*

IAS 1 révisée, essentiellement exige un bilan d'ouverture supplémentaire en cas de retraitement rétrospectif d'éléments des états financiers et requiert un nouvel état « État de résultat

global » regroupant le compte de résultat actuel et les charges et produits actuellement enregistrés en capitaux propres.

- *IAS 23, amendements à la norme sur les Coûts d'emprunt (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).*

Ces amendements imposent la capitalisation des coûts financiers dans le coût des actifs qualifiés financés par emprunts. Cette norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

Autres amendements du premier lot de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009 :

- Amendement de la norme IFRS 7, *Améliorer les informations communiquées au titre des instruments financiers (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).*

Cet amendement requiert la publication d'information plus détaillée sur les évaluations de la juste valeur des instruments financiers (hiérarchie, méthodologie, hypothèses...) et sur le risque de liquidité. Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

- *IFRIC 14 Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 selon l'IASB et à compter du 1^{er} janvier 2009 selon l'Union Européenne).*

IFRIC 14 précise que :

- en cas de régime en situation de surplus, celui-ci doit être comptabilisé si l'entité dispose d'un droit inconditionnel à remboursement ou à réduction des contributions futures,
- l'engagement de financement minimum conduit à comptabiliser une provision uniquement dans les cas où l'accumulation des financements minimaux induit une indisponibilité du surplus sous forme de remboursement ou de réduction des cotisations futures.

Cette interprétation n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

- *IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008).*

Cette interprétation apporte des précisions sur :

- la nature du risque couvert ainsi que sur le montant de l'instrument couvert,
- le montant à transférer des capitaux propres vers le résultat, à la fois concernant l'instrument de couverture et l'instrument couvert, dans le cas de la cession (ou de la liquidation) de l'investissement dans l'opération à l'étranger.

Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes non encore entrées en vigueur et qui ne sont pas appliquées par anticipation sont :

- *IAS 27 révisée, États financiers consolidés et IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).*

Les principaux changements résultant de la révision de ces normes proviennent d'un recours plus systématique à la juste valeur et concernent :

- la comptabilisation en charges des coûts liés au regroupement,
- la réévaluation à la juste valeur de la quote-part détenue antérieurement à la prise de contrôle,
- le *goodwill* « unique » (pas de calcul par « tranches », ni de *goodwill* complémentaire après la prise de contrôle), déterminé à la date de prise de contrôle,
- l'évaluation des intérêts minoritaires, soit à la juste valeur, soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'acquise,
- l'ajustement des compléments de prix (paiements conditionnels) et des impôts différés actifs de l'acquise généralement enregistrés en résultat (plutôt qu'en contrepartie du *goodwill*).

Le Groupe appliquera IAS 27 révisée et IFRS 3 révisée à compter du 1^{er} janvier 2010.

- *IFRIC 17, Distribution de dividendes en nature aux actionnaires (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).*

Cette interprétation précise principalement que :

- le montant de la dette à constater au titre des dividendes en nature correspond à la juste valeur des actifs distribués,
- la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable de la dette est constatée en résultat, lors de la distribution.

Le Groupe appliquera IFRIC 17 à compter du 1^{er} janvier 2010. Cette interprétation n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

- *IFRIC 18, Transfert d'actifs provenant de clients (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).*

Cette interprétation précise principalement que les immobilisations corporelles transférées doivent être constatées par l'entité bénéficiaire à leur juste valeur en contrepartie d'un produit selon IAS 18.

Le Groupe appliquera IFRIC 18 à compter du 1^{er} janvier 2010. Cette interprétation n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

- Amendement IFRS 5, *Cession partielle d'une filiale impliquant la perte de contrôle exclusif (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).*

Cet amendement précise principalement que dès lors qu'une entité a engagé un plan de cession impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de la filiale doivent être présentés en actifs et passifs destinés à être cédés sans considération des intérêts minoritaires conservés.

Le Groupe appliquera cet amendement d'IFRS 5 à compter du 1^{er} janvier 2010. Cet amendement n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

- Amendement IAS 39, *Éléments éligibles à une opération de couverture (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).*

Cet amendement précise comment les principes déterminant si un risque couvert ou une portion de cash flows est éligible à la qualification de couverture doivent être appliqués à des situations particulières.

Le Groupe appliquera cet amendement d'IAS 39 à compter du 1^{er} janvier 2010. Cet amendement n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

- *Amendement IAS 32, Amendement relatif au classement des droits de souscription émis (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010).*

Cet amendement précise les conditions conduisant au classement des droits de souscription émis en instruments de capitaux propres.

Le Groupe appliquera cet amendement d'IAS 39 à compter du 1^{er} janvier 2011. Cet amendement n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ou postérieurement et qui ne sont pas applicables pour l'activité du Groupe sont :

- IFRS 1 (Amendement), Première adoption des IFRS ;
- IFRS 6, Prospection et évaluation de ressources minérales (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;
- IAS 39 (Amendement), Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;
- IAS 39 (Amendement), Option juste valeur (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;
- IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;
- IFRIC 6, Passifs résultant de la participation à un marché spécifique : déchets d'équipements électriques et électroniques (entrée en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2005) ;
- IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes (entrée en vigueur à compter du 1^{er} mars 2006) ;
- IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2006) ;
- IFRIC 11, IFRS 2 : Actions propres et transactions intra-groupe (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007) ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008) ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008 selon l'IASB et à compter du 1^{er} janvier 2009 selon l'Union Européenne) ;
- IFRIC 15, Contrats pour la construction de biens immobiliers (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- amendement Dérivés incorporés de l'interprétation IFRIC 9 et de la norme IAS 39 (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).

2.2 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. C'est généralement le cas quand le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (cf. Note 9 – Écarts d'acquisition). Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois depuis la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

Intérêts minoritaires

Le Groupe traite les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition supplémentaire, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

Lorsque, suite à des pertes, la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une filiale consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent et les pertes futures sont déduits de la part Groupe. Lorsque la filiale réalise ensuite des profits, la part Groupe est créditée à hauteur des pertes antérieures cumulées de la filiale.

Entreprises mises en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. De telles participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de 3 à 4 ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

2.3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs déterminés en conformité avec la norme IFRS 8 sont similaires aux secteurs d'activité définis lors de l'application de la norme IAS 14. Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Les secteurs publiés correspondent aux segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management présentés mensuellement au principal décideur opérationnel qui est, dans le cas du Groupe, le Président-Directeur Général.

2.4 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Filiales étrangères

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales n'est considéré à forte inflation en 2008 et 2009.

La conversion des sociétés étrangères en euros s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan et

au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

2.5 TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

2.6 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de la filiale ou d'une entreprise mise en équivalence sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition des filiales est présenté séparément au Bilan. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition des entreprises mises en équivalence est inclus dans le poste « Participations mises en équivalence ».

Le processus d'affectation du prix d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation.

Afin d'effectuer un test de dépréciation, le Groupe affecte les écarts d'acquisition à des Unités Génératrices de Trésorerie ou à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Ces UGT bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe affecte les écarts d'acquisition à chaque secteur d'activité de chaque pays dans lequel il exerce ses activités, à l'exception du secteur d'activité Biens de consommation où les écarts d'acquisition sont traités tous pays confondus compte tenu de la gestion centralisée de cette activité.

Un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle ou lorsque apparaissent des indications de perte de valeur (cf. Note 9 – Écarts d'acquisition). Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les concessions, les accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ;
- les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Relations clients, marques, concessions, accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, concessions et accords de non-concurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées à la date d'acquisition par des experts indépendants pour les acquisitions significatives et en interne pour les autres. Ces éléments sont ajustés le cas échéant dans les douze mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. À la date de clôture, les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 15 ans
Marques	10 à 15 ans
Concession	7 ans
Accords de non-concurrence	2 à 3 ans

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas 7 ans.

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

2.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou construction des actifs concernés. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des

avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. Note 2.9 – Dépréciation d'actifs non financiers).

Le résultat de cession des immobilisations corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

2.9 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les écarts d'acquisition, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher un test de dépréciation. Ils incluent notamment :

- une perte de contrats significatifs pour l'entité ;
- des résultats de l'entité sensiblement inférieurs aux prévisions ;
- des changements défavorables à l'entité dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'entité opère.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à

chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable d'une UGT, la valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur nette des coûts de cession. Celle-ci est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des relations clients issues de regroupements d'entreprises.

La Note 9 présente la méthodologie et les principales hypothèses retenues lors de la réalisation des tests de dépréciation d'écarts d'acquisitions.

2.10 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du *goodwill* ainsi que d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales en vigueur à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles ou des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

2.11 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable.

À la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition majoré des frais de transaction. À la date de clôture, en l'absence d'une valorisation fiable de la juste valeur, le Groupe enregistre ces actifs financiers au coût historique diminué des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des titres de participation non consolidés, tel que :

- situation financière déficitaire de l'entité ;
- performance financière de l'entité sensiblement inférieure aux prévisions ;
- changements défavorables dans l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Dès lors que le Groupe considère que le titre est déprécié, une provision pour dépréciation est enregistrée au poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

2.12 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements et d'autres actifs financiers.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants, car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

2.13 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif (ou groupe d'actifs et de passifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente.

2.14 ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction et elle comprend principalement des SICAV non monétaires. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, et des frais de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. À la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

2.15 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Instruments détenus à des fins de transaction

Le Groupe utilise les instruments financiers dérivés tels que les *swaps* de taux et des tunnels (*collars*) afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts.

Pour les contrats où les critères respectifs d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture ne sont pas remplis, les instruments financiers dérivés respectifs sont désignés en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat. Ils sont valorisés à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les postes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières » du compte de résultat (pour les contrats remplissant les critères respectifs d'IAS 39 sur la couverture des flux de trésorerie voir ci-dessous dans la partie « Couverture de flux de trésorerie »).

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Le financement de l'acquisition d'une filiale en Australie fait l'objet d'une couverture de type investissement net en devise, les critères respectifs d'IAS 39 étant remplis, qui compense les fluctuations de valeur liées à la conversion en monnaie de reporting dans les comptes consolidés de la société mère.

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits et pertes qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la perte de change est comptabilisé). La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Pour une partie des instruments financiers dérivés tels que les *swaps* de taux et des tunnels (*collars*) qui sont utilisés afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts, le Groupe applique depuis le 1^{er} juillet 2008 la comptabilité de couverture de flux de trésorerie dans les cas où les critères respectifs d'IAS 39 sont bien remplis. Les critères économiques de couverture étaient remplis depuis l'origine pour ces instruments financiers mais les critères de la norme IAS 39, notamment liés à la documentation de couverture, n'étant pas remplis, le Groupe n'a décidé qu'à partir de cette date d'utiliser l'option de la comptabilité de couverture. Les impacts liés à ce changement de méthode sont mentionnés en Note 17 Instruments financiers.

Pour couvrir le risque de change sur les emprunts en dollar américain et en livre sterling, le Groupe a souscrit en 2008 des *swaps* de devises USD/EUR et GBP/EUR et applique dès l'origine la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ces contrats, les critères de la norme IAS 39 étant remplis.

2.16 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients sont comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'âge de la créance, du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est présenté dans le poste « dotation aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « autres produits d'exploitation ».

2.17 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

2.18 EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat en charges financières selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Notamment, les frais d'émission des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.19 RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles lors de l'estimation des prestations de retraite et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en capitaux propres, dans l'état des produits et des charges comptabilisés, au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

2.20 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêt des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

2.21 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées à leur juste valeur. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

2.22 PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

En 2007, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions et a mis en place de nouveaux plans de rémunération dans le cadre de l'introduction en bourse. Ces éléments ont également été appliqués en 2008.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte, le cas échéant, des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les hypothèses de valorisation des options sont présentées en Note 21.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Plans de rémunération mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Souscription d'actions à des conditions préférentielles

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

Attribution d'actions gratuites

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

Droits à l'appréciation d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

2.23 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie (cf. Note 5 – Information sectorielle), le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés

au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

2.24 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Des équipements de faible valeur sont acquis dans le cadre de contrats de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces actifs sont immobilisés pour un montant équivalent à l'estimation de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les passifs correspondants sont comptabilisés dans les emprunts à long ou à court terme.

2.25 DIVIDENDES

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

Note 3 Gestion des risques financiers

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêts ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe est, en permanence, d'identifier, d'évaluer et si nécessaire de couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités). Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autre que des opérations « spot » pour le change.

La Direction des Financements et de la Trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des Financements et de la Trésorerie réalise ou fait réaliser des calculs de simulation permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

A. RISQUE DE FLUCTUATIONS DES COURS DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Le Groupe opère au niveau international et est en conséquence exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises étrangères. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les actifs et passifs libellés en devises étrangères (risque de conversion).

S'agissant du risque de change opérationnel, les entités du Groupe, dans la plupart des cas, opèrent dans leur devise locale qui est par ailleurs leur monnaie fonctionnelle. C'est pourquoi le risque de change opérationnel ne donne pas lieu à la mise en place d'opérations de couverture spécifiques.

S'agissant du risque lié à la conversion des comptes des entités étrangères dans les comptes et la monnaie de reporting du Groupe, aucune couverture n'est mise en place.

Enfin, le financement du Groupe est multidevises et permet d'emprunter dans les principales devises. Le Groupe, s'il le

juge nécessaire, peut ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation et sur les cash flows dans les devises concernées. De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change.

Des analyses et informations complémentaires sont présentées en Note 30 – Informations complémentaires sur les instruments financiers.

B. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette à taux variable.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Les produits de couverture souscrits par le Groupe sont décrits dans la Note 17 – Instruments Financiers dérivés annexée aux états financiers consolidés et des informations complémentaires sont présentées en Note 30.

C. RISQUE DE CRÉDIT

Le chiffre d'affaires du Groupe est généré avec environ 370 000 clients dans 140 pays, le chiffre d'affaires moyen annuel par client étant de l'ordre de 7 000 euros. Les 10 premiers clients du Groupe sont répartis entre les 8 divisions et représentent moins de 8% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Certaines divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international ainsi que les segments de marché Pétrole et Gaz, Mines et Minéraux de la division Industrie réalisent néanmoins avec certains clients un chiffre d'affaires important pour ces divisions. À titre illustratif, en 2009, le client principal de la division Biens de consommation représente 6,2% de son chiffre d'affaires et le client principal des Services aux gouvernements & Commerce international représente 11,7% du chiffre d'affaires de cette activité. La perte d'un de ces clients principaux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la division concernée.

En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée par échéance des créances non provisionnées est présentée dans la Note 18.

D. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme et dispose de lignes de crédit non utilisées.

L'Emprunt Syndiqué inclut une tranche amortissable à échéance mai 2013, libellée en dollars américains pour un montant total de 303,8 millions de dollars américains, qui s'amortit au rythme annuel de 16,66% pour les tirages en dollars américain et 28,55% pour les tirages en euros, du montant initial déduction faite des éventuels remboursements anticipés (soit 82 millions de dollars américains par an et 3,35 millions d'euros par an).

Le Groupe dispose par ailleurs, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne revolving d'un montant global de 550 millions d'euros à échéance 2012 et 2013. Le montant tiré sur cette ligne revolving au 31 décembre 2009 s'élève à 172 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date était en conséquence de 378 millions d'euros. Cette ligne est confirmée et multidevises.

L'échéance de l'emprunt *Club Deal* 2007 est en octobre 2012.

Le Groupe a mis en place en juillet 2008, un emprunt USPP (*US Private Placement*) auprès d'investisseurs pour diversifier ses sources de financement et allonger la maturité de la dette à juillet 2018 et juillet 2020.

En juillet 2009, le Groupe a mis en place un contrat-cadre avec un investisseur américain concernant une ligne de financement multidevises à hauteur de 225 millions de dollars américains utilisable à tout moment pendant trois ans. À ce jour, aucun engagement ferme n'a été pris. Cette possibilité de tirage apporte la flexibilité nécessaire au financement de la politique d'acquisition du Groupe.

Les contrats de financements contiennent une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non-respect des engagements financiers (covenant). Au 31 décembre 2009, le Groupe respectait l'ensemble des engagements financiers qui lui étaient applicables. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé au risque de liquidité.

E. RISQUE DE CONTREPARTIE

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité du fait de la politique du Groupe qui minimise les excédents de trésorerie. De plus, le montant de 147 millions d'euros est réparti sur l'ensemble des filiales du Groupe.

Les opérations financières sont conclues principalement par Bureau Veritas SA auprès d'un nombre limité de banques qui bénéficient d'une notation élevée et en s'appuyant sur une convention cadre de type FBF ou équivalent.

Note 4 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données en Annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après :

VALORISATION DES PROVISIONS POUR LITIGES ET DES DÉPRÉCIATIONS DE COMPTES CLIENTS

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la Note 2.20 et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant le cas échéant sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

L'évaluation de la provision pour dépréciation des créances clients est fondée sur une appréciation, au cas par cas, de la situation financière des débiteurs et de la probabilité d'une défaillance ou d'un défaut de paiement.

VALORISATION DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS LORS DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques, des concessions et des accords de non-concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La Note 10 présente le détail des acquisitions réalisées.

DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la Note 2.9. Les montants recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en Note 9.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation in fine de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure dans laquelle le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (cf. Note 14 pour les détails des impôts différés comptabilisés).

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour comptabiliser certains contrats de services (cf. Note 2.23 des principes et méthodes comptables). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

CALCUL DES AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en Note 23. Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

JUSTE VALEUR DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date de clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en Note 21.

Note 5 Information sectorielle

Les secteurs déterminés en conformité avec la norme IFRS 8 sont similaires aux secteurs d'activité définis lors de l'application de la norme IAS 14. Par conséquent, l'application de la nouvelle norme n'a pas eu d'influence sur la présentation de l'information sectorielle du Groupe.

Le Groupe ayant décidé d'appliquer par anticipation l'amendement de la norme IFRS 8, seule l'analyse sectorielle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel est présentée dans ce chapitre. Cette analyse correspond à l'information suivie en interne par le management du Groupe.

Les opérations intra-groupe entre les secteurs sont éliminées des montants présentés.

Les éléments du résultat financier et la charge d'impôt sont non affectables par domaine d'activité car ils sont gérés au niveau d'un pays et non par activité.

Les éléments du résultat opérationnel des sociétés holding sont répartis entre les différents secteurs au prorata du chiffre d'affaires des différents secteurs.

	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2009	2008	2009	2008
Marine	316,5	293,5	98,6	87,5
Industrie	535,8	482,0	57,6	56,1
Inspection & Vérification en Service	334,8	330,2	36,8	32,8
Hygiène, Sécurité & Environnement	232,2	242,4	2,2	7,7
Construction	429,9	469,4	36,2	44,7
Certification	289,4	274,1	56,1	49,8
Biens de consommation	359,1	306,4	98,1	70,3
Services aux gouvernements & Commerce international	150,1	151,4	19,8	19,6
Total	2 647,8	2 549,4	405,4	368,5

Au cours de l'année 2009 le Groupe a procédé à quelques réaffectations d'activités individuelles entre certaines divisions. Bien que non significatifs en soi, les données de l'année 2008 tiennent compte de la nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

Note 6 Éléments du résultat opérationnel

	2009	2008
Achats de matières	(30,3)	(23,2)
Sous-traitance opérationnelle	(174,5)	(180,2)
Locations immobilières et mobilières	(97,0)	(92,8)
Transports et déplacements	(227,1)	(236,2)
Frais de mission refacturés aux clients	41,9	44,6
Autres services extérieurs	(263,1)	(260,1)
Total achats et charges externes	(750,2)	(747,9)
Salaires et primes	(1 051,2)	(1 013,6)
Charges sociales	(247,4)	(244,4)
Autres charges liées au personnel	(37,8)	(34,4)
Total frais de personnel	(1 336,5)	(1 292,4)
Provisions sur créances	(25,3)	(13,3)
Provisions pour risques et charges	(11,8)	(10,3)
Total (dotations)/ reprises de provisions	(37,1)	(23,6)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(1,9)	(1,2)
Autres charges d'exploitation	(0,3)	(9,0)
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(2,2)	(10,2)

Les « autres produits d'exploitation » du compte de résultat s'élèvent à 13,0 millions d'euros en 2009 (9,5 millions d'euros en 2008). Comme en 2008, ils contiennent principalement un crédit d'impôt recherche attribué à la société mère du Groupe pour 3,9 millions d'euros, les autres éléments n'étant pas significatifs individuellement.

Note 7 Autres produits et charges financiers

	2009	2008
Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	-	-
Revenus d'actifs financiers non courants	-	-
Rendement attendu des actifs de régimes de retraite financés	1,6	1,8
Juste valeur des actifs financiers courants comptabilisée en résultat ^(a)	-	-
Autres	-	-
Autres produits financiers	1,6	1,8
Coût financier des régimes de retraite	(7,1)	(5,2)
Résultat de change	(10,6)	(7,1)
Juste valeur des actifs financiers courants comptabilisée en résultat ^(a)	-	(4,3)
Autres	(1,0)	(2,6)
Autres charges financières	(18,7)	(19,2)
TOTAL	(17,1)	(17,4)

(a) Afin d'appliquer la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) sur la présentation du coût de l'endettement financier net, le Groupe inclus à partir de 2009 la juste valeur des instruments financiers dans le coût de l'endettement financier net. Ces éléments étaient précédemment inclus dans le poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

Note 8 Impôt sur le résultat

	2009	2008
Impôts courants	(96,1)	(88,3)
Impôts différés	9,0	13,0
Total	(87,1)	(75,3)

La loi de finances du 31 décembre 2009 a remplacé, pour les entités françaises, la Taxe Professionnelle par deux nouvelles contributions à compter de 2010 :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe a examiné le traitement comptable à appliquer à la CVAE. Celle-ci étant assise sur la valeur ajoutée, elle constitue selon l'analyse du Groupe un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS12. En effet, comme précisé par l'IFRIC, le champ d'application de la norme IAS12 comprend tout impôt calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges, ce montant net pouvant être différent du résultat net comptable. Les modalités de détermination

de la valeur ajoutée telles que définies par l'article 1586 sexies du Code Général des Impôts introduit par la loi de finances pour 2010 précitée, répondent à cette définition.

Du fait de la publication de la loi de finances le 31 décembre 2009, un impôt différé a été comptabilisé au 31 décembre 2009 sur les différences temporelles liées aux actifs et passifs du bilan entrant dans l'assiette de la CVAE. Le montant de cet impôt différé est non significatif au 31 décembre 2009.

En outre, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE sera présenté sur la ligne « charge d'impôt » du compte de résultat consolidé.

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2005 et 2006 et a comptabilisé les provisions jugées appropriées.

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt, sont les suivantes :

	2009	2008
Résultat avant impôt	344,4	298,9
Taux de la société mère	34,4%	34,4%
Charge d'impôt théorique au taux de la société mère	(118,6)	(102,8)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	1,0	1,0
Différentiel de taux des pays étrangers	26,5	25,5
Non activation de déficits reportables	(1,5)	(4,9)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	0,5	0,9
Différences permanentes	4,2	1,1
Changements d'estimation	(1,1)	(0,6)
Autres	1,9	4,5
Impôt effectif constaté	(87,1)	(75,3)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	25,3%	25,2%

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	2009			2008		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion	13,1	-	13,1	(28,3)	-	(28,3)
Gains/(pertes) actuariels	(5,6)	1,9	(3,7)	1,3	(0,3)	1,0
Couvertures de flux de trésorerie	24,5	(2,6)	22,0	(32,9)	12,7	(20,2)
Total des autres éléments du résultat global	32,1	(0,7)	31,4	(59,9)	12,4	(47,5)

Note 9 Écarts d'acquisition

ÉVOLUTION DES ÉCARTS D'ACQUISITION EN 2009

	2009	2008
Valeur brute	784,9	583,6
Pertes de valeur	(15,2)	(14,2)
Solde au 1^{er} janvier	769,7	569,4
Complément sur acquisitions des années antérieures	14,8	0,7
Acquisitions de l'exercice	9,9	229,5
Cessions d'activités consolidées	(10,2)	(0,4)
Allocation aux (actifs)/ passifs identifiés	(4,4)	7,5
Pertes de valeur de la période	(1,9)	(1,2)
Écart de change	54,3	(35,8)
Valeur brute	848,7	784,9
Pertes de valeur	(16,5)	(15,2)
Solde fin de période	832,2	769,7

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION AUX UGT EN 2009

Les écarts d'acquisition affectés aux principales Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) au 31 décembre 2009 se répartissent de manière suivante :

	Industrie	Inspection & Vérification en Service	Hygiène, Sécurité & Environnement	Construction	Certification	Total Industrie et Infrastructures	Biens de Consommation	Total
2009	328,1	79,3	113,8	111,7	22,8	655,7	176,5	832,2
États-Unis	18,9	-	55,3	64,6	6,8	145,6		
Espagne	8,7	40,4	9,6	31,8	5,8	96,3		
Royaume-Uni	8,8	21,3	17,4	-	-	47,5		
Australie	253,0	-	13,5	-	-	266,5		
Autres pays	38,7	17,6	18,0	15,3	10,2	99,8		
2008	259,6	82,4	113,0	114,1	22,4	591,5	178,2	769,7
États-Unis	19,9	-	58,0	67,9	6,5	152,3		
Espagne	8,8	43,0	9,7	32,2	5,9	99,6		
Royaume-Uni	8,6	19,6	16,0	6,2	-	50,4		
Australie	198,5	-	10,7	-	-	209,2		
Autres pays	23,8	19,8	18,6	7,8	10,0	80,0		

Les activités Marine et Services aux gouvernements & Commerce international n'ont pas d'écarts d'acquisition.

TESTS DE DÉPRÉCIATION

Au 31 décembre des années 2009 et 2008, les écarts d'acquisition affectés aux UGT ci-dessus ont été soumis à des tests de dépréciation.

La méthode utilisée pour établir la valeur recouvrable d'une UGT repose sur une estimation de la valeur d'utilité de chaque UGT. Une UGT pour le pôle Industrie et Infrastructures est une ligne d'activité (« *business line* ») différenciée pour chaque pays où un *goodwill* significatif a été reconnu lors de l'affectation des écarts d'acquisition. Pour l'activité Biens de consommation l'UGT est toute la division au niveau mondial à cause de l'interdépendance des activités des différentes entités de cette division.

L'estimation de la valeur d'utilité est mise en œuvre sur la base des prévisions de performance sur un horizon de 5 ans et au-delà de cette période, sur la base d'une hypothèse de croissance perpétuelle proche du taux d'inflation de l'UGT. Le taux de croissance perpétuelle utilisé pour les zones les plus importantes est de 2,0% en Europe, 3,0% aux États-Unis et entre 2% et 3,2% en Australie en fonction de l'activité.

Le taux d'actualisation retenu est un coût moyen du capital (taux dit *Weighted Average Cost of Capital* ou WACC) déterminé par un expert indépendant. Ce taux est adapté à l'activité du Groupe Bureau Veritas et aux différentes zones géographiques où les UGT sont actives. Il est de 8% en Europe, 8% aux États-Unis, et 9% en Australie (sauf pour l'activité Mines et Minéraux pour laquelle un taux de 10,2% a été appliqué). Les taux d'actualisation utilisés sont des taux après impôts appliqués aux flux futurs de trésorerie nets d'impôt mais avant coûts de financement externe.

Au 31 décembre 2009, les valeurs recouvrables des UGT présentent généralement des marges significatives sur leurs valeurs nettes comptables. Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a dû être constatée à l'issue des tests de dépréciation.

Les flux futurs de trésorerie des activités Construction et Hygiène, Sécurité & Environnement aux États-Unis et de l'activité Mines et Minéraux en Australie, secteurs particulièrement sensibles à la situation économique mondiale, ont été analysés avec une attention particulière.

Une synthèse des valeurs recouvrables pour ces activités comparées à leurs valeurs comptables donne les résultats suivants :

Pays	Activité	Devise	Valeur comptable	Valeur d'utilité
États-Unis	Construction	USD	104,3	115,8
	HSE	USD	90,0	93,5
Australie	Mines et Minéraux	AUD	490,3	504,6

Pour l'activité Mines et Minéraux en Australie les prévisions de flux de trésorerie restent exceptionnellement basées sur une période de huit années en application d'une dérogation visée par la norme IAS 36 qui préconise généralement un horizon explicite de cinq ans. Cette approche a pour but de refléter le plan de développement de cette activité, pour une large partie acquise récemment, en 2008, pour atteindre sa maturité qui est différent des autres activités déjà existantes. Avec une conjoncture qui reste difficile pour le secteur minier notamment en Australie, un suivi particulier sera donné à

l'évaluation de cette activité dans les années à venir étant donné l'importance de l'investissement effectué. Le taux d'actualisation de 10,2% (comparé à 9% utilisé pour les autres activités du Groupe dans le pays) reflète les risques particuliers inhérents à cet investissement.

Une analyse des sensibilités les plus significatives pour déterminer à partir de quels taux la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable donne les résultats suivants :

Pays	Activité	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
		Taux utilisé	VNC < valeur d'utilité si taux supérieur à	Taux utilisé	VNC < valeur d'utilité si taux inférieur à
États-Unis	Construction	8,0%	8,5%	3,0%	2,3%
	HSE	8,0%	8,2%	3,0%	2,8%
Australie	Mines et Minéraux	10,2%	10,4%	3,2%	3,0%

Note : Variation d'un seul paramètre en gardant les autres paramètres constants.

Les pertes de valeur constatées pendant l'exercice 2009 restent très limitées pour le Groupe : aux États-Unis une dépréciation d'une partie du *goodwill* (1,9 millions d'euros) de l'activité Construction a

dû être constatée dans la perspective d'une cession prévue de la partie Analyse en laboratoire de matériaux de construction (activité *Construction Material Testing* ou CMT) qui doit intervenir en 2010.

Note 10 Acquisitions et cessions

Les tableaux ci-dessous présentent les acquisitions réalisées en 2009 :

ACQUISITIONS À 100%

Mois d'acquisition	Nom de la société	Division	Pays
Février	Sprim	Certification	Corée
Juin	SPD	Biens de consommation	Chine
Décembre	Thurmelec	Biens de consommation	France
Décembre	IFW (Quelle)	Biens de consommation	Allemagne

AUTRES ACQUISITIONS

Mois d'acquisition	Nom de la société	Pourcentages acquis	Division	Pays
Avril	Bosun	51% à 71%	Industrie	Chine
Juin	BV CPS Shanghai	de 60% à 85%	Biens de consommation	Chine
Juillet	Arcalia	de 50,3% à 100%	Construction	France
Juillet	Codde	de 80% à 100%	Biens de consommation	France
Août	Fairweather	51%	Industrie	Chine

L'affectation du prix des acquisitions 2009 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations disponibles à cette date.

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affectation finale du prix des acquisitions 2009 :

	2009		2008	
Coût des activités acquises		0,9		304,8
Frais d'acquisition		0,2		7,0
Coût sur acquisitions des années antérieures		14,8		0,7
Coût total des activités acquises		15,9		312,5
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs et passifs acquis				
Actif non courant	2,4	2,4	30,5	108,3
Actif courant hors trésorerie	5,8	5,8	30,6	30,6
Actifs destinés à la vente	-	-	-	0,3
Passif courant hors endettement	(20,2)	(20,2)	(27,2)	(27,2)
Passif non courant hors endettement	(2,8)	(2,8)	(1,9)	(23,9)
Endettement	-	-	(1,7)	(1,7)
Intérêts minoritaires acquis	-	(4,9)	-	-
Trésorerie des sociétés acquises	10,8	10,8	(4,0)	(4,0)
Total des actifs et passifs acquis	(4,2)	(8,8)	26,3	82,4
ÉCARTS D'ACQUISITION		24,7		230,1

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable principalement au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

En 2009, le Groupe n'a pas ajusté les données comparatives 2008, car le montant de complément de prix n'a pas été jugé significatif par rapport à la valeur globale de l'écart d'acquisition.

Les coûts des activités acquises sont exclusivement payés en numéraire.

L'impact sur la trésorerie de l'exercice des acquisitions est le suivant :

	2009	2008
Coût des activités acquises	(15,9)	(312,5)
Trésorerie des sociétés acquises ^(a)	11,7	(4,0)
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	0,2	10,0
Décassements sur acquisitions antérieures	(23,7)	(12,3)
IMPACT SUR LA TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ACQUISES	(27,7)	(318,8)

(a) La trésorerie des sociétés acquises comprend pour 0,9 million d'euros la trésorerie de Geanalitica, société acquise le 31 décembre 2009.

Le montant du coût d'acquisition payé sur les exercices précédents correspond principalement au paiement des titres Geanalitica.

Données comparables

Au cours de l'exercice 2009, Bureau Veritas a acquis des sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2009 est d'environ 2,2 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise est d'environ 0,8 million d'euros.

Au cours de l'exercice 2008, Bureau Veritas avait acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2008 était d'environ 150 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise était d'environ 30 millions d'euros.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les principales acquisitions telles que Fairweather, Thurmelec et SPD réalisées en 2009, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2009. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise sur 12 mois.

■ DONNÉES COMPARABLES

	2009	2008
Chiffre d'affaires :		
Des états financiers	2 647,8	2 549,4
Comparable	2 651,3	2 582,5
Résultat opérationnel :		
Des états financiers	405,4	368,5
Comparable	406,1	373,1
Résultat net :		
Des états financiers	257,7	223,6
Comparable	258,2	224,8

En 2009, le Groupe a engagé un processus de rationalisation de son portefeuille d'activités visant à se séparer de plusieurs activités marginales héritées des acquisitions réalisées dans les années précédentes.

Les cessions opérationnelles réalisées par le Groupe en 2009 concernent les activités de test de matériaux de construction en laboratoire (division Construction) en Angleterre, une activité de la division HSE en Angleterre et une activité de la division Industrie aux États-Unis.

Le tableau ci-dessous présente les différents impacts sur le bilan et le compte de résultats des cessions de l'exercice :

	2009
Écarts d'acquisition	(10,2)
Actif non courant	(1,6)
Actif courant	(6,0)
Passif courant hors endettement	2,3
Valeur nette comptable des actifs cédés	15,5
Résultat de cession d'activités consolidées	0,7
Produits de cession d'activités consolidées	16,2
Dont :	
Cash reçu	15,5
Paiement différé	0,7

Note 11 Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Relations Clients	Marques	Total
Au 31 décembre 2007				
Valeur brute	34,0	107,7	8,4	150,1
Amortissements et provisions	(26,0)	(13,6)	(2,0)	(41,6)
Valeur nette	8,0	94,1	6,4	108,5
Mouvements sur la période				
Augmentations	4,2	-	-	4,2
Dotations aux amortissements et provisions	(3,5)	(16,7)	(0,7)	(20,9)
Acquisitions de filiales	-	53,9	22,9	76,8
Écart de change et autres mouvements	(0,4)	(10,0)	(3,3)	(13,7)
Total mouvements (valeur nette)	0,3	27,2	18,9	46,4
Au 31 décembre 2008				
Valeur brute	36,6	150,3	28,0	214,9
Amortissements et provisions	(28,3)	(29,0)	(2,7)	(60,0)
Valeur nette	8,3	121,3	25,3	154,9
Mouvements sur la période				
Augmentations	8,4	-	-	8,4
Dotations aux amortissements et provisions	(4,9)	(18,8)	(0,6)	(24,3)
Acquisitions et cessions de filiales	(0,1)	1,7	-	1,6
Écart de change et autres mouvements	5,7	19,8	5,3	30,8
Total mouvements (valeur nette)	9,1	2,7	4,7	16,5
Au 31 décembre 2009				
Valeur brute	49,8	173,9	33,2	256,9
Amortissements et provisions	(32,4)	(49,9)	(3,2)	(85,5)
VALEUR NETTE	17,4	124,0	30,0	171,4

Note 12 Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions ^(a)	Installations, Matériel et outillage ^(a)	Matériel informatique et autres	Immobilisations en-cours	Total
Au 31 décembre 2007						
Valeur brute	1,1	18,9	187,4	131,3	9,9	348,6
Amortissements et provisions	-	(14,2)	(106,8)	(93,6)	-	(214,6)
Valeur nette	1,1	4,7	80,6	37,7	9,9	134,0
Coûts						
Acquisitions	0,3	2,3	47,9	21,9	10,8	83,2
Cessions et mises au rebut	-	(0,6)	(11,2)	(13,8)	-	(25,6)
Acquisitions et cessions des filiales	0,2	0,7	55,0	4,3	4,1	64,3
Écart de change et autres mouvements	-	0,6	(6,6)	1,0	(8,8)	(13,8)
Total	0,5	3,0	85,1	13,4	6,1	108,1
Amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements et provisions	-	(1,0)	(24,2)	(16,2)	-	(41,4)
Cessions et mises au rebut	-	-	7,9	11,2	-	19,1
Acquisitions et cessions des filiales	-	(0,1)	(30,9)	(3,2)	-	(34,2)
Écart de change et autres mouvements	-	0,3	6,3	1,2	-	7,8
Total	-	(0,8)	(40,9)	(7,0)	-	(48,7)
Au 31 décembre 2008						
Valeur brute	1,6	21,9	272,5	144,7	16,0	456,7
Amortissements et provisions	-	(15,0)	(147,6)	(100,7)	-	(263,3)
Valeur nette	1,6	6,9	124,9	44,0	16,0	193,4
Coûts						
Acquisitions	0,1	1,6	27,7	16,3	11,1	56,8
Cessions et mises au rebut	-	(1,4)	(8,3)	(13,2)	-	(22,9)
Acquisitions et cessions des filiales	-	-	3,8	0,3	0,2	4,3
Écart de change et autres mouvements	0,2	0,5	20,9	3,8	(11,0)	14,4
Total	0,3	0,7	44,1	7,2	0,3	52,6
Amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements et provisions	-	(1,0)	(30,2)	(16,5)	-	(47,7)
Cessions et mises au rebut	-	0,9	5,5	12,5	-	18,9
Acquisitions et cessions des filiales	-	-	(0,8)	(0,2)	-	(1,0)
Écart de change et autres mouvements	-	-	(7,2)	(0,8)	-	(8,0)
Total	-	(0,1)	(32,7)	(5,0)	-	(37,8)
Au 31 décembre 2009						
Valeur brute	1,9	22,6	316,6	151,9	16,3	509,3
Amortissements et provisions	-	(15,1)	(180,3)	(105,7)	-	(301,1)
VALEUR NETTE	1,9	7,5	136,3	46,2	16,3	208,2

(a) Les installations techniques, précédemment incluses dans le poste « Constructions », sont maintenant incluses dans le poste « Matériel et Outillage ». Les données 2008 tiennent compte de ce reclassement.

Note 13 Participations mises en équivalence

	2009	2008
Participations au début de la période	2,8	2,2
Dividendes et résultat distribué	-	-
Gains au cours de l'exercice	0,1	0,1
Autres mouvements	(2,3)	0,5
PARTICIPATIONS À LA FIN DE LA PÉRIODE	0,6	2,8

Fin 2009, le Groupe est devenu majoritaire dans le GIE Sécurité Aviation Civile. Par conséquent, les titres ont été requalifiés en titres de participation et le GIE est maintenant consolidé avec la méthode de l'intégration globale. Ce reclassement figure sur la ligne « Autres mouvements ».

	Pays	Actifs	Passifs	Total produits de la filiale	Contribution au résultat consolidé	% Interêt
Participations mises en équivalence						
Au 31 décembre 2008						
ATSI	France	2,8	1,4	3,4	-	49,9%
GIE Sécurité Aviation Civile	France	16,1	10,9	21,6	-	45,0%
BV EM & I LTD	Royaume-Uni	4,2	4,0	13,3	0,1	50,0%
Au 31 décembre 2009						
ATSI	France	1,8	1,2	3,5	-	49,9%
BV EM & I LTD	Royaume-Uni	4,9	4,6	10,0	0,1	50,0%

Note 14 Impôts différés

Les impôts différés au bilan se présentent comme suit :

Analyse des impôts différés par échéance	2009	2008
Impôts différés à l'actif		
À échéance à plus d'un an	31,0	32,0
À échéance à moins d'un an	35,3	75,4
Total	66,3	107,4
Impôts différés au passif		
À échéance à plus d'un an	(36,3)	(52,4)
À échéance à moins d'un an	1,1	(27,8)
Total	(35,2)	(80,2)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	31,1	27,2

Les impôts différés au 31 décembre 2009 sont présentés après compensation par entité fiscale le cas échéant.

Au 31 décembre 2008, cette compensation aurait conduit à présenter des impôts différés actifs de 73,1 millions d'euros et des impôts différés passifs de 45,8 millions d'euros.

Variation de la période de l'impôt différé :

	2009	2008
Actif net d'impôt différé au début de la période	27,2	23,0
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	9,0	13,0
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	(0,1)	10,7
Acquisitions de filiales	(1,9)	(21,9)
Écart de change	(3,1)	2,4
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ À LA FIN DE PÉRIODE	31,1	27,2

La variation nette des impôts différés durant l'exercice, avant compensation par entité fiscale le cas échéant, est détaillée ci-après :

	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Profits temporairement non taxables	Relations Clients	Autres	Total
Au 31 décembre 2007	22,3	4,0	10,2	(7,0)	(27,7)	21,2	23,0
Produit/(charge) au compte de résultat	0,8	(0,3)	15,2	(0,2)	4,1	(6,6)	13,0
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(0,3)	-	-	-	-	11,0	10,7
Acquisitions de filiales	-	-	-	-	(23,1)	1,2	(21,9)
Écart de change	(0,3)	-	(0,4)	-	3,5	(0,4)	2,4
Au 31 décembre 2008	22,5	3,7	25,0	(7,2)	(43,2)	26,4	27,2
Produit/(charge) au compte de résultat	-	0,1	(13,2)	(0,4)	3,2	19,3	9,0
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	1,9	-	-	-	-	(2,0)	(0,1)
Reclassements	0,4	0,2	(2,6)	(3,9)	12,1	(6,2)	-
Acquisitions de filiales	-	-	-	-	(1,9)	-	(1,9)
Écart de change	0,2	-	-	(0,3)	(4,5)	1,5	(3,1)
AU 31 DÉCEMBRE 2009	25,0	4,0	9,2	(11,8)	(34,3)	39,0	31,1

Les autres impôts différés portent principalement sur les provisions et charges à payer non déductibles.

Au 31 décembre 2009 les déficits reportables cumulés non activés s'élèvent à 30,1 millions d'euros, dont 4,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2009 (31 décembre 2008 : 28,1 millions d'euros, dont 15,1 millions d'euros au titre de l'exercice 2008).

Les impôts différés actifs correspondants non comptabilisés s'élèvent à 8,1 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros au titre de l'exercice 2009 (31 décembre 2008 : 8,1 millions d'euros, dont 4,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2008).

Note 15 Titres de participation non consolidés

	2009	2008
Solde au début de la période	2,0	1,2
Mouvements de la période		
Acquisitions	-	0,8
Autres mouvements	(1,6)	-
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	0,4	2,0

Le montant de 1,6 million d'euros figurant sur la ligne « Autres mouvements » concerne la requalification en titres consolidés de titres non consolidés suite aux rachats complémentaires de titres intervenus courant 2009.

Les titres de participation non consolidés sont tous des titres de capitaux propres non cotés.

Note 16 Autres actifs financiers non courants et courants

	2009	2008
Autres actifs financiers non courants		
Dépôts et cautionnements	20,9	18,7
Autres	10,3	9,9
TOTAL	31,2	28,6
Actifs financiers courants		
SICAV non monétaires	3,4	10,5
Autres	4,5	4,7
TOTAL	7,9	15,2

Les dépôts et cautionnements sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Tous les dépôts et cautionnements sont présentés en actifs financiers non courants. Leur échéance est très largement comprise entre 1 et 5 ans.

Le Groupe considère que la juste valeur des dépôts et cautionnements est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 9,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 13,1 millions d'euros).

Note 17 Instruments financiers dérivés

La mise en place d'un financement syndiqué à taux variable a donné lieu à la mise en place au cours du 1^{er} semestre 2005 de contrats d'échange de taux d'intérêt (contrats de *swap* payeurs taux fixe/ receveurs taux variable et contrats de tunnel) afin de couvrir une partie du risque de taux de la dette en dollars. Cette couverture a été complétée fin 2006 et au 1^{er} semestre 2007 par des contrats de *swap* payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de tunnel pour couvrir en partie le risque de taux sur la dette en euros.

Depuis 2008, d'autres couvertures de taux ont été mises en place.

L'impact net d'impôt du changement de méthode intervenu au 1^{er} juillet 2008 sur la couverture de flux de trésorerie (voir Note 2.15

Instruments financiers dérivés), s'élève à 7 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Certains contrats de couverture de taux, tels que le contrat de *swap* annulable, ne remplissant pas les critères de comptabilité de couverture de la norme IAS 39, ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan en contrepartie du compte de résultat.

Par ailleurs, la dette USPP en dollar américain et livre sterling ainsi qu'une partie de la tranche amortissable en USD de l'Emprunt Syndiqué 2006 ont fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

Les instruments dérivés de taux à la clôture de chaque exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de taux	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés actif
<i>Swap</i>	31/01/2010	50 millions EUR	(0,4)
<i>Swap</i>	22/02/2010	40 millions USD	(0,2)
<i>Swap</i>	28/06/2010	50 millions EUR	(1,0)
<i>Swap</i>	30/01/2011	50 millions EUR	(1,8)
<i>Swap</i>	30/05/2011	50 millions EUR	(1,7)
<i>Collar</i>	15/06/2012	50 millions EUR	(3,3)
<i>Swap</i>	22/04/2013	50 millions EUR	(6,0)
<i>Swap</i>	27/06/2013	50 millions EUR	(2,5)
Total au 31 décembre 2009			(16,8)

Les instruments dérivés de devises à la clôture de chaque exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de devises	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés actif
	22/05/2013	166 millions USD	(15,8)
	16/07/2018	23 millions GBP	(3,8)
	16/07/2018	155 millions USD	7,9
	16/07/2020	40 millions GBP	(7,3)
	16/07/2020	111 millions USD	5,7
Total au 31 décembre 2009			(13,4)

Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la couverture des flux de trésorerie seront transférés en résultat financier sur :

- la durée des emprunts (l'Emprunt Syndiqué et l'USPP) pour les couvertures de change, soit un produit de 1,7 million d'euros en 2009 ;
- la durée résiduelle des instruments de couverture de taux pour le *Club Deal* 2007 et l'Emprunt Syndiqué, soit une charge de 0,8 million d'euros en 2009.

Une description de l'échéancier de ces emprunts est présentée en Note 22 – Passifs Financiers.

Ces couvertures de flux de trésorerie ne génèrent pas d'inefficacité en résultat financier.

Note 18 Clients et autres débiteurs

	2009	2008
Créances à plus d'un an	-	-
Créances à moins d'un an	860,4	850,3
Créances clients et comptes rattachés	770,1	784,4
Stock de produits	2,8	5,3
Autres créances	87,5	60,6
Total valeur brute	860,4	850,3
Provisions au début de la période	(49,5)	(44,2)
Variation nette de la période	(12,8)	(3,8)
Acquisitions de filiales	-	(0,8)
Écart de change	1,2	(0,9)
Autres	(0,4)	0,2
Provisions à la fin de la période	(61,5)	(49,5)
CRÉANCES NETTES	798,9	800,8

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances de gouvernement comprennent une créance de 22,0 millions de dollars américains, (15,3 millions d'euros au 31 décembre 2009) entièrement provisionnée depuis plusieurs années.

Il y a peu de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

	2009	2008
Créances clients et comptes rattachés	770,1	784,4
dont		
non provisionnés et non échus	397,2	475,4
non provisionnés et échus:		
depuis moins d'un mois	135,2	112,9
entre 1 et 3 mois	81,5	90,7
entre 3 et 6 mois	40,5	32,6
depuis plus de 6 mois	55,2	23,9

Note 19 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2009	2008
Valeurs mobilières	15,5	56,0
Disponibilités	131,5	97,4
Total	147,0	153,4

Les valeurs mobilières correspondent principalement à des SICAV monétaires qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens d'IAS 7.

La trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie est composée des éléments suivants :

	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	147,0	153,4
Concours bancaires courants (Note 22)	(7,7)	(8,0)
Trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie	139,3	145,4

Note 20 Capital souscrit

CAPITAL SOCIAL

Le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2009 est de 109 096 410.

Il était de 108 600 755 en 2008. Toutes les actions ont une valeur nominale de 0,12 euro et sont entièrement libérées.

AUGMENTATION DE CAPITAL

À la suite de l'exercice de 495 655 *stock-options*, le Groupe a procédé à une augmentation de capital pour un montant total de 4 millions d'euros en prime d'émission.

ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2009, le Groupe possède 777 517 actions auto-détenues dont la valeur comptable est inscrite en diminution des capitaux propres.

Note 21 Paiements en actions

Le Groupe a mis en place quatre types de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres :

- des plans d'options de souscription d'actions ;
- des plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites ;
- des plans de droits à l'appréciation d'actions.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les plans de *stock-options* sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'administration le 3 juillet 2009, le Groupe a attribué à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés 266 500 options de souscription d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 34,98 euros. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

La juste valeur moyenne unitaire des options attribuées durant l'exercice ressort à 11,25 euros (2008 : 15,25 euros).

Tableau de mouvement des options (en équivalent d'actions) :

	Prix moyen pondéré d'exercice des options (équivalent actions)	Nombre d'options (équivalent actions)	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 31 décembre 2007	14,36	3 553 100	5,9 ans
Options accordées pendant la période	38,35	137 400	7,5 ans
Options annulées pendant la période	14,18	(235 500)	5,2 ans
Options exercées pendant la période	8,03	(440 980)	2,1 ans
Options au 31 décembre 2008	15,25	3 014 020	5,3 ans
Options accordées pendant la période	34,98	266 500	7,5 ans
Options annulées pendant la période	17,52	(117 700)	4,4 ans
Options exercées pendant la période	8,30	(487 983)	1,1 an
OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2009	18,40	2 674 837	5,3 ANS

Sur les options en circulation au 31 décembre de chaque année, 201 637 options étaient exercables à fin 2009 (fin 2008 : 695 620 options).

Situation des plans d'options en fin de période :

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice – en euros par action	Nombre d'options (équivalent actions)	
			2009	2008
Plan du 11/12/2001	11/12/2009	6,19	-	120 000
Plan du 17/12/2002	17/12/2010	7,49	31 037	160 320
Plan du 25/07/2003	25/07/2011	9,58	161 600	386 300
Plan du 15/11/2004	15/11/2012	12,09	9 000	29 000
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	15,17	1 343 500	1 420 000
Plan du 12/07/2006	12/07/2014	17,30	137 000	137 000
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	17,30	600 500	624 000
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	38,35	129 000	137 400
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	34,98	263 200	-
Nombre d'options au 31 décembre 2009			2 674 837	3 014 020

Évaluation

La juste valeur des options en circulation durant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'options de *Black-Scholes*, sauf pour les plans mis en place en 2006. Ces derniers ont été évalués à l'aide du modèle binomial.

La juste valeur des options attribuées en 2009 a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- prix d'exercice de 34,98 euros ;
- volatilité attendue de l'action de 29% (2008 : 35%), déterminée à partir de la volatilité constatée sur les titres cotés de sociétés du même secteur d'activité ;
- rendement du dividende de 2,1% (2008 : 1,6%) ;
- durée anticipée de l'option de 7 ans (2008 : 7 ans) ;
- taux d'intérêt sans risque de 3,15% (2008 : 4,8%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée de l'option.

En 2009, la charge relative aux *stock-options* comptabilisée par le Groupe s'élève à 1,6 million d'euros (2008 : 1,0 million d'euros).

PLANS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS
À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué un plan d'épargne entreprise dans le cadre duquel les salariés ont souscrit 1 143 905 actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix d'introduction en bourse. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Évaluation

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix d'introduction est estimée à 1,87 euro par action, selon une méthodologie décrite dans la Note 2.22.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'introduction en bourse de 37,75 euros ;
- prix de souscription de 30,20 euros ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 15,05%.

En 2009, aucune charge n'est constatée au titre des actions souscrites à un prix décoté, comme cela était également le cas au 31 décembre 2008.

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué des actions gratuites :

- à certains salariés du Groupe, subordonnées à l'accomplissement de 2 ou 4 années de service selon les plans ;
- aux dirigeants, subordonnées à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur les résultats en 2007 et 2008.

Les actions sont assorties de périodes d'incessibilité portant leur durée à 4 ou 5 ans après la date d'attribution, selon les plans.

Situation des plans d'actions gratuites en fin de période :

Date d'attribution	Date d'expiration	Nombre d'actions
Plan du 13/12/2007 (salariés)	13/12/2011	77 648
Plan du 09/06/2008	09/06/2013	141 500
Plan du 09/06/2008	-	247 500
Plan du 22/09/2006 (dirigeant)	22/09/2013	55 000
Plan du 03/07/2009	03/07/2014	354 300
Nombre d'actions au 31 décembre 2009		875 948

Évaluation

La juste valeur moyenne pondérée des actions gratuites attribuées en 2009 ressort à 28,07 euros par action (2008 : 33,61 euros).

Les principales hypothèses de valorisation des actions gratuites attribuées en 2009 sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;

Le 13 décembre 2009, la Société a remis aux dirigeants, 144 750 actions Bureau Veritas issues de la transmission universelle de patrimoine de Winvest 7 dans le cadre du plan du 13 décembre 2007.

Le 3 juillet 2009 par décision du Conseil d'administration, le Groupe a attribué des actions gratuites à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

- rendement du dividende de 2,1% (2008 : 1,6%) ;

- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 23% (2008 : 14%).

En 2009, la charge relative aux actions gratuites comptabilisée par le Groupe s'élève à 5,0 millions d'euros (2008 : 5,9 millions d'euros).

PLANS DE DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, des droits à l'appréciation d'actions ont été attribués à certains salariés du Groupe.

Ces droits ne sont assortis d'aucune condition d'acquisition. Ils sont d'une durée maximale de 6 ans après la date d'attribution et peuvent

être exercés de façon anticipée en cas de départ des salariés. Le prix d'exercice est fixé à la date d'attribution et il est non modifiable.

Situation du plan de droits à l'appréciation d'actions en fin de période :

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice – en euros par action	Nombre d'options (équivalent actions)	
			2009	2008
Plan du 13/12/2007	12/12/2013	30,20	62 054	70 119

Évaluation

La juste valeur a été déterminée à l'aide du modèle de valorisation d'option de Black-Scholes. Elle ressort à 13,35 euros (2008 : 9,81 euros) par droit.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date de clôture ;
- dividende acquis sur la période de validité des droits ;
- volatilité attendue de l'action de 35% (2008 : 35%) ;
- taux d'intérêt sans risque de 1,74% (2008 : 3,17%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée des droits.

En 2009, la dette relative aux droits à appréciation d'actions comptabilisées par le Groupe s'élève à 0,8 million d'euros (2008 : 0,7 million d'euros) et l'augmentation de valeur de la dette comptabilisée en charges opérationnelles à 0,1 million d'euros (2008 : produit opérationnel de 0,9 million d'euros).

Afin de couvrir son exposition contre le risque de variation de cours de l'action BVSA, le Groupe a souscrit, en février 2008, un contrat d'achat à terme de 78 310 actions BVSA contre paiement d'une prime de 0,5 million d'euros. Cette prime est comptabilisée en « Actifs financiers courants » et est évaluée à la juste valeur à la date de clôture. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé en résultat opérationnel, soit un produit de 0,4 million d'euros en 2009 (2008 : charge de 0,5 million d'euros).

Note 22 Passifs financiers

	Total	Moins de 1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 décembre 2008					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	973,2	-	67,6	649,2	256,4
Autres passifs financiers non courants	5,4	-	2,2	3,2	-
Passifs financiers non courants	978,6	-	69,8	652,4	256,4
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	79,9	79,9			
Concours bancaires	8,0	8,0			
Autres passifs financiers courants	15,4	15,4			
Passifs financiers courants	103,3	103,3			
Au 31 décembre 2009					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	740,8	-	66,6	419,2	255,0
Autres passifs financiers non courants	1,9	-	1,9	-	-
Passifs financiers non courants	742,7	-	68,5	419,2	255,0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	77,8	77,8			
Concours bancaires	7,7	7,7			
Autres passifs financiers courants	10,1	10,1			
Passifs financiers courants	95,6	95,6			
Intérêts estimés sur emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	200,5	24,4	29,0	67,5	79,6
Incidence des couvertures sur les flux (intérêts et capital)	17,1	13,6	8,0	6,6	(11,1)

La réduction de la dette entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 est principalement due au ralentissement du programme d'acquisitions sur 2009 et à la capacité du groupe à générer des cash flows et à se désendetter rapidement.

Pour la ligne *revolving* de l'Emprunt Syndiqué, l'échéance contractuelle a été retenue pour le calcul des intérêts, soit mai 2013 pour 95% de la dette et 5% pour mai 2012. De plus, les intérêts tiennent compte de l'incidence des couvertures de taux et de change.

ACCORD DU CRÉDIT SYNDIQUÉ

Le financement du groupe est essentiellement composé d'un crédit syndiqué négocié en mai 2006, constitué d'une tranche amortissable, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains à échéance mai 2013 et d'une tranche revolving de 550 millions d'euros dont l'échéance est fixée à mai 2013 pour 95% et 5% à mai 2012.

Au 31 décembre 2009, le montant utilisé sur le crédit syndiqué s'élève à 382,9 millions d'euros (répartis entre tranche amortissable et revolving). La tranche amortissable est complètement tirée. Le montant non tiré s'élève à 378 millions d'euros, soit la partie non tirée de la tranche *revolving*.

EMPRUNT « CLUB DEAL 2007 »

En octobre 2007, Un nouvel emprunt de 5 ans et de 150 millions d'euros a été mis en place. Les caractéristiques du *Club Deal* 2007 sont similaires à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006 à l'exception de la grille de marge.

EMPRUNT « USPP »

En juillet 2008, pour diversifier les sources de financement et pour allonger la maturité de la dette, un emprunt de type USPP (*US Private Placement*) a été mis en place à échéance juillet 2018 et 2020. Cet emprunt est souscrit auprès d'investisseurs et comporte quatre tranches remboursables in fine en dollar américain et en livre sterling.

COVENANTS

Le contrat de crédit syndiqué ainsi que l'emprunt Club Deal 2007 prévoient le respect des ratios suivants :

- l'*Interest Cover Ratio* soit le rapport entre l'EBITDA (excédent brut d'exploitation) et le montant des intérêts financiers nets doit être supérieur à 5,5 ;
- le *Leverage Ratio* soit le rapport entre la dette nette consolidée et l'EBITDA doit être inférieur à 3.

Ce ratio est calculé sur douze mois glissants deux fois par exercice pour la période close au 30 juin et celle close au 31 décembre.

Le contrat USPP prévoit le respect des mêmes ratios. En revanche, le *Leverage Ratio* doit être inférieur à 3,25.

Ces ratios sont respectés au 30 juin 2009 ainsi qu'au 31 décembre 2009.

RISQUE DE CHANGE

La décomposition des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (courants et non-courants) par devise se présente comme suit :

Devise d'emprunt	2009	2008
Dollar US (USD)	84,8	262,0
Euro (EUR)	692,5	740,2
Livre sterling (GBP)	27,0	35,7
Autres devises	14,3	15,3
Total	818,6	1 053,1

L'emprunt USPP avec des tranches en Livre sterling et dollar américain a été converti en euros de façon synthétique et est ainsi inclut dans la catégorie « Euro (EUR) ». De même une partie de la

dette en USD de la tranche amortissable du crédit syndiqué a été convertie en euros de façon synthétique et est également inclut dans la catégorie « Euro (EUR) ».

RISQUE DE TAUX

Dans le cadre de la gestion du risque de taux dont l'objectif principal est de gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre dette à taux fixe et dette à taux variable.

Au 31 décembre 2009, la dette financière brute se répartit comme suit :

	2009	2008
Taux fixe	263,0	257,3
Taux variable	555,6	795,8
Total	818,6	1 053,1

Pour la partie à taux variable, les taux de référence utilisés (Euribor, Libor USD, Libor GBP) dépendent de la devise du tirage respectivement pour les tirages en euros, en dollars américains et en livres sterling.

Les dates contractuelles de révision des taux sont, pour la quasi-totalité de la dette à taux variable, inférieures à 6 mois.

Les taux d'intérêt des emprunts bancaires avec la marge sont détaillés ci-dessous aux dates de clôture :

Devise d'emprunt	2009	2008
Dollar US (USD)	0,59%	2,65%
Euro (EUR)	0,95%	3,58%
Livre sterling (GBP)	0,84%	4,41%

Les taux d'intérêt effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour toutes les tranches, à l'exception de la tranche en dollars américains du crédit syndiqué pour laquelle le TIE est de 1,47% au 31 décembre 2009 (2,11% au 31 décembre 2008).

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, tels que définis par IFRS 7, figurent en Note 30 – informations complémentaires sur les instruments financiers.

Note 23 Avantages au personnel à long terme

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les régimes de retraites, qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations versées à

des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;

- les indemnités de fin de carrière ;
- les médailles de travail.

Les engagements inscrits au bilan sont les suivants :

	2009	2008
Valeurs actualisées des obligations au titre des prestations définies	123,0	101,8
dont prestations de retraite	73,5	57,3
dont indemnités de fin de carrière	36,2	32,7
dont médailles du travail	13,3	11,8
Juste valeur des actifs de régime	(35,0)	(23,3)
Déficit/(excédent)	88,0	78,5

Les coûts constatés au compte de résultat par type d'avantage sont les suivants :

	2009	2008
Prestations de retraite	(6,2)	(3,3)
Indemnités de fin de carrière	(6,1)	(6,2)
Médailles du travail	(2,5)	(2,0)
Total	(14,8)	(11,5)

PRESTATIONS DE RETRAITE

Les montants constatés au bilan pour les prestations de retraite sont déterminés de la façon suivante :

	2009	2008
Valeur actualisée des obligations financées	40,9	30,5
Juste valeur des actifs des régimes	(35,0)	(23,3)
Déficit/(surplus) des obligations financées	5,9	7,2
Valeur actualisée des obligations non financées	32,6	26,9
Passif inscrit au bilan	38,5	34,1

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2009	2008
Coût des services rendus inclus dans le résultat opérationnel	(2,9)	(1,8)
Coût financier	(4,6)	(3,3)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	1,6	1,8
TOTAL INCLUS DANS LE RÉSULTAT FINANCIER	(3,0)	(1,5)

En 2009, le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 6,7 millions d'euros contre - 4,7 millions d'euros en 2008.

Les variations de l'obligation au titre des prestations de retraite au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2009	2008
Obligation au début de la période	57,2	66,0
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2,9	1,8
Coût financier	4,6	3,3
Pertes/(gains) actuariels	5,8	(10,2)
Différences de conversion	0,9	(2,9)
Prestations servies	(2,4)	(2,0)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	4,5	1,3
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	73,5	57,2

Le tableau ci-dessous indique les variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite au cours de l'exercice :

	2009	2008
Actifs de régime au début de la période	26,7	29,6
Rendement attendu des actifs des régimes	1,6	1,8
(Pertes)/gains actuariels	2,8	(5,1)
Différences de conversion	0,4	(2,1)
Cotisations patronales	2,8	2,5
Prestations servies	-	-
Autres mouvements	0,7	-
ACTIFS DE RÉGIME À LA FIN DE LA PÉRIODE	35,0	26,7

La répartition des actifs de retraites par type d'instrument financier se présente comme suit :

	2009		2008	
Instruments de capitaux propres	7,1	20%	6,2	23%
Instruments de dette	20,2	58%	17,5	66%
Autres	7,7	22%	3,0	11%
TOTAL	35,0	100%	26,7	100%

Le rendement attendu des actifs du régime a été calculé compte tenu des rendements attendus des actifs dans le cadre de la politique d'investissement actuelle. Les rendements attendus sur les investissements à taux fixe sont basés sur les rendements bruts à échéance à la date de clôture. Les rendements attendus sur les

actions et les biens immobiliers reflètent les taux de rendement réels à long terme observés sur les marchés respectifs.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2009	2008
Taux d'actualisation	5,4%	6,2%
Rendement attendu des actifs de régime	6,0%	6,2%
Taux d'augmentation future des salaires	2,3%	3,1%
Taux d'augmentation future des retraites	2,2%	2,5%

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des statistiques publiées et les données historiques sur chaque territoire. Pour les engagements en France, les tables INSEE 2002 ont été utilisées.

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne

des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2009, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 26,1 millions d'euros (2008 : 24,7 millions d'euros). Le taux d'actualisation de 5,3% retenu pour la France est pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans.

INDEMNITÉS DE DÉPART

Les indemnités de départ sont principalement des indemnités versées au salarié en fin de carrière lors de son départ à la retraite. Dans certains pays, il s'agit aussi d'indemnités de fin de contrat non motivé par un départ en retraite. Ces avantages rentrent dans le cadre de régimes non financés.

Les variations de l'obligation au titre des indemnités de départ au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2009	2008
Obligation au début de la période	32,7	30,9
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3,7	5,2
Coût financier	1,9	1,4
Pertes/(gains) actuariels	2,6	0,4
Différences de conversion	-	(0,1)
Prestations servies	(7,2)	(5,5)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	2,0	0,8
Réductions et liquidations	0,4	(0,4)
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	36,2	32,7

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2009	2008
Taux d'actualisation	5,4%	6,2%
Taux d'augmentation future des salaires	2,3%	3,1%

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2009, l'obligation relative à la

France, principal contributeur, s'élève à 25,5 millions d'euros (2008 : 23,2 millions d'euros). Le taux d'actualisation de 5,3% retenu pour la France est pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les variations au bilan et les montants comptabilisés au compte de résultat au titre des médailles du travail sont les suivants :

	2009	2008
Obligation au début de la période	11,8	10,6
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,7	1,7
Coût financier	0,6	0,5
Différences de conversion	0,2	(0,2)
Prestations servies	(0,6)	(0,7)
Autres mouvements	(0,4)	(0,1)
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	13,3	11,8

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2009, l'obligation relative à la

France, principal contributeur, s'élève à 11,1 millions d'euros (2008 : 9,7 millions d'euros). Le taux d'actualisation de 4,75% est pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 7 ans.

INFORMATION SUR LES ÉCARTS ACTUARIELS

	2009	2008
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres	(4,6)	1,0
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	(5,6)	(1,3)
dont :		
(Gains)/ Pertes d'expérience	(2,4)	(5,8)
(Gains)/ Pertes d'hypothèses	(6,7)	(4,6)
(Gains)/ Pertes sur rendement des actifs	3,5	1,3

RÉGIMES À CONTRIBUTIONS DÉFINIES

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2009 s'élèvent à 46,6 millions d'euros (2008 : 51,2 millions d'euros).

Note 24 Provisions pour risques et charges

	Provisions pour litiges sur contrats	Autres provisions pour risques	Total
Provision au 31 décembre 2007	56,9	16,6	73,5
Dotation de la période	9,9	14,8	24,7
Reprise de montants inutilisés de la période	(4,4)	(4,8)	(9,2)
Montants utilisés de la période	(1,2)	(3,9)	(5,1)
Acquisitions de filiales	0,1	0,2	0,3
Effet d'actualisation de la période	1,8	-	1,8
Écart de change	(0,1)	(1,1)	(1,2)
Autres	0,3	2,8	3,1
Provision au 31 décembre 2008	63,3	24,6	87,9
Dotation de la période	13,5	21,6	35,1
Reprise de montants inutilisés de la période	(7,2)	(8,0)	(15,2)
Montants utilisés de la période	(2,2)	(6,6)	(8,8)
Acquisitions de filiales	2,8	-	2,8
Effet d'actualisation de la période	0,1	-	0,1
Écart de change	(0,1)	1,0	0,9
Autres	(0,1)	0,1	-
PROVISION AU 31 DÉCEMBRE 2009	70,1	32,7	102,8

La variation des provisions pour risques et charges est liée aux changements d'estimations et à la naissance de nouveaux risques qui, pris individuellement, sont non significatifs.

Bureau Veritas et ses filiales dans le cours normal de leurs activités sont parties à divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu leur responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataires de services dont la majeure partie fait l'objet de couvertures d'assurances spécifiques par activité. L'échéancier de décaissement sur les années futures est incertain car il dépend de l'évolution des procédures judiciaires en cours y compris de recours exercés à la suite de premiers jugements. Le Groupe estime que la majeure partie des montants à décaisser est à plus d'un an.

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2009 prennent en compte le risque lié au litige du terminal 2E de l'aérogare Charles de Gaulle à Paris-Roissy. Sur la base des éléments en sa connaissance, des estimations faites par ses différents conseils, des couvertures d'assurance en place et des montants actuellement provisionnés, le Groupe estime que ce sinistre ne devrait pas impacter significativement les comptes consolidés des prochains exercices.

Bureau Veritas Gozetim Hizmetleri Ltd Sirketi (BVT) et la société turque Aymet sont parties devant le Tribunal de Commerce d'Ankara dans un contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial pour lequel les parties ont conclu un contrat en 2003. En 2008, la société Aymet a entamé une procédure et réclame à ce jour 63 millions de dollars de dommages à BVT pour de prétendus manquements dans la réalisation de sa mission d'inspection et de supervision du projet. La Société, ainsi que ses conseils, estiment que les demandes de la société Aymet sont sans aucun fondement juridique et contractuel. À la date d'arrêté des comptes et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que ce sinistre ne devrait pas avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 25 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	2009	2008
Dettes à plus d'un an	-	-
Dettes à moins d'un an	632,8	584,3
Fournisseurs et comptes rattachés	179,9	167,1
Produits constatés d'avance	94,4	95,5
Dettes fiscales et sociales	334,7	298,4
Autres dettes	23,8	23,3
Total	632,8	584,3

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

Note 26 Actifs et passifs destinés à être cédés

En 2008, les actifs et les passifs destinés à être cédés concernaient une filiale du groupe ECA, groupe acquis fin 2007. Cette entité exerçait une activité de location de véhicules et n'avait pas vocation à rester dans le périmètre du Groupe.

Cette filiale a été cédée le 2 avril 2009. Le résultat de cession (0,4 million d'euros) se trouve sur la ligne « résultat net des activités destinées à être cédées » du compte de résultat.

Dans le cadre de son programme de rationalisation de ses activités, le Groupe a identifié des actifs et passifs devant être cédés dans les douze prochains mois. Au regard des montants concernés, aucun reclassement des postes de bilan n'a été fait au 31 décembre 2009.

	2009	2008
Actifs destinés à être cédés		
Immobilisations corporelles	-	14,6
Clients et autres débiteurs	-	6,0
Total	-	20,6
Passifs destinés à être cédés		
Provision pour risques et charges	-	1,5
Passifs financiers non courants	-	6,4
Passifs financiers courants	-	11,9
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	3,7
Total	-	23,5

Note 27 Résultats par action

RÉSULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2009	2008
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société <i>(en milliers d'euros)</i>	252 721	217 175
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <i>(en milliers)</i>	108 041	107 426
Résultat de base par action <i>(en euros)</i>	2,34	2,02

Le résultat des activités en cours de cession est non significatif et ne modifie pas le résultat par action.

RÉSULTAT DILUÉ

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions gratuites.

Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises sur la base du prix

d'exercice et la juste valeur des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions attribuées gratuitement sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est subordonnée à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance. Les actions gratuites qui auraient pu être émises si le 31 décembre 2009 était la fin de la période d'éventualité sont prises en compte.

	2009	2008
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société <i>(en milliers d'euros)</i>	252 721	217 175
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <i>(en milliers)</i>	108 041	107 426
Ajustement : Options de souscription d'actions <i>(en milliers)</i>	1 710	1 516
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action <i>(en milliers)</i>	109 751	108 942
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>	2,30	1,99

Note 28 Dividende par action

Le 16 juin 2009, le Groupe a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2008, aux actions ayant droit à hauteur de 77,5 millions d'euros correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 0,72 euro par action (0,60 euro en 2008).

Note 29 Engagements hors bilan et nantissements

Les engagements donnés par le Groupe incluent principalement les garanties et cautions, ainsi que des engagements au titre des contrats de location simple.

GARANTIES ET CAUTIONS DONNÉES

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

	Total	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au 31 décembre 2009	116,8	47,0	64,2	5,6
Au 31 décembre 2008	98,5	36,6	49,0	12,9

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

- Garanties bancaires : il s'agit notamment de garanties de soumission (« *bid bond* ») et de garanties de bonne exécution (« *performance bond* »). Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que BV exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat.
- Garanties parentales : elles concernent principalement des garanties accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités

commerciales du Groupe et des garanties de paiement de loyer. Par la délivrance de garanties de paiement de loyers, la société mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de sa filiale.

Au 31 décembre 2009 et 2008, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

GARANTIES ET CAUTIONS REÇUES

Dans le cadre de l'acquisition d'ECA en octobre 2007, Bureau Veritas International a reçu des garanties pour un montant de 7 millions d'euros dont les échéances sont inférieures à 5 ans.

LOCATIONS SIMPLES : MONTANTS COMPTABILISÉS ET ENGAGEMENTS

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Les charges de location comptabilisées s'analysent comme suit :

	2009	2008
Charges de location simple	97,0	92,8
dont locations immobilières	82,8	76,9
dont locations d'équipement	14,2	15,9

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de location simple non résiliables :

	2009	2008
Paiements minimaux futurs	189,1	293,4
À moins d'un an	55,1	66,8
Entre 1 et 5 ans	93,5	149,3
À plus de 5 ans	40,5	77,3

NANTISSEMENTS

	Type	Date de départ	Date d'échéance	Montant de l'actif nanti (a)	Total du poste au bilan (b)	% correspondant (a)/(b)
Au 31 décembre 2009						
Sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	-	-	9,9	31,2	31,7%
Sur total de l'actif				9,9	2 298,1	0,4%
Au 31 décembre 2008						
Sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	-	-	9,9	28,6	34,6%
Sur total de l'actif				9,9	2 288,8	0,4%

La part des immobilisations financières nanties s'élève à 9,9 millions d'euros.

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles ou corporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2009 et 2008.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 9,9 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Note 30 Information complémentaire sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon IAS 39, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

	Catégorie IAS 39	Valeur au bilan	Mode de valorisation au bilan selon la norme IAS 39				Juste valeur
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat	
Au 31 décembre 2009							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	0,4	-	-	-	0,4	0,4
Autres actifs financiers non courants	ADE	31,2	31,2	-	-	-	31,2
Clients et autres débiteurs	PC	772,8	772,8	-	-	-	772,8
Actifs financiers courants	PC	4,5	4,5	-	-	-	4,5
Actifs financiers courants	JVCR	3,4	-	-	-	3,4	3,4
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	13,8	-	-	13,2	1,0	14,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	147,0	-	-	-	147,0	147,0
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	818,6	818,6	-	-	-	877,0
Concours bancaires	JVCR	7,7	-	-	-	7,7	7,7
Autres passifs financiers non courants	CA	1,9	1,9	-	-	-	1,9
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	632,7	632,7	-	-	-	632,7
Passifs financiers courants	CA	10,1	10,1	-	-	-	10,1
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	42,6	-	-	24,2	19,7	43,9
Au 31 décembre 2008							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	2,0	-	-	-	2,0	2,0
Autres actifs financiers non courants	ADE	28,6	28,6	-	-	-	28,6
Clients et autres débiteurs	PC	776,0	776,0	-	-	-	776,0
Actifs financiers courants	PC	4,2	4,2	-	-	-	4,2
Actifs financiers courants	JVCR	11,0	-	-	-	11,0	11,0
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	40,0	-	-	36,8	3,2	40,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	153,4	-	-	-	153,4	153,4
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	1 053,1	1 053,1	-	-	-	1 155,8
Concours bancaires	JVCR	8,0	-	-	-	8,0	8,0
Autres passifs financiers non courants	CA	5,4	5,4	-	-	-	5,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	584,3	584,3	-	-	-	584,3
Passifs financiers courants	CA	15,3	15,3	-	-	-	15,3
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	18,3	-	-	10,9	7,4	18,3

Note : les abréviations des catégories d'IAS 39 sont les suivantes :

- ADE pour les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- PC pour les prêts et créances ;
- JVCR pour les instruments à juste valeur par compte de résultat ;
- JVCP pour les instruments à juste valeur par les capitaux propres ;
- CA pour les dettes financières valorisées au coût amorti.

À l'exception des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers figurant au bilan est proche de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation qui s'appuient sur des données de marché observables (niveau 2). À titre d'exemple, dans le cas de l'emprunt USPP 2008, le calcul est fondé

sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État américains et britanniques sur la même période.

Les natures de profits et de pertes constatés par catégorie d'instrument financier, se décomposent comme suit :

		Intérêt	Ajustements				Gains/ (pertes) nets 2009	Gains/ (pertes) nets 2008
			De juste valeur	Du coût amorti	Écarts de change	Pertes de valeur		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	ADE	-	-	-	-	-	-	
Prêts et créances	PC	-	-	-	(14,1)	(12,8)	(26,9)	
Actifs financiers à la JV par compte de résultat	JVCR	-	(0,4)	-	(0,5)	-	(0,9)	
Dettes financières au coût amorti	CA	(44,5)	-	(0,5)	4,0	-	(41,0)	
Total		(44,5)	(0,4)	(0,5)	(10,6)	(12,8)	(68,8)	

ANALYSES DE SENSIBILITÉ

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Risque de change opérationnel

De manière générale, des couvertures naturelles sont en place du fait de la correspondance des coûts et des produits dans la plupart des pays où le Groupe opère car les prestations de service sont fournies localement. En conséquence, le Groupe est relativement peu exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Risque de conversion

En 2009, plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 15% en dollars américains, 4% en livres sterling, 6% en dollars de Hong Kong et 5% en dollars australien. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette évolution est notamment liée au fort développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro et notamment en dollar américain aux États-Unis ou à des devises qui lui sont liées.

Par ailleurs, la devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Les actifs et les passifs sont convertis

au taux de clôture de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,15% sur le chiffre d'affaires consolidé 2009 et de 0,17% sur le résultat d'exploitation 2009 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2009 et de 0,12% sur le résultat d'exploitation 2009 ;
- la livre sterling aurait eu un impact de 0,04% sur le chiffre d'affaires consolidé 2009 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2009 ; et
- le dollar australien aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2009 et de 0,02% sur le résultat d'exploitation 2009.

Risque de change financier

L'Emprunt Syndiqué 2006 mis en place en mai 2006 est multidevises et permet d'emprunter dans les devises locales. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, pourrait ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité au 31 décembre 2009 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du Groupe (soit l'euro, le dollar américain et la livre sterling).

	Devise non fonctionnelle		
	USD	EUR	GBP
Passif Financier	(588,1)	(32,9)	(98,0)
Actif Financier	303,4	27,7	30,0
Position Nette (Actif – Passif) avant couverture	(284,7)	(5,2)	(67,9)
Instruments financiers de couverture de taux	300,1	-	70,9
POSITION NETTE (ACTIF – PASSIF) APRÈS COUVERTURE	15,4	(5,2)	3,0
Impact d'une augmentation de 1% des cours de change			
Sur les capitaux propres	11,2	-	6,5
Sur le résultat net avant impôts	(1,0)	(0,1)	-
Impact d'une diminution de 1% des cours de change			
Sur les capitaux propres	(14,6)	-	(7,2)
Sur le résultat net avant impôts	1,0	0,1	-

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du groupe. L'analyse de sensibilité ci-dessous présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling sur le résultat en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les entités basées à Hong Kong). De plus, les passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité et ayant fait l'objet d'une couverture pour les convertir de façon synthétique dans la monnaie fonctionnelle, ne sont pas inclus. Les impacts d'une variation de 1% sur les couvertures sont présentés dans le tableau ci-dessus. Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et d'exploitation, à la trésorerie et

aux équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de *swaps* et tunnels.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2009, l'échéance des actifs et dettes financières à taux fixe et à taux variable :

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit à taux fixe	(2,9)	(5,1)	(255,0)	(263,0)
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit à taux variable	(74,9)	(480,7)	-	(555,6)
Concours bancaires	(7,7)	-	-	(7,7)
TOTAL – PASSIF FINANCIER	(85,5)	(485,8)	(255,0)	(826,3)
TOTAL – ACTIF FINANCIER	147,0			147,0
Position Nette (Actif – Passif) avant couverture	61,5	(485,8)	(255,0)	(679,3)
Instruments financiers de couverture de taux	127,8	250,0	-	377,8
Position Nette (Actif – Passif) à taux variable avant couverture	192,2	(230,7)	-	(38,5)
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				4,5
Sur le résultat net avant impôts				0,8
Impact d'une diminution de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				(4,0)
Sur le résultat net avant impôts				(1,0)

Au 31 décembre 2009, le Groupe estime qu'une augmentation de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 0,4 million d'euros.

La dette supérieure à 5 ans, soit 255 millions d'euros est à taux fixe. Le montant notionnel global des contrats de couvertures dont la juste valeur est comptabilisée au bilan est de 377,8 millions d'euros. Ce montant comprend des couvertures de taux en dollars américains et en euros dont l'échéance est inférieure à cinq ans. Le détail des échéances des couvertures de taux est présenté dans la Note 17 – Instruments Financiers dérivés annexée aux états financiers consolidés figurant chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

En effet, pour couvrir sa dette en euros, le Groupe a conclu des contrats de couverture de type *swap* et tunnel pour un notionnel total de 350 millions d'euros. Ces contrats de *swap* et tunnels permettent de fixer la dette pour un notionnel de 350 millions d'euros

Par ailleurs, pour couvrir sa dette en dollars américains, au 31 décembre 2009, le Groupe a un contrat de *swap* pour un montant de 40 millions de dollars américains

Après prise en compte de ces contrats de couverture et de la dette à taux fixe, au 31 décembre 2009, 78% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe.

Note 31 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont le groupe Wendel, actionnaire principal de la Société, et les dirigeants mandataires sociaux, le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués.

Les montants comptabilisés au titre des rémunérations versées en France (parts fixe et variable) et des plans de rémunération à long terme (attribution d'options et actions de performance) sont les suivants :

	2009	2008
Salaires	2,4	1,6
Stock-options	0,2	-
Attribution d'actions gratuites	0,7	4,2
Total comptabilisé en charges de l'exercice	3,4	5,8

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance.

La valorisation des actions correspond à la juste valeur évaluée selon le modèle Black-Scholes et non à une rémunération réellement perçue. Ces attributions d'actions de performance sont soumises à des conditions de présence et de performance, à l'exception

de l'attribution réalisée le 22 septembre 2008 reposant sur une condition de présence de 3 ans.

Le nombre de *stock-options* détenues par les dirigeants mandataires sociaux s'élève à 210 000 au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 170 000), à un prix d'exercice moyen de 11,25 euros (31 décembre 2008 : 7,99 euros).

Le nombre d'actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux s'élève à 95 000 au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 205 000).

Note 32 Événements postérieurs à la clôture

La proposition de résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2010 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2009 de 0,84 euro par action.

Note 33 Rappel des options et exemptions retenues lors de la transition aux normes IFRS

L'information financière IFRS 2004 est établie à partir du bilan d'ouverture aux normes IFRS préparé selon les dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption du référentiel IFRS » au 1^{er} janvier 2004, la date de transition aux IFRS du Groupe.

La norme IFRS 1 prévoit des règles d'exemptions au principe d'application rétrospective des normes IFRS par un premier adoptant. Parmi ces règles, le Groupe a effectué les choix suivants pour la préparation de son bilan au 1^{er} janvier 2004 :

- ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux normes IFRS ;
- avantages au personnel : les écarts actuariels non amortis liés aux avantages au personnel ont été comptabilisés intégralement en contrepartie des réserves à la date de transition aux normes IFRS ;

- écarts de conversion : à la date de transition aux normes IFRS le Groupe a transféré en réserves consolidées les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères ;

- paiements basés sur des actions : la norme IFRS 2 a été appliquée aux plans de *stock-options* octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas totalement acquis au 1^{er} janvier 2005.

Le Groupe a choisi d'appliquer IAS 32 et IAS 39 dès le 1^{er} janvier 2004.

Note 34 Périmètre de consolidation

■ SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Type : Filiale (F) ; Succursale (S) ; GIE (G).

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Afrique du Sud	BV SA – Afrique du sud	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Afrique du Sud	BV South Africa	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Algérie	BV Algérie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV SA – Allemagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Certification Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	IPM	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Germany Holding GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Industry Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BVCPS Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	One Tüv	F	67,00	67,00	67,00	67,00
Allemagne	BV E&E PS (ex Innova)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Brandschutz Services (ex Ziller Ass)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Andorre	ECA Internacional Andorra	F	66,00	56,35	66,00	56,35
Andorre	Pirineu Payma	F	55,30	55,30	55,30	55,30
Andorre	ECA OCT Andorra	F	100,00	72,75	100,00	72,75
Andorre	Gimnot	F	100,00	70,75	100,00	70,75
Andorre	ECA Inspeccio i control	F	59,33	59,33	59,33	59,33
Andorre	ECA ITV	F	100,00	72,00	100,00	72,00
Angola	BV Angola	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV SA – Arabie Saoudite	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV SATS	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Argentine	BIVAC Argentina	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BV Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BVQI Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	Servicios Internacionales Cesmec SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas HSE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Australia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	IRC Asset Optimization	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	CCI Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas International Trade	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Carbon Consulting International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Australie	Amdel Holdings Finance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	IML	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Ultra Trace	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	LabMark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Autriche	BV SA – Autriche	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Autriche	BV Austria	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Autriche	Bureau Veritas Certification Austria (ex Zertifizierung Bau)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	BV Azeri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	BV SA – Bahrein	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BIVAC Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BVCPS Bangladesh	F	96,00	96,00	96,00	96,00
Bangladesh	BV Bangladesh Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bielorussie	BV Belarus Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV SA – Belgique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Marine Belgium & Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Certification Belgium	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	AIBV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	BV Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	BV do Brasil	F	96,40	96,40	96,40	96,40
Brésil	BVQI do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Tecnitas do Brasil	F	99,99	96,40	99,99	96,40
Brésil	MTL Engenharia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Analytical solutions	F	100,00	98,16	100,00	98,16
Brunei	BV SA – Brunei	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie	BV Varna	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cameroun	BV Douala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	ECA Vérification de Qualité	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Certification Canada (ex AQSR Canada Inc)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Ontario	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BV Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BVQI Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BV Chile Capacitacion Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ECA Chile Formacion	F	100,00	100,00	99,90	99,90
Chili	ECA Control y Asesoramiento (ex ECA Chile)	F	100,00	100,00	99,97	99,97
Chili	Cesmec Capacitacion	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Cesmec Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Geoanalitica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Panamerica de leasing	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Consulting Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2009

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Chine	BVCPS Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS Shanghai (ex MTL Shanghai)	F	85,00	85,00	60,00	60,00
Chine	LCIE China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV SA – Hong Kong	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification China (ex Falide International Quality Assessment)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Tecnitas far East	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BIVAC Shangai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Guangzhou BVCPS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Safety Technology Holding	F	79,00	79,00	51,00	51,00
Chine	BV Bosun -Safety Technology	F	90,00	71,10	90,00	45,90
Chine	BVCPS HK (mainly Taiwan branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Shenzhen	F	80,00	80,00	60,00	60,00
Chine	NDT Technology Holding	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Chine	BV-Fairweather Inspection & Consultants	F	100,00	50,00	100,00	50,00
Chine	Bureau Veritas Marine China	F	100,00	100,00	-	-
Chine	ADT Shangai	F	100,00	100,00	-	-
Colombie	BV Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BVQI Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	ECA Colombie	F	99,80	99,80	99,80	99,80
Congo	BV Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Congo	BIVAC Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV SA – Corée	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV Certification Korea (ex BVQI Korea)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BV Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Scan CI	F	100,00	99,99	100,00	99,99
Côte d'Ivoire	Bureau Veritas Mineral Laboratories	F	100,00	100,00		
Croatie	BV Croatia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cuba	BV SA – Cuba	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV SA – Danemark	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV Certification Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	Chemtox Trotters	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Égypte	BV SA – Égypte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Égypte	BV Egypt	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Émirats Arabes	BV SA – Abu Dhabi	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Émirats Arabes	BV SA – Dubai	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	BV Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV SA – Espagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	IPM Espagne	F	100,00	100,00	100,00	100,00

4

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2009

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Espagne	BV Espanol	F	99,92	99,92	99,32	99,32
Espagne	BV Certification Espagne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Entidad Colaborada de la Administración, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Preven SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Activa, Innovación y Servicios, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Idt Docuteca, SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Servi Control SL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Geopayma SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Payject Xxi SA	F	55,00	55,00	55,00	55,00
Espagne	Payma Cotas SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Comercio Internacional (ex ECA Control Engineering International SA)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Instituto De La Calidad, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Formacion (ex ECA Instituto De Tecnología Y Formación, SA)	F	95,00	95,00	95,00	95,00
Espagne	Prevenout	F	65,00	65,00	65,00	65,00
Espagne	A77 Servicios Y Contratas, SL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Aceplus, Servicios Integrales, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Global'S Investments, Heritage And Assets, SLU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Gimnot Innovación Y Servicios, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Inversiones SA (ex Inversiones y Patrimonios de ECA Global, SA)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	BV Estonia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVHI – USA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Certification North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVCPS Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Marine Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	US Laboratories Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BIVAC North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	One Cis Insurance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Curtis Strauss	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	NEIS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Finlande	BV SA – Finlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV SA – France	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BVCPS France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BIVAC International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2009

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
France	CEP Industrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Sedhyca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Tecnitas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	LCIE France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Qualité France	F	98,85	98,85	98,85	98,85
France	Transcable	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV SA Mayotte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	SSICOOR	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ECS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Arcalia	F	100,00	88,33	50,33	50,33
France	Coreste	F	99,60	99,60	99,60	99,60
France	Ecalis	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Laboratoires	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CODDE	F	100,00	100,00	80,00	80,00
France	Bureau Veritas Opérations France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Payma Cotas France	F	100,00	100,00	-	-
France	GIE Sécurité Aviation Civile- France	G	90,00	90,00	45,00	45,00
Gabon	BV Gabon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	BIVAC Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV SA – Grèce	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV Certification Hellas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guatemala	BVCPS Guatemala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée	BIVAC Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée	BV Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée Équatoriale	BV Guinée Équatoriale	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Hongrie	BV Hongrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BV SA – Inde	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BVIS – India	F	96,90	96,90	96,90	96,90
Inde	BV Certification India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BVCPS India Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BV Indonésie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BVCPS Indonésie	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Irlande	BV SA – Irlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Irlande	BV Ireland Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Iran	BV SA – Iran	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia Holding spa (ex BVQI Italie)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	Nexta	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Sciro	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	BV SA – Japon	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	BV Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00

4

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2009

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Japon	Nihon Testing	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas Human Tech	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BVI Ltd Kazakhstan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kenya	BV Kenya	F	99,90	99,90	99,90	99,90
Koweït	BV SA – Koweït	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban	BV Lebanon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie	Bureau Veritas Latvia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lituanie	BV Lithuania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	Soprefira	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	BV Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mali	BV Mali	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Malaysia	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Malaisie	BV Certification Malaysia (ex BVQI Malaysia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte	BV SA – Malte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV SA – Maroc	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV Maroc (ex BV Certification Maroc)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mauritanie	BV SA – Mauritanie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Ile Maurice	BV SA – Ile Maurice	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BV Mexicana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVCPS Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVQI Mexique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	AQSR de RL de CV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	ECA Mexico	F	99,85	99,85	99,85	99,85
Monaco	BV Monaco	F	99,96	99,96	99,96	99,96
Mozambique	BV SA – Mozambique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	Bureau Veritas Contrôle	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Namibie	Bureau Veritas Namibie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nigeria	BV Nigeria	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Norvège	BV SA – Norvège	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	BV Norway (ex Chemtox – Norge AS)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle-Calédonie	BV SA – Nouvelle-Calédonie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	BV Nouvelle Zélande	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	Amdel Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	New Zealand Laboratory Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	BV SA – Oman	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Pakistan	BVCPS Pakistan	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Pakistan	BV Pakistan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Panama	BV Panama	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay	BIVAC Paraguay	F	100,00	100,00	100,00	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2009

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Pays-Bas	BV SA – Pays-Bas	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BIVAC Rotterdam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BIVAC World market	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Certification Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Bureau Veritas Metingen, Inspecties & Validities BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Nagtglas Versteeg Inspecties BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Risk Control BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	DASS BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspecties Beheer BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Marine Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Nederland Holding	F	100,00	100,00	-	-
Pérou	BV Pérou	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	BIVAC Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Cesmec Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	BV SA – Philippines	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne	BV Poland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne	BV Certification Pologne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BV SA – Portugal	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BV Certification Portugal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Registro Int'l Naval	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Consultadorio y Servicios	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Qualidade y Seguranca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	ECA Totalinspe	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Infoloures	F	55,00	33,00	55,00	33,00
Portugal	BV Paymacotas Portugal (ex EIFC)	F	100,00	60,00	100,00	60,00
Portugal	BIVAC Iberica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Qatar	BV SA – Qatar	S	100,00	100,00	100,00	100,00
République tchèque	BV Czech Republic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République tchèque	BV Certification Rép. tchèque	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie	BV Romania CTRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV SA – Royaume-Uni	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification LTD – UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification Holding	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Inspection UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Weeks Technical Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consulting	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Laboratories Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Pavement Technologies Limited	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consumer Products Services UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00

4

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2009

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Royaume-Uni	LJ Church Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Technicare	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Tenpleth UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella consulting ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV HS&E	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Winton	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella Science & Environment	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella Analytic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV B&I Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Winton Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Merchandise Testing Laboratories Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	X Reference Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consumer Products Services Holding UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Holding Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Group Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Fabrication Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD International Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Software solutions Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Rotordynamics Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JM Dynamics Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	BV Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Bureau Veritas Certification Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sénégal	BV – Sénégal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Serbie	Bureau Veritas DOO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV SA – Singapour	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BVCPS Singapour	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV Certification Singapour (ex BVQI Singapour)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Tecnitas	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka	BVCPS Lanka	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka	BV Lanka ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovaquie	BV Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovaquie	BV Certification Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	BV SA – Slovénie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	Bureau Veritas DOO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV SA – Suède	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV Certification Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	Chemtox Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BIVAC Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Certification Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tahiti	BV SA – Tahiti	S	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2009		2008	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Taiwan	BV SA – Taiwan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BV Certification Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BV Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	Advance Data Technology	F	99,10	99,10	99,10	99,10
Tchad	BV Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Thaïlande	BV Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	BV Certification Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	BVCPST Thailand	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Togo	BV Togo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	BV SA – Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	BV SA -MST- Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	STCV – Tunisia	F	49,98	49,98	49,98	49,98
Turquie	BV Gozetim Hizmetleri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BVCPST Turkey	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	BV Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	BV Certification Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	CCI Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	BV Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	BVQI Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	AQSR de Suramerica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Vietnam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Certification Vietnam (ex BVQI Vietnam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV CPS Vietnam (ex Kotiti)	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Sociétés consolidées par mise en équivalence

		2009		2008	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
France	ATSI – France	49,92	49,92	49,92	49,92
Royaume-Uni	BV EM & I Limited	50,00	50,00	50,00	50,00

4.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bureau Veritas SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.6, 2.9 et 9 aux états financiers. Les estimations ont été réalisées, pour cet exercice, dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et elles ont, par nature, un caractère incertain. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la Société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-François Châtel

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

5

Comptes sociaux 2009

	<i>page</i>
5.1. Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2009	226
Bilan au 31 décembre 2009	226
Compte de résultat	227
Tableau de financement	228
5.2. Notes annexes aux comptes sociaux de Bureau Veritas SA	229
5.3. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	253

5.1. Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Bilan au 31 décembre 2009

<i>(milliers d'euros)</i>	Notes	Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes 2009	Valeurs nettes 2008
Actif					
Immobilisations incorporelles	1	67 403	(20 595)	46 808	35 025
Immobilisations corporelles	1	83 132	(50 079)	33 053	32 529
Immobilisations financières	2	1 526 981	(41 549)	1 485 432	1 360 999
Total actif immobilise		1 677 516	(112 223)	1 565 293	1 428 553
En-cours de production de services		33 479	-	33 479	36 092
Clients et comptes rattachés	4	239 965	(6 972)	232 993	245 753
Autres créances	4	333 350	(4 328)	329 022	238 224
Valeurs mobilières de placement	4	7 753	-	7 753	51 906
Disponibilités		29 648	-	29 648	24 137
Total actif circulant		644 195	(11 300)	632 895	596 112
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	4	10 345	-	10 345	9 583
Écarts de conversion actif		21 900	-	21 900	38 146
TOTAL ACTIF		2 353 956	(123 523)	2 230 433	2 072 394
Passif					
Capital				13 091	13 032
Primes d'émission				116 029	112 039
Réserves				426 895	422 573
Résultat				104 052	80 436
Provisions réglementées				2 384	2 483
Total capitaux propres	3			662 451	630 563
Provisions pour risques et charges	5			147 595	146 597
Dettes					
Emprunts auprès des établissements de crédit	4			798 837	764 585
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4			67 379	75 421
Autres dettes	4			461 832	384 271
Comptes de régularisation					
Produits constatés d'avance	4			51 345	49 087
Écarts de conversion passif				40 994	21 870
TOTAL PASSIF				2 230 433	2 072 394

Compte de résultat

<i>(milliers d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires	7	869 666	830 608
Autres produits		158 237	152 167
Total produits d'exploitation		1 027 903	982 775
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières		(628)	(808)
Autres achats et charges externes		(303 241)	(276 397)
Impôts et taxes		(26 048)	(26 462)
Salaires et traitements		(353 149)	(347 272)
Charges sociales		(144 752)	(141 320)
Dotation nette aux amortissements et provisions			
<i>Sur immobilisations : amortissements</i>		(10 159)	(8 596)
<i>Sur opérations d'exploitation : variation de provisions</i>		(687)	(1 825)
Autres charges		(43 182)	(49 674)
Résultat d'exploitation		146 057	130 421
Résultat financier	8	11 300	(16 520)
Résultat courant avant impôts		157 357	113 901
Résultat exceptionnel	9	(30 652)	(21 674)
Impôts sur les sociétés	10	(22 653)	(11 791)
RÉSULTAT NET		104 052	80 436

Tableau de financement

<i>(milliers d'euros)</i>	2009	2008
Marge brute d'autofinancement	125 626	136 651
Variation du besoin de fonds de roulement	58 571	(28 261)
Fonds provenant des opérations	184 197	108 390
Investissements	(17 725)	(21 088)
Acquisitions de titres de sociétés	(141 139)	(605 109)
Cessions de titres de sociétés	27	900
Cessions d'immobilisations	970	96
Variation des prêts et autres actifs financiers	696	(808)
Fonds affectés aux investissements	(157 171)	(626 009)
Augmentation de capital	4 048	3 540
Rachat d'actions propres net	(4 193)	(200)
Dividendes versés ^(a)	(77 629)	(64 332)
Fonds propres	(77 774)	(60 992)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	(50 748)	(578 611)
<i>Diminution (augmentation) de la dette brute</i>	<i>(14 199)</i>	<i>(592 057)</i>
<i>Augmentation (diminution) de la Trésorerie</i>	<i>(36 549)</i>	<i>13 446</i>
Trésorerie à l'ouverture	72 386	58 940
Trésorerie à la clôture	35 837	72 386

(a) Les dividendes versés comprennent les frais liés à leur distribution (0,1 million d'euros).

5.2. Notes annexes aux comptes sociaux de Bureau Veritas SA

Note sur les règles et méthodes comptables	230	Note 9	Résultat exceptionnel	248	
Note sur les faits marquants de l'exercice	233	Note 10	Impôts sur les sociétés	249	
Note 1	Immobilisations	234	Note 11	Rémunérations allouées aux membres des organes de la Direction de la Société	249
Note 2	Titres des filiales et participations	236	Note 12	Paiements en actions	250
Note 3	Capitaux Propres	242	Note 13	Effectif	251
Note 4	État des créances et des dettes	243	Note 14	Information relative au droit individuel à la formation	252
Note 5	Provisions	244	Note 15	Information sur les entreprises liées	252
Note 6	Engagements	245	Note 16	Honoraires des Commissaires aux comptes	252
Note 7	Analyse sectorielle et géographique du Chiffre d'affaires	247			
Note 8	Résultat financier	248			

Note sur les règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément au Code de commerce, au plan comptable général, et aux pratiques comptables généralement admises en France tels que décrits dans le règlement CRC 99-03.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des documents de synthèse sont les suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

La structure de la Société est constituée d'un Siège Social et d'un ensemble de succursales situées en France et à l'étranger, qui possèdent une large autonomie financière et de gestion. Chaque établissement est doté d'une comptabilité distincte rattachée à celle du Siège Social, par l'intermédiaire d'un compte de liaison.

Les comptes des succursales étrangères sont convertis suivant la méthode du taux de change de clôture : conversion des éléments actifs et passifs du bilan au taux de change de fin d'année, et du compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits directement en situation nette.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Actif immobilisé

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût historique, notamment les immobilisations situées à l'étranger, dont le cours de change de la devise d'achat est celui en vigueur lors de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels créés en interne sont immobilisés selon la méthode préférentielle. Le coût de production immobilisé comprend tous les coûts directement liés à l'analyse, la programmation, les tests et la documentation de logiciels spécifiques à l'activité de Bureau Veritas.

Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation n'excédant actuellement pas 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon les matériels concernés. Les durées sont généralement les suivantes :

Constructions 20 à 25 ans.

Installations techniques, matériels et outillage industriels :

- installations 10 ans,
- matériels et outillage 5 à 10 ans.

Autres immobilisations corporelles :

- matériel de transport 4 à 5 ans,
- matériel de bureau 5 à 10 ans,
- matériel informatique 3 à 5 ans,
- mobilier 10 ans.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition ou pour leur valeur de souscription.

Les filiales ou les participations sont généralement estimées par rapport à la quote-part de l'actif net comptable, éventuellement modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique non inscrits en comptabilité.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Actif circulant

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement. Les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle restent valorisés suivant la méthode de l'achèvement.

Les travaux en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation pour les ramener à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Dans ce cas, ils sont comptabilisés directement en valeur nette.

La provision est calculée affaire par affaire sur la base d'une marge prévisionnelle mise à jour à la clôture de l'exercice. Des pertes à terminaison sont comptabilisées pour les affaires déficitaires.

Créances et comptes rattachés

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constituées pour faire face aux risques d'irrécouvrabilité de certaines d'entre elles. Le calcul des provisions est établi en analysant les risques au cas par cas, sauf dans le cas de nombreuses créances de faible montant où un calcul statistique fondé sur l'expérience de recouvrement s'applique.

Au 31 décembre 2009, la provision a été constituée selon des critères identiques à ceux de 2008 :

- clients en liquidation 100% ;
- poursuite judiciaire 50%.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Ce poste comprend des charges d'exploitation comptabilisées en 2009 qui concernent les exercices ultérieurs.

Écart de conversion – actif

Ce poste représente les différences d'évaluation négatives sur les avoirs, créances et dettes en devises.

En l'absence d'instruments de couverture, il fait l'objet, pour le même montant, d'une provision pour risques au passif du bilan.

Les emprunts en devises dont la couverture par des *swaps* de devises est démontrée ainsi que les emprunts en devises couverts par les comptes courants avec les filiales dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment voisins sont traités comme des positions globales de change. Le montant de la provision pour risques est limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Passif

Réserve de conversion

La monnaie de fonctionnement des établissements étrangers autonomes est conservée comme unité de mesure ; il en résulte un coût historique en devises. En conséquence la méthode du cours de clôture est appliquée à la conversion des comptes des succursales étrangères.

Ainsi :

- les comptes de bilan (à l'exception du compte de liaison) sont convertis au taux de clôture ;
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen ;
- le compte de liaison est maintenu au taux historique.

Engagements de retraites et assimilés

La société a adopté la méthode préférentielle à l'ensemble de ses engagements de retraite et assimilés et reconnaît au bilan l'intégralité de ses engagements. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses ou de valorisation des actifs sont comptabilisés en totalité au compte de résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que la Société peut être amenée à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et dont le caractère de couverture ne peut être démontré font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan dès lors que leur valeur de marché est négative.

Comptes de régularisation

Écarts de conversion – Passif

Ce compte fait apparaître les différences d'évaluation positives émanant de la conversion aux cours de change de nos avoirs, créances et dettes en devises au 31 décembre.

Produits constatés d'avance

Ce compte représente la facturation des contrats pour la partie qui dépasse le pourcentage d'avancement des travaux (cf. note sur le chiffre d'affaires ci-dessous).

COMPTE DE RÉSULTAT

Méthode de présentation

Le compte de résultat est présenté en liste. Il se caractérise par un classement des comptes de produits et de charges qui permet de déterminer successivement les résultats : d'exploitation, financier, exceptionnel, avant impôts et net.

Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires représente la valeur hors taxes des services rendus par les succursales dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions entre les succursales.

Le chiffre d'affaires est constaté suivant la méthode de l'avancement, en prenant en compte la marge en fonction du pourcentage d'avancement des travaux. Pour les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement.

Les autres produits comprennent principalement les redevances et les refacturations de frais aux clients et aux autres entités du Groupe.

Charges d'exploitation et autres produits

Toutes les charges et les autres produits de la Société, siège, succursales françaises et étrangères sont regroupés sous cette rubrique, par nature. Ils sont soumis aux règles locales des États dans lesquels sont implantées nos succursales ; les dotations aux amortissements ont été calculées suivant les règles habituelles (voir actif immobilisé) les dotations aux provisions comprennent des dotations destinées à couvrir les dépréciations des comptes de nos clients externes et d'autres provisions d'exploitation.

Produits et charges financiers

Sont inscrits dans ce poste :

- les dotations et reprises aux provisions représentant des dotations et reprises sur le mali technique de fusion inscrit en fonds commercial ainsi que sur les titres de participation de certaines de nos filiales ;
- les intérêts payés relatifs aux emprunts, et les intérêts reçus des prêts accordés aux filiales de Bureau Veritas SA, ainsi que les produits des placements financiers ;
- les différences de change sur emprunts et prêts en devise, et sur les opérations d'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des recouvrements de créances amorties, des remboursements d'assurances et des ventes d'immobilisations et d'actions Bureau Veritas SA.

Les charges exceptionnelles sont constituées de paiements de pénalités diverses, des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut et des valeurs nettes comptables des actions Bureau Veritas SA.

Consolidation

Bureau Veritas SA est la société mère du groupe Bureau Veritas et est la société consolidante de ce groupe. Elle est consolidée par intégration globale dans le Groupe Wendel.

Bureau Veritas SA est la tête du groupe fiscal formé en application des articles 223 et suivants du Code Général des Impôts.

Note sur les faits marquants de l'exercice

- Modification de la structure de l'actionnariat : le 5 mars 2009, le Groupe Wendel a cédé 11 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé avec construction accélérée d'un livre d'ordres. À l'issue de cette opération, le groupe Wendel détenait 51,8% de la Société Bureau Veritas.
- Adoption de la formule à Conseil d'administration : l'Assemblée générale mixte des actionnaires de Bureau Veritas réunie le 3 juin 2009, a approuvé le changement de mode d'administration et de direction de la Société, par adoption de la formule à Conseil d'administration en lieu et place de la formule à Conseil de surveillance et Directoire, ainsi que le changement consécutif des statuts de la Société.
- Dividende : le 16 juin 2009, conformément aux résolutions de l'assemblée générale du 3 juin 2009, la Société a distribué aux actions ayant droit, un dividende de 0,72 euro par action, soit un montant de 77,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2008, y compris 0,1 million d'euros de frais financiers liés.
- Passifs éventuels : inspection de la Commission européenne.

La Société a fait l'objet, les 29 et 30 janvier 2008, à son siège social, à l'instar de toutes les autres sociétés européennes de classification de navires, membres de l'IACS, d'une inspection de la Commission européenne. Cette inspection concernait d'éventuels accords, décisions et/ou pratiques anticoncurrentiels impliquant la Société, l'IACS et les autres membres de l'IACS, contraires aux articles 81/82 du traité CE (devenus respectivement articles 101 et 102 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) et aux articles 53 et/ou 54 de l'accord EEE dans le secteur des services de classification de navires.

Le 14 octobre 2009, la Commission a clos cette procédure après avoir accepté les engagements que la Société, l'IACS et les autres membres de l'IACS lui avaient soumis, sans aucune

reconnaissance de responsabilité imputable à la Société, à l'IACS ou aux autres membres de l'IACS, ni aucune sanction contre l'une quelconque de ces entités. La Société, l'IACS et ses autres membres devront respecter ces engagements pendant cinq ans, jusqu'en octobre 2014.

En dehors de cet élément, il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont Bureau Veritas aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont la Société serait menacée) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

- Emprunt RBS en USD : en février 2009, les emprunts en USD amortissables jusqu'en mai 2013 et souscrits auprès de RBS par les filiales BVHI et BVHK ont été transférés à Bureau Veritas SA, pour 155,1 et 213,8 millions d'USD, respectivement. Ces emprunts s'élevaient respectivement à 120,6 et 166,3 millions d'USD au 31 décembre 2009. Le risque de change USD est couvert par un swap de devises en euros pour la tranche transférée par la filiale BVHK et par la position débitrice des comptes courants en USD avec les filiales du Groupe pour la tranche transférée par la filiale BVHI. La réévaluation de ces emprunts au 31 décembre 2009 a généré un écart de conversion passif dans le bilan de la Société. La réévaluation de la position débitrice des comptes courants en USD avec les filiales a généré un écart de conversion actif provisionné à hauteur de l'excédent sur l'écart de conversion passif relatif à la tranche BVHI, soit 4 millions d'euros.
- En juillet 2009, la Société a mis en place un contrat-cadre avec un investisseur américain concernant une ligne de financement multi-devises à hauteur de 225 millions de dollars américains, utilisable à tout moment pendant 3 ans. À ce jour, aucun engagement ferme n'a été pris.

Note 1 Immobilisations

IMMOBILISATIONS – VALEURS BRUTES

	01/01/2009	Entrées	Sorties	Reclassements et Autres Mouvements	Écart conversion	31/12/2009
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Fonds commercial	17 232	144	(2 931)	-	9	14 454
Autres immobilisations incorporelles	42 939	4 763	(508)	5 749	6	52 949
Immobilisations incorporelles	60 171	4 907	(3 439)	5 749	15	67 403
Terrains	17	-	-	-	-	17
Constructions	262	-	-	-	-	262
Installations générales	17 496	1 939	(879)	-	(3)	18 553
Matériel et outillage	24 482	3 169	(545)	-	3	27 109
Matériel de transport	2 718	338	(259)	-	23	2 820
Mobilier et matériel de bureau	13 866	756	(315)	-	15	14 322
Matériel informatique	17 322	2 798	(2 432)	-	76	17 764
Immobilisations en cours	2 880	5 164	-	(5 759)	-	2 285
Immobilisations corporelles	79 043	14 164	(4 430)	(5 759)	114	83 132
Titres de participations	1 386 302	140 173	(19 381)	(1 338)	-	1 505 756
Titres non consolidés	116	61	(4)	-	-	173
Dépôts, cautionnement et créances	8 045	956	(2 910)	-	118	6 209
Actions propres	17 837	24 240	(27 234)	-	-	14 843
Immobilisations financières	1 412 300	165 430	(49 529)	(1 338)	118	1 526 981
TOTAL	1 551 514	184 501	(57 398)	(1 348)	247	1 677 516

Au cours de l'exercice 2009, Bureau Veritas SA a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Bureau Veritas International à hauteur de 131 666 282 euros.

Lors de l'introduction en bourse en octobre 2007, la Société a acquis 100% du capital de Winvest 7, société contrôlée par le groupe Wendel et qui réunissait les principaux dirigeants de Bureau Veritas. Son seul actif était des actions de Bureau Veritas SA.

Winvest 7 a été dissoute sans liquidation en décembre 2007 et Bureau Veritas SA a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine ses propres actions. Cette opération a dégagé un mali technique de fusion inscrit en Fonds commercial et l'inscription d'actions détenues en propre en immobilisations financières.

En 2009, une partie de ces actions propres a été livrée dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions. La quote-part de mali technique correspondant figurant en fonds commercial a été reprise en compte de résultat.

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

	01/01/2009	Dotations	Reprises	Reclassements et Autres Mouvements	Écart conversion	31/12/2009
Fonds commercial	(9 097)	-	7 204	-	-	(1 893)
Autres immobilisations incorporelles	(16 049)	(3 109)	490	(35)	1	(18 702)
Immobilisations incorporelles	(25 146)	(3 109)	7 694	(35)	1	(20 595)
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(119)	(8)	-	-	-	(127)
Installations Générales	(6 697)	(1 482)	507	-	4	(7 668)
Matériel et outillage	(16 436)	(2 516)	434	-	1	(18 517)
Matériel de transport	(1 914)	(400)	224	-	(9)	(2 099)
Mobilier et matériel de bureau	(7 890)	(1 106)	286	-	(8)	(8 718)
Matériel informatique	(13 458)	(1 803)	2 368	-	(57)	(12 950)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	(46 514)	(7 315)	3 819	-	(69)	(50 079)
Titres de participations	(51 134)	(292)	10 041	-	-	(41 385)
Titres non consolidés	(103)	-	-	(61)	-	(164)
Dépôts, cautionnement et créances	-	-	-	-	-	-
Actions propres	(64)	-	64	-	-	-
Immobilisations financières	(51 301)	(292)	10 105	(61)	-	(41 549)
TOTAL	(122 961)	(10 716)	21 618	(96)	(68)	(112 222)

Suite à la hausse du cours de bourse du titre Bureau Veritas SA et à la livraison de 144 750 actions Bureau Veritas SA à deux mandataires sociaux dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions du 13 décembre 2007, la Société a repris au 31 décembre 2009 la provision pour dépréciation de son fonds commercial à hauteur de 7,2 millions d'euros. Pour mémoire, ce fonds commercial est issu

de la TUP de Winvest 7 dont le seul actif était les actions Bureau Veritas SA.

La valeur d'inventaire est basée sur le cours moyen de bourse de décembre 2009.

Note 2 Titres des filiales et participations

RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE À LA PUBLICATION

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2009	
BV International	843 677	523 968	EUR	1,000	100,00%
BVHI – USA	1	69 437	USD	0,717	100,00%
BV France	14 797	71 406	EUR	1,000	100,00%
BVCPS Singapour	100	684	SGD	0,494	100,00%
Bureau Veritas D.O.O.	122	1 643	EUR	1,000	100,00%
BV Czech Republic	5 482	61 427	CZK	0,038	100,00%
BV Côte d'Ivoire	1 482 140	679 557	XOF	0,002	100,00%
ECS	262	1 112	EUR	1,000	100,00%
BVCPS Indonésie	2 665	83	IDR	0,069	100,00%
Rinave Registro Int'l Naval	250	450	EUR	1,000	100,00%
BVCPS France	143	487	EUR	1,000	100,00%
BV Gabon	919 280	515 496	XAF	0,002	100,00%
BV – Sénégal	840 400	106 965	XOF	0,002	100,00%
BV Consulting China	6 673	13 692	CNY	0,105	100,00%
BV Venezuela	389	2 890	VEF	0,334	100,00%
BV Douala	431 050	125 142	XAF	0,002	100,00%
Merchandise Testing Lab Ltd	-	259	GBP	1,122	100,00%
BV Slovakia	416	(140)	EUR	1,000	100,00%
BV Vietnam	4 025	(582)	VND	0,040	100,00%
BV BIVAC Switzerland	200	103	CHF	0,662	100,00%
BV Poland	248	3 499	PLN	0,231	100,00%
BVCPS India Ltd	10 844	128 796	INR	0,015	99,99%
BVCPS Thailand	4 000	5 228	THB	0,021	99,99%
BV Chile	665 120	287 315	CLP	0,001	99,98%
Soprefira	1 262	17 787	EUR	1,000	99,98%
BV Mexicana	25 785	2 756	MXN	0,053	99,96%
BV Colombia	1 542 236	1 738 108	COP	0,000	99,96%
BVCPS Turkey	975	(431)	TRY	0,462	99,94%
BV Lebanon	752 000	250 667	LBP	0,000	99,84%
BV Argentine	3 200	2 083	ARS	0,190	98,00%
BVCPS Bangladesh	10	67 951	BDT	0,010	98,00%
BVIS – India	1 933	(61 448)	INR	0,015	96,90%
BV do Brasil	1 042	14 667	BRL	0,361	96,40%
BV Gozetim Hizmetleri	2 241	6 402	TRY	0,462	94,17%
BV Japan	300 000	110 274	JPY	0,008	87,25%
BV Nigeria	40 000	448 070	NGN	0,005	60,00%
Participations (10% à 50% du capital détenus par la Société)					
STCV – Tunisia	1 800	1 083	TND	0,532	49,88%
BV Inversiones, S.A.	7 222	118 746	EUR	1,000	42,92%
One Tüv	54	(366)	EUR	1,000	33,33%

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
1 270 571	1 270 571	3 279	-	-	95 721	-
74 346	51 939	148 934	-	-	3 862	-
73 971	73 971	-	-	-	3 601	1 662
13 408	858	-	-	5 006	469	566
4 086	3 769	-	232	4 948	297	204
2 692	2 692	-	9	5 625	528	107
2 260	2 260	-	91	8 218	1 656	765
2 065	1 683	-	-	2 149	310	338
1 901	1 351	-	-	3 803	1 084	-
1 578	659	1 440	31	1 270	(40)	136
1 496	808	-	-	4 087	160	-
1 376	1 376	-	-	3 647	487	244
1 281	1 281	-	21	2 985	489	700
867	867	-	60	23 852	2 593	3 982
782	782	-	-	2 927	177	-
657	657	-	4	1 019	168	79
453	292	-	-	-	-	-
326	307	-	-	542	31	-
273	273	-	211	2 939	273	239
198	150	-	17	754	(11)	33
152	152	-	7	6 841	1 972	1 124
4 652	4 652	-	2	9 007	2 695	890
169	169	13	-	798	39	33
1 109	1 109	-	378	10 137	560	141
1 262	1 262	-	-	-	2 560	-
2 061	1 807	-	1 667	10 211	301	207
809	809	-	-	4 492	476	305
642	642	432	-	2 756	391	-
446	446	-	276	1 669	241	433
3 426	2 573	-	2 658	26 047	1 752	1 420
675	675	-	-	6 637	2 936	2 865
219	219	-	27	990	1 472	-
841	841	-	1 686	65 514	7 645	6 015
185	185	-	229	22 070	4 385	4 284
1 950	1 950	-	-	42 520	4 685	3 658
507	507	-	-	3 227	477	-
230	230	-	40	3 078	527	113
27 618	27 618	43 954	-	43	(11 187)	-
143	143	-	-	4 571	646	195

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2009	
BV Austria	296	(245)	EUR	1,000	100,00%
BV Guinée	803 590	(2 747 583)	GNF	0,000	100,00%
BV Mali	10 000	(1 693 132)	XOF	0,002	100,00%
BV CPS Vietnam Ltd	2 388	7 978	VND	0,040	100,00%
Bureau Veritas Latvia	175	7	LVL	1,417	100,00%
BV Congo	69 980	1 710 192	XAF	0,002	100,00%
BV Hongrie	8 600	34 467	HUF	0,004	100,00%
IPM Espagne	61	(526)	EUR	1,000	100,00%
BV Azeri	74	55	AZN	0,890	100,00%
BV Kazakhstan	11 100	234 725	KZT	0,005	100,00%
BV Ecuador	3	143	USD	0,717	100,00%
Bureau Veritas Marine China	7 588	-	CNY	0,105	100,00%
BV Russia	1 500	4 681	RUB	0,023	100,00%
BV Panama	50	634	PAB	0,717	100,00%
BV Varna	85	152	BGN	0,511	100,00%
BV Lithuania	150	115	LTL	0,290	100,00%
BV Romania CTRL	48	1 603	RON	0,236	100,00%
BV Inspection Malaisie	-	-	MYR	0,204	100,00%
BV Tchad	10 000	(287 613)	XAF	0,002	100,00%
BV Estonia	233	266	EEK	0,064	100,00%
BV Nouvelle-Zélande	1	94	NZD	0,452	100,00%
BV Croatia	54	1 777	HRK	0,136	100,00%
Bureau Veritas D.O.O.	315	6 396	RSD	0,011	100,00%
BV Togo	1 000	(186 082)	XOF	0,002	100,00%
BV Bénin	1 000	153 196	XOF	0,002	100,00%
BV Metingen, Insp & Validit BV	3 195	2 015	EUR	1,000	100,00%
Operendi SAS	-	-	EUR	1,000	100,00%
BV Moravia	-	-	CZK	0,038	100,00%
ANALAB PRAHA, Spol s.r.o.	-	-	CZK	0,038	100,00%
BV Marine Netherlands	18	9	EUR	1,000	100,00%
BV Bangladesh Private Ltd	5 500	14 910	BDT	0,010	99,99%
BV Lanka Ltd	5 000	6 309	LKR	0,006	99,99%
BV Monaco	150	19	EUR	1,000	99,92%
BV Marine Belgium & Luxembourg	62	85	EUR	1,000	99,92%
BV Luxembourg	31	36	EUR	1,000	99,90%
BV Kenya	2 000	13 541	KES	0,009	99,90%
BV Angola	1 980	414 259	AOA	0,009	99,83%
BV Algérie	500	4 662	DZD	0,010	99,80%
BVCPS Mexico	6 100	4 086	MXN	0,053	99,34%

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
961	59	70	5	608	14	-
763	-	352	-	201	(230)	-
149	-	-	-	9 191	(1 537)	-
127	127	257	-	4 463	419	-
111	111	-	-	1 771	180	-
107	107	-	-	6 251	775	621
92	92	-	-	2 647	155	169
61	-	-	-	175	(41)	-
60	60	-	-	430	34	-
59	-	2 210	-	1 438	(1 371)	-
55	55	-	168	1 690	137	161
54	54	-	-	46 958	15 273	-
47	47	-	-	5 996	208	382
47	47	-	-	733	306	216
45	45	-	3	2 025	522	626
30	30	-	-	2 489	396	463
28	28	-	1	3 446	962	968
23	-	-	-	-	-	-
15	-	377	-	-	(8)	-
15	15	-	-	1 589	253	262
8	8	172	-	1 514	68	-
8	8	-	28	4 767	1 098	767
4	4	-	-	627	212	317
2	-	275	-	-	(4)	-
2	2	67	-	533	186	-
-	-	8 681	142	5 835	(458)	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	6	17 920	7	-
88	88	-	4	433	67	47
47	47	-	-	210	68	33
79	79	-	-	648	(122)	574
61	61	-	62	7 429	1 329	908
31	31	-	-	380	130	379
19	19	-	-	1 251	271	191
73	73	1 522	-	40 184	(12 479)	-
5	5	445	3	1 284	261	-
68	68	-	-	2 028	566	425

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2009	
BV Pérou	237	609	PEN	0,239	99,04%
BV Indonésie	943	6 448	IDR	0,069	99,00%
Bureau Veritas India	500	177 061	INR	0,015	99,00%
BV Pakistan	2 000	6 869	PKR	0,009	99,00%
BV Ukraine	45	773	UAH	0,092	99,00%
BV Belarus Ltd	43 060	73 685	BYR	0,000	99,00%
BV Chile Capacitacion Ltda	954	185	CLP	0,001	99,00%
Bureau Veritas Contrôle	1 300	-	MZN	0,026	90,00%
BV Egypt	100	26 123	EGP	0,129	90,00%
BV SATS	2 000	(20 769)	SAR	0,191	60,00%
Participations (10% à 50% du capital détenus par la Société)					
ATSI – France	80	528	EUR	1,000	49,92%
BV Thailand	4 000	(11 574)	THB	0,021	49,00%
BV Malaysia	350	22 237	MYR	0,204	49,00%
BV Italia	3 576	(3 913)	EUR	1,000	14,54%
BIVAC International	5 337	1 249	EUR	1,000	0,01%
Autre	-	-	EUR		
TOTAL					

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
64	64	-	689	9 527	859	601
100	100	342	-	4 185	330	652
49	49	-	333	11 461	1 159	707
25	25	-	11	1 287	215	-
21	21	-	-	3 952	734	353
15	15	-	-	347	64	24
1	1	78	3	1 008	360	172
38	38	326	-	-	23	-
22	22	-	38	4 377	927	-
266		8 125	19	1 546	(1 146)	-
38	38	-	-	-	29	41
63	63	-	3	5 021	998	2 140
18	18	-	61	8 821	977	-
9	9	2 636	-	46 721	2 536	-
-	-	-	-	-	21 004	-
-	-	-	-	-	-	16
1 505 756	1 464 370	223 988	9 225	569 772	171 141	42 954

Note 3 Capitaux Propres

CAPITAL

Au 31 décembre 2009, le capital social est composé de 109 096 410 actions au nominal de 0,12 euro.

Le capital a évolué de la manière suivante :

En nombre d'actions	2009	2008
Au début de l'exercice	108 600 755	116 159 775
Réduction de capital	-	(8 000 000)
Levées de <i>stock-options</i>	495 655	440 980
À la fin de l'exercice	109 096 410	108 600 755

MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES EN 2009

Capital au 1^{er} janvier 2009	13 032
Capital sur levée d'option	59
Capital au 31 décembre 2009	13 091
Primes d'émission au 1 ^{er} janvier 2009	112 039
Prime d'émission sur levée d'option	3 990
Primes d'émission au 31 décembre 2009	116 029
Réserves au 1 ^{er} janvier 2009	422 573
Report à nouveau (Résultat 2008)	80 436
Distribution de dividendes (A. G. au 16/06/2009) ^(a)	(77 630)
Écart de conversion	1 516
Réserves au 31 décembre 2009	426 895
Résultat 2009	104 052
Provisions réglementées 2009 (amortissements dérogatoires)	2 384
Total des Capitaux propres au 31 décembre 2009	662 451

(a) Les dividendes versés comprennent les frais financiers liés à leur distribution (0,1 million d'euros).

DÉCOMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES EN 2009

Capital	13 091
Primes d'émission	116 029
Report à nouveau	210 970
Réserve légale	1 711
Autres réserves	214 214
Résultat de l'exercice	104 052
Provisions réglementées	2 384
Total des Capitaux propres au 31 décembre 2009	662 451

Note 4 État des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances clients	239 965	239 965	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	607	607	-
Impôts sur les bénéfices	4 906	4 906	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 025	8 025	-
Opérations faites en commun et en GIE	5 127	5 127	-
Groupe et associés	311 272	311 272	-
Débiteurs divers	3 413	3 413	-
Valeurs mobilières de placement	7 753	7 753	-
Charges constatées d'avance	10 345	10 345	-
Total créances	591 413	591 413	0

ÉTAT DES DETTES

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	785 794	59 358	471 425	255 011
Emprunts et dettes financières diverses	13 043	13 043	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	67 379	67 379	-	-
Personnel et comptes rattachés	103 315	103 315	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 095	27 095	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	40 951	40 951	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 221	10 221	-	-
Groupe et associés	269 736	269 736	-	-
Autres dettes	10 514	10 514	-	-
Produits constatés d'avance	51 345	51 345	-	-
Total dettes	1 379 394	652 957	471 425	255 011

Note 5 Provisions

A. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

	2009	2008
Sur immobilisations financières	41 549	51 301
Sur stocks et travaux en cours	-	-
Sur créances clients	6 972	5 319
Sur autres créances	4 328	3 935
Provisions pour dépréciation d'actifs	52 849	60 555

B. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES INSCRITES AU PASSIF DU BILAN

	2009	2008
Provisions réglementées	2 384	2 483

Les provisions réglementées sont constituées d'amortissements dérogatoires constatés sur les coûts de logiciels immobilisés et sur les frais d'acquisition des titres acquis depuis 2007.

C. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2009	2008
Retraites et assimilés	70 864	64 150
Risques contentieux	34 671	37 240
Provision pour perte de change	8 340	17 869
Autres risques	31 948	25 861
Pertes à terminaison	1 772	1 477
Provisions pour risques et charges	147 595	146 597

La provision pour indemnités de départ en retraite et avantages assimilés tient compte d'un taux d'actualisation pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans. Ce taux est de 5.30% pour

l'activité Française à la fin de l'exercice 2009, contre 6% à la fin de l'exercice 2008. L'accroissement de la provision en 2009 provient principalement de ce changement de taux.

■ TABLEAU DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	2009	2008
Provision au 1^{er} janvier	146 597	108 668
Dotation de la période	42 900	62 747
Reprise pour utilisation	(31 296)	(13 475)
Reprise sans objet	(11 041)	(10 940)
Autres mouvements	435	(403)
PROVISION AU 31 DÉCEMBRE	147 595	146 597

Bureau Veritas et ses filiales dans le cours normal de leurs activités sont parties à divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu leur responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataires de services dont la majeure partie fait l'objet de couvertures d'assurances spécifiques par activité. L'échéancier de décaissement sur les années futures est incertain car il dépend de l'évolution des procédures judiciaires en cours y compris de recours exercés à la suite de premiers jugements. La Société estime que la majeure partie des montants à décaisser est à plus d'un an.

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2009 prennent en compte le risque lié au litige du terminal 2E de l'aérogare Charles de Gaulle à Paris-Roissy. Sur la base des éléments en sa connaissance, des estimations faites par ses différents conseils et des couvertures d'assurance en place, la Société estime que ce sinistre ne devrait pas impacter significativement ses comptes sociaux.

Note 6 Engagements

A. GARANTIES ET CAUTIONS

	2009	2008
Engagements donnés	76 696	676 243
Cautions et garanties bancaires sur marchés	15 700	12 422
Cautions et garanties bancaires diverses	16 273	4 989
Cautions parentales	44 723	43 716
Caution solidaire sur emprunt groupe	-	615 116

B. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La mise en place d'un financement syndiqué à taux variable a donné lieu à la mise en place au cours du 1^{er} semestre 2005 de contrats d'échange de taux d'intérêt (contrats de *swap* payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de *collar*) afin de couvrir une partie du risque de taux de la dette en dollars. Cette couverture a été complétée fin 2006 et au premier semestre 2007 par des contrats de *swap* payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de *collar* pour couvrir en partie le risque de taux sur la dette en euros.

En 2008, d'autres couvertures de taux ont été mises en place avec par exemple le recours au contrat de Cap qui permet de plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Certains contrats de couverture de taux, tels que le contrat de *swap* annulable, ne remplissent pas les critères de comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés de taux à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Instrument dérivé de taux	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés actif
<i>Swap</i>	31/01/2010	50 millions EUR	(0,4)
<i>Swap</i>	22/02/2010	40 millions USD	(0,2)
<i>Swap</i>	28/06/2010	50 millions EUR	(1,0)
<i>Swap</i>	30/01/2011	50 millions EUR	(1,8)
<i>Swap</i>	30/05/2011	50 millions EUR	(1,7)
<i>Collar</i>	15/06/2012	50 millions EUR	(3,3)
<i>Swap</i>	22/04/2013	50 millions EUR	(6,0)
<i>Swap</i>	27/06/2013	50 millions EUR	(2,5)
Total au 31 décembre 2009			(16,8)

La dette USPP en dollar américain et livre sterling ainsi qu'une partie de la tranche amortissable en USD de l'Emprunt Syndiqué 2006 ont fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

Les instruments dérivés de devises à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Instrument dérivé de devises	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés actif
	22/05/2013	166 millions USD	(15,8)
	16/07/2018	23 millions GBP	(3,8)
	16/07/2018	155 millions USD	7,9
	16/07/2020	40 millions GBP	(7,3)
	16/07/2020	111 millions USD	5,7
Total au 31 décembre 2009			(13,4)

Note 7 Analyse sectorielle et géographique du chiffre d'affaires

ANALYSE SECTORIELLE

	2009	2008 ^(a)
Marine	183 938	181 832
Industrie	94 704	83 187
Inspection & Vérification en service	214 153	198 160
Hygiène, Sécurité & Environnement	66 068	67 460
Construction	206 701	220 689
Certification	64 795	45 699
Biens de consommation	652	2 595
Services aux gouvernements & Commerce international	38 655	30 986
Total	869 666	830 608

(a) La répartition du chiffre d'affaires 2008 par activité a été modifiée par rapport aux comptes sociaux 2008 publiés, afin d'être comparable avec celle de 2009.

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

	2009	2008
France	625 200	621 466
EMEA	174 865	156 141
Amériques	380	376
Asie Pacifique	69 221	52 625
Total	869 666	830 608

La zone EMEA inclut les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient.

Bureau Veritas SA a établi des factures de redevances à ses succursales françaises et étrangères. Ces factures ont été comptabilisées en autres produits et autres charges.

Note 8 Résultat financier

	2009	2008
Produits financiers		
Produits de participation	42 954	27 463
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	537	1 241
Autres intérêts et produits assimilés	5 574	25 749
Reprises sur provisions	35 309	8 836
Différences positives de change	61 255	52 377
Total	145 629	115 666
Charges financières		
Dotations aux provisions	(15 311)	(21 902)
Intérêts et charges assimilés	(40 648)	(46 435)
Différences négatives de change	(78 370)	(63 849)
Total	(134 329)	(132 186)
RÉSULTAT FINANCIER	11 300	(16 520)

Les différences positives et négatives de change sont essentiellement liées à l'impact des financements des filiales de Bureau Veritas SA.

Note 9 Résultat exceptionnel

	2009	2008
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	513	566
Sur opérations de capital	998	997
Reprises sur provisions	2 510	1 424
Total	4 021	2 987
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(5 926)	(1 340)
Sur opérations de capital	(20 022)	(5 403)
Dotations aux provisions	(8 725)	(17 918)
Total	(34 673)	(24 661)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(30 652)	(21 674)

Note 10 Impôts sur les sociétés

■ VENTILATION DE L'IMPÔT COURANT ET EXCEPTIONNEL

	2009		2008	
	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	157 357	(29 744)	113 901	(11 892)
Résultat exceptionnel	(30 652)	7 091	(21 674)	101

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2005 et 2006 et a comptabilisé les provisions jugées appropriées.

La situation fiscale latente au 31 décembre se présente comme suit :

	2009	2008
Impôt différé – Actif	45 608	66 368
Impôt différé – Passif	(309)	(21 646)
Actif d'impôt différé – Net	45 299	44 722

Les impôts différés au 31 décembre 2009 sont présentés après compensation par entité fiscale le cas échéant. Au 31 décembre 2008, cette compensation aurait conduit à présenter des impôts différés actifs de 45 047 milliers d'euros et des impôts différés passifs de 325 milliers d'euros.

Les impôts différés au 31 décembre 2009 sont principalement constitués des impôts différés sur les retraites, sur les instruments financiers, sur les charges à payer non déductibles et sur les provisions pour litiges sur contrats. Au 31 décembre 2008, ils portaient principalement sur les retraites, sur le déficit reportable, sur les provisions sur contrats et sur les instruments financiers.

Note 11 Rémunérations allouées aux membres des organes de la Direction de la Société

(millions d'euros)	2009	2008
Rémunération	6,7	5,9

Cette rémunération inclut celle des membres et organes de direction (Conseil de surveillance jusqu'au 3 juin 2009 puis Conseil d'administration et Comité exécutif) au titre de leurs différentes

activités au sein de la Société, ainsi que les jetons de présence et les rémunérations pour missions autorisées par le Conseil de surveillance.

Note 12 Paiements en actions

La Société a mis en place deux types de rémunération qui sont dénoués en actions propres :

- des plans d'options de souscription d'actions ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés de la Société. Les plans de *stock-options* sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Pour tous les plans, une option donne droit à 1 action.

Par décision du Conseil d'administration le 3 juillet 2009, la Société a attribué à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés 192 000 options de souscription d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 34,98 euros. Ce nouveau plan donne lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

Au cours de l'exercice 2009, 23 200 options ont été annulées, contre 25 000 en 2008.

Dans la mesure où tous les plans donnent lieu à émission d'actions nouvelles, aucune charge n'a été comptabilisée.

Situation des plans d'options en fin de période :

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice € par action	Nombre d'options (équivalent actions)		Assiette contribution € par option
			à émettre		
			2009	2008	
Plan du 11/12/2001	11/12/2009	6,19	0	80 000	
Plan du 17/12/2002	17/12/2010	7,49	3 037	3 037	
Plan du 25/07/2003	25/07/2011	9,58	102 100	102 100	
Plan du 15/11/2004	15/11/2012	12,09	0	0	
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	15,17	488 000	500 500	
Plan du 12/07/2006	12/07/2016	17,3	0	0	
Plan du 31/01/2007	31/01/2017	17,3	252 000	255 500	
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	38,35	85 800	89 700	0,95
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	34,98	188 700		0,86
Nombre d'options au 31 décembre 2009			1 119 637	1 030 837	

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions gratuites :

- à certains de ses salariés, subordonnées à l'accomplissement de 2 ou 4 années de service selon les plans ;
- aux dirigeants, subordonnées à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur les résultats en 2007 et 2008.

Les actions sont assorties de périodes d'incessibilité portant leur durée à 4 ou 5 ans après la date d'attribution, selon les plans.

Le 13 décembre 2009, la Société a remis aux dirigeants 144 750 actions Bureau Veritas issues de la transmission universelle de patrimoine de Winvest 7 dans le cadre du plan du 13 décembre 2007, soit 2,5 millions d'euros en actions Bureau Veritas et 1,4 million d'euros de mali technique de fusion inscrit en fonds commercial.

Le 9 juin 2008 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions gratuites à certains de ses salariés. L'attribution est

subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2008. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 22 septembre 2008 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions gratuites à l'un de ses dirigeants. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service suivi d'une période d'incessibilité de 2 années.

Le 3 juillet 2009 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions gratuites à trois mandataires sociaux et à certains de ses salariés. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Pour chacun des plans en cours, la nature des actions à remettre n'a pas été définie mais il est possible que la Société optera pour un dénouement par actions existantes compte tenu de la déductibilité fiscale de ce traitement. En 2009, la charge relative aux actions gratuites comptabilisée par la Société s'élève à 2,8 millions d'euros (2008 : 0,7 million d'euros). Au 31 décembre 2009, le passif s'élève à 3,5 millions d'euros (2008 : 0,7 million d'euros).

Situation des plans d'actions gratuites en fin de période :

Date de début	Date d'expiration	Nombre d'actions		Assiette contribution € par action
		à émettre		
		2009	2008	
Plan du 13/12/2007 (dirigeants)	13/12/2012	-	144 750	
Plan du 09/06/2008 (salariés)	09/06/2013	138 100	138 600	3,11
Plan du 22/09/2008 (dirigeant)	22/09/2013	55 000	55 000	3,15
Plan du 03/07/2009 (salariés)	03/07/2014	154 550	-	2,48
Nombre d'actions au 31 décembre 2009		347 650	338 350	

Note 13 Effectif

	2009	2008
Effectif	8 467	8 536



Note 14 Information relative au droit individuel à la formation

	2009	2008
Solde des heures acquises au 31 décembre	568 493	482 150
Nombre d'heures utilisées au cours de l'exercice	3 431	2 181

Note 15 Information sur les entreprises liées

Bureau Veritas SA est la société mère consolidante du groupe Bureau Veritas. À ce titre, les dettes, les créances, les charges et les produits financiers avec les autres sociétés du groupe se présentent comme suit :

	2009	2008
Actif		
Clients et comptes rattachés	50 763	41 185
Autres créances	1 607	2 326
Prêts	311 264	226 004
Passif		
Emprunts	269 047	208 384
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 893	26 771
Autres dettes	985	1 021
Compte de résultat		
Produits financiers	45 759	52 092
Charges financières	(1 035)	(6 802)
Résultat exceptionnel	(19 363)	(1 841)

Note 16 Honoraires des Commissaires aux comptes

	2009	
	PricewaterhouseCoopers Audit	Bellot Mullenbach & Associés
Commissariat aux comptes statutaire	580	349
Juridique, fiscal, social	263	11
Due diligence	0	0
Honoraires des Commissaires aux comptes	843	360

Les honoraires présentés ci-dessus ne comprennent pas les honoraires comptabilisés par les succursales étrangères de Bureau Veritas SA au 31 décembre 2009.

5.3. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bureau Veritas SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, la Société détermine les provisions pour dépréciation de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Les estimations nécessaires, qui ont par nature un caractère incertain, ont été réalisées, pour cet exercice, dans un contexte de difficulté particulière à appréhender les perspectives économiques. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la Société sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu les calculs de détermination des dépréciations des titres comptabilisés et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-François Châtel

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

6

Informations sur la Société et le capital

	<i>page</i>
6.1. Renseignements de caractère général	256
6.2. Organigramme	257
6.3. Filiales et participations	258
6.4. Contrats intra-groupe	260
6.5. Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir-faire	261
6.6. Capital social et droits de vote	261
6.7. Principaux actionnaires	267
6.8. Politique de distribution de dividendes	270
6.9. Opérations avec les apparentés	270
6.10. Actes constitutifs et statuts	274

6



INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Renseignements de caractère général

6.1. Renseignements de caractère général

Dénomination sociale

Bureau Veritas – Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs.

Siège social

67/71 Boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France

Tél. : 33 (0)1 55 24 70 00 – Fax : 33 (0)1 55 24 70 01

Lieu et numéro d'immatriculation

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre. Le code APE de la Société qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 7120B. Il correspond à l'activité analyses, essais et inspections techniques.

Date de constitution et durée

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

Forme juridique et législation applicable

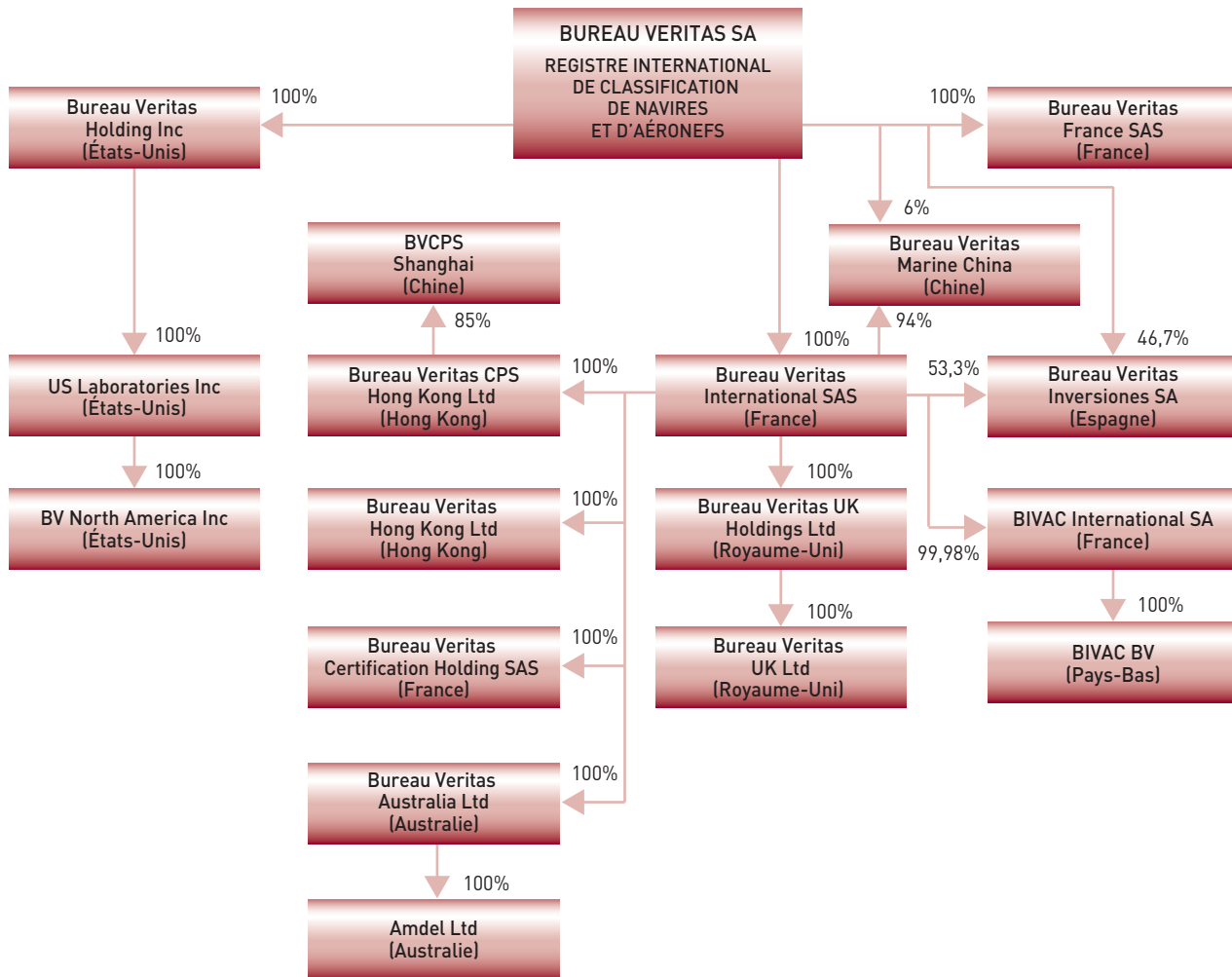
La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'à toutes autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales et à ses statuts.

Exercice social

1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

6.2. Organigramme

Organigramme du groupe au 31 décembre 2009



6.3. Filiales et participations

6.3.1. Principales filiales

Le Groupe comprend Bureau Veritas SA, ses succursales et ses filiales. À la tête du Groupe Bureau Veritas SA détient des participations dans les principales filiales en France et à l'étranger. À part son activité de société *holding*, elle détient également une activité économique propre qui regroupe les activités en France de toutes les divisions du Groupe (à l'exception de la division Biens de consommation) représenté par des succursales en France et à l'étranger.

Bureau Veritas SA a réalisé un chiffre d'affaires en 2009 de 869,7 millions d'euros (ce montant correspond au chiffre d'affaires enregistré dans les comptes sociaux de Bureau Veritas SA).

Les principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales consolidées concernent les redevances de marque et les redevances techniques, la gestion centralisée de la trésorerie et la refacturation de la couverture d'assurance. Une présentation des principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales figure également dans les rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées inclus au paragraphe Opérations avec les apparentés du présent chapitre.

Une description des 17 principales filiales, directes ou indirectes, du Groupe figure ci-dessous. Pour la plupart il s'agit de sociétés holding regroupant les activités du groupe par pays. Pour les filiales opérationnelles, une description de l'activité est également présentée. Une liste des filiales du Groupe figure à la note Périmètre de consolidation annexée aux états financiers consolidés au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

Les filiales principales sont sélectionnées selon les critères suivants :

- valeur nette comptable des titres d'au moins 50 millions d'euros ;
- la filiale représente au moins 5% des capitaux propres, du chiffre d'affaire, de l'actif total ou du résultat net au niveau consolidé du Groupe.

BUREAU VERITAS INTERNATIONAL SAS (FRANCE)

Bureau Veritas International SAS est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1977 sous le nom de « LCT » (« le Contrôle Technique ») et est une société holding qui détient certaines filiales étrangères. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA.

BUREAU VERITAS FRANCE SAS (FRANCE)

Bureau Veritas France SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mai 1981 sous le nom de « PKB Scania France ». Bureau Veritas France SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA et est une société holding qui détient les principales filiales en France.

BUREAU VERITAS CERTIFICATION HOLDING SAS (FRANCE)

Bureau Veritas Certification Holding SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1994. Bureau Veritas Certification Holding SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS et détient la plupart des filiales de la division Certification.

BUREAU VERITAS HONG KONG LTD (HONG KONG)

Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en octobre 2004, dont le siège social est situé à 1/F Pacific Trade Centre – 2 Kai Hing Road, Kowloon Bay – Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient certaines filiales en Asie. À part son activité de société holding Bureau Veritas Hong Kong Ltd détient une activité opérationnelle qui a réalisé un chiffre d'affaires externe de 1 587 millions de dollars de Hong Kong (soit 146,8 millions d'euros) en 2009.

BUREAU VERITAS UK HOLDINGS LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Holdings Ltd est une société holding de droit britannique, créée en novembre 2005, dont le siège social est situé à Tower Bridge Court, 224-226 Tower Bridge Road, London, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Holdings Ltd, précédemment dénommée « Bureau Veritas UK Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient les participations opérationnelles du Groupe au Royaume-Uni.

BUREAU VERITAS UK LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Ltd est une société de droit britannique, créée en octobre 1983, dont le siège social est situé à Tower Bridge Court, 224-226 Tower Bridge Road, London, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas Inspection Ltd, précédemment dénommée « Plant Safety Ltd », puis « Bureau Veritas Inspection Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas UK Holdings Ltd. Elle a pour principale activité l'inspection et la vérification en service et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 78,8 millions de livres sterling (soit 88,5 millions d'euros) en 2009.

BUREAU VERITAS HOLDING INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas Holding Inc est une société de droit américain créée en juin 1988, dont le siège social est situé à 666 Fifth Avenue, #2139, New York, NY 10103, États-Unis. Bureau Veritas Holding Inc est une société holding à 100% de Bureau Veritas SA, et a pour principal objectif de détenir les participations dans les filiales en Amérique du Nord.

US LABORATORIES INC (ÉTATS-UNIS)

US Laboratories Inc est une société holding de droit américain créée en octobre 1993, dont le siège social est situé à 11860 W. State Road 84, Suite 1, Fort Lauderdale, FL. 33325, États-Unis. US Laboratories est une filiale à 100% de Bureau Veritas Holding Inc. Sa principale activité est de détenir les participations du Groupe en Amérique du Nord dans le domaine de la construction ainsi que de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE).

BUREAU VERITAS NORTH AMERICA INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas North America Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé en Floride au 11860 W. State Road 84, Suite 1, Fort Lauderdale, FL. 33325, États-Unis. Elle est une filiale à 100% d'US Laboratories Inc. Ses principales activités sont d'une part le domaine de la santé, la sécurité et l'environnement, et d'autre part dans celui de la construction. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 143,7 millions de dollars américains (soit 103,1 millions d'euros) en 2009.

BIVAC INTERNATIONAL SA (FRANCE)

BIVAC International SA est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à 67/71, Boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. BIVAC International a été créée en mars 1991 en tant que holding et siège pour la division Services aux gouvernements & Commerce international. BIVAC International est filiale à 99,98% de Bureau Veritas International SAS.

BIVAC BV (PAYS-BAS)

BIVAC BV est une société par actions à responsabilité limitée de droit néerlandais, créée en septembre 1984, dont le siège social est situé De Witte Keizer, 3e verdieping, Vissersdijk 223-241, 3011 GW Rotterdam, Pays Bas. BIVAC BV est une filiale à 100% de BIVAC International SA. Elle a pour principale activité la gestion administrative des activités de services aux gouvernements de la division Services aux gouvernements & Commerce international et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 56,7 millions d'euros en 2009.

BUREAU VERITAS CPS HONG KONG LTD (CHINE, HONG KONG)

Bureau Veritas CPS Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en novembre 1985, dont le siège social est situé à Vanta Industrial Centre, 21-23 Tai Lin Pai Road, Kwai Chung New Territories, Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de consommation.

BVCPS SHANGHAI (CHINE)

BVCPS Shanghai (ex-MTL Shanghai) est une société de droit chinois créée en 1996, dont le siège social est situé au N° 168, Guanghua Road, Zhuanqiao Town, Minhang, Shanghai 201108, Chine. BVCPS Shanghai est une filiale à 85% de Bureau Veritas CPS Hong Kong Ltd. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de consommation, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 390,8 millions de Yuans (soit 41,0 millions d'euros) en 2009.

BUREAU VERITAS MARINE CHINA (CHINE)

Bureau Veritas Marine China est une société de droit chinois créée en 2009, dont le siège social est situé au 108 A, Interlayer 6-6, No 29, JianGuo Zhong Road, Lu Wan District, Shanghai. Bureau Veritas Marine China est une filiale à 94% de Bureau Veritas International SAS (France) et à 6% de Bureau Veritas SA (France). Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Marine, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 354,9 millions de Yuans (soit 37,2 millions d'euros) en 2009.

BUREAU VERITAS AUSTRALIA LTD (AUSTRALIE)

BV Australia est une société de droit australien créée en 1999, dont le siège social est situé à Unit 3, 435 Williamstown Road, Port Melbourne, VIC3207, Australie. Il s'agit d'une société holding pour toutes les activités du groupe Bureau Veritas en Australie. Elle est détenue à 100% par Bureau Veritas International SAS. Son activité principale consiste en la fourniture de services liés à la certification ainsi que l'évaluation de la conformité de processus industriels, et a réalisé un chiffre d'affaires de 6,0 millions de dollars australiens (soit 3,4 millions d'euros) en 2009.

AMDEL LTD (AUSTRALIE)

Amdel Ltd est une société de droit australien créée en 1987 dont le siège social est situé à Unit 3, 435 Williamstown Road, Port Melbourne, VIC3207, Australie. La société est détenue à 100% par Amdel Holdings Finance Ltd, holding du groupe Amdel acquise à 100% par Bureau Veritas Australia Ltd en mai 2008. Amdel Ltd a pour principale activité la fourniture de services d'essais de minéraux, et a réalisé un chiffre d'affaires de 130,6 millions de dollars australiens (soit 73,7 millions d'euros) en 2009.

BUREAU VERITAS INVERSIONES SA (ESPAGNE)

Bureau Veritas Inversiones SA, précédemment dénommée « Inversiones y Patrimonios de ECA Global SA », est la société mère du groupe ECA acquis par Bureau Veritas en octobre 2007. Créée en 2003, son siège social est situé à c/Terre, 11-19, 08017 Barcelona, Espagne. Bureau Veritas Inversiones SA est détenue conjointement à 53,3% par Bureau Veritas International SAS et à 46,7% par Bureau Veritas SA. Elle est une société holding et détient les participations opérationnelles du groupe ECA.

6.3.2. Acquisitions et cessions récentes**ACQUISITIONS**

Seules les acquisitions réalisées pendant l'exercice 2009 et dont le prix d'acquisition est égal ou supérieur à 10 millions d'euros sont présentées en détail. Les prix de ces acquisitions incluent les paiements différés (*earn-out*) ainsi que l'ensemble des frais et honoraires liés à ces acquisitions.

Au cours de l'exercice 2009, aucune acquisition franchissant le seuil de 10 millions d'euros n'a été réalisé par le Groupe.

Les acquisitions réalisées en 2009 et inférieures à ce seuil de signification sont présentées dans la Note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

CESSIONS

En 2009, le Groupe a engagé un processus de rationalisation de son portefeuille d'activités visant à se séparer de plusieurs

activités marginales héritées des acquisitions réalisées dans les années précédentes (cf. paragraphe Évolution de l'activité et des résultats en 2009 figurant au chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence). Les cessions réalisées au cours de l'exercice 2009 sont les suivantes :

- les activités de tests de matériaux de construction en laboratoire (CMT – *Construction Material Testing*) en Angleterre de la division Construction.
- une filiale espagnole de location de véhicules ;
- une activité de la division HSE en Angleterre ; et
- une activité de la division Industrie aux États-Unis en 2009.

Au global, le montant des cessions réalisées en 2009 a représenté 15,5 millions d'euros.

Les cessions réalisées en 2009 sont présentées dans la Note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

6.4. Contrats intra-groupe

La politique financière du Groupe étant de centraliser les excédents de trésorerie, les filiales ont l'obligation de placer leurs excédents auprès de la Société. En cas de besoin, elles peuvent emprunter auprès de la Société. Sauf accord de la Société, les filiales ne doivent ni placer, ni emprunter auprès d'une autre entité.

Les prêts intra-groupe sont régis par des conventions de gestion de trésorerie conclues entre la Société et chacune de ses filiales françaises et étrangères.

6.5. Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir-faire

Depuis 2007, pour les activités Marine, Industrie et Infrastructures, Commerce international et Biens de consommation, assurées par les filiales de Bureau Veritas SA, et depuis 2009 pour les activités Certification, un seul contrat existe :

- contrat de franchise industrielle : ce contrat a pour but de rémunérer la propriété industrielle et le savoir-faire Bureau Veritas ; la facturation est réalisée sur la base d'une part, de 3% du chiffre d'affaires tiers de chaque filiale pour l'accès aux droits de propriété industrielle, d'autre part sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui varie suivant les activités pour la partie relative à la rémunération des services apportés par le siège.
- contrat de redevance de nom : ce contrat a pour but de rémunérer l'usage du nom Bureau Veritas : la facturation est opérée sur la base de 3% du chiffre d'affaires tiers de chaque filiale, sauf exception ; et
- contrat de licence de savoir faire : ce contrat a pour but de rémunérer l'utilisation du savoir faire Bureau Veritas. La facturation est opérée sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui varie selon les activités.

6.6. Capital social et droits de vote

6.6.1. Capital social

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Au 31 décembre 2008, le capital s'élevait à 13 032 090,60 euros et était divisé en 108 600 755 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune.

Le capital social de la Société a évolué au cours de l'exercice 2009 de la façon suivante :

- création de 7 672 actions destinées à la livraison d'actions attribuées gratuitement ; et
- création de 487 983 actions à la suite des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2009.

Au 31 décembre 2009, le capital s'élevait à 13 091 569,20 euros et était divisé en 109 096 410 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune. L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2009 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 3 février 2010.

Au 31 décembre 2009, le nombre total de droits de vote théorique s'établissait à 169 899 466 et le nombre de droits de vote exerçables à 169 119 554.

Tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration (article L. 225-100 al.7 du Code de commerce)

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale ordinaire (« AGO ») ou Extraordinaire (« AGE »)	Durée de l'autorisation et échéance	Plafond	Utilisations
Autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter des actions	AGO 3 juin 2009 (36 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 2 décembre 2010	Prix d'achat maximum 75 euros Plafond 10% du capital social	Prolongation du contrat de liquidité mis en œuvre en février 2008
Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription ^{(a) (b)}	AGO 3 juin 2009 (12 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2 millions d'euros	Non utilisée
Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, par offre au public ou par placement privé, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription ^{(a) (b)}	AGO 3 juin 2009 (13 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1 million d'euros	Non utilisée
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter, en cas de demandes excédentaires, le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ^{(a) (b)}	AGO 3 juin 2009 (14 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Plafond de 15% de l'émission initiale	Non utilisée
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise ^{(a) (b)}	AGO 3 juin 2009 (15 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Le montant maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu de la présente résolution, cumulé avec la 16 ^e et 17 ^e résolution de l'assemblée du 3 juin 2009 ne pourra pas excéder 1% du capital social.	Non utilisée
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions au profit de membres du personnel salarié de filiales non française du Groupe et/ou de mandataires sociaux de sociétés du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise ^{(a) (b)}	AGO 3 juin 2009 (16 ^e résolution)	38 mois, soit jusqu'au 2 août 2012	Plafond 0,15% du capital social. Le montant maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu de la présente résolution, cumulé avec la 15 ^e et 17 ^e résolution de l'assemblée du 3 juin 2009 ne pourra pas excéder 1% du capital social.	Non utilisée

(a) Le montant nominal global des augmentations de capital susceptible d'être réalisées en vertu des 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 19^e et 20^e résolutions ne pourra excéder 2 millions d'euros.

(b) Le montant nominal global des augmentations de capital susceptible d'être réalisées en vertu des 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e résolutions ne pourra excéder 3,5 millions d'euros.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Capital social et droits de vote

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale ordinaire (« AGO ») ou Extraordinaire (« AGE »)	Durée de l'autorisation et échéance	Plafond	Utilisations
Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à des catégories de bénéficiaires ^{(a) (b)}	AGO 3 juin 2009 17 ^e résolution	18 mois, soit jusqu'au 2 décembre 2010	Le montant maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu de la présente résolution, cumulé avec la 15 ^e et 16 ^e résolution de l'assemblée du 3 juin 2009 ne pourra pas excéder 1% du capital social.	Non utilisée
Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise ^(b)	AGO 3 juin 2009 (18 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Plafond 1,5 million d'euros	Non utilisée
Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature consentis à la Société ^{(a) (b)}	AGO 3 juin 2009 (19 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Plafond 10% du capital au jour de la décision du Conseil d'administration	Non utilisée
Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société ^{(a)(b)}	AGO 3 juin 2009 (20 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 2 août 2011	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1 million d'euros	Non utilisée
Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre de tout programme de rachat d'actions	AGO 3 juin 2009 (21 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 2 décembre 2010	Plafond 10% du capital	Non utilisée
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société	AGE 18 juin 2007 (24 ^e résolution) Réitérée au profit du Conseil d'administration lors de l'AGO 3 juin 2009 (22 ^e résolution)	38 mois, soit jusqu'au 17 août 2010	Plafond 2% du capital social, cumulé avec la 25 ^e résolution de l'assemblée du 18 juin 2007, réitérée lors de l'AGO 3 juin 2009 (23 ^e résolution)	Délégation utilisée partiellement en juin 2008 et juillet 2009, attribution de 403 900 options. Plafond commun utilisé à hauteur de 1 487 340 actions.
Autorisation donnée au Conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions à certaine catégorie de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales	AGE 18 juin 2007 (25 ^e résolution) Réitérée au profit du Conseil d'administration lors de l'AGO 3 juin 2009 (23 ^e résolution)	38 mois, soit jusqu'au 17 août 2010	Plafond 2% du capital social, cumulé avec la 24 ^e résolution de l'assemblée du 18 juin 2007, réitérée lors de l'AGO 3 juin 2009 (22 ^e résolution)	Délégation utilisée partiellement en décembre 2007, juin et septembre 2008, et juillet 2009, attribution de 1 083 440 actions. Plafond commun utilisé à hauteur de 1 487 340 actions.

6

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

6.6.2. Titres non représentatifs du capital

Au 31 décembre 2009, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

6.6.3. Acquisition par la Société de ses propres actions

Les paragraphes ci-après mentionnent les informations à fournir en application de l'article L. 225-211 du Code de commerce et décrit, conformément aux dispositions de l'article 241-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 1^{er} juin 2010.

TRANSFERT ET RACHAT D' ACTIONS PROPRES RÉALISÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Au cours de l'exercice 2009, la Société a poursuivi le contrat de liquidité confié à Exane BNP Paribas le 8 février 2008. Dans le cadre de ce contrat de liquidité 742 157 actions ont été achetées au prix moyen de 32,66 € et 777 358 actions ont été vendues au prix moyen de 32,82 euros.

Hormis ce contrat de liquidité, la Société n'a procédé à aucun rachat d'actions au cours de l'exercice 2009.

Le 14 décembre 2009, la Société a procédé à la livraison, par prélèvement sur ses actions auto-détenues, de 144 750 actions attribuées gratuitement dans le cadre du plan du 13 décembre 2007.

Au 31 décembre 2009, la Société détenait au total 777 517 actions (y compris les 71 267 actions figurant au contrat de liquidité) représentant environ 0,71% de son capital social, pour une valeur comptable de 27 910 601,11 euros et une valeur nominale de 93 302,04 euros.

Sur ces 777 517 actions détenues par la Société au 31 décembre 2009, 71 267 actions sont affectées à l'objectif de contrat de liquidité et le solde soit 706 250 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions.

NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS QUI SERA SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Annuelle réunie le 1^{er} juin 2010.

Conformément aux dispositions du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la Directive 2003/6/CE, et au règlement général, instructions et

communications de l'Autorité des marchés financiers, les finalités de ce programme seraient, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires devant se tenir le 1^{er} juin 2010 :

- d'assurer la liquidité et animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution ou cession d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Conseil d'administration (ou le cas échéant le Directoire) ou la personne agissant sur délégation agira ;
- la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5% du capital social de la Société ;
- la remise d'actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ; et
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse la loi en informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

Les achats d'actions de la Société pourraient porter sur un nombre d'actions tels que :

- le nombre d'actions que la Société rachèterait pendant la durée du programme de rachat n'excéderait pas 10% des actions composant le capital de la Société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations postérieures à l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir le 1^{er} juin 2010, soit à titre indicatif un nombre d'actions n'excédant pas 10 909 641 ; et
- le nombre d'actions que la Société détiendrait à quelque moment que ce soit ne dépasserait pas 10% des actions composant le capital de la Société.

Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre du programme de rachat d'actions sera de 75 euros, sous réserve d'ajustements dans le cadre d'opérations sur le capital.

Le montant maximal alloué à la mise en œuvre du programme de rachat d'actions s'élève à 818 223 075 euros.

Cette nouvelle autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la décision de l'Assemblée Générale convoquée le 1^{er} juin 2010, soit jusqu'au 30 novembre 2011, et remplacerait l'autorisation donnée par l'Assemblée du 3 juin 2009.

6.6.4. Autres titres donnant accès au capital

La Société a émis des options de souscriptions d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

La Société a également effectué des attributions gratuites d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du chapitre 3 – Rapport de gestion ainsi qu'à la Note 21 annexée aux états financiers consolidés au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

6.6.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e)

Néant.

6.6.6. Nantissements

Au 31 décembre 2009 et à la connaissance de la Société, 469 190 actions de la Société (soit environ 0,43% du nombre d'actions composant le capital social de la Société), détenues par des personnes physiques, font l'objet d'un nantissement.

Comme indiqué à la Note 29 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent

Document de référence, des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 9,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 (dont 3,2 millions d'euros de valeurs mobilières de placement de Soprefira).

6.6.7. Évolution du capital social

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis 2005.

	2009	2008	2007	2006	2005
Capital en début d'exercice	13 032 090	13 939 173	13 010 228	13 973 446	13 819 684
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	-	8 000 000	8 818 780 ^(b)	881 300	-
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice	495 655	440 980	16 559 985 ^(b)	78 619	128 135
<i>Par attribution gratuite d'actions</i>	7 672	-	-	-	-
<i>Par exercice d'options de souscription d'actions</i>	487 983	440 980	1 348 350 ^(b)	78 619	128 135
<i>Par exercice de bons de souscription d'actions</i>	-	-	8 951 000 ^(b)	-	-
<i>Par l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'un apport en nature</i>	-	-	5 116 730 ^(b)	-	-
<i>Par l'émission d'actions nouvelles au titre d'augmentations de capital social réservées aux salariés de la Société</i>	-	-	1 143 905 ^(b)	-	-
Capital en fin d'exercice^(a)					
En euros	13 091 569^(d)	13 032 090^(c)	13 939 173^(a)	13 010 228	13 973 446
En actions	109 096 410	108 600 755	116 159 775	10 841 857	11 644 538

(a) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 25 janvier 2008 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2008.

(b) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par 10 de la valeur nominale des actions de la Société votée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 18 juin 2007 la ramenant de 1,2 euro à 0,12 euros.

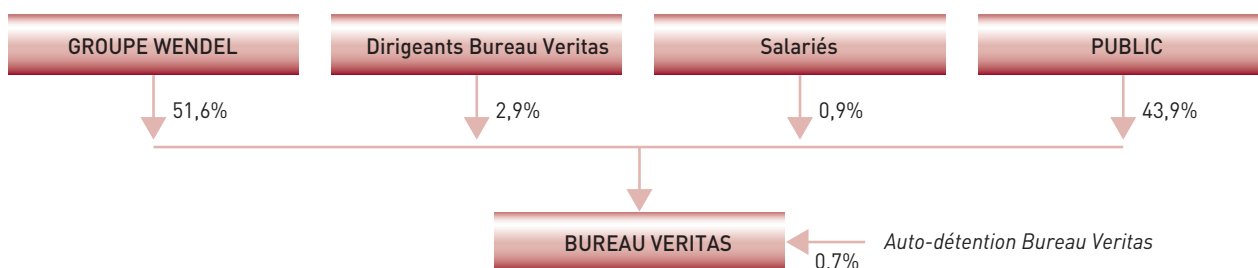
(c) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 9 janvier 2009 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2009.

(d) Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 février 2010 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2010.

6.7. Principaux actionnaires

6.7.1. Organisation du Groupe

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 MARS 2010



PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Legrand, Saint-Gobain, Materis, Deutsch, Stallergenes, Oranje-Nassau et Stahl, dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés de taille significative afin d'accroître leurs positions de leader. Wendel est détenu à hauteur de 35% par Wendel-Participations, société regroupant les intérêts des 950 membres de la famille Wendel.

Wendel est cotée sur Euronext-Paris.

Le rapport annuel de Wendel peut être consulté sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et téléchargé sur le site de Wendel (www.wendelgroup.com).

Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a annoncé avoir vendu 11 millions d'actions de Bureau Veritas par le biais d'un placement privé.

À l'issue de l'opération, le groupe Wendel demeure l'actionnaire majoritaire de Bureau Veritas dont il détient 52%.

Conformément à l'article 28 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions a été attribué aux actions détenues par la société Wendel dans la mesure où lesdites actions ont fait l'objet d'une inscription nominative depuis deux ans. Au 31 décembre 2009, Wendel détenait 66,27% des droits de vote théoriques de la Société.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Actionnaires	Au 31 mars 2010				Au 31 décembre 2009			
	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote
Groupe Wendel	56 293 340	51,59%	112 586 680	66,61%	56 293 340	51,97%	112 586 680	66,57%
Public ^{(b) (c)}	47 873 646	43,87%	48 532 839	28,71%	47 756 437	44,09%	48 466 241	28,66%
Salariés dans le cadre du plan d'épargne groupe	993 299	0,91%	1 805 072	1,07%	1 009 432	0,93%	1 840 805	1,09%
▪ Dont FCP BV Next	811 773	-	-	-	831 373	-	-	-
Dirigeants	3 188 799	2,92%	6 099 848	3,61%	3 257 289	3,01%	6 225 828	3,68%
Auto détention	766 126	0,70%	-	-	779 912	0,71%	-	-
Total	109 115 210	100%	169 024 439	100%	109 096 410	100%	169 119 554	100%

(a) Information fournie en application de l'article L. 233-13 du Code de commerce.

(b) Calculé par différence.

(c) Ces montants comprennent les participations détenues par les trois investisseurs institutionnels mentionnés ci-dessous.

Des opérations sur titres ont été réalisées par l'un des dirigeants mandataires sociaux du Groupe entre le 31 décembre 2009 et la date du présent Document de référence et figurent au paragraphe 3.9.2. Opérations des dirigeants du présent Document de référence.

Franchissements de seuils

Par courrier du 26 novembre 2008, Lone Pine Capital LLC (2 Greenwich Plaza, Greenwich, CT 06830, États-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 novembre 2008, par suite d'une acquisition d'actions Bureau Veritas Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs (Bureau Veritas) les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société Bureau Veritas et détenir, pour le compte desdits fonds, 6 036 159 actions Bureau Veritas représentant autant de droits de vote, soit 5,57% du capital et 5,55% des droits de vote de cette société.

Lone Pine Capital LLC, en date du 12 février 2010, a informé la Société détenir 6,82% du capital social et 4,38% des droits de vote.

Par courrier du 28 janvier 2010, Lone Pine Capital LLC (2 Greenwich Plaza, Greenwich, CT 06830, États-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 22 janvier 2010, par suite d'une cession d'actions Bureau Veritas Registre International de classification de navires et d'aéronefs (Bureau Veritas) sur le marché le seuil de 5% des droits de vote de la société Bureau Veritas et détenir 8 482 575 actions Bureau Veritas représentant 7,78% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société.

Deux autres investisseurs institutionnels ont informé la Société avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 2% du capital social de la Société.

Droits de vote des actionnaires

Conformément aux statuts de la Société modifiés par l'assemblée générale du 18 juin 2007 et entrés en vigueur le 23 octobre 2007, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2008 ^(a)				Au 31 décembre 2007			
Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote
67 293 340	61,96%	67 293 340	62,25%	67 293 340	57,93%	67 293 340	62,60%
35 349 633	32,55%	35 759 865	33,08%	34 121 760	29,38%	34 403 425	32,01%
1 075 618	0,99%	1 075 618	1,00%	1 143 405	0,98%	1 143 405	1,06%
889 983				952 863			
3 924 716	3,61%	3 967 216	3,67%	4 650 270	4,00%	4 650 270	4,33%
957 448	0,88%	-	-	8 951 000	7,71%	-	-
108 600 755	100%	108 096 039	100%	116 159 775	100%	107 490 440	100%

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété.

Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Au 31 décembre 2009, 60 803 056 actions bénéficiaient d'un droit de vote double sur les 109 096 410 actions composant le capital social.

Structure de contrôle

Au 31 décembre 2009, la Société était contrôlée directement et indirectement par Wendel à hauteur de 51,60% du capital et de 66,27% des droits de vote.

Le Groupe a mis en place des mesures afin d'éviter le contrôle abusif de la Société.

Le Conseil d'administration veille ainsi à ce que la présence d'au moins un tiers de membres indépendants soit respectée en son sein, ces membres étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêts par rapport à la Société au sens du Règlement intérieur. À la date d'enregistrement du présent Document de référence, Messieurs Patrick Buffet, Jérôme Charruau, Philippe Louis-Dreyfus et Monsieur Aldo Cardoso sont des membres indépendants du Conseil d'administration. Une présentation des membres indépendants du Conseil d'administration figure au paragraphe Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

Par ailleurs, la Société veille à maintenir une présence de membres indépendants parmi les comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration (voir paragraphe 2.2.2. Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil du chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence). Ainsi, le Comité d'audit et des risques comporte deux des quatre membres indépendants du Conseil, l'un d'entre eux étant par ailleurs Président dudit Comité.

6.7.2. Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

Néant.

6.8. Politique de distribution de dividendes

Le Groupe se fixe comme objectif une politique de distribution annuelle de dividendes d'environ un tiers du résultat net ajusté part du Groupe.

Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe ; les dividendes futurs dépendront notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

Le montant du dividende qui sera proposé à l'assemblée générale ordinaire annuelle figure au paragraphe Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2009 du chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

6.9. Opérations avec les apparentés

6.9.1. Principales opérations avec les apparentés

Une description détaillée des contrats intra-groupe et autres opérations avec les apparentés figure au paragraphe 6.4. Contrats intra-groupe du présent chapitre ainsi qu'à la Note 31 annexée aux

états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

6.9.2. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos au 31 décembre 2009

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Préalablement, il convient de préciser que l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2009 a approuvé le changement de mode d'administration et de direction de la Société Bureau Veritas SA par adoption de la formule à Conseil d'administration en lieu et place de la formule à Conseil de surveillance et Directoire.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application des articles L. 225-40 et L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet respectivement de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration et de votre Conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes des articles R. 225-31 et R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Lettre de confort en faveur de Morton Insurance Company Ltd

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 9 février 2009.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des activités de la division Marine de Bureau Veritas, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Morton Insurance Company Ltd, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également administrateur de Soprefira.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avenant au Contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay

Personne concernée : Monsieur Philippe Donche-Gay.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 27 août 2008.

Le Conseil de surveillance a autorisé les modifications apportées au contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay relatives notamment à sa rémunération et à son indemnité de rupture contractuelle et a autorisé le Président du Directoire à signer l'avenant au dit contrat.

En application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (dit loi TEPA), le Conseil de surveillance du 27 août 2008 a autorisé le nouvel engagement pris par votre société au bénéfice de Monsieur Donche-Gay.

Au titre de son contrat de travail, en tant que Directeur des opérations, Monsieur Donche-Gay bénéficie d'une indemnité de rupture contractuelle en cas de licenciement sauf faute grave ou lourde ou force majeure.

Le montant de cette indemnité est fonction de la réalisation d'une condition de performance dont les termes et les modalités se définissent comme suit : « *Constat de la contribution de Philippe Donche-Gay aux résultats du groupe, matérialisée par une évolution positive du résultat du Groupe se traduisant par une progression du résultat net ajusté part du Groupe de 10% à 15% entre l'avant-dernière et la dernière année fiscale précédant la rupture (ci après la « PRNA ») :*

- *en dessous de 10% de PRNA aucune indemnité de rupture ne sera due ;*
- *au-dessus de 15% de PRNA la totalité de l'indemnité de rupture sera due, sous réserve du respect des autres conditions d'acquisition définies au Contrat de Travail ;*
- *entre 10 et 15% de PRNA le montant de l'indemnité de rupture due, sous réserve du respect des autres conditions d'acquisition définies au contrat de travail, sera calculé proportionnellement. Ainsi, à titre d'exemple illustratif, pour 12,25% de PRNA le montant de l'indemnité de rupture sera égal à [indemnité de rupture totale/5 x 2,25]. ».*

Monsieur Philippe Donche-Gay, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date, est Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009.

Lettre de confort en faveur de Morton Insurance Company Ltd

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 5 février 2008

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des activités de la division Marine de Bureau Veritas, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Morton Insurance Company Ltd, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Une nouvelle lettre de confort a été mise en place le 9 février 2009.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également administrateur de Soprefira.

Garantie en faveur d'Axa

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 5 février 2008.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, au titre de la police Terre 2008, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Axa, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 4 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également administrateur de Soprefira.

Garantie en faveur de Sabah Shell Petroleum Company Limited

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Bureau Veritas Malaysia.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 5 octobre 2007.

Une lettre de garantie « maison mère » illimitée a été émise par Bureau Veritas SA au profit, d'un client de sa filiale Bureau Veritas Malaysia, la société Sabah Shell Petroleum Company Limited, pour garantir les engagements pris par Bureau Veritas Malaysia dans le cadre de la réponse à un appel d'offres portant sur les prestations d'inspection et de contrôle de qualité dans le domaine « oil and gaz » pour une valeur de dix millions d'USD.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas Malaysia.

Approbation du contrat de garantie entre la société Wendel Investissement et les établissements financiers dans le cadre de l'introduction en bourse de Bureau Veritas

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Wendel Investissement.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 23 octobre 2007.

Le Conseil de surveillance du 23 octobre 2007 a autorisé la signature du contrat de garantie entre d'une part, Wendel Investissement, Winvest 9 et certains dirigeants actionnaires de Bureau Veritas et, d'autre part, les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés. Ce contrat porte sur certains

engagements (notamment ne pas procéder à une cession de titres de Bureau Veritas ou à une émission de tels titres pendant une durée de 180 jours), certaines déclarations et certaines garanties au profit des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et des Co-chefs de File.

Monsieur Jean-Bernard Lafonta, membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas jusqu'au 14 avril 2009, était Président du Directoire de Wendel.

Monsieur Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas à cette date et administrateur depuis le 3 juin 2009, est Président du Conseil de surveillance de Wendel.

Wendel est également le principal actionnaire de la société Bureau Veritas SA.

Convention de cash pooling avec Royal Bank of Scotland

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA, Bureau Veritas Inspection Ltd et Bureau Veritas UK Holding Ltd.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 12 juillet 2006.

Dans le cadre de la signature du contrat de garantie intitulé « Unlimited Inter Company Composite Guarantee with Accession », Bureau Veritas (comme les autres sociétés parties au cash pooling) devient garant à hauteur de l'intégralité des sommes dues par les autres participants au cash pooling et non plus seulement à hauteur du solde créditeur de son compte bancaire auprès de RBS comme auparavant.

Les sociétés participantes sont :

- Bureau Veritas Certification Holding SAS (ex-BVQI Holding) ;
- Bureau Veritas Certification UK Ltd (ex-BVQI Ltd) ;
- Bureau Veritas UK Holdings Ltd ;
- Bureau Veritas Consulting Ltd (ex. Weeks Consulting Ltd) ;
- Bureau Veritas UK Ltd (ex-Bureau Veritas Inspection Ltd – ex-Plant Safety Ltd) ;
- Weeks Technical Services Ltd ;
- Bureau Veritas Laboratories Ltd (ex-Weeks Laboratories Ltd) ;
- LJ Church Ltd ;
- Casella Consulting Ltd et ses filiales et sous-filiales ;
- Casella Analytic Ltd, Casella Science & Environment Ltd ;
- Winton Environmental Management Ltd ;
- Bureau Veritas HS&E (ex-Stanger Ltd) ;
- Bureau Veritas B&I Ltd (ex-Stanger Environmental Analysis Ltd) ;
- Winton Holdings Ltd ;
- Bureau Veritas Inspection UK Ltd (ex-Bureau Veritas UK Ltd).

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date et Directeur Général Délégué depuis le 3 juin 2009, est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas Inspection UK Ltd et Bureau Veritas UK Ltd.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-François Châtel

Bellot Mullenbach & Associés
Pascal de Rocquigny

6.10. Actes constitutifs et statuts

Un résumé des principales dispositions des statuts figure dans le présent paragraphe. Une copie des statuts peut être obtenue au greffe du Registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

Objet social (article 3 des statuts)

La Société a l'objet civil suivant, qu'elle peut exercer en tous pays :

- la classification, le contrôle, l'expertise ainsi que la surveillance de construction ou de réparation des navires et des aéronefs de toutes catégories et de toutes nationalités ;
- les inspections, contrôles, évaluations, diagnostics, expertises, mesures, analyses concernant la fonction, la conformité, la qualité, l'hygiène, la sécurité, la protection de l'environnement, la production, la performance et la valeur de toutes matières, produits, biens, matériels, constructions, équipements, usines ou établissements ;
- tous services, études, méthodes, programmes, assistance technique, conseils dans les domaines de l'industrie, du transport maritime, terrestre ou aérien, des services et du commerce national ou international ; et
- le contrôle des constructions immobilières et du génie civil.

Sauf en cas d'incompatibilité avec la législation en vigueur, la Société peut procéder à toutes études et recherches et accepter des mandats d'expertise ou d'arbitrage dans les domaines en rapport avec son activité.

La Société peut publier tout document, et notamment des règlements et des registres maritime et aéronautique, et exercer toute action de formation concernant les activités précitées.

Plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation : notamment toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, la création de filiales, la prise de participations financières, techniques ou autres, dans des sociétés, associations ou organismes dont l'objet est en rapport, pour le tout ou pour partie, avec celui de la Société.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte, des biens et des droits dont elle est propriétaire et, notamment, le placement des fonds sociaux.

Organes d'administration et de Direction générale (articles 14 à 21 des statuts)

Le fonctionnement du Conseil d'administration de la Société est décrit au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

Droits et obligations attachés aux actions (articles 8, 9, et 11 à 13 des statuts)

LIBÉRATION DES ACTIONS

Les actions souscrites en numéraire sont émises et libérées dans les conditions prévues par la loi.

FORME DES ACTIONS

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative.

Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

CESSION ET TRANSMISSION DES ACTIONS

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées générales dans les conditions légales et statutaires.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions des Assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

INDIVISIBILITÉ DES ACTIONS – NUE PROPRIÉTÉ – USUFRUIT

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique. À défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

Modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Assemblées générales (articles 23 à 30 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute Assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES (ARTICLE 24 DES STATUTS)

Les Assemblées générales sont convoquées, dans les conditions et délais fixés par la loi.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit (y compris hors du département du siège social) indiqué dans l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR (ARTICLE 25 DES STATUTS)

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de sa convocation.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES (ARTICLE 26 DES STATUTS)

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres trois (3) jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance ou procuration doit, dans le délai de trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée générale, avoir déposé au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation, une formule de procuration ou de vote par correspondance, ou le document unique en tenant lieu. Le Conseil d'administration peut, pour toute Assemblée générale, réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires. Sur décision du Conseil d'administration mentionnée dans l'avis de convocation, les actionnaires peuvent, dans les conditions et délais fixés par les lois et les règlements, adresser leur formule de procuration et de vote par correspondance par tous moyens de télétransmission (y compris par voie électronique). Lorsqu'il en est fait usage, la signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies à la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, les actionnaires pourront également participer à l'Assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et seront alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

FEUILLE DE PRÉSENCE, PROCÈS-VERBAUX (ARTICLE 27 DES STATUTS)

À chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par le Vice-Président du Conseil d'administration ou par un Administrateur spécialement délégué à cet effet.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal et le signer.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

QUORUM, VOTE, NOMBRE DE VOIX (ARTICLE 28 DES STATUTS)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le *quorum* est calculé sur la base de l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du *quorum* que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par la loi et les statuts.

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de

succession de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible. Il en est de même en cas de transfert d'actions ayant droit de vote double par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée, à main levée, par voie électronique ou par tout moyen de télécommunications permettant l'identification des actionnaires dans les conditions réglementaires en vigueur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (ARTICLE 29 DES STATUTS)

L'Assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les Statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes sociaux et le cas échéant sur les comptes consolidés de l'exercice social précédent.

L'Assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (ARTICLE 30 DES STATUTS)

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les Statuts dans toutes leurs stipulations. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

Droit de communication des actionnaires (article 31 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi.

Clauses statutaires susceptibles d'avoir une incidence sur la survenance d'un changement de contrôle

Aucune stipulation des statuts ne pourrait, à la connaissance de la Société, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

Franchissement de seuils et identification des actionnaires (articles 10 et 11 des statuts)

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (ARTICLE 10 DES STATUTS)

La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la loi.

À ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres prévues au paragraphe précédent. Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres.

S'il s'agit de titres de forme nominative, l'intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par la loi est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour compte de tiers, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

À l'issue des procédures d'identification, et sans préjudice des obligations de déclaration de participations significatives imposées par la loi, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital ou des droits de vote de cette personne morale.

En cas de violation des obligations visées ci-dessus, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces personnes ont été inscrites en compte seront privés des droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et éventuellement et pour la même période, du droit au paiement du dividende correspondant.

FRANCHISSEMENTS DE SEUILS (ARTICLE 11 DES STATUTS)

Outre l'obligation légale d'informer la Société des franchissements de seuils prévus par la loi, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à posséder, directement ou indirectement au sens de la loi (et notamment de l'article L.233-9 du Code de commerce), un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2%, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, dans un délai de 5 jours de négociation à compter du franchissement de ce seuil et ce, quelle que soit la date d'inscription en compte, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social de la Société, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France, en précisant le nombre total de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social ainsi que les droits de vote qui y sont attachés qu'elle possède à la date de la déclaration. Cette déclaration de franchissement de seuil indique également si les actions ou les droits de vote y afférents sont ou non détenus pour le compte ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et précise, en outre, la date du franchissement de seuil. Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1% du capital ou des droits de vote sans limitation, y compris au-delà du seuil de 5%.

À défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Tout actionnaire dont la participation en capital et/ou en droits de vote dans la Société devient inférieure à l'un des seuils susvisés

est également tenu d'en informer la Société dans le même délai et selon les mêmes formes, quelle qu'en soit la raison.

Pour le calcul des seuils susvisés, il doit être tenu compte au dénominateur du nombre total d'actions composant le capital et auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris celles privées de droit de vote, tel que publié par la Société conformément à la loi (la Société devant préciser dans ses publications le nombre total des dites actions avec droits de vote et le nombre d'actions parmi celles-ci ayant été privées de droit de vote).

Modification du capital social (article 7 des statuts)

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous modes et de toute manière autorisés par la loi. L'Assemblée générale extraordinaire pourra également décider de procéder à la division de la valeur nominale des actions ou à leur regroupement.

7

Informations complémentaires

	<i>page</i>
7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires	282
7.2. Documents accessibles au public	285
7.3. Contrats importants	285
7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	285
7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	286
7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	287
7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	287
7.8. Recherche et développement, brevets et licences	288
7.9. Date des dernières informations financières	288
7.10. Informations financières intermédiaires et autres	288
7.11. Personnes responsables	289
7.12. Contrôleurs légaux des comptes	290
7.13. Tables de concordance	292



7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires

Le titre Bureau Veritas

Place de cotation	Euronext Paris, compartiment A, éligible au SRD
Introduction en bourse	23 octobre 2007 à 37,75 euros par action
Présence dans les indices	SBF 80, SBF 120, SBF 250 CAC Mid 100, CAC Mid & Small DJ STOXX 600, DJ STOXX 600 Industrial Goods and Services Index
Codes	ISIN : FR 0006174348 mnémonique : BVI Reuters : BVI.PA Bloomberg : BVI-FR
Nombre d'actions en circulation au 31 mars 2010	109 115 210
Nombre de droits de vote exerçables au 31 mars 2010	169 024 439
Capitalisation boursière au 31 mars 2010	4 288 millions d'euros

Dividende

Un dividende de 84 centimes d'euro par action sera proposé à l'Assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2010, représentant le tiers du résultat net ajusté par action, et en progression de 17% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Évolution du cours de bourse depuis l'introduction en bourse

Sur l'exercice 2009, le titre Bureau Veritas s'est apprécié de 26,7%, en surperformance par rapport à l'indice CAC 40 (+22,3%). Depuis son introduction en bourse en octobre 2007, le titre Bureau Veritas a souffert de la baisse générale des marchés. Ainsi, au 31 mars

2010, la progression du cours de bourse a été limitée à 3,4%, par rapport à son cours d'introduction. Cependant, le titre Bureau Veritas a surperformé l'indice CAC 40 qui est en retrait de 30% sur cette même période.

Les volumes quotidiens de rotation du flottant de l'année 2009 se situent autour d'une moyenne d'environ 193 000 titres échangés par jour, soit environ 6 millions d'euros.



TRANSACTIONS DEPUIS LE MOIS DE JANVIER 2009

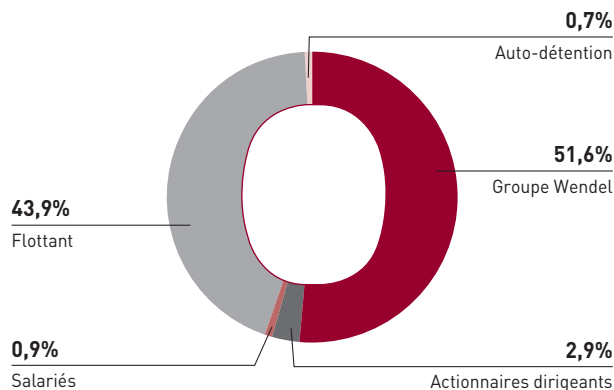
Période	Nombre de titres échangés	Capitaux (en millions d'euros)	Cours extrêmes ajustés (euros)	
			Plus bas	Plus haut
Janvier 2009	2 646 507	78,13	27,75	31,15
Février 2009	3 696 856	108,07	27,11	31,50
Mars 2009	9 306 876	247,85	25,25	28,70
Avril 2009	4 750 542	141,49	28,30	31,34
Mai 2009	5 123 450	174,66	30,65	36,50
Juin 2009	6 794 767	237,85	32,41	37,50
Juillet 2009	3 637 483	120,84	31,48	35,70
Août 2009	3 308 575	110,61	31,75	35,83
Septembre 2009	2 835 232	102,53	33,80	38,69
Octobre 2009	2 655 589	101,33	36,34	40,03
Novembre 2009	7 594 696	255,57	31,70	37,30
Décembre 2009	3 354 191	116,36	33,10	36,76
Janvier 2010	3 787 593	137,10	34,70	37,40
Février 2010	3 939 303	140,28	34,10	37,50

Source : NYSE Euronext

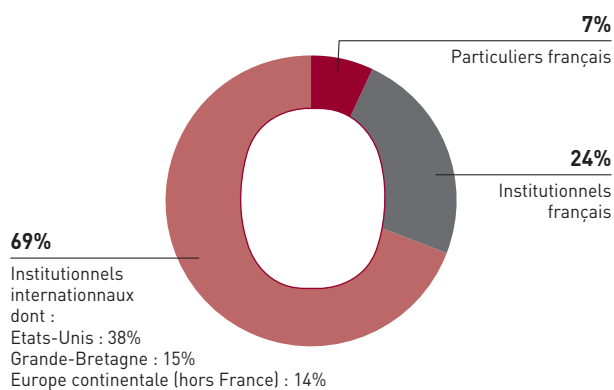


Actionnariat

ACTIONNARIAT AU 31 MARS 2010



RÉPARTITION DU FLOTTANT ^(a)



(a) Estimation au 31 janvier 2010.

Informations des actionnaires

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de façon régulière sur ses activités, sa stratégie et ses perspectives, auprès de ses actionnaires individuels ou institutionnels et, plus largement, de la communauté financière.

Toutes les publications du Groupe (communiqués, rapports annuels, présentations annuelles et semestrielles...) et l'information réglementée sont disponibles sur simple demande ou depuis le site Internet www.bureauveritas.fr/Investisseurs. Ce site permet

de s'abonner aux alertes e-mails pour recevoir l'actualité et de télécharger toutes les publications du Groupe depuis son introduction en bourse, la liste des analystes qui suivent le titre Bureau Veritas ainsi que le cours de Bourse en temps réel.

Au cours de l'exercice 2009, le management de Bureau Veritas a rencontré plus de 400 investisseurs, à l'occasion de roadshows, rendez-vous ou conférences sectorielles en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Suisse et en Allemagne.

Agenda financier 2010

5 mai 2010

Information 1^{er} trimestre 2010

1^{er} juin 2010

Assemblée générale annuelle

26 août 2010

Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2010

3 novembre 2010

Information 3^e trimestre 2010

Contacts

Information actionnaires

N° Vert 0 800 43 42 41

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Information analystes/investisseurs

Claire Plais – Domitille Vielle
financeinvestors@bureauveritas.com

Bureau Veritas

67-71, boulevard du Château
 92571 Neuilly-sur-Seine Cedex
 Tél : +33 (0)1 55 24 70 00

7.2. Documents accessibles au public

Des exemplaires du présent Document de référence sont disponibles sans frais auprès de la Société ainsi que sur son site Internet (www.bureauveritas.fr).

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe pourront être consultés au siège de la Société.

7.3. Contrats importants

Compte tenu de son activité, la Société n'a pas conclu, à la date d'enregistrement du présent Document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal

des affaires, à l'exception de l'Emprunt Syndiqué 2006 décrit au paragraphe Sources de financement du chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence.

7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

À la date d'enregistrement du présent Document de référence le Groupe est impliqué dans les principales procédures suivantes :

TERMINAL 2E DE L'AÉROPORT DE PARIS-ROISSY CDG

Le 23 mai 2004 une partie de la voûte de la jetée d'embarquement du Terminal 2E de l'aérogare Roissy CDG s'est effondrée, entraînant le décès de quatre personnes, six blessés et la fermeture du terminal.

Une instruction pénale, dont la phase d'expertise est achevée, a été ouverte après l'accident et a conduit à la mise en examen des constructeurs et de la Société. L'instruction se poursuit. En parallèle, deux procédures d'expertise judiciaire ont été initiées à la demande des principaux intervenants à la construction, Aéroports de Paris

(maître d'ouvrage, architecte et maître d'œuvre) et des sociétés du groupe Vinci (intervenues pour la construction des coques de la jetée). La Société est partie à ces procédures d'expertise qui sont toujours en cours. Au cours des procédures d'expertise, une transaction est intervenue concernant les dommages matériels de nature décennale, prise en charge, pour ce qui concerne la Société, par ses assureurs.

À la date d'enregistrement du présent Document de référence, aucune procédure au fond n'a été engagée, y compris à l'encontre de la Société.

En ce qui concerne les dommages immatériels, sur la base de l'appréciation faite à ce jour par la Société et ses conseils du montant des dommages immatériels et de la part de responsabilité susceptible d'être encourue par la Société en sa qualité de contrôleur technique (confortée par les premières indications données par les experts judiciaires), et sur le fondement des garanties d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, à la date d'enregistrement du présent Document de référence et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que ce sinistre ne devrait pas avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

ACCIDENT D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GABON EXPRESS

À la suite de l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express survenu à Libreville le 8 juin 2004 et ayant causé le décès de 19 passagers et membres d'équipage, et onze blessés, l'administrateur général de la société Bureau Veritas Gabon SAU (« BV Gabon »), filiale de la Société, est poursuivi pour complicité d'homicides et blessures involontaires. La société BV Gabon, dont le personnel mettait en œuvre la convention déléguant le contrôle technique et la surveillance des aéronefs civils au Gabon, est recherchée en responsabilité civile devant les juridictions gabonaises. À la date d'enregistrement du présent Document de référence, aucune réclamation chiffrée n'a été formulée devant un tribunal et les répartitions des responsabilités ne sont pas encore connues.

INSPECTION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Société a fait l'objet, les 29 et 30 janvier 2008, à son siège social, à l'instar de toutes les autres sociétés européennes de classification de navires, membres de l'IACS, d'une inspection de la Commission

européenne. Cette inspection concernait d'éventuels accords, décisions et/ou pratiques anticoncurrentiels impliquant la Société, l'IACS et les autres membres de l'IACS, contraires aux articles 81/82 du traité CE (devenus respectivement articles 101 et 102 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) et aux articles 53 et/ou 54 de l'accord EEE dans le secteur des services de classification de navires.

Le 14 octobre 2009, la Commission a clos cette procédure après avoir accepté les engagements que la Société, l'IACS et les autres membres de l'IACS lui avaient soumis, sans aucune reconnaissance de responsabilité imputable à la Société, à l'IACS ou aux autres membres de l'IACS, ni aucune sanction contre l'une quelconque de ces entités. La Société, l'IACS et ses autres membres devront respecter ces engagements pendant cinq ans, jusqu'en octobre 2014.

CONTENTIEUX RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE HÔTELIER ET COMMERCIAL EN TURQUIE

Bureau Veritas Gozetim Hizmetleri Ltd Sirketi (BVT) et la société turque Aymet sont parties devant le Tribunal de Commerce d'Ankara dans un contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial pour lequel les parties ont conclu un contrat en 2003. En 2008, la société Aymet a entamé une procédure et réclame à ce jour 63 millions de dollars de dommages à BVT pour de prétendus manquements dans la réalisation de sa mission d'inspection et de supervision du projet. La Société, ainsi que ses conseils, estiment que les demandes de la société Aymet sont sans aucun fondement juridique et contractuel. À la date d'enregistrement du présent Document de référence et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que ce sinistre ne devrait pas avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Une description détaillée des provisions pour litiges comptabilisées par le Groupe est présentée à la Note 24 annexée aux états financiers figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009 du présent Document de référence.

7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

À la connaissance de la Société, aucun changement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2009 jusqu'à la date d'enregistrement du présent document.

7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant.

7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

Au 31 décembre 2009, la valeur brute des immobilisations corporelles était de 509,3 millions d'euros. Les principales immobilisations corporelles étaient les suivantes :

	En millions d'euros	Descriptif
Terrains & Constructions	24,5	Ces immobilisations comprennent principalement des laboratoires et des installations
Installations, Matériel et outillage	316,6	Ces immobilisations concernent essentiellement du matériel et outillage des activités de laboratoires et d'analyses, ainsi que les véhicules et des aménagements de locaux dans tous les bureaux du Groupe
Matériels informatiques & mobilier de bureau	151,9	Ces immobilisations sont constituées des équipements et infrastructures informatiques traditionnels nécessaires au traitement des informations du Groupe ainsi que le mobilier de bureau
Autres immobilisations corporelles	16,3	Autres immobilisations diverses (ex. immobilisations en cours)

En règle générale le Groupe loue les locaux qu'il occupe (en ce inclus le siège social de la Société). Cependant dans quelques cas le Groupe en est propriétaire, par exemple pour des laboratoires.

La charge locative du Groupe pour l'exercice 2009 a représenté 97,8 millions d'euros (contre 92,8 millions d'euros en 2008). Une description détaillée des paiements futurs au titre des contrats de location immobilière figure à la Note 29 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États financiers consolidés 2009.

Le Groupe détient par ailleurs des biens en location ou leasing (notamment son parc informatique ainsi que sa flotte de véhicules). Enfin, le Groupe est propriétaire des scanners utilisés dans la division Services aux gouvernements & Commerce international ainsi que des équipements utilisés dans ses laboratoires.

7.8. Recherche et développement, brevets et licences

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne mène pas d'activité spécifique en matière de recherche et de développement fondamental. Toutefois, le Groupe réalise des projets de recherche en matière de développement expérimental dans le cadre de ses opérations courantes.

Le Groupe bénéficie à ce titre, en France, du régime du Crédit d'Impôt Recherche. Ce Crédit d'Impôt est assimilé à une subvention dans

la mesure où il est remboursable même en cas d'excédent sur le montant de l'impôt à payer. Il est inclus, de ce fait, dans le résultat opérationnel courant.

Une subvention a été comptabilisée au cours de l'exercice 2009 (cf. Note 6 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 4 – États Financiers consolidés 2009 du présent Document de référence).

7.9. Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières de Bureau Veritas ayant été vérifiées par les Commissaires aux comptes et figurant dans le présent Document de référence concernent l'exercice 2009.

7.10. Informations financières intermédiaires et autres

Néant.

7.11. Personnes responsables

Responsable du Document de référence

Monsieur Frank Piedelièvre, Président-Directeur Général de Bureau Veritas

Attestation du responsable du Document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (Chapitre 3 – Rapport de gestion du présent Document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Frank Piedelièvre

Président-Directeur Général de Bureau Veritas

Responsable de l'information financière

Monsieur François Tardan
Directeur financier du Groupe

Adresse : 67-71, boulevard du Château – 92571 Neuilly-sur-Seine Cedex

Téléphone : +33 1 55 24 76 11

Télécopie : +33 1 55 24 70 32

7.12. Contrôleurs légaux des comptes

7.12.1. Commissaires aux comptes titulaires

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Représenté par Monsieur Jean-François Châtel

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

PricewaterhouseCoopers Audit appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIÉS

Représenté par Monsieur Pascal de Rocquigny

11, rue de Laborde

75008 Paris

Bellot Mullenbach & Associés a été nommé Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

Bellot Mullenbach & Associés appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

7.12.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Pierre Coll

63 rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur Pierre Coll a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre

11, rue de Laborde

75008 Paris

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre a été nommé Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

7.12.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Montants hors taxes (milliers d'euros)	PricewaterhouseCoopers Audit				Bellot, Mullenbach & Associés			
	2009	%	2008	%	2009	%	2008	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	580		532		349		346	
Filiales intégrées globalement	2 547		2 174		241		207	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Émetteur	263		69		11		64	
Filiales intégrées globalement	-		-		-		-	
Sous-total	3 391	90%	2 775	84%	601	100%	617	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	474		466		-		-	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	68		54		-		-	
Sous-total	542	10%	520	16%	-		-	
TOTAL	3 933	100%	3 295	100%	601	100%	617	100%

7.13. Tables de concordance

7.13.1. Table de concordance en application de la Directive « Prospectus » 2003/71/CE

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de référence
1 Personnes Responsables		
1.1 Personnes responsables	7 – Informations complémentaires	289
1.2 Déclaration des personnes responsables	7 – Informations complémentaires	289
2 Contrôleurs légaux des comptes	7 – Informations complémentaires	290
3 Informations financières sélectionnées	1 – Présentation du Groupe	4-6
4 Facteurs de risque	1 – Présentation du Groupe	58-65
5 Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la Société		
5.1.1 Raison sociale et nom commercial	6 – Informations sur la Société et le capital	256
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	6 – Informations sur la Société et le capital	256
5.1.3 Date de constitution et durée de vie	6 – Informations sur la Société et le capital	256
5.1.4 Siège social et forme juridique	6 – Informations sur la Société et le capital	256
5.1.5 Événements importants dans le développement des activités	1 – Présentation du Groupe	7-8
5.2 Investissements		
5.2.1 Principaux investissements réalisés	3 – Rapport de gestion 4 – États financiers consolidés	123 186, 187
5.2.2 Principaux investissements en cours	3 – Rapport de gestion	127, 128
5.2.3 Principaux investissements envisagés	3 – Rapport de gestion	128
6 Aperçu des activités		
6.1 Principales activités	1 – Présentation du Groupe	24-56
6.2 Principaux marchés	1 – Présentation du Groupe	6, 10, 11-15
6.3 Événements exceptionnels	NA	NA
6.4 Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1 – Présentation du Groupe	60
6.5 Position concurrentielle	1 – Présentation du Groupe	15-19
7 Organigramme		
7.1 Description du Groupe	6 – Informations sur la Société et le capital	257
7.2 Liste des filiales importantes	6 – Informations sur la Société et le capital	258-260
8 Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiée	7 – Informations complémentaires	287
8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	3 – Rapport de gestion	136-139

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de référence
9 Examen de la situation financière et du résultat		
9.1 Situation financière	3 – Rapport de gestion	122-128
9.2 Résultat d'exploitation	3 – Rapport de gestion	114-121
9.2.1 <i>Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe</i>	3 – Rapport de gestion	105-106
9.2.2 <i>Changements importants du chiffre d'affaires et des résultats</i>	NA	NA
9.2.3 <i>Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations</i>	NA	NA
10 Trésorerie et capitaux		
10.1 Informations sur les capitaux	3 – Rapport de gestion 4 – États financiers consolidés	124-127 161, 194
10.2 Flux de trésorerie	3 – Rapport de gestion	122-124
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement	3 – Rapport de gestion 4 – États financiers consolidés	124-127 199
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux	3 – Rapport de gestion	125-127
10.5 Sources de financement attendues	3 – Rapport de gestion	127
11 R&D, brevets et licences	7 – Informations complémentaires	288
12 Information sur les tendances	3 – Rapport de gestion	129
13 Prévisions ou estimations de bénéfices		
13.1 Principales hypothèses	NA	NA
13.2 Rapport des Commissaires aux comptes	NA	NA
13.3 Prévision ou estimation du bénéfice	NA	NA
14 Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
14.1 Informations concernant les organes d'administration et de direction	2 – Gouvernement d'entreprise	68-77
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	2 – Gouvernement d'entreprise	76
15 Rémunération et avantages des dirigeants		
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	2 – Gouvernement d'entreprise	93-101
15.2 Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	4 – États financiers consolidés	201-204
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1 Mandats des membres des organes d'administration et de direction	2 – Gouvernement d'entreprise	72-74, 75-76
16.2 Informations sur les contrats de service concernant les membres des organes d'administration et de direction	2 – Gouvernement d'entreprise	101
16.3 Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération	2 – Gouvernement d'entreprise	80, 83-84
16.4 Déclaration sur la conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	2 – Gouvernement d'entreprise	78

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de référence
17 Salariés		
17.1 Nombre de salariés	3 – Rapport de gestion	141
17.2 Participation et <i>stock-options</i>	3 – Rapport de gestion	144, 150-152
17.3 Participation des salariés dans le capital	3 – Rapport de gestion 6 – Informations sur la Société et le capital	145 268-269
18 Principaux actionnaires		
18.1 Nom et pourcentage de détention des principaux actionnaires	6 – Informations sur la Société et le capital	267-269
18.2 Droits de vote différents	6 – Informations sur la Société et le capital	268-269
18.3 Contrôle de l'émetteur	6 – Informations sur la Société et le capital	267-269
18.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	6 – Informations sur la Société et le capital	270
19 Opération avec des apparentés	6 – Informations sur la Société et le capital	270-273
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1 Informations financières historiques	NA	Informations incorporées par référence
20.2 Informations financières pro-forma	4 – États financiers consolidés	185
20.3 États financiers	4 – États financiers consolidés 5 – Comptes sociaux	160-162 226-228
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	4 – États financiers consolidés 5 – Comptes sociaux	224 253-254
20.5 Dates des dernières informations financières vérifiées	7 – Informations complémentaires	288
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	7 – Informations complémentaires	288
20.7 Politiques et distribution de dividendes	3 – Rapport de gestion 6 – Informations sur la Société et le capital	153-154 270
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrages	7 – Informations complémentaires	285-286
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	7 – Informations complémentaires	286
21 Informations complémentaires		
21.1 Capital social		
21.1.1 Montant du capital et nombre d'actions	6 – Informations sur la Société et le capital	261, 266
21.1.2 Actions non représentatives du capital	6 – Informations sur la Société et le capital	264
21.1.3 Actions auto-détenues	6 – Informations sur la Société et le capital	264-265
21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	6 – Informations sur la Société et le capital	265
21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré	6 – Informations sur la Société et le capital	265
21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option	3 – Rapport de gestion	148-152
21.1.7 Historique du capital social	3 – Rapport de gestion 6 – Informations sur la Société et le capital	155 266-269

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de référence
21.2 Actes constitutifs et statuts		
21.2.1 <i>Objet social</i>	6 – Informations sur la Société et le capital	274
21.2.2 <i>Organes de direction, d'administration, de surveillance et de direction générale</i>	6 – Informations sur la Société et le capital	274
21.2.3 <i>Droits et obligations attachés aux actions</i>	6 – Informations sur la Société et le capital	275
21.2.4 <i>Modifications des droits des actionnaires</i>	6 – Informations sur la Société et le capital	275
21.2.5 <i>Convocation et conditions d'admission aux assemblées générales</i>	6 – Informations sur la Société et le capital	276-277
21.2.6 <i>Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle</i>	6 – Informations sur la Société et le capital	278
21.2.7 <i>Franchissements de seuils</i>	6 – Informations sur la Société et le capital	278-279
21.2.8 <i>Conditions régissant les modifications du capital</i>	6 – Informations sur la Société et le capital	279
22 Contrats importants	7 – Informations complémentaires	285
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	7 – Informations complémentaires	287
24 Documents accessibles au public	7 – Informations complémentaires	285
25 Informations sur les participations	4 – États financiers consolidés	188, 190

7.13.2. Table de concordance du Rapport Financier Annuel

Informations requises dans le rapport financier annuel	Chapitre	Page
Attestation du responsable du document	7 – Informations complémentaires	289
Rapport de gestion		
Analyse des résultats, de la situation financière et des risques de la société mère et de l'ensemble consolidé (art. L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce)	3 – Rapport de gestion	113-128 153-156
Informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du Code de commerce)	6 – Informations sur la Société et le capital 2 – Gouvernement d'entreprise	267-269 91
Informations relatives aux rachats d'actions (art. L. 225-211, al. 2, du Code de commerce)	6 – Informations sur la Société et le capital	264-265
États financiers et rapports		
Comptes annuels	5 – Comptes sociaux	226-252
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	5 – Comptes sociaux	253-254
Comptes consolidés	4 – États financiers consolidés	160-223
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	4 – États financiers consolidés	224

BUREAU VERITAS

Société Anonyme au capital de 13 091 569,20 euros

RCS Nanterre B 775 690 621

Siège social : 67-71 boulevard du Château

92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00

Sites internet

www.bureauveritas.com

www.bureauveritas.fr

Conception et réalisation :  Labrador 01 53 06 30 80

Avril 2010

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



BUREAU
VERITAS

Move Forward with Confidence

67/71, boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France
Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00 – Fax : +33 (0)1 55 24 70 01 – www.bureauveritas.fr